JUL 27 1928

35e Année. N° 13. 1er Juillet 1928.

LA REVUE DE PARIS

		Pages.
Marcel Achard. . . .	*La Vie est belle*	5
★ ★ ★.	*Les dernières Élections allemandes*.	63
Abel Hermant	*Le Nouvel Anacharsis*. — II.	80
Jean Cruppi	*Au Théâtre des Assises*.	105
Vicomte de Montbas.	*Caulaincourt à Châtillon* (fin).	118
Salluste.	*Henri Heine et Karl Marx*. — III.	153
Comte de Fels	*Les Richesses de l'État : La Houille blanche* . .	176
A. Albert-Petit . . .	*Les Livres d'histoire*	197
Constantin Photiadès.	La Musique : *Mozart à Paris*	208
Henry Bidou.	Les Lettres : *Parmi les Livres*.	224

Chronique bibliographique : J.-M. Bourget.

Copyright 1928 *Revue de Paris*.

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

LA LIVRAISON DE 240 PAGES : 7 FRANCS

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 114, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

1928

La **Revue de Paris** *publiera prochainement :*

1453-1915

par GEORGES DUHAMEL

Félicien

par ANDRÉ MAUROIS

Tous les Trois

par ANDRÉ SAVIGNON

Remarques sur le Bonheur

par BERNARD GRASSET

L'Art Ancien de l'Amérique

par GEORGES SALLES

Les Mémoires du Général Castelnau

(Guerre de 1870 — Captivité en Allemagne)

La Mauvaise Gestion de la Fortune Française de 1870 à nos jours

par MARCEL CHAMINADE

General
Terg.

LA VIE EST BELLE

COMÉDIE OPTIMISTE EN TROIS ACTES

Pour Juliette.

PERSONNAGES

CHARLEMAGNE.
STÉPHANE.
AUBERT.
BRISSOT.
L'AGENT.
JACQUES.
LE PÈRE PAUL.
PREMIER HABITUÉ.
DEUXIÈME HABITUÉ.
MIKY.
MARGUERITE.
MARGOT.

ACTE PREMIER

Un petit salon bourgeois. On le devine habité par une femme de goût, à cause de quelques détails charmants et insolites.

SCÈNE I

DEUX VOIX EN COULISSE

UNE VOIX D'HOMME. — Je veux être reçu au salon. Je vous dis que je veux être reçu au salon.

UNE VOIX DE FEMME. — Mais, monsieur...

LA VOIX D'HOMME. — Le salon ou rien. Le salon ou je m'en vais. C'est bien simple.

LA VOIX DE FEMME. — Pourtant, monsieur...

LA VOIX D'HOMME. — Il y a un salon, ici?

LA VOIX DE FEMME. — Oui, mais...

LA VOIX D'HOMME. — Alors, s'il y a un salon, je veux être reçu au salon.

LA VOIX DE FEMME. — Mais qu'est-ce que ça peut vous faire?

LA VOIX D'HOMME. — Je n'ai jamais été reçu dans un salon. Je veux voir ce que c'est. Il est bien, votre salon?

LA VOIX DE FEMME. — Il est gentil.

LA VOIX D'HOMME. — Voyons ça.

LA VOIX DE FEMME. — Mademoiselle ne sera pas contente.

1er Juillet 1928.

LA VOIX D'HOMME. — Pas contente? Pas contente? Je lui apporte dix mille francs et elle ne sera pas contente?

LA VOIX DE FEMME. — Allons, entrez. Ce que vous êtes embêtant!

SCÈNE II

CHARLEMAGNE. MARGUERITE.

Entre Charlemagne. Un jeune gueux pittoresque et sympathique. Marguerite, une gentille soubrette, le suit.

CHARLEMAGNE. — C'est ça, votre salon? Qu'il est petit!

MARGUERITE. — C'est la mode.

CHARLEMAGNE. — Mais vous ne pouvez recevoir personne.

MARGUERITE. — Si. Si. On tient dix et même quinze facilement.

CHARLEMAGNE. — Moi, je parlais des grandes réceptions. Où est le piano?

MARGUERITE. — Il n'y a pas de piano.

CHARLEMAGNE, *décu.* — Ah! il n'y a pas de piano?

MARGUERITE. — Non, mais il y a un phonographe.

CHARLEMAGNE, *méprisant.* — Boh! un phonographe. Ils sont gentils vos petits fauteuils.

MARGUERITE. — Vous n'allez tout de même pas vous asseoir?

CHARLEMAGNE. — Je ne vais pas m'asseoir?...

MARGUERITE. — Vous comprenez... n'est-ce pas? à cause de votre costume...

CHARLEMAGNE. — Mon costume? Vous le trouvez sale?

MARGUERITE, *gênée.* — Ben... n'est-ce pas...

CHARLEMAGNE. — Comment serait-il sale? Il n'y a que des trous.

MARGUERITE. — Je ne voulais pas vous faire de la peine.

CHARLEMAGNE. — Vous ne me faites pas de peine. Mais je m'assieds.

MARGUERITE. — Oh!

CHARLEMAGNE. — Je m'assieds ou je m'en vais, c'est bien simple.

MARGUERITE. — Bon. Bon. Asseyez-vous.

CHARLEMAGNE. — Ça me coûte dix mille francs. Alors, vous comprenez, je veux m'asseoir. (*Il s'assied.*)

MARGUERITE. — Ça ne vous coûte pas dix mille francs. Ils ne sont pas à vous, ces dix mille francs?

CHARLEMAGNE. — Ils ne sont pas à moi. Mais ça me coûte dix mille francs quand même.

MARGUERITE. — Mademoiselle a perdu son sac. Vous le lui rapportez. Ça prouve que vous êtes honnête.

CHARLEMAGNE. — Je ne suis pas honnête. Si ç'avait été un portefeuille d'homme, je ne sais pas si je l'aurais rapporté.

MARGUERITE. — Oh! C'est mal... C'est très mal.

CHARLEMAGNE. — D'ailleurs, si vous voulez mon avis, j'ai eu tort d'être honnête. J'ai idée qu'il aurait été plus utile à d'autres qu'à votre petite patronne, cet argent-là.

MARGUERITE. — Oh! non. Si vous saviez comme elle est gentille...

CHARLEMAGNE. — Ce n'est pas ce que je veux dire.

MARGUERITE. — Alors, expliquez-moi.

CHARLEMAGNE. — Ce serait trop long. Je me comprends. Voyez-vous, ma petite (*Il désigne le sac qu'il tient à la main*), ça, c'est de l'argent qui était fait pour être perdu. J'ai eu tort de le rapporter.

MARGUERITE. — Vous regrettez votre joli geste.

CHARLEMAGNE. — Pas trop. A cause de la police.

MARGUERITE. — Oh!

CHARLEMAGNE. — Je suis trop connu comme pauvre type. Je n'aurais pas pu le dépenser tranquillement. Je vous scandalise?

MARGUERITE. — Un peu.

CHARLEMAGNE. — Tant mieux. (*Un petit temps.*) Asseyez-vous donc.

MARGUERITE. — Non.

CHARLEMAGNE. — Asseyez-vous, voyons.

MARGUERITE. — Non, moi, je ne peux pas m'asseoir.

CHARLEMAGNE. — Vous ne pouvez pas vous asseoir?

MARGUERITE. — Ce n'est pas convenable.

CHARLEMAGNE. — Ce n'est pas convenable de s'asseoir?

MARGUERITE. — Si mademoiselle entrait...

CHARLEMAGNE. — Bon. Bon. Je n'insiste pas. Mais moi, je resterai assis, si vous n'y voyez pas d'inconvénients. Parce que si elle ne rentre que dans deux heures...

MARGUERITE. — Combien croyez-vous qu'elle va vous donner?

CHARLEMAGNE. — C'est tout de même drôle que ce soit vous qui pensiez à ça...

MARGUERITE. — Combien croyez-vous, dites?

CHARLEMAGNE. — Je ne sais pas.

MARGUERITE. — Mille francs?

CHARLEMAGNE. — Je ne sais pas.

MARGUERITE. — Huit cents?

CHARLEMAGNE. — Je ne sais pas.

MARGUERITE. — Cinq cents.

CHARLEMAGNE. — Je ne sais pas.

MARGUERITE. — Mille francs! Pour avoir trouvé un sac!

CHARLEMAGNE. — Trois mois de gages.

MARGUERITE. — Vous en avez, de la veine.

CHARLEMAGNE. — J'en ai.

MARGUERITE. — D'ailleurs, elle ne vous donnera pas mille francs. En quoi sont-ils, les dix mille francs?

CHARLEMAGNE. — En quoi ils sont?

MARGUERITE. — En billets de mille?

CHARLEMAGNE. — Oui, en billets de mille.

MARGUERITE. — Elle m'enverra chercher de la monnaie. C'est gai!

CHARLEMAGNE. — Vous n'êtes pas gentille.

MARGUERITE. — D'ailleurs, elle est bien capable de vous donner mille francs.

CHARLEMAGNE. — C'est elle? (*Il désigne une photo de Miky.*)

MARGUERITE. — Oui.

CHARLEMAGNE, *se lève et la regarde.* — Elle en est bien capable. Je vous dis, moi, qu'elle en est bien capable.

MARGUERITE. — Oh! je la connais!

CHARLEMAGNE.— Espérons-le! (*Il regarde le portrait.*) Elle n'est pas mariée?

MARGUERITE. — Non.

CHARLEMAGNE. — Les hommes sont idiots! J'aime bien ses yeux.

MARGUERITE. — Ah!

CHARLEMAGNE. — Ses lèvres aussi, d'ailleurs.

MARGUERITE. — Elle sera flattée... (*Elle salue ironiquement.*)

CHARLEMAGNE. — Mais oui, peut-être. (*Subitement,*) Ah! non, non, non. Non, J'ai trop besoin d'argent.

MARGUERITE. — Vous vouliez partir sans attendre la récompense?

CHARLEMAGNE. — Elle est charmante, mais j'ai trop besoin d'argent. (*Il se rassied.*)

MARGUERITE. — Je vous laisse. Vous n'avez besoin de rien?

CHARLEMAGNE. — De rien. Merci.

MARGUERITE. — Vous ne voulez pas lire?

CHARLEMAGNE. — Non.

MARGUERITE. — Vous n'avez pas faim?

CHARLEMAGNE. — Je ne peux pas avoir faim, comprenez-le, ici et dans ce costume. Mais tout le monde a toujours le droit d'avoir soif.

MARGUERITE. — Vous avez soif?

CHARLEMAGNE. — J'ai soif.

MARGUERITE. — Un verre de vin?

CHARLEMAGNE. — Vous ne savez pas me parler, mademoiselle.

MARGUERITE. — Alors, quoi? Que voulez-vous?

CHARLEMAGNE. — Je n'ai plus soif.

MARGUERITE. — Je ne voulais pas vous vexer.

CHARLEMAGNE. — Rien ne me vexe.

MARGUERITE. — Bien vrai?

CHARLEMAGNE. — Vous le verrez. Je vous donnerai votre pourboire, en sortant.

MARGUERITE. — Mais je ne veux pas...

CHARLEMAGNE. — Si, si. A moins qu'il n'y ait pas de récompense. Parce qu'alors... (*Un geste qui en dit long.*)

MARGUERITE. — Oh! si vous ne m'aviez rien donné, j'aurais très bien compris...

CHARLEMAGNE. — Je ne crois pas.

MARGUERITE. — Je suis pas si intéressée.

CHARLEMAGNE. — Bon. Bon. Allez à vos fourneaux, ma fille.

MARGUERITE, *sèchement.* — Je suis femme de chambre.

CHARLEMAGNE. — Femme de chambre... femme... chambre... Femme... Femme et Chambre. Et avec ces mots-là, avoir fait femme de chambre. Ah! les cochons!

MARGUERITE. — Écoutez. Vous avez l'air d'un bon garçon. Est-ce que je ne pourrais pas faire quelque chose pour vous?

CHARLEMAGNE. — Vous ne pouvez rien. Absolument rien.

MARGUERITE. — Votre veston est en loques. Je pourrais y mettre une pièce.

CHARLEMAGNE. — Non. Les trous, laissez-les. Mais il me manque un bouton. Le deuxième. Ça c'est gênant. Alors...

MARGUERITE. — Bien sûr. Je vais chercher ce qu'il faut...

CHARLEMAGNE. — D'ailleurs, non. Je m'en vais.

MARGUERITE. — Mademoiselle va venir tout de suite.

CHARLEMAGNE. — Je reviendrai.

MARGUERITE. — Pourquoi?

CHARLEMAGNE. — Je n'aime pas attendre.

MARGUERITE. — Vous n'avez pourtant pas grand chose à faire?

CHARLEMAGNE. — C'est vrai. Mais j'ai d'autres façons de perdre mon temps. Je serai là dans une demi-heure.

MARGUERITE, *désignant la petite porte.* — Par là...

CHARLEMAGNE. — Comment? L'escalier de service? Non, mademoiselle. Moi, c'est le grand escalier. (*Il sort.*)

SCÈNE III

MIKY. MARGUERITE.

Un temps assez court. Marguerite qui était allée raccompagner Charlemagne, rentre en scène et va donner un coup de plumeau au fauteuil sur lequel celui-ci s'était assis. Miky entre.

MARGUERITE. — Mademoiselle ne l'a pas rencontré?

MIKY. — Qui?

MARGUERITE. — L'homme qui rapportait le sac de Mademoiselle?

MIKY. — Non. J'ai vu, en effet, un drôle de type qui m'a regardée, qui a fait un geste pour me parler, puis qui est descendu en haussant les épaules.

MARGUERITE. — C'est sûrement lui. Il va revenir dans une demi-heure.

MIKY. — Ah! je suis bien contente...

MARGUERITE. — Le tuteur de Mademoiselle attend Mademoiselle...

MIKY. — Où?

MARGUERITE. — Il a pris un livre et il s'est installé dans le boudoir.

MIKY. — Dans le boudoir. Quelle idée!

MARGUERITE. — Il avait un air bizarre.

MIKY. — Il ne sait pas que j'ai perdu mon sac au moins?

MARGUERITE. — Non. Non, mademoiselle. Ils ne se sont pas rencontrés.

MIKY. — Dites-lui que je suis rentrée.

(*Marguerite sort. Aubert entre presque aussitôt.*)

SCÈNE IV

MIKY. AUBERT.

MIKY. — Tiens! Bonjour, petit père.

AUBERT. — Bonjour. (*Il l'embrasse.*)

MIKY. — Comment allez-vous ce soir?

AUBERT. — Mais très bien. Mais parfaitement.

MIKY. — Vous avez l'air gai.

AUBERT. — Je le suis. Tu as deviné. (*Il chantonne.*) Pom-pom-pom pom.

MIKY. — Je suis bien contente. Car cela vous arrive rarement.

AUBRET. — C'est vrai. (*Il est très jovial.*)

MIKY. — Vous avez appris une bonne nouvelle?

AUBERT. — Euh... oui. On peut appeler cela une bonne nouvelle. (*Il s'assied.*)

MIKY. — Je suis bien contente pour vous.

AUBERT. — J'ai l'intention de prendre le thé avec toi.

MIKY. — C'est que... petit père... j'attends un de mes amis... Stéphane Audigier.

AUBERT, *sur un ton singulier.* — Stéphane... ce bon... cet excellent Stéphane... Mais je serais ravi de le voir.

MIKY. — Je croyais que vous ne l'aimiez guère.

AUBERT. — J'ai changé d'avis. Je le trouve charmant.

MIKY. — Tant mieux! — Vous ne travaillez donc pas aujourd'hui?

AUBERT. — Non. Depuis que j'ai appris que... enfin... depuis que je sais. Je ne tiens plus en place. Rousset est venu me parler de la fin de mois, des échéances, etc... je n'ai pas pu m'y intéresser. Je voulais te voir tout de suite.

MIKY. — C'est très gentil.

AUBERT. — Je ne ne sais pas si c'est gentil. Je ne crois pas que ce soit gentil. Mais je voulais te voir tout de suite. Voilà qui est certain. Tu es bougrement jolie.

MIKY. — Ma robe va bien.

AUBERT. — Non, aujourd'hui, ce n'est pas de ta robe que je te parle. C'est de toi. Tu es bougrement jolie, dis donc!

MIKY. — Mais, petit père...

AUBERT. — Ne m'appelle pas comme ça, veux-tu? Ça m'agace.

MIKY. — Vous êtes nerveux.

AUBERT. — Non. Pas nerveux. Énervé. (*Il la regarde longuement par-dessous ses lorgnons.*)

MIKY, *très gênée.* — Mon oncle...

AUBERT. — Ne m'appelle pas « mon oncle ». Oublie un instant que je suis ton tuteur.

MIKY. — Je ne veux pas l'oublier. Vous avez toujours été si bon pour moi.

AUBERT. — Oublie ça aussi. Oublie mon âge; oublie le tien, oublie tout. Essaie de me voir autrement qu'avec tes souvenirs.

MIKY. — Je ne vous comprends pas, ce soir.

AUBERT. — Je vais t'expliquer. Pas encore. Mais dans un instant, je t'expliquerai tout. Comment ai-je pu vivre près de toi si longtemps sans te voir? Car, enfin, tu as des yeux merveilleux, des cheveux d'une finesse extraordinaire et puis, aussi, tu es faite divinement.

MIKY. — Petit père, vous me gênez beaucoup.

AUBERT. — Allons! Allons! ne fais pas ta sucrée.

MIKY. — J'ai peur que vous ne soyez pas dans votre état normal.

AUBERT. — Pour un ou deux compliments que je te lance? Tu es sévère. (*Il la regarde.*)

MIKY. — Écoutez, mon oncle, je vous verrai demain.

AUBERT. — Pourquoi, demain?

MIKY. — Aujourd'hui vous êtes bizarre.

AUBERT. — Bizarre? C'était quand je ne m'apercevais pas de ta beauté, que tu aurais dû me trouver bizarre.

MIKY. — Mon oncle...

AUBERT. — Ne m'énerve pas. (*Il la regarde longuement.*) Bougrement jolie.

MIKY. — Mais enfin, que voulez-vous dire? Je vous sens plein de sous-entendus et de mystère.

AUBERT. — J'en suis plein, en effet.

MIKY. — Vous avez des regards que je ne vous connaissais pas.

AUBERT, *la regardant avec orgueil.* C'est ma pupille et ma filleule, ça. Viens sur mes genoux.

MIKY. — Oh! non.

AUBERT. — Qu'est-ce que c'est? Tu y viens bien d'ordinaire? Tu y es bien venue quand tu m'as demandé ces dix mille francs.

MIKY. — Avant, ce n'était pas la même chose. Aujourd'hui, je ne pourrais pas...

AUBERT. — Avant quoi? Viens!... Allons!... viens!... (*Miky reste immobile. Un silence lourd. Aubert la regarde avec un regard singulier, par-dessous ses lorgnons.*) Regarde-moi. Bien en face. Qu'est-ce que c'est que ce Stéphane?

MIKY. — Stéphane Audigier?

AUBERT. — Oui.

MIKY. — Mais vous le connaissez. Je vous l'ai présenté.

AUBERT. — Il t'aime?

MIKY. — Mais, mon oncle...

AUBERT. — Il t'aime?

MIKY. — Je ne sais pas. C'est très difficile de répondre à une question pareille. Il me fait la cour, oui...

AUBERT. — Et toi?

MIKY. — Moi?

AUBERT. — Oui.

MIKY. — Je l'aime.

AUBERT. — En tous cas, c'est ton amant?

MIKY, *après un silence.* — Oui.

AUBERT, *triomphant.* — Ah! (*Un silence.*)

AUBERT. — C'est ton amant?

MIKY. — Oui.

AUBERT. — Ah! Ah! — Je ne m'indigne pas, tu vois. Je pourrais te reprocher d'avoir abusé ma confiance. Je te laissais libre. Tu allais, tu venais, tu faisais ce qui te plaisait. J'avais confiance en toi. Tu as passé deux mois à Guéthary. Avec lui, sans doute. Je ne voyais rien. Je ne comprenais rien. C'est inoui. Je te croyais tellement pure. — Par conséquent tu es la maîtresse de quelqu'un. T'a-t-il promis le mariage?

MIKY. — Non.

AUBERT. — Tu n'as même pas cette excuse. Alors, tu t'es donnée, comme ça? Et moi qui respectais ton innocence. Jamais un mot plus haut que l'autre. Jamais une mauvaise pensée. Imbécile!

MIKY. — Que dites-vous?

AUBERT. — Je pourrais te chasser. J'en ai le droit.

MIKY. — Mais je pars, je pars tout de suite.

AUBERT. — Ne m'énerve pas. J'ai pitié de ta jeunesse, de ton inexpérience. Tu resteras ici.

MIKY. — Alors? (*Elle le regarde fixement.*)

AUBERT, *surpris.* — Tu as compris?

MIKY. — Non.

AUBERT. — Je me disais aussi — C'est dommage. C'eût été tellement plus simple.

MIKY. — Que dois-je comprendre?

AUBERT. — Regarde-moi. (*Il lui jette un regard trouble et passionné.*) Comprends-tu?

MIKY. — Non.

AUBERT. — Pourtant, maintenant, tu devrais comprendre. (*Un petit silence.*) Cet Audigier n'est pas du tout l'homme qu'il te faut. Il est jeune. Il est beau. Il n'est pas riche. Je veux dire : il est trop jeune, trop beau, et pas assez riche. Tu ne peux pas faire ta vie avec lui.

MIKY. — Si!

AUBERT. — Je veux bien croire qu'il t'aime. Mais demain? Il a des besoins d'argent terribles, ce petit. Où en trouveras-tu quand je ne t'en donnerai plus? et je suis bien décidé à ne plus t'en donner — pour satisfaire à ses exigences.

MIKY. — Il m'aime!

AUBERT. — Je ne crois pas. Mais admettons-le. Alors? Ce sera la vie d'expédients? La purée? Il ne la supportera pas longtemps, je te le dis.

MIKY. — Selon vous, que devrais-je faire?

AUBERT. — Tu ne comprends toujours pas?

(*Un court silence.*)

MIKY. — Vous?

AUBERT. — Oui, moi.

MIKY. — Vous voulez m'épouser?

AUBERT, *gracieux.* — Pas beaucoup. Un peu. Comme lui.

MIKY. — Mais je suis votre pupille!

AUBERT. — Aussi je ne vois que par tes yeux! (*Il rit.*)

MIKY. — Vous osez? Vous osez me le dire, et rire, mais que suis-je donc devenue pour vous?

AUBERT. — Je t'ai toujours aimée, tu sais. Seulement, avant je n'osais pas.

MIKY. — Taisez-vous!

AUBERT. — Maintenant, je suis tranquille. C'est normal.

MIKY. — Mon oncle!...

AUBERT. — Tu sais bien que je ne suis pas ton oncle. Heureusement!

MIKY. — Je partirai ce soir. Ce soir.

AUBERT. — Penses-tu!

MIKY. — Ce soir. Je ne resterai pas ici une heure de plus.

AUBERT. — Tu ne vas pas partir pour cette bêtise?

MIKY. — Dites-moi adieu, mon oncle. Vous ne me reverrez plus jamais.

AUBERT. — Voyons, ne te fâche pas. Admets que je n'ai rien dit. Il n'y a pas de mal à te trouver jolie. Je te promets de ne plus m'en apercevoir désormais. Es-tu contente?

MIKY. — Vous me croyez trop naïve. Vous m'avez dit tout à l'heure « Pourtant, maintenant, tu devrais comprendre. » Eh bien, ça y est, cette fois, j'ai compris. Et je pars.

AUBERT. — N'écoute pas ta colère. Ne renonce pas, par amour-propre, à la petite existence tranquille que tu as ici. Tu es libre. Tu as tout l'argent que tu veux. Suppose que j'ai eu un moment d'égarement. Tu ne vas pas souffrir pour mes bêtises personnelles.

MIKY. — Je ne crois pas à votre égarement. Je vous aurais pardonné si j'avais senti que vous cédiez à un moment de folie. Mais non. Vous êtes venu pour cela. Vous chantonniez à cause de cela. Et si vous n'aviez pas su que Stéphane était mon amant, vous n'auriez jamais pensé à moi. Est-ce vrai?

AUBERT. — Sois un peu égoïste, bon Dieu! Je veux bien admettre tout ce que tu voudras. Quand j'aurais été cent fois plus hypocrite encore, ce n'est pas une raison pour te faire renoncer à ton petit bien-être.

MIKY. — Je partirai ce soir.

AUBERT. — A ta guise! Mais, dans ce cas, tu ne me reverras jamais.

MIKY. — J'y compte bien.

AUBERT. — Tu mourrais de faim que tu ne devrais compter sur moi en aucune façon.

MIKY. — J'en suis sûre.

AUBERT. — Mais que penses-tu faire, petite dinde?

MIKY. — Je travaillerai.

AUBERT. — A quoi? Tu donneras des leçons d'anglais, de piano, de mandoline?

MIKY. — Oui, peut-être.

AUBERT. — Ou tu seras dame de compagnie chez un riche vieillard. Mais il sera comme moi, le vieillard, pauvre imbécile! (*Un temps.*) Reste. J'ai de la sympathie pour toi, malgré tout.

MIKY. — Malgré quoi?

AUBERT. — Je te sens trop confiante en ton Stéphane? Tu te dis « Ça m'est égal, tout ça, Stéphane me reste. »

MIKY. — Oui, Stéphane me reste.

AUBERT. — Mais il va te claquer dans les doigts, ton Stéphane.

MIKY. — Non, non.

AUBERT. — Je ne suis pas mauvais diable. Veux-tu essayer quelque chose? Dis-lui que tu es brouillée avec moi, veux-tu? Dis-le lui!

MIKY. — Oui, je le lui dirai.

AUBERT. — Tu ne le lui diras pas. J'en suis sûr. Tu n'oseras pas. Tu le connais un peu, tout de même.

MIKY. — Vous croyez donc que c'est à cause de vous qu'il m'aime?

AUBERT. — Ben oui, c'est un peu à cause de moi. Tu devrais m'en être reconnaissante.

MIKY. — Je ne vous crois pas.

AUBERT. — Dis-le lui. Si, comme j'en suis persuadé, son amour ne résiste pas à cette nouvelle, reviens vers moi, et moi, je t'aimerai, alors, ce qui s'appelle aimer.

MIKY. — Je ne vous reverrai jamais.

AUBERT. — Surtout si j'ai raison.

MIKY. — Stéphane m'aime, j'en suis sûre.

AUBERT. — Eh bien! soit. Tant pis pour toi! J'ai fait ce que j'ai pu. Tu es trop bête. Bonsoir!

MIKY. — Adieu!

AUBERT. — Adieu, si tu veux. Et va au diable! (*Il sort furieux. — Miky va et vient avec agitation.*)

MARGUERITE. — Monsieur Stéphane est là.

MIKY, *avec angoisse.* — Il n'a pas rencontré monsienr Aubert?

MARGUERITE. — Si, Mademoiselle.

MIKY. — Mais ils ne se sont pas parlé?

MARGUERITE. — Non, Mademoiselle. Ils se sont salués seulement. Monsieur Aubert était furieux. Est-ce vrai ce qu'il m'a dit? Mademoiselle s'en va?

MIKY. — Oui, Marguerite.

MARGUERITE. — Mademoiselle m'emmène?

MIKY. — Non, Marguerite. Mais monsieur Aubert vous gardera certainement. Faites entrer monsieur Stéphane, vite. (*Marguerite va sortir.*) Ah! Ne lui dites pas... enfin — ne lui dites rien...

MARGUERITE. — Bien, Mademoiselle. (*Elle sort.*)

SCÈNE V

STÉPHANE. MIKY.

MIKY, *joyeusement.* — Je l'ai retrouvé, Stéphane.

STÉPHANE. — Intact?

MIKY. — Je ne sais pas encore. Je n'ai pas vu l'homme qui l'a rapporté.

STÉPHANE. — Ah!

MIKY. — Mais il doit revenir dans une demi-heure...

STÉPHANE. — Parfait.

MIKY. — Vous ne demandez pas comment?

STÉPHANE. — Quelle importance? Vous l'avez retrouvé, intact, je l'espère. C'est l'essentiel.

MIKY. — Vous n'êtes pas curieux.

STÉPHANE. — Non. Je voudrais l'être. Ma vie serait plus intéressante.

MIKY. — Vous ne m'aimez plus?

STÉPHANE. — A quoi voyez-vous ça?

MIKY. — J'attends que vous m'embrassiez, et vous me parlez de votre âme.

STÉPHANE. — Excusez-moi. (*Il l'embrasse.*)

MIKY. — Est-ce que, avec la curiosité, vous auriez perdu l'enthousiasme?

STÉPHANE. — Pourquoi dites-vous cela?

MIKY. — A cause de ce baiser.

STÉPHANE. — Excusez-moi. (*Il l'embrasse plus longuement.*)

MIKY, *dubitative.* — Oui.

STÉPHANE. — Non?

MIKY. — Ben...

STÉPHANE. — Oui ou non?

MIKY. — Oui ou non?

STÉPHANE. — Oui.

MIKY. — Alors non.

STÉPHANE. — Bien. (*Il l'embrasse encore.*) Vos yeux ont ce soir la douceur de deux beaux lacs au crépuscule...

MIKY. — Je suis la première femme à qui vous dites ça?

STÉPHANE. — Heu... Non...

MIKY. — Merci...

STÉPHANE. — Excusez-moi. Je suis préoccupé. (*Il s'éloigne avec un peu de dépit.*)

MIKY. — Un peu mufle, aujourd'hui, le petit Stéphane...

STÉPHANE. — Hélas!

MIKY. — Qu'avez-vous?

STÉPHANE. — Rien.

MIKY. — Vous ne voulez pas me le dire?

STÉPHANE. — Tout à l'heure, peut-être. D'ailleurs, non.

MIKY. — Vous êtes agaçant. Je sais bien que vous me direz tout, tout à l'heure. Alors, pourquoi me faire attendre?

STÉPHANE. — Miky, parlons d'autre chose.

MIKY. — Bien. Moi aussi, j'ai quelque chose à vous dire.

STÉPHANE. — Tout à l'heure. — Vous savez ce que j'avais prévu... Odette...

MIKY. — Eh bien... Odette?... quoi ... Odette?

STÉPHANE. — Elle est amoureuse de moi, Odette.

MIKY. — Elle vous l'a dit?

STÉPHANE. — Elle me l'a dit.

MIKY. — Elle vous l'a dit! Comment vous l'a-t-elle dit?

STÉPHANE. — Elle m'a dit : « Stéphane, je suis amoureuse de vous. »

MIKY. — Et puis?

STÉPHANE. — C'est tout.

MIKY. — Et vous l'avez crue?

STÉPHANE.— Naturellement.

MIKY. — Ah! la fatuité des hommes... Mais, mon cher, quand une femme est amoureuse d'un homme, elle ne va pas lui dire : « Je suis amoureuse de vous ». Elle le lui fait comprendre.

STÉPHANE. — Elle me l'a fait comprendre aussi.

MIKY. — Et comment vous l'a-t-elle fait comprendre?

STÉPHANE. — Écoutez. Je suis très gêné.

MIKY. — Vous n'avez pas besoin de vous gêner pour elle. Est-ce qu'elle se gêne pour moi?

STÉPHANE. — Ce n'est pas la même chose.

MIKY. — Ça, c'est admirable. Mais je lui revaudrai ça. Voilà six mois que Jean me fait la cour. Je vais lui dire que je suis amoureuse de lui.

STÉPHANE. — Hé là! hé là!

MIKY. — Vous voyez bien que les femmes qui disent ça ne sont pas sincères.

STÉPHANE. — Mais, le lui ferez-vous comprendre?

MIKY. — Je le lui ferai comprendre.

STÉPHANE. — Ça, je vous le défends.

MIKY. — Qu'est-ce qu'elle a bien pu faire pour vous le faire comprendre? cette rosse-là... (*Elle réfléchit, puis*) Stéphane!

STÉPHANE. — Quoi?

MIKY. — C'est elle qui vous préoccupe?

STÉPHANE. — Odette?

MIKY. — Oui.

STÉPHANE. — Mais pas du tout. Mais pas un instant. C'est bien autre chose.

MIKY. — Alors, pourquoi m'avez-vous parlé de ça?

STÉPHANE. — Mais précisément pour que vous ne pensiez plus à l'autre chose.

MIKY. — Qu'est-ce que c'est, l'autre chose?

STÉPHANE. — Je ne vous le dirai pas.

MIKY. — Dis... Stéphane... dis...

STÉPHANE. — Non.

MIKY. — Oh! mais, je revaudrai ça à Odette tout de même.

STÉPHANE. — Pauvre Odette!

MIKY. — Si elle t'aime, elle est bien à plaindre, en effet.

STÉPHANE. — Ce n'est pas de cela que je la plaignais.

MIKY. — Mais qu'est-ce qu'elles ont donc toutes à t'aimer? Tu n'es pourtant pas extraordinaire...

STÉPHANE. — Non, c'est vrai. Je ne suis pas extraordinaire.

MIKY. — Mais qu'est-ce qu'elles ont? Mais qu'est-ce que j'ai? Mais qu'est-ce que nous avons?

STÉPHANE. — Mais qu'est-ce que vous avez? (*Ils rient.*)

MIKY. — Stéphane!

STÉPHANE — Miky!

MIKY. — Pourquoi m'avez-vous parlé d'Odette?

STÉPHANE. — J'ai besoin que tu m'aimes beaucoup en ce moment.

MIKY. — Pourquoi?

STÉPHANE. — Pour la Chose. Alors, je fais donner les réserves.

MIKY. — Méchant!

STÉPHANE. — En ce moment, j'aimerais avoir battu le record de vitesse ou écrit quelque chef-d'œuvre car j'ai besoin de tout mon prestige.

MIKY. — Pour la Chose?

STÉPHANE. — Justement.

MIKY. — Mais vous l'avez, votre prestige, chéri. Mais rien ne peut l'entamer.

STÉPHANE. — Si, Miky, si, ne t'engage pas à la légère.

MIKY. — Je m'engage. Je m'engage. Je m'engage.

STÉPHANE, *assez prétentieusement.* — Voilà six mois que nous nous aimons, Miky, et tu ne me connais pas. Tu me crois la futilité, la puérilité, la bêtise, pour tout dire, de ces petits gigolos dont j'ai fait mes compagnons ordinaires. Et les tiens. Tu sais que je danse bien, que je me couche tard, que je joue gros jeu, et que je fais de la vitesse. Tu m'aimes malgré cela et peut-être, hélas! à cause de cela.

MIKY. — Que tu es bête! Je t'aime parce que tu es toi.

STÉPHANE. — Mais je ne suis pas moi. Voilà ce que tu ne veux pas comprendre. J'ai une vie intérieure, moi, mon petit.

MIKY. — Ah!

STÉPHANE. — Comment t'expliquer cela? Je rêve, moi, comprends-tu, je lis,... enfin, je pense...

MIKY. — Mais je le savais.

STÉPHANE. — Tu le savais mal.

MIKY. — En tous cas, ce n'est pas ta vie intérieure qui entamera ton prestige.

STÉPHANE. — Ne mélange pas tout! Je voudrais t'expliquer l'homme que je suis.

MIKY. — Mais je le sais.

STÉPHANE. — Veux-tu me laisser parler? Je te disais donc que j'avais une vie intérieure. Je n'ai pas que des muscles, comprends-moi bien. Ensemble, nous n'avons jamais fait que nous amuser. Aujourd'hui, je voudrais te parler sérieusement Tu es intelligente, j'en suis sûr. Je te croyais même plus intelligente que moi, au début.

MIKY. — Merci tout de même.

STÉPHANE. — Tu es très intelligente, d'ailleurs, mais pas en profondeur. Tu as des éclairs, c'est très bien, les éclairs, mais...

MIKY. — Écoute. Je n'aime pas quand tu parles de ta vie intérieure.

STÉPHANE, *profondément.* — Miky ne raille pas. Miky, pourquoi ne nous sommes-nous pas mariés.

MIKY. — Tu le regrettes?

STÉPHANE, — Oui.

MIKY. — Moi pas.

STÉPHANE. — Pourquoi ne nous sommes-nous pas mariés, Miky?

MIKY. — Ça, alors, je n'en sais rien.

STÉPHANE. — N'est-ce pas un peu ta faute?

MIKY. — J'aurais juré que c'était la tienne.

STÉPHANE. — Alors, si je venais te dire « Marions-nous, Miky. »

MIKY. — Heureusement, tu ne viens pas me le dire...

STÉPHANE. — Si je venais te le dire, que répondrais-tu?

MIKY. — Rien. L'émotion me couperait la parole.

STÉPHANE. — La joie?

MIKY, *mentant sans vergogne.* — Pas la joie. L'émotion. Et je te dirais, quelques minutes après, tiens, par exemple, maintenant : Non, mon cher Stéphane. Pour toi, je suis la maîtresse-type. Je t'aime. (*Une courte hésitation.*) Mon tuteur est riche. Mes robes te plaisent et ne te coûtent rien. Je puis payer l'addition au restaurant et j'ai de l'argent de poche pour mes taxis. — Imagine-nous mariés. J'aurai une dot de cent mille francs que nous dissiperons en quelques semaines. Après, ce sera la purée. La purée avec ta mauvaise humeur. La purée avec toi sans cravates et sans auto.

STÉPHANE. — Mais ton tuteur?

MIKY, *avec une autre hésitation.* — Mon tuteur me considère comme sa fille. A ce moment-là, je ne serai plus que ta femme.

STÉPHANE. — Et il ne m'aime pas.

MIKY. — Et il ne t'aime pas.

STÉPHANE. — Alors non?

MIKY. — Évidemment.

STÉPHANE. — Tu remarques que c'est toi qui refuses?

MIKY, *souriant.* — Je refuse ta main.

STÉPHANE. — Tu as peut-être raison. Mais c'est toi qui refuses.

MIKY. — Je refuse.

STÉPHANE. — Je tiens beaucoup à le spécifier.

MIKY. — Pourquoi?

STÉPHANE. — Tu me comprendras tout à l'heure.

MIKY. — Je ferai de mon mieux. Je commence en effet à croire que tu as une vie intérieure intense.

STÉPHANE. — Je t'ai déjà demandé de ne pas plaisanter à ce sujet. La vanité de bien des choses m'est apparue. Et aussi celle de certains scrupules et de certains préjugés. La vie est belle, vois-tu, et vaut qu'on la vive sans lui donner les limites étroites que des siècles de superstition et d'ignorance lui ont tracées.

MIKY. — Tu as du souffle.

STÉPHANE. — Écoute-moi, Miky.

MIKY. — Non. Tu m'ennuies. Dis-moi ce que tu as à me dire, tout de suite. Avec des mots de moins de quinze lettres, si possible.

STÉPHANE. — Mais ceci est le préambule.

MIKY. — Au fait, au fait. Ou alors, dansons.

MARGUERITE, *entrant.* — L'homme est là, pour le sac de Mademoiselle.

STÉPHANE. — Oh! là là...

MIKY. — J'en ai pour cinq minutes.

STÉPHANE. — Cinq minutes?

MIKY. — Écoute. Je peux tout de même accorder cinq minutes à cet homme qui me rapporte dix mille francs.

STÉPHANE. — Tu vas le recevoir ici?

MIKY. — Oui.

MARGUERITE. — ...D'abord, il le demande.

MIKY, *souriant.* — Ah! il le demande?

STÉPHANE. — Enfin, ici ou là... Mais cinq minutes. Dans cinq minutes, je reviens... (*Il sort.*)

SCÈNE VI

MIKY. CHARLEMAGNE.

MIKY. — Alors, vous avez retrouvé mon sac?

CHARLEMAGNE. — Oui, Madame. Le voici. (*Il le lui donne.*) Les dix mille francs y sont.

MIKY. — Je n'en doutais pas.

CHARLEMAGNE. — Merci.

MIKY. — Vous avez l'air très honnête.

CHARLEMAGNE. — Encore! Je vais laisser pousser ma barbe.

MIKY. — Vous n'aimez pas qu'on vous dise que vous avez l'air honnête?

CHARLEMAGNE. — Ah! non, alors...

MIKY. — Pourquoi?

CHARLEMAGNE. — Parce que j'ai l'air d'un imbécile. Parce que c'est à mon honnêteté qu'on attribue mon infortune.

MIKY, *qui sourit.* — Excusez-moi. Et où l'avez-vous trouvé?

CHARLEMAGNE. — Quai de Passy.

MIKY. — C'est cela. J'ai dû le perdre en sortant de chez Odette.

CHARLEMAGNE. — Peut-être bien. Ah! excusez-moi, j'ai dû vous emprunter six francs.

MIKY. — Ce n'est rien.

CHARLEMAGNE. — J'ai pris un taxi.

MIKY. — Vous vouliez me rassurer plus tôt?

CHARLEMAGNE. — Non. Je n'ai pas l'habitude d'avoir de l'argent sur moi. J'ai eu peur d'être tenté par la nouveauté de la chose.

MIKY, *un cri.* — Ah! mon miroir est cassé. Ça porte malheur.

CHARLEMAGNE. — Mais non. L'homme né pour être pendu ne sera pas noyé. (*Il explique.*) C'est un proverbe.

MIKY. — C'est embêtant, cette glace cassée.

CHARLEMAGNE. — Ça ne vous portera pas malheur. Mais il est certain que ça, c'est de l'argent qui était fait pour être perdu. Je l'ai dit tout de suite. J'aurais mieux fait de suivre ma première inspiration.

MIKY. — Ah! votre première inspiration? c'était...

CHARLEMAGNE, *très froid.* — Je l'ai rapporté. C'est l'essentiel.

MIKY. — Dites donc, je pourrais m'autoriser de ce que vous venez de dire là pour supprimer la récompense.

CHARLEMAGNE. — Vous? Allons donc!

MIKY. — Oui, moi.

CHARLEMAGNE. — Vous? Je le disais à votre domestique. Cette femme-là (*Il désigne la photo.*) elle est fichue de me donner mille francs...

MIKY. — Comment vous appelez-vous?

CHARLEMAGNE. — On m'appelle Charlemagne.

MIKY. — Mais votre vrai nom?

CHARLEMAGNE. — Je ne le sais plus. C'était le nom de mon père, qui était un fameux cochon. Je l'ai oublié.

MIKY. — Et dans la vie, que faites-vous?

CHARLEMAGNE. — Je trouve des sacs.

MIKY. — Oui, mais le reste du temps?

CHARLEMAGNE. — Ça me prend tout mon temps.

(*Silence.*)

MIKY. — Vous devez avoir des moments difficiles?

CHARLEMAGNE. — Ça oui.

MIKY. — Mais vous gagnez votre vie tout de même?

CHARLEMAGNE. — Je gagne la vie que j'ai en ce moment. Je ne gagne pas celle que je devrais avoir.

MIKY. — Mais je bavarde... je vous fais perdre votre temps...

CHARLEMAGNE. — Oh! Je ne travaillerai plus aujourd'hui...

(*Silence.*)

MIKY. — Vous ne voulez pas parler sérieusement trois minutes?

CHARLEMAGNE. — Si. Trois minutes.

MIKY. — Qui êtes-vous?

CHARLEMAGNE. — J'ai peur de paraître prétentieux.

MIKY. — Dites.

CHARLEMAGNE. — Je suis un homme libre.

MIKY. — Ah?

CHARLEMAGNE. — Les autres disent que je suis un feignant. C'est peut-être la même chose.

MIKY. — Vous avez l'air instruit?

CHARLEMAGNE. — Ah?

MIKY. — Je suis sûre que vous êtes d'une bonne famille?

CHARLEMAGNE. — Elle n'a pas été bonne pour moi.

MIKY. — Vous ne me répondez pas.

CHARLEMAGNE. — Que voulez-vous donc savoir?

MIKY. — Ce que vous faites, où vous vivez, et comment vous vivez?

CHARLEMAGNE. — Je vis dans les rues. Quai de Passy, tenez, où j'ai trouvé votre sac. Je crie les journaux. Je distribue des prospectus. Je donne des tuyaux pour les courses. Mais je n'ouvre pas les portières.

MIKY. — Et quand vous serez vieux?

CHARLEMAGNE. — Je serai homme-sandwich.

MIKY. — Cet avenir vous suffit?

CHARLEMAGNE. — Oh! nous, nous n'avons pas d'avenir.

MIKY. — Prenez garde. Vous ne serez pas toujours jeune.

CHARLEMAGNE. — Justement si! (*Stéphane tousse longuement derrière la porte.*) Il y a la coqueluche dans la maison?

MIKY. — ... Pourtant l'argent?

CHARLEMAGNE. — Je n'en ai jamais eu. Alors que voulez-vous? — les chiffres pour moi ne sont que des chiffres?

MIKY. — Vous pouvez vivre sans argent?

CHARLEMAGNE. — L'imagination est la seule vraie richesse.

MIKY. — Oui, oui. (*Elle semble réfléchir profondément.*)

CHARLEMAGNE. — Vous voudriez pouvoir vivre sans argent? (*Elle le regarde.*) N'est-ce pas? (*Elle ne répond pas.*) Excusez-moi. J'ai été indiscret. Bonsoir, Mademoiselle.

MIKY, *brusquement.* — Tenez! (*Elle lui donne un billet.*)

CHARLEMAGNE. — C'est une plaisanterie?

MIKY. — Non.

CHARLEMAGNE. — Vous n'allez tout de même pas me donner mille francs?

MIKY. — Si.

CHARLEMAGNE. — Tout à l'heure, je disais ça en blaguant...

MIKY. — Prenez!

CHARLEMAGNE. — C'est trop, voyons, c'est trop. On n'a plus de mérite à être honnête.

MIKY. — Vous resterez ce que vous êtes? Cet argent ne vous rendra pas pareil aux autres?

CHARLEMAGNE, *en riant.* — Ne craignez rien. Mais vous?

MIKY. — Je n'ai pas vraiment besoin de cet argent-là. Tandis qu'à vous, il sera très utile.

CHARLEMAGNE. — Je voudrais vous dire que oui. Mais je ne le crois pas.

MIKY. — Comment?

CHARLEMAGNE. — Non. Je ne crois pas. Qu'est-ce que c'est, mille francs? (*Sur un autre ton.*) Oui, au fait, qu'est-ce que c'est? Vous voyez : je ne sais même pas ce que c'est.

MIKY. — Vous le saurez vite.

CHARLEMAGNE. — Oui, mais quand je le saurai, je n'aurai plus besoin de le savoir. Reprenez-en une partie.

MIKY. — Au revoir, Charlemagne.

CHARLEMAGNE. — Vous, vous êtes chic. Ce n'est pas pour les mille francs. Je vous jure que ce n'est pas pour les mille francs; si vous me connaissiez mieux, vous sauriez que ce n'est pas pour les mille francs, mais vous méritez d'être heureuse.

MIKY. — Je ne le suis guère!

CHARLEMAGNE. — Ah! le mufle!

MIKY, *souriant.* — Calmez-vous! Ce n'est pas à cause de Lui. Bonne chance, Charlemagne. Vous souviendrez-vous de moi?

CHARLEMAGNE. — Vous serez dans ma vie — hélas! — un souvenir unique. Je n'ai qu'un regret. Je n'aime pas votre salon.

MIKY. — Ah!

CHARLEMAGNE. — Je suis très content tout de même. Adieu, mademoiselle. Et bonne chance aussi. (*Il est à peine sorti que la porte s'ouvre.*)

SCÈNE VII

MIKY. STÉPHANE.

STÉPHANE. — Alors?

MIKY. — Je l'ai.

STÉPHANE. — Parfait.

MIKY. — Où en étions-nous? Nous avions une conversation très ntéressante.

STÉPHANE. — Eh bien, à ceci : As-tu des scrupules, Miky?

MIKY. — Non, Stéphane.

STÉPHANE. — As-tu des préjugés, Miky?

MIKY. — Je crois que je viens de prouver le contraire.

STÉPHANE. — Alors, je te dirai tout. Mais pas maintenant. Maintenant, tu m'aimes mal. Tu m'aimes trop gaîment. J'aurais besoin de t'attendrir un peu.

MIKY. — Je regrette. Je n'ai pas de larmes sur moi.

STÉPHANE. — Te souviens-tu?

MIKY, *l'interrompant.* — N'essaie pas des souvenirs. Tu ne m'en as pas fait d'assez beaux pour qu'ils soient tristes.

STÉPHANE. — Bon.

MIKY. — Tu es vexé?

STÉPHANE. — Oui.

MIKY. — Pardon.

STÉPHANE. — Oh! je voudrais t'énerver. Je crois que je vais te reparler d'Odette.

MIKY. — Si tu veux.

STÉPHANE. — D'ailleurs, j'avais encore une rosserie pour toi, mais je ne m'en souviens plus...

(*Un petit temps.*)

MIKY. — Tu veux m'attendrir.

STÉPHANE. — Oui.

MIKY. — Tu veux m'énerver? me voir prête à fondre en larmes?

STÉPHANE. — Oui. oui.

MIKY. — Tu as une chose bien simple à faire à et laquelle tu ne penses jamais.

STÉPHANE. — Laquelle?

MIKY. — Parle-moi de ton amour.

STÉPHANE. — Naturellement. Ah! c'est malin! si je savais... D'abord je t'en ai parlé.

MIKY. — Quand?

STÉPHANE. — Oh! je ne t'ai pas dit « je t'aime ». Ni « mon plus cher désir est de mourir pour vous. » Ni « pour un baiser de toi j'irai jusqu'au bout du monde ». Mais ce que je t'ai dit valait bien ça.

MIKY. — Ah?

STÉPHANE. — C'était net. C'était carré. C'était solide.

MIKY. — Quelque chose de carré et de solide? Je ne vois pas.

STÉPHANE. — Je t'ai dit « pourquoi ne nous sommes-nous mariés, Miky? »

MIKY. — Ah, oui.

STÉPHANE. — C'était bien ça. Non?

MIKY. — Oui. Oui. Ce n'était pas mal.

STÉPHANE. — D'ailleurs, si nous l'étions, mariés, je n'aurais pas tant de mal à te dire ce que j'ai à te dire.

MIKY. — Dis-le. Tu en meurs d'envie.

STÉPHANE. — Mais toi, tu avais à me parler?

MIKY. — Tout à l'heure.

STÉPHANE. — Alors, tu veux bien imaginer que nous sommes mariés?

MIKY. — Mais voyons, naturellement... Nous sortons de l'église. J'ai quitté ma robe blanche. Parce que j'étais en blanc?

STÉPHANE. — Veux-tu imaginer que nous sommes mariés depuis longtemps? Ce sera mieux.

MIKY. — Ah! bon, bon. Le coin du feu et les pantoufles. Déjà! Comme le temps passe...

STÉPHANE. — Miky, nous sommes de vieux mariés. Hein? Miky...

MIKY. — Oui, mon bon ami. (*Elle imite une petite vieille.*)

STÉPHANE. — Alors, Miky, j'aurais besoin de tes dix mille francs... pour une affaire.

(*Un temps.*)

MIKY. — Mais tout à votre service, mon bon ami. (*Elle a repris sa voix naturelle cependant.*)

STÉPHANE. — Tu me les donnes?

MIKY. — Mais, naturellement.

STÉPHANE. — Je veux dire : tu me les prêtes?

MIKY. — Ça je ne sais pas. Je veux bien te les donner. Je ne veux pas les prêter. Ils me donneraient trop d'inquiétudes.

STÉPHANE. — Ah! tu es chic, Miky, tu es chic. J'en avais besoin, tu sais.

MIKY. — Je m'en doute.

STÉPHANE. — Ah! mais alors... Réellement besoin.

MIKY. — Et c'est ça, la chose?

STÉPHANE. — Ben oui, c'est ça...

MIKY. — Je croyais que c'était plus grave.

STÉPHANE. — Écoute, c'est assez grave.

MIKY. — Non. J'avais perdu mon sac. Je m'imaginerai que je ne l'ai pas retrouvé. (*Elle va prendre le sac sur la table.*) Ah! dis donc, j'y pense. Je ne peux pas t'en prêter dix mille.

STÉPHANE. — Pourquoi? (*Il est inquiet.*)

MIKY. — Je n'en ai que neuf.

STÉPHANE. — Pourquoi n'en as-tu que neuf?

MIKY. — Parce que j'ai donné le dixième.

STÉPHANE, *on sent qu'il s'exaspère.* — Pourquoi as-tu donné le dixième?

MIKY. — Ah! tu m'ennuies. Parce que je trouvais ça gentil.

STÉPHANE. — Qu'est-ce que c'est que ça? Qu'est-ce que ça veut dire? Tu donnes des billets de mille parce que tu trouves ça gentil!

MIKY. — Si tu veux tout savoir, je l'ai donné au pauvre type qui m'a rapporté mon sac.

STÉPHANE. — Mille francs pour avoir trouvé un sac!

MIKY. — C'est trop, hein? C'est ce qu'il m'a dit.

STÉPHANE. — Mille francs pour avoir trouvé un sac!

MIKY. — C'est trop, je le vois bien, c'est trop.

STÉPHANE. — Ah! nom de Dieu de nom de Dieu! (*Il éclate.*) Mais qu'est-ce que tu veux que je foute avec tes neuf mille francs, maintenant.

MIKY. — Avec neuf mille francs, on peut tout de même faire bien des choses.

STÉPHANE. — Ce n'est pas de neuf mille francs que j'ai besoin, c'est de dix mille. De dix mille entends-tu?

MIKY. — Ne crie pas tant.

STÉPHANE. — De dix mille! (*Il marche autour de la pièce avec une extrême agitation.*)

MIKY. — Mais tu pourrais peut-être trouver les mille francs qui manquent.

STÉPHANE. — Où? Où? Veux-tu me dire où?

MIKY. — Je ne sais pas, moi...

STÉPHANE. — Eh bien, moi non plus, je ne sais pas.

MIKY. — Écoute, si je n'avais pas retrouvé mon sac, tu aurais bien été obligé de t'arranger autrement.

STÉPHANE. — Mais les sacs, ça se retrouve, les sacs. La preuve! Et on n'est pas obligé de donner mille francs chaque fois! Ah! à ce prix-là, on peut être honnête!...

MIKY. — Ça aussi, il me l'avait dit.

STÉPHANE. — Ah! si, au moins, je les avais demandés tout de suite... Mais non, il a fallu que je te parle d'Odette et de notre mariage et de mon âme. Ah! quel idiot!...

MIKY. — Excuse-moi, je ne pouvais pas prévoir.

STÉPHANE. — Pas de commentaires, je t'en prie, pas de commentaires.

MIKY. — Je ne t'ai jamais vu comme ça...

STÉPHANE. — Eh bien, tu vas m'y voir, désormais. Oui, tu vas m'y voir.

MIKY, *avec tristesse.* — Ah! l'argent!...

STÉPHANE. — Quoi? l'argent. Qu'est-ce que tu veux dire? Que je suis un homme d'argent? Tu vas me reprocher les quelques déjeuners que tu as payés... Et peut-être l'essence aussi?... Bourgeoise!...

MIKY. — Séphane, va-t'en. Prends ces neuf mille francs. Tu reviendras demain quand tu seras plus calme. J'ai peur de n'avoir pas la force de te supporter.

STÉPHANE, *férocement.* — Mademoiselle me supporte. C'est admirable. Mademoiselle me tolère... Mademoiselle consent à se commettre avec moi. Mais s'il y en a un qui supporte l'autre...

MIKY. — Tu vas dire quelque chose d'irréparable.

STÉPHANE. — C'est moi, comprends-le donc, c'est moi. Mais tu m'as toujours ennuyé avec ta délicatesse, ta supériorité. Ta supériorité! C'est à mourir de rire. Tu te crois plus intelligente que moi et tu te moques de mes muscles! Tu n'as jamais cherché à savoir l'homme que j'étais réellement. Quand j'ai essayé de te le faire comprendre tout à l'heure, t'es-tu assez moquée de moi...

MIKY, *pleure.* — Stéphane! Stéphane!

STÉPHANE. — Je n'aime pas tes petites mines, comprends-tu? ni tes petites réparties. Je n'aime pas tes « oui, oui, non, non, » ni tes « je n'ai pas de larmes sur moi ». (*Il la montre du doigt qui pleure.*) Je n'ai pas de larmes sur moi, ah! dis donc!

MIKY, *qui ne pleure plus.* — Je ne pleure plus. Va-t'en.

STÉPHANE. — Je ne veux pas m'en aller avant que tu saches ce que je pense de toi. Tu es une sale petite bourgeoise qui a réussi au baccalauréat. Ah! tu te donnes des airs d'indépendance et même d'amoralité. Tu as une bonne petite amoralité de père de famille. Tu es une bourgeoise, je te dis. Ai-je eu assez de mal pour t'arracher ces dix mille francs!

MIKY. — Ce n'est pas vrai. Ce n'est pas vrai.

STÉPHANE. — Ces neuf mille francs!

MIKY. — Mais tu me hais...

STÉPHANE. — Non, je ne te hais pas. Nous ne somme pas de la même race, c'est tout. Moi, je suis un homme libre.

MIKY. — Tu es ça, aussi?

STÉPHANE. — Encore de l'esprit!

MIKY. — Alors, tu ne m'as aimée que parce que mon tuteur était riche?

STÉPHANE. — Je n'ai pas dit ça...

MIKY. — A cause des quelques billets de mille que j'ai pu te donner.

STÉPHANE. — Oh! je te les rendrai...

MIKY. — Que j'ai pu te *donner*... (*Elle insiste sur le mot.*) Quelle misère!

STÉPHANE. — Je me fous de ta pitié, tu sais...

MIKY. — Stéphane, tu es un pauvre type. Rappelle-toi ce que je te dis : tu es un pauvre type. Quelle que soit la valeur que tu attaches à l'argent, tu ne peux pas t'imaginer ce que tu as perdu ce soir. (*Geste de Stéphane.*) Et je ne parle pas de ces neuf mille francs que je te donnerai quand même. Car il avait raison, c'est de l'argent qui était fait pour être perdu. Tu as perdu mon amour, Stéphane. Et je te jure qu'il était de bonne qualité.

STÉPHANE. — Je te les rendrai, va, sois tranquille...

MIKY. — Tu ne me les rendras pas. Tu sais bien que tu ne pourras jamais me les rendre. Tu sais bien aussi que tu accepteras ces neuf mille francs-là.

STÉPHANE, *avec beaucoup de conviction.* — Jamais! ça, tu entends, jamais...

MIKY. — Mais si! mais si!

STÉPHANE. — Il est possible, en effet, que les difficultés au milieu desquelles je me débats m'empêchent momentanément de m'acquitter envers toi. Mais ces neuf mille francs-là... tu ne me connais pas!

MIKY. — Je ne te connaissais pas.

STÉPHANE. — Oh! je t'en prie. Ne recommençons pas!

MIKY.— Et dire que nous devions partir jeudi sur la côte basque!... Notre petite maison de Guéthary!...

STÉPHANE. — Ah! oui, notre petite maison!...

MIKY. — Tu pourras la garder. Le loyer est payé jusqu'à octobre.

STÉPHANE. — Merci.

MIKY, *un court sanglot.* — Notre petite maison...

STÉPHANE. — La propriétaire ne fera pas d'histoires?

MIKY. — Mais non, voyons... mais non...

STÉPHANE. — Tu es chic, Miky, tout de même... Je sais bien que tu n'aurais pas su qu'en faire, mais tu es tout de même chic...

MIKY. — Va-t-en. Sois gentil. Va-t'en.

STÉPHANE. — Alors, adieu... (*Il va sortir.*)

MIKY — Adieu!

STÉPHANE. — On ne va pas se quitter comme ça, tout de même? (*Il revient.*)

MIKY. — Mais si!

STÉPHANE. — J'ai été tout de même un peu trop mufle!

MIKY. — Ça ne fait rien.

STÉPHANE. — Si, si, surtout avec une femme comme toi... Mais ç'a été plus fort que moi... Quand j'ai su que... n'est-ce pas?... que ces mille francs... dont... il faut bien le dire... j'avais tant besoin, tu les avais donnés au premier imbécile venu, alors... que veux-tu... je n'ai pas pu m'empêcher...

MIKY. — De me dire ce que tu pensais...

STÉPHANE. — Mais non, mais non, J'étais très énervé, alors...

MIKY. — Ne parlons plus de ça... C'est fini.

STÉPHANE. — Tu me pardonnes?

MIKY. — Bien entendu.

STÉPHANE. — Vraiment?

MIKY. — Je te dis... C'est fini.

STÉPHANE. — On s'embrasse?

MIKY. — N'exagère pas. C'est fini. Je te pardonne. Va-t'en.

STÉPHANE. — Oh! j'ai été idiot.

MIKY. — Oui.

STÉPHANE. — ... une femme si gentille...

MIKY. — Oui... (*D'une pauvre voix*) ... une femme si gentille...

STÉPHANE. — Je comprends bien mes torts, va...

MIKY. — Tant mieux, mais si tu comprends, va-t'en.

STÉPHANE. — Mon petit Miky, tu as du chagrin...

MIKY.— Va-t'en, va-t'en, va-t'en. (*Elle dit cela d'une voix lente et machinale.*)

STÉPHANE. — Mais tu m'énerves à la fin, avec ta façon de me dire de m'en aller. Je suis là bien gentil à te faire mes excuses, à te demander pardon, à essayer de te consoler. Je suis bien bon...

MIKY, *un drôle de sourire.* — Oui.

STÉPHANE. — Si tu ne comprends pas que j'ai exagéré...

(*Un temps. Elle le regarde.*)

MIKY. — Comment ai-je pu t'aimer?

STÉPHANE. — Dis donc!

MIKY. — Comment ai-je pu t'aimer? C'est incroyable. Mais comment pouvais-je te voir?

STÉPHANE. — Tu m'ennuies. Je m'en vais. (*Il fait encore mine de s'en aller.*)

MIKY. — Mais non... tu ne t'en vas pas.

STÉPHANE. — Non. Tu as raison. C'est trop bête, à la fin. Je ne peux pas m'en aller comme ça...

MIKY. — Il te manque quelque chose. Prends-les, va, prends-les.

STÉPHANE, *mollement.* — Tu m'insultes.

MIKY. — Mais non. Tu en as besoin. Prends-les. (*Elle désigne le sac.*) Seulement, je ne veux pas te les donner. Je veux te les voir prendre. Je veux te voir ouvrir le sac.

STÉPHANE, *plus mollement encore.* — Tu m'insultes, Miky.

MIKY. — Pense au besoin que tu en as. Pense que c'est ce besoin-là qui t'a poussé à me dire... Allons, Stéphane, un peu de courage.

STÉPHANE, — Tu m'insultes, Miky.

MIKY. — Dis-toi bien qu'un joli geste de toi maintenant serait inutile. Tu as tout perdu, tu as tout gâché. Rien ne peut plus te réhabiliter à mes yeux.

STÉPHANE. — Rien, Miky?

MIKY. — Ouvre le sac, Stéphane.

STÉPHANE. — Non. Non.

MIKY. — Neuf mille francs, Stéphane.

STÉPHANE. — Non. Non.

MIKY. — Et si je te les donnais, les prendrais-tu?

STÉPHANE, *un cri.* — Non. Non. J'aime mieux ouvrir le sac.

(*Un temps.*)

MIKY. — Eh bien!

STÉPHANE. — Je ne peux pas.

MIKY. — Veux-tu imaginer que nous sommes mariés, Stéphane, ce sera plus facile.

STÉPHANE. — Je ne peux pas.

MIKY. — Nous allons divorcer, Stéphane. Tu as besoin d'argent. C'est tout naturel.

STÉPHANE. — Mais tu m'insultes, Miky, tu m'insultes. Je suis insulté.

MIKY. — Tu es un pauvre type, Stéphane, un pauvre type! (*Elle prend l'argent dans le sac et le lui met dans la poche.*) Tu ne l'as pas vu. Et maintenant adieu!

STÉPHANE. — Tu es chic, Miky, tout de même.

MIKY. — Tu me renverras mes lettres.

STÉPHANE. — Je te les rapporterai.

MIKY, *durement.* — Tu me les renverras.

STÉPHANE. — Mais...

MIKY. — Tu me les dois. Je te les ai payées. Neuf mille francs.

STÉPHANE. — Voilà un mot de trop.

MIKY. — Peut-être. Mais je commençais à m'ennuyer dans mon rôle de victime. J'aurais pu garder ce beau rôle. J'aurais pu rester dans ton esprit le souvenir d'une vraie mauvaise action. Je n'avais qu'à continuer, et à pleurer. Encore... Non, mon vieux... non...

STÉPHANE. — J'aime mieux te voir ainsi. J'aurai moins de remords.

MIKY. — Tant mieux. Je ne veux pas de tes remords. Je ne veux pas rester dans ta pensée. J'y étouffe.

STÉPHANE. — Va, mais va donc.

MIKY. — Je te méprise, Stéphane, je te méprise.

STÉPHANE. — Bon.

MIKY. — Une consolation me reste : je serai vengée.

STÉPHANE. — Mais non.

MIKY. — La vie est féroce aux êtres seuls. Et tu seras seul toujours, Stéphane.

STÉPHANE. — Pourquoi?

MIKY. — Tu te crois fort parce que tu es jeune. Ton égoïsme te paraît une arme sûre. Eh bien, tu ne seras pas aimé, parce que tu n'aimes que toi. Et un jour, tu pleureras d'être seul, toi, l'homme fort.

STÉPHANE. — Mais je ne serai pas seul, à la fin, tu m'embêtes...

MIKY. — Si, tu seras seul.

STÉPHANE. — Je ne serai pas seul et tu ne seras pas vengée. Je suis aimé, mon petit, et même d'une femme que tu trouves très jolie.

MIKY. — Odette?

STÉPHANE. — Mais non, pas Odette. Penses-tu que je t'en aurais parlé?

MIKY. — Tu es aimé?

STÉPHANE. — Oui, mon petit, et de madame Sander encore!

(*Un temps.*)

MIKY. — Mais vous, vous l'aimez?

STÉPHANE. — Ma foi...

MIKY. — Depuis quand? Depuis quelques jours?

STÉPHANE. — C'est-à-dire...

MIKY. — Mais vous êtes un misérable. Mais elle a plus de quarante ans...

STÉPHANE. — Vous m'avez dit vous-même qu'elle en paraissait à peine trente.

MIKY. — Vous l'avez préférée à moi, cette quadragénaire...

STÉPHANE, *très sec.* — Je vous en prie.

MIKY. — Cette quadragénaire...

STÉPHANE. — Vous vous répétez...

MIKY. — Et... l'argent... c'était pour elle...

STÉPHANE. — Les dix mille francs? Ah! ça, non...

MIKY. — Et avant?

STÉPHANE. — Heu...

MIKY. — Que vais-je apprendre encore?

STÉPHANE. — Oh! je n'aurais pas dû vous dire ça...

MIKY. — Qu'il s'en aille... Qu'il s'en aille...

STÉPHANE. — Je sens bien que j'ai eu tort de vous dire ça...

MIKY. — Qu'il s'en aille..

STÉPHANE. — Comme il vous plaira. (*Sur le seuil.*) Voulez-vous que je vous envoie la femme de chambre? Non? Ah! Miky, je suis très ennuyé. (*Il sort.*)

MIKY, *seule.* — Une femme si gentille. (*Elle pleure.*) Pauvre Miky. (*Un silence.*) Qu'est-ce que je vais faire, maintenant, moi, qu'est-ce que je vais faire? Je n'ai plus qu'à me fiche à l'eau. (*Avec un regret poignant.*) Stéphane! Stéphane!

Le rideau tombe rapidement.

ACTE II

Sur les bords de la Seine. Un quai presque désert. Il est sept heures du soir, l'heure si bien nommée entre chien et loup, et la nuit viendra lentement à la fin de l'acte. Au fond, le parapet, et, au milieu de ce parapet, l'escalier qui descend sur la berge. Un réverbère. Un arbre triste. Un banc de bois.

SCÈNE I

BRISSOT, *puis* l'AGENT 122 *et* MIKY.

La scène reste vide un instant. Puis Brissot paraît. Il est jovial et misérable. Il jette à droite et à gauche de rapides coups d'œil et, rassuré,

s'approche du banc. Là, il quitte sa casquette et son veston, qu'il roule en boule afin de s'en faire un oreiller. Sous ce veston il en porte un autre dont il remonte le col jusqu'aux oreilles, et s'installe confortablement pour dormir. Il va s'abandonner au sommeil quand paraît l'agent 122. *Sans dire mot, Brissot ramasse hâtivement casquette et veston, et s'éloigne en sifflotant. L'agent poursuit sa route et disparaît à droite dans l'éloignement. Miky paraît. Elle a un pauvre visage. Son chapeau mal ajusté et sa mise peu soignée témoignent de son égarement. Elle marche de façon saccadée et en rasant le parapet. Puis, subitement, elle s'arrête et regarde l'eau, longuement. Un affreux regard fixe. L'agent* 122, *qui faisait les cent pas, l'aperçoit.*

L'AGENT. — Que faites-vous là, ma petite dame?

MIKY, *tressaillant.* — Mais rien, monsieur l'agent, rien.

L'AGENT. — J'espère que vous n'avez pas de mauvaises idées et que vous n'allez pas faire de bêtises, hein? (*Il rit bruyamment.*)

MIKY. — Vous voulez rire, monsieur l'agent?

L'AGENT. — Bien sûr que je veux rire. Jolie comme vous êtes. Manquerait plus que cela... (*Miky s'éloigne sans répondre.*) (*Seul.*) Oui, ben, elle va en faire... Cette femme-là va faire des bêtises. Je devrais lui courir après. Oh! oui, je devrais lui courir après. Et puis après tout, ça ne me regarde pas. (*Il s'éloigne du côté opposé à celui où est partie Miky.*)

SCÈNE II

CHARLEMAGNE, *puis l'*AGENT 122.

CHARLEMAGNE. — C'est embêtant d'avoir de l'argent. Qu'est-ce que je vais en faire? Je pourrais m'acheter des chaussures. Oh! non! celles-là sont bien. Un chapeau? Non, il est très bien aussi. Un costume? Ah! oui, tiens, un costume. Non, je ne peux pas. Avec un costume neuf, je ne pourrais plus aller nulle part. D'ailleurs, celui-ci est très bien. (*Avisant le bouton qui manque.*) Il n'y a que le bouton... Mais avec un bouton, ça suffira. Alors? Si je buvais un bon coup? Ben, non, je ne peux pas boire. On en profiterait pour me voler. (*Il réfléchit.*) Ah! puis je n'avais pas pensé à ça. Si je fais changer un billet de mille, avec l'allure que j'ai, ils vont croire que je l'ai volé. Ce que c'est embêtant d'avoir de l'argent. (*L'agent* 122 *paraît.*) Bonsoir, monsieur l'agent.

L'AGENT. — Bonsoir. Ah! vous aimez ce coin-là, vous?

CHARLEMAGNE. — Oui, monsieur l'agent, il n'est pas trop fréquenté. J'y ai des amis. Je vous connais. Le patron du tabac fait crédit jusqu'à dix francs. On a la Seine à deux pas, un banc pour s'asseoir, l'heure à l'église. On a même un arbre. Alors, vous comprenez?

L'AGENT. — Vous n'avez pas honte de ne pas travailler, solide comme vous l'êtes?

CHARLEMAGNE. — Mais je travaille, monsieur l'agent, je travaille.

L'AGENT. — A quoi?

CHARLEMAGNE. — Eh bien, pour le moment, je vends les résultats de la loterie, en faveur de la Pouponnière modèle du XVIIIe. Je vends même des billets pour le prochain tirage.

L'AGENT. — Ce n'est pas du travail ça.

CHARLEMAGNE. — C'est du commerce.

L'AGENT. — Ça ne doit pas rapporter beaucoup?

CHARLEMAGNE. — Il y a beaucoup plus de gens qu'on ne croit qui s'y intéressent. Mais évidemment, c'est une petite affaire.

L'AGENT. — Ah! la loterie, je ne comprends pas ça. Comment peut-il y avoir des gens assez bêtes pour risquer leur argent là-dedans?

CHARLEMAGNE. — Ils ne sont pas tous bêtes. Madame Levrier n'est pas bête, elle a gagné cent mille francs au dernier tirage avec son billet de vingt sous.

L'AGENT. — Elle a gagné cent mille francs?

CHARLEMAGNE. — Naturellement. Et il y avait cent autres prix de vingt mille, de dix mille, de cinq mille.

L'AGENT. — Alors, vous croyez à ça, vous?

CHARLEMAGNE. — J'y crois tellement que tous les billets que je ne pourrai pas vendre, je vais les garder.

L'AGENT. — Et vous dites qu'ils coûtent vingt sous?

CHARLEMAGNE. — Oui.

L'AGENT — J'ai envie de vous en prendre deux.

CHARLEMAGNE. — Vous voyez bien que je travaille. (*Il sort un petit carnet de sa poche dont il détache un coupon.*)

L'AGENT. — Et qu'ils ne se suivent pas, hein?

CHARLEMAGNE. — Voulez-vous le 123, le 164. Ou le 123 375, il est loin, celui-là...

L'AGENT. — Oui. Voilà quarante sous!

(*L'agent va s'en aller.*)

CHARLEMAGNE. — Dites-moi, monsieur l'agent?

L'AGENT. — Quoi?

CHARLEMAGNE. — Que feriez-vous si vous étiez commerçant?... et si... euh... je... je venais changer chez vous un billet de mille francs?

L'AGENT, *sans hésiter.* — Je préviendrais la police.

CHARLEMAGNE. — Oui. Oui.

L'AGENT. — Vous avez mille francs sur vous?

CHARLEMAGNE. — Moi... euh... mais non, voyons... comment pourrais-je avoir mille francs sur moi? Le commerce va bien, mais pas à ce point-là.

L'AGENT. — C'est ce que je me disais.

CHARLEMAGNE. — Pourtant si je les gagnais à la loterie?

L'AGENT, *avec force.* — Vous? Allons donc?

CHARLEMAGNE. — Ou si on me les donnait, parce que j'ai retrouvé un objet perdu?

L'AGENT. — A qui voudriez-vous faire croire çà?

CHARLEMAGNE. — Oui, évidemment...

L'AGENT. — Je ne vous conseille pas de changer mille francs, sans

pouvoir prouver que vous ne les avez pas pris. (*Menaçant*) C'est un conseil. (*Il s'éloigne.*)

SCÈNE III

CHARLEMAGNE. MARGOT.

CHARLEMAGNE. — Je n'aimerais pas qu'il gagne cent mille francs avec mes billets, celui-là.

MARGOT, *entrant, c'est une fille de tournure agréable que son triste métier n'a pas encore physiquement marquée.* — Bonsoir!

CHARLEMAGNE. — Bonsoir!

MARGOT. — Avez-vous vu Jacques?

CHARLEMAGNE, *distraitement.* — Non, mais il doit être au tabac.

MARGOT, *s'éloignant.* — Merci!... ça va?

CHARLEMAGNE. — Oui. Dis donc, Margot?

MARGOT. — Quoi?

CHARLEMAGNE. — Je voudrais te demander un petit service.

MARGOT. — Ça tombe bien, j'ai des sous ce soir. Combien veux-tu?

CHARLEMAGNE. — Ce n'est pas ça.

MARGOT. — Ah! pour le reste mon vieux, n'y compte pas. Je suis fidèle à Jacques.

CHARLEMAGNE. — Ce n'est pas ça non plus.

MARGOT. — Tant mieux, parce que justement ce que je trouvais très chic entre nous, c'est que nous étions des copains, rien que des copains.

CHARLEMAGNE. —Alors là, justement, en copains, peux-tu me rendre un service?

MARGOT. — C'est entendu.

CHARLEMAGNE. — Attends. Voilà... euh...

MARGOT — C'est si difficile que ça?

CHARLEMAGNE. — Peux-tu aller me chercher la monnaie de mille francs? (*Un silence.*) Tu ne comprends pas?

MARGOT. — Ben, si, mon vieux, justement.

CHARLEMAGNE. — Personne ne s'étonnera que tu aies mille francs à changer. Tandis que moi, ça fera des histoires à n'en plus finir.

MARGOT. — Oui, oui. (*Elle le regarde.*)

CHARLEMAGNE. — Tu me regardes avec un drôle d'air.

MARGOT. — Pas du tout.

CHARLEMAGNE. — C'est tout naturel. Le père Paul a tellement peur de la police qu'il serait capable... Et, d'un autre côté, avec le costume que j'ai...

MARGOT. — Ne te fatigue pas. Ah! tu es épatant!

CHARLEMAGNE. — Mais non, mon vieux.

MARGOT. — Ce n'est pas Jacques qui ferait ça. Alors, tu as mille francs?

CHARLEMAGNE. — Ben oui!

MARGOT. — A qui? dis, à qui?

CHARLEMAGNE — Quoi? à qui?

MARGOT, *avec un air malin.* — Qui est-ce qui ne les a plus?

CHARLEMAGNE. — Mais ce n'est pas ce que tu crois.

MARGOT. — Oui, oui. Sais-tu que tu es beau gosse et que je ferais bien quelques folies avec toi! et pour rien, encore...

CHARLEMAGNE. — Mais tu te trompes absolument.

MARGOT. — Tu es un homme, toi, au moins.

CHARLEMAGNE. — Mais non. Je ne les ai pas volés. On me les a donnés. Une dame dont j'avais retrouvé le sac.

MARGOT. — Sans blague. (*Avec mépris.*) Tu travailles dans la récompense, maintenant?

CHARLEMAGNE. — Tu es idiote.

MARGOT, *avec un tout autre ton.* — Alors, tu as mille francs?

CHARLEMAGNE. — Oui, va faire de la monnaie.

MARGOT. — Ces mille francs, tu vas les garder pour toi tout seul?

CHARLEMAGNE. — Bien sûr.

MARGOT. — On ne donnera rien à sa petite Margot?

CHARLEMAGNE. — La petite Margot m'a dit qu'elle avait des sous tout à l'heure.

MARGOT. — Tout à l'heure, c'était tout à l'heure. Maintenant tu as mille francs.

CHARLEMAGNE. — Va faire de la monnaie, je te donnerai vingt francs, là.

MARGOT. — Vingt francs, vingt francs? Pour qui me prends-tu?

CHARLEMAGNE. — Ne te fâche pas, je t'en donnerai cinquante.

MARGOT. — Cinquante? j'en veux la moitié (*Très fille*), je serai bien gentille...

CHARLEMAGNE. — Tu me prends pour un client?

MARGOT. — Pourquoi pas?

CHARLEMAGNE. — Eh bien... euh... je ne sais pas, moi. Par exemple, parce que je suis ton copain.

MARGOT. — Je ne suis pas la copine d'un type qui a mille francs.

CHARLEMAGNE, *un temps.* — Ah?

MARGOT. — Alors, non?

CHARLEMAGNE. — Ah! non, alors.

MARGOT. — Pourquoi?

CHARLEMAGNE. — Je ne veux pas t'encourager.

MARGOT. — Je ne te plais pas.

CHARLEMAGNE. — Tu ne me plais plus.

MARGOT. — Depuis quand?

CHARLEMAGNE. — Tu le sais bien.

MARGOT. — Espèce de mufle.

CHARLEMAGNE. — Oui, oui.

MARGOT. — Dis tout de suite que je ne t'intéresse que gratuitement.

CHARLEMAGNE. — C'est cela même.

MARGOT. — Alors je ne vaux pas l'argent que je coûte?

CHARLEMAGNE. — Je le crains.

MARGOT. — Et ceux qui me paient sont des imbéciles?

CHARLEMAGNE. — C'est mon opinion.

MARGOT. — Ceux qui me paient sont des imbéciles?

CHARLEMAGNE. — J'en ai peur.

MARGOT. — Alors je vais te faire casser la gueule par Jacques.

CHARLEMAGNE. — Quelle logique!

MARGOT. — Tu oseras lui répéter ce que tu viens de dire?

CHARLEMAGNE. — Mais certainement.

MARGOT. — Nous allons voir. (*Elle se dirige vers le café en coulisse. Puis elle appelle à l'intérieur.*) Jacques! Jacques! Viens une minute! (*Elle regarde Charlemagne d'un air de défi.*)

SCÈNE IV

LES MÊMES. JACQUES.

MARGOT. — Sais-tu ce que monsieur vient de dire? Monsieur vient de dire que ceux qui me payaient étaient des imbéciles. (*Jacques, espèce de colosse au visage bonasse écoute sans répondre. Un temps.*) J'espère que tu vas lui casser la gueule!

JACQUES, *qui bégaye, avec d'énormes difficultés.* — Je... je... vais... te... ca... te... ca... te.. ca ca... ser le gueu... la gueule...

CHARLEMAGNE. — Répète-le!

(*Un petit temps.*)

JACQUES. — Je... je... vais... te... ca... te ca... ser... la gueu... eule...

CHARLEMAGNE. — As-tu remarqué que tu es beaucoup plus fort que moi?

JACQUES. — Oui... je... suis... tou... ou... jours... le p... le plus... le plus fort.

CHARLEMAGNE. — Dans ce cas...

JACQUES. — J'esse... j'esse... j'espère que... que que... que tu as peur?

CHARLEMAGNE. — Oui, il y a ça d'abord. J'ai peur. Mais la peur, je pourrais la vaincre, je l'ai vaincue d'autres fois. Seulement j'ai besoin de ne pas attirer l'attention ce soir.

JACQUES. — Je te ca... casserai la gueu... eule en douce.

CHARLEMAGNE. — Remettons ça à un autre jour, veux-tu? Ce soir, ça ne m'amuse pas.

JACQUES, *à Margot.* — M'en fous... veux... Veux-tu, Margot? un autre... un autre jour.

MARGOT. — Tu sais ce qu'il a dit de toi, mercredi?

JACQUES, *déjà furieux.* — Qu'est-ce... qu'est-ce qu'il a dit de moi? mer... mercredi?

MARGOT. — Que tu étais très fort, mais que tu étais encore plus bête.

JACQUES, *qui écume.* — Tu tu... tu tu... tu as dit ça?

CHARLEMAGNE. — Puisqu'elle le dit.

JACQUES, *en bégayant moins.* — Alors, cette... cette fois, je te ca... casse la gueule!

CHARLEMAGNE. — Encore!

MARGOT. — Vas-y mon grand.

JACQUES. — Qui qui... quitte ton veston. (*Il enlève le sien.*)

CHARLEMAGNE. — Tu m'embêtes.

JACQUES. — At... attention. Je vais co... je vais cogner. (*Il tire de sa poche un étui dont il sort des lunettes qu'il met.*)

CHARLEMAGNE. — Écoute. Quand tu places un mot, je peux en placer dix. Mais pour les coups de poing, c'est le contraire. J'aime mieux rester sur mon terrain.

MARGOT, *à Charlemagne.* — Grand lâche!

CHARLEMAGNE. — Si tu ne bégayais pas, tu ne serais pas si susceptible.

MARGOT, *à Jacques.* — Qu'est-ce que tu attends?

JACQUES. — S'il ne se dé... défend pas, ce n'est pas... pas drôle.

MARGOT, *avec irritation.* — Toujours le sport!

JACQUES. — Ta... tape le premier.

CHARLEMAGNE. — N'y compte pas!

JACQUES. — Sors... sors au moins tes mains... de tes... tes poches...

MARGOT, *à Jacques.* — Grand lâche!

JACQUES — Je ne... Je ne... je ne suis pa... p... pas... une... une brute, tout de même.

CHARLEMAGNE, *apercevant l'agent* 122. — Paix! Paix! un agent!

JACQUES. — Al... Alors... un autre... un autre jour, hein? p... p... parce que je je n'aime pas les a... lezaza... les agents. (*Il quitte ses lunettes et remet son veston.*)

SCÈNE V

LES MÊMES, L'AGENT.

L'AGENT. — Qu'est-ce que c'est? Vous allez vous battre?

CHARLEMAGNE. — Nous? Ah! par exemple! (*Il donne d'énormes tapes dans le dos de Jacques.*) Mon vieux Jacques, se battre avec moi! (*Nouvelles tapes.*)

L'AGENT. — Pourtant, j'ai entendu crier.

JACQUES, *très bégayé.* — Nous... ah... nous... discu... tions... po... poli... tique.

L'AGENT. — Qu'est-ce qu'il a?

CHARLEMAGNE. — Rien. Il parle.

L'AGENT. — Ah! bon...

JACQUES. — N'es... N'es... N'est-ce pas... il di... il di di... disait que...

L'AGENT. — C'est bon.

CHARLEMAGNE. — Comme il ne peut pas dire autant de choses que les autres, il crie plus fort.

L'AGENT. — Je m'en aperçois.

CHARLEMAGNE. — C'est pourquoi vous nous avez entendus.

L'AGENT. — Mais à quoi cela sert-il de discuter?

CHARLEMAGNE. — Évidemment. Pourquoi n'est-on pas tous du même avis?

L'AGENT. — Oui. (*Il s'éloigne.*)

MARGOT, *à Charlemagne.* — Je te retrouverai, mon petit.

JACQUES. — A... Alors... moi... moi aussi.

(*Margot et Jacques s'éloignent.*)

CHARLEMAGNE. — Bonsoir!

SCÈNE VI

CHARLEMAGNE, *seul.* — A la fin, c'est trop bête, ils sont à moi, ces mille francs, je vais en faire la monnaie. Tant pis! (*Il entre dans le café.*)

SCÈNE VII

BRISSOT, L'AGENT.

Brissot paraît. Comme au début de l'acte, il jette à droite et à gauche de rapides coups d'œil. Puis, il quitte sa casquette et son premier veston, s'en fait un traversin, remonte le col du second jusqu'aux oreilles et va s'installer pour dormir, quand l'agent 122 *paraît. Brissot ramasse en hâte casquette et veston, avec peu d'humeur.*) — Il est partout celui-là. (*Il s'éloigne.*)

L'agent 122 *va pour continuer sa route quand un bruit de dispute venant du café l'arrête.*

LA VOIX DU PÈRE PAUL. — Je ne veux pas d'histoires. Moi, mon vieux, je vais chercher un sergent de ville.

LA VOIX DE CHARLEMAGNE. — Vous n'allez pas faire ça. Vous n'allez tout de même pas faire ça...

SCÈNE VIII

LE PÈRE PAUL, CHARLEMAGNE. L'AGENT.

LE PÈRE PAUL. — Monsieur l'agent! monsieur l'agent!

L'AGENT. — Qu'est-ce que c'est?

LE PÈRE PAUL, *désignant Charlemagne.* — C'est cet homme qui m'a donné un billet de mille francs pour payer une fine à l'eau et des voltigeurs.

L'AGENT. — Ah! ah!

LE PÈRE PAUL. — Tout de suite, je me suis dit : « C'est louche », parce que je ne veux pas d'histoires, moi, monsieur l'agent. Alors, qu'il s'explique avec vous; il ne paiera pas sa fine à l'eau. Tant pis, j'aime mieux perdre dix-huit sous, mais je ne veux pas d'histoires. (*Il sort.*)

L'AGENT, *protecteur.* — Bien! bien! (*A Charlemagne.*) Où avez-vous pris ces mille francs?

CHARLEMAGNE. — Ils sont à moi.

L'AGENT — Vous avez mille francs à vous?

CHARLEMAGNE. — Oui, monsieur l'agent.

L'AGENT. — Vous les aviez tout à l'heure, déjà?

CHARLEMAGNE. — Oui, monsieur l'agent.

L'AGENT. — Pourquoi avez-vous menti?

CHARLEMAGNE. — Je prévoyais ce qui arrive. Je suis trop connu comme pauvre type.

L'AGENT. — Quels sont vos moyens d'existence?

CHARLEMAGNE. — Mais tout à l'heure, je...

L'AGENT. — Tout à l'heure, je vous questionnais. Maintenant, je vous interroge.

CHARLEMAGNE. — Ah! bon!

L'AGENT. — Vos noms, prénoms, âge et domicile?

CHARLEMAGNE. — Ça, c'est admirable. Je suis accusé d'avoir mille francs.

L'AGENT. — Oui.

CHARLEMAGNE. — Ma parole, vous voudriez me dégoûter de l'argent que vous ne vous y prendriez pas autrement.

L'AGENT. — Pas de philosophie, n'est-ce pas? Ces mille francs, (*Finement.*) vous les avez sans doute gagnés à la loterie?

CHARLEMAGNE. — Non monsieur l'agent, on me les a donnés.

L'AGENT. — On vous les a donnés?

CHARLEMAGNE. — Oui, on me les a donnés.

L'AGENT. — On vous donne des billets de mille francs? Vous avez de la chance.

CHARLEMAGNE. — J'en ai.

L'AGENT. — Et qui vous les a donnés?

CHARLEMAGNE. — Une dame.

L'AGENT. — Ah! ah! mon gaillard. Vagabondage spécial.

CHARLEMAGNE. — Parce que j'ai retrouvé son sac.

L'AGENT. — Et vous voulez me faire croire qu'il y a des gens assez généreux pour donner mille francs, parce que vous retrouvez leur sac! Même des femmes. Vous vous payez ma tête. Mais ça pourrait vous coûter cher, mon petit ami. D'ailleurs, il y a longtemps que je vous ai à l'œil. Votre figure ne me revenait qu'à moitié. Allez, ouste! au poste. Et vous me ferez le plaisir de me rendre mes quarante sous.

CHARLEMAGNE, *qu'on emmène, hors de lui.* — La première personne qui me donne mille francs, j'y fous une tarte!

SCÈNE IX

MIKY, *seule.* — *A peine, Charlemagne est-il parti que Miky survient, avec son visage désolé. Elle va et vient le long du parapet. Elle a des gestes fébriles. Elle fixe l'eau longuement, puis repart, on l'entend dire à mi-voix.* — Je n'en peux plus, je n'en peux plus! (*Et avec un doux reproche dans la voix.*) Stéphane! Mourons vite d'amour pendant que je l'aime encore. (*Elle va descendre sur la berge, s'arrête.*) Comme il

faut du courage pour mourir. (*Elle va s'asseoir sur le banc et pleure.*) Lâche! lâche! (*On ne sait à qui s'adresse l'injure. A lui, qui fut si cruel, ou à elle qui n'ose pas mourir. — Elle descend. Un silence. Elle reparaît. Elle a vu le danger.*) Si je me tuais? Je ne peux pourtant pas souffrir toujours! (*Elle s'assied sur le parapet.*) Personne n'aura de chagrin si je meurs... personne.

(*Elle pleure. A ce moment, Charlemagne reparaît, sifflotant et l'air vainqueur. Il aperçoit Miky, et cette femme élégante l'intrigue. Tout en feignant la désinvolture, il repasse devant elle et la reconnaît.*)

SCÈNE X

MIKY, CHARLEMAGNE

CHARLEMAGNE. — Mais oui. C'est elle. C'est vous. Ah bien! je ne suis pas fâché de vous voir. Vous rappelez-vous ce que je vous disais ce matin? « Je ne sais pas si votre billet de mille francs me sera très utile. » Ah! là là! on vient de me traîner au poste de police, à cause de lui. Heureusement, votre bonne a été très bien. Elle leur a tout expliqué au téléphone. Dites donc, vous ne voudriez pas me le changer contre un billet de cent sous? (*Il remarque alors le silence de Miky*). Vous êtes triste, ça ne va pas? (*Il la regarde longuement*). Quoi! quoi! Mais, au fait, que faites-vous dans ce quartier à cette heure-là? (*Il comprend*). La Seine? La Seine? Vous? Ce n'est pas possible. Vous êtes si malheureuse? Voyons, voyons! mon petit. (*Silence.*) C'est l'amour, hein?

MIKY, *avec une tristesse déchirante.* — Stéphane!

CHARLEMAGNE. — Pleure, pauvre gosse, pleure.

MIKY. — Si vous saviez...

CHARLEMAGNE. — Plus tard, pour le moment, pleure.

MIKY. — J'ai du chagrin... j'ai du chagrin.

CHARLEMAGNE. — Ne pense plus à lui. Pense à toi.

MIKY. — Je l'aime encore,

CHARLEMAGNE. — Pense à la lettre que tu as lui écrite, alors...

MIKY. — Quelle lettre?

CHARLEMAGNE. — Tu n'as pas écrit pour lui dire que tu mourais par sa faute?

MIKY. — Non.

CHARLEMAGNE. — Drôle de petite bonne femme! Alors, pense à la peine qu'il aurait eue.

MIKY. — Il n'aurait pas de peine. Il n'aurait que des remords.

CHARLEMAGNE. — A ce que je vois, c'est un joli monsieur.

MIKY, *à bout de nerfs.* — Ne me parlez pas de lui. Ne me dites pas de mal de lui. (*Elle pleure.*)

CHARLEMAGNE. — Voilà. C'est ça. Pleure, mon petit gars! Bien. Bien! Là...

MIKY. — Ne me tutoyez pas!

CHARLEMAGNE. — Je suis très content. Vous allez mieux, puisque vous voyez que je vous tutoie.

MIKY, *à elle-même.* — J'ai honte.

CHARLEMAGNE. — C'est excellent aussi, la honte. Vous allez beaucoup mieux. Alors, vous alliez vous tuer?

MIKY, *avec angoisse.* — Laissez-moi tranquille.

CHARLEMAGNE. *répétant avec force.* — Vous alliez vous tuer, vous, pour un homme

MIKY. — Non. Pour un sentiment.

CHARLEMAGNE, — Ah! oui! (*Silence*). Ceci n'est pas un mot de suicidée.

MIKY, *à elle-même.* — Oh! non! Non. Pas pour cet homme-là!

CHARLEMAGNE. — Tant mieux, parce que, des hommes, il y en a d'autres.

MIKY, *avec désespoir.* — Oui... qui lui ressemblent.

CHARLEMAGNE. — Il était méchant?

MIKY. — Je m'étais trompée.

CHARLEMAGNE. — Et vous vouliez vous punir? (*Silence.*)

MIKY. — Un amour pareil... un amour pareil... quel imbécile!

CHARLEMAGNE, *avec humeur.* — C'est bon, c'est bon. N'en parlons plus. (*Il change de ton.*) J'ai failli ne pas vous sauver à cause de vos mille francs. S'ils m'avaient gardé un peu plus longtemps au commissariat, si le téléphone n'avait pas fonctionné, ou si votre bonne avait été sortie, j'arrivais trop tard!

MIKY. — Vous êtes arrivé trop tôt.

CHARLEMAGNE. — Ça ne va plus... Ça ne va plus du tout. (*A lui-même.*) Qu'est-ce qui pourrait l'intéresser?

MIKY. — Ne cherchez pas. Rien!

CHARLEMAGNE. — C'est une rechute!

MIKY. — Bonsoir. (*Elle fait mine de s'éloigner.*)

CHARLEMAGNE, *la prend par le bras et la fait asseoir avec violence sur le banc.* — Ah! non, mon petit, pas d'histoires. Tu ne me quitteras que lorsque tu seras guérie, c'est moi qui te le dis, je ne t'aurai pas rencontrée inutilement.

MIKY, *sans force, avec un désespoir intense.* — J'attendrai. Vous vous fatiguerez vite.

CHARLEMAGNE. — Ne croyez donc pas ça.

MIKY. — Je n'ai plus rien que de la patience.

CHARLEMAGNE. — J'ai encore de la volonté. (*Brusquement.*) Comment vous appelez-vous?

MIKY, *d'une pauvre voix.* — Laissez-moi tranquille.

CHARLEMAGNE, *même jeu.* — Comment vous appelez-vous... déjà?

MIKY. — Qu'est-ce que ça peut vous faire?

CHARLEMAGNE. — Comment vous appelez-vous?

MIKY. — Je ne vous répondrai pas.

CHARLEMAGNE, *d'un ton glacial, brusque, autoritaire.* — Comment vous appelez-vous?

MIKY. — Michelle.

CHARLEMAGNE. — Mais c'est un nom d'homme ça?

MIKY. — Avec deux *l* et un *e* muet.

CHARLEMAGNE. — Drôle de nom!

MIKY. — Aussi on ne m'appelait jamais comme ça.

CHARLEMAGNE. — Comment alors?

MIKY. — Je ne vous le dirai pas. Celle de ce nom-là est morte. Elle s'est noyée.

CHARLEMAGNE, *très froid.* — Vous ne parlez pas naturellement.

MIKY. — Lui... Lui... m'appelait de ce nom que je ne veux plus dire. Comprenez-vous maintenant?

CHARLEMAGNE. — Bien mieux. Michelle, depuis quand voulez-vous vous tuer?

MIKY. — Il y a deux heures déjà.

CHARLEMAGNE. — Déjà deux heures? Oh! mais alors, y a du bon. Pourquoi avez-vous choisi la noyade, de préférence?

MIKY, *révoltée.* — Vous osez? Vous osez vous moquer de moi?

CHARLEMAGNE. — Il faut bien vous montrer le ridicule, la bêtise de tout ça.

MIKY. — Je veux m'en aller. Laissez-moi. Que voulez-vous que ça me fasse tout ce que vous me dites? je ne vous connais pas.

CHARLEMAGNE. — Je me suis présenté ce matin... Charlemagne.

MIKY. — Je veux m'en aller. J'ai honte. J'ai honte. (*Elle s'exaspère.*) Qu'est-ce que ça peut me faire, tout ça, qu'est-ce que ça peut me faire?

CHARLEMAGNE. — Calmez-vous, mon petit. Ah! si vous pouviez pleurer un peu.

MIKY. — Ne me touchez pas, ne me touchez pas surtout. (*Elle veut s'en aller. Charlemagne la retient assez rudement.*) Je veux m'en aller. Lâchez-moi donc! (*Elle frappe de grands coups de poing Charlemagne de la main qui reste libre.*)

CHARLEMAGNE, *impassible.* — Je vous dis de pleurer un peu.

MIKY, *qui frappe toujours.* — Brute! Brute! Lâchez-moi.

CHARLEMAGNE. — Il était dit que je serais battu aujourd'hui.

MIKY, *elle pleure enfin.* — Oh! Oh! Oh!

CHARLEMAGNE. — Voilà. C'est bien. Oui. Oui. Encore. Encore un peu. Vous pleurez très bien.

MIKY, *entre deux sanglots.* — Oui.

CHARLEMAGNE. — Ça va mieux?

MIKY. — Oui.

CHARLEMAGNE. — Je peux vous lâcher? Vous ne partirez pas?

MIKY, *qui sourit à travers ses larmes.* — Non.

CHARLEMAGNE. — Vous comprenez que ce n'est pas pour vous faire du chagrin que je vous dis toutes ces choses.

MIKY. — Mais oui.

CHARLEMAGNE. — Alors, je vous lâche. (*Il lâche, en effet, la main de Miky. — Silence.*)

CHARLEMAGNE. — Vous pouvez me regarder.

MIKY. — Je n'ose plus.

CHARLEMAGNE. — A cause des coups de poing?

MIKY. — J'ai frappé fort?

CHARLEMAGNE. — Oui.

MIKY. — Pardon. (*Silence très court.*)

CHARLEMAGNE. — Il était beau?

MIKY. — Il est beau.

CHARLEMAGNE. — C'est bien ce que je pensais. (*Sur un autre ton.*) Ce n'est pas un joli nom, Stéphane. On ne peut pas bien le dire avec désespoir. André, Jacques... Charlemagne à la rigueur, oui. Pas Stéphane. Tout à l'heure, quand vous l'avez crié, — et pourtant vous étiez gentille, — eh bien, sincèrement, ce n'était pas ça.

MIKY, *instinctivement.* — Stéphane!

CHARLEMAGNE. — Vous voyez. C'est le Sté. Le Sté ne va pas. Vous n'aviez pas un petit nom d'amitié pour lui, dont vous pourriez vous servir? Tanie, par exemple, ou Coco, comme il avait celui de la petite... là... qui s'est noyée.

MIKY. — Je ne sais pas pourquoi je vous écoute.

CHARLEMAGNE. — Mais parce que vous ne pouvez pas faire autrement. Parce que j'ai des choses à vous dire. Et parce que vous avez mérité tout, vous qui avez voulu mourir. Comment? vous avez vingt-cinq ans...

MIKY, *rectifiant.* — Vingt-quatre.

CHARLEMAGNE. — Vingt-quatre! Et vous voulez mourir? Mais alors, dites, que faites-vous de l'oubli? Vous n'avez pas pensé que vous oublieriez, non? Cette idée ne vous est pas venue? Vous vous êtes crue plus maligne que les autres.

MIKY. — Oh! non!...

CHARLEMAGNE. — Pourtant la vie est belle, nom de Dieu!

MIKY. — Vous n'êtes pas exigeant.

CHARLEMAGNE. — Si, je suis exigeant. Je lui en demande des choses à la vie. Elle ne me les donne pas toutes, c'est entendu. Mais celles qu'elle me donne...

MIKY. — Qu'est-ce qu'elle vous donne? Vous êtes pauvre, vous êtes seul, vous n'avez pas tant de raisons d'être gai.

CHARLEMAGNE, *avec grandeur.* — Je suis jeune. Tout doit m'arriver. (*Un long silence.*) Comprenez-vous? Vous êtes jeune. C'est tout. Vous êtes jeune. Voilà. Vous avez raison; tout à l'heure, je suis arrivé un peu trop tôt. Il aurait fallu que vous vous jetiez à l'eau. Parce qu'à ce moment-là vous auriez crié « Au secours! »

MIKY, *avec doute.* — Oh!

CHARLEMAGNE. — Vous auriez crié au secours, je vous le dis, tout est là.

MIKY. — Oh!

CHARLEMAGNE. — En voulez-vous la preuve? Vous avez de l'orgueil, n'est-ce pas, beaucoup d'orgueil? Je vais vous faire de la peine, mais

il le faut. Je prends l'engagement de ne pas faire un geste pour vous sauver. Jetez-vous à l'eau, puisque votre douleur est si grande.

(*Un grand temps. Miky souffre atrocement dans son orgueil. Son visage porte la marque de cette souffrance, mais elle n'a pas un geste vers la berge.*)

MIKY, *avec force.* — Ne souriez pas, surtout, ne souriez pas.

CHARLEMAGNE. — Vous êtes déjà sûre de vous consoler, ma petite...

MIKY. — Hélas! (*Un silence.*)

CHARLEMAGNE. — Je vous demande pardon de ce que j'ai dû vous dire, je sais que vous allez me détester. (*Sanglot de Miky.*) Comment? Ah! Je croyais que vous disiez non. Mais je ne vous reverrai sans doute plus. (*Sanglot de Miky.*) Faut pas pleurer pour ça! Et maintenant, vous êtes sauvée. Au revoir, mademoiselle, vous n'avez plus besoin de moi.

MIKY. — Si. Ne me laissez pas seule encore.

CHARLEMAGNE. — Bien.

MIKY. — Parlez. Dites n'importe quoi, mais parlez. Votre voix me réconforte. (*Timidement.*) Alors, la vie est belle?

CHARLEMAGNE. — Quelle question!

MIKY. — Il disait cela lui aussi!

CHARLEMAGNE. — Qui, lui? Sté? qu'en savait-il?

MIKY. — Il le disait quand même.

CHARLEMAGNE. — Vous voyez, même lui!

MIKY. — Mais que faut-il aimer? Pourquoi et pour qui vivre?

CHARLEMAGNE. — Vous trouverez de bons prétextes.

MIKY. — Vous, par exemple, comment faites-vous pour être heureux?

CHARLEMAGNE. — Je pense aux autres.

MIKY. — Oh! la charité!

CHARLEMAGNE. — La charité? Quelle horreur! Je pense aux autres... et je compare. C'est excellent.

MIKY. — Le malheur des uns ne fait pas le bonheur des autres.

CHARLEMAGNE. — Pas tout à fait, mais la certitude de trouver plus malheureux que soi aide à supporter sa misère.

MIKY. — Peut-être.

CHARLEMAGNE. — Et puis, il y a les joies. Vous ne parlez pas des joies. Personne ne parle jamais des joies que pour les regretter. Eh bien, nous en avons nous aussi, et de grandes. Seulement, une joie doit nous faire quinze jours. C'est ça, l'économie. (*Un petit silence.*)

MIKY, *avec mépris.* — Bah! le souvenir d'une joie.

CHARLEMAGNE. — Rien n'est plus triste qu'un souvenir de joie. Il faut garder la joie elle-même, comprenez-vous?

MIKY. — Je comprendrai.

CHARLEMAGNE. — Celui qui peut rire d'une bonne plaisanterie un jour de détresse est un homme vraiment fort.

MIKY. — Je vous envie.

CHARLEMAGNE. — Voilà un sentiment vraiment humain. Vous allez beaucoup mieux. Pour achever la guérison, il vous faudrait

maintenant que je puisse vous faire rire. Ou alors, pleurer, sur autre chose que sur vous!

MIKY. — Parlez, en tout cas, parlez.

CHARLEMAGNE. — J'aimerais mieux vous faire rire. Mais de quoi? Voilà, de quoi? Nous ne sommes pas du même milieu. Et ce ne sont probablement pas les mêmes choses que nous trouvons drôles. Évidemment, si quelqu'un tombait, là, devant nous, ce serait facile. Mais vous faire rire avec des mots!

MIKY. — Je voudrais dormir.

CHARLEMAGNE. — Vous n'écoutez pas ce que je dis...

MIKY, *avec beaucoup de bonne volonté et de gentillesse.* — Pardon!

CHARLEMAGNE. — Il ne faut pas dormir encore. Il ne s'est pas passé assez de choses depuis que vous avez voulu mourir. Demain matin, en vous réveillant, vous seriez capable de reprendre votre résolution imbécile.

MIKY. — Bien.

CHARLEMAGNE. — Il faut faire quelques gestes naturels tout de suite. Pour bien marquer que votre vie recommence. Tout d'abord, le premier, mettez un peu de poudre de riz. (*Elle obéit, elle sort de son sac sa glace et sa houpette. Elle va sous le bec de gaz et se mire avec désolation.*)

MIKY. — Je vois mal. Et puis ma glace est cassée. (*Sans transition.*) Vous voyez que ça m'a porté malheur.

CHARLEMAGNE. — Vous n'allez pas recommencer, dites?

MIKY. — J'ai tellement pleuré, je dois avoir les yeux comme des noix. (*Elle a dit cette phrase avec une coquetterie involontaire.*)

CHARLEMAGNE. — Pas du tout, ils sont grands, mais ils ne sont pas gros.

MIKY, *très conversation de salon.* — Flatteur!

CHARLEMAGNE. — Une chose m'ennuie. Réellement. Je vous avouerai même qu'elle m'inquiète. Elle semblerait prouver que vous n'allez pas aussi bien qu'on pourrait croire.

MIKY, *avec indifférence.* — Quoi?

CHARLEMAGNE. — Vous n'avez pas froid? Vous ne sentez pas qu'il fait froid?

MIKY. — Ah! si... Justement, j'ai très froid.

CHARLEMAGNE. — Parfait. Ma voilà tout à fait rassuré. Prenez mon veston.

MIKY. — Mais vous?

CHARLEMAGNE. — Moi, je n'en ai pas besoin. Je ne le mets que pour être chic. (*Il quitte son veston qu'elle met.*)

MIKY. — Vous êtes gentil.

CHARLEMAGNE. — Eh bien! et vous donc!

(*Elle passe à nouveau sa houpette sur son visage, rapidement. Charlemagne s'en aperçoit et sourit. Elle dit alors comme en s'excusant :*)

MIKY. — J'ai tellement pleuré. J'avais vraiment le nez trop rouge!

CHARLEMAGNE. — Oui, oui. Eh bien, maintenant nous pouvons nous occuper de choses sérieuses. Je n'ai plus besoin de vous étourdir par des paroles. Vous allez rentrer chez vous bien gentiment.

MIKY, *un cri* — Ah! non, jamais, je ne veux pas, jamais.

CHARLEMAGNE. — Chut! chut! chut! Vous allez rentrer chez vous bien sagement.

MIKY. — Je hais tous ces gens-là, menteurs et menteuses. Revoir mon tuteur! Non. Jamais, non! Il fallait me laisser mourir tranquille alors.

CHARLEMAGNE. — Soyez calme. Réfléchissez au scandale que votre absence causera.

MIKY. — Je ne veux pas, je ne retournerai pas chez lui.

CHARLEMAGNE. — Voyons...

MIKY. — Vous ne savez pas ce que vous me proposez là. Mais ce serait l'enfer. (*Elle pleure.*) Stéphane!

CHARLEMAGNE. — Ah! le voilà encore, celui-là. Allez coucher, Sté. Allez coucher! (*Sourire de Miky.*) Vous ne rentrerez pas. D'autant plus que vous avez votre vie assurée, du moins pendant quelque temps... Avec neuf mille francs, on peut vivre... Je ne sais pas, moi, cinq ou six mois, facilement. Vous les avez sur vous?

MIKY, *interloquée.* — Quoi?

CHARLEMAGNE. — Les neuf mille francs?

MIKY, *embarrassée.* — C'est que... Voilà... je...

CHARLEMAGNE, *avec beaucoup de tristesse.* — Vous n'osez pas me le dire? Vous avez peur que je vous les prenne?

MIKY, *un élan vers lui.* — Oh! méchant!

CHARLEMAGNE. — Alors?

MIKY. — C'est que voilà, je les ai perdus.

CHARLEMAGNE. — Encore? Vous le faites exprès?

MIKY. — Non.

CHARLEMAGNE. — Et vous allez encore donner mille francs à celui qui les retrouvera. Ah! le pauvre type, s'il savait ce qui l'attend!

MIKY. — Ne me grondez pas!

CHARLEMAGNE. — Bon. Renonçons-y. Mais alors, heureusement que je suis là.

MIKY. — Pourquoi?

CHARLEMAGNE. — Vous ne me comprenez pas?

MIKY. — Non.

CHARLEMAGNE. — Et bien, j'ai mille francs, moi. J'ai votre billet de mille francs, je vais vous le rendre.

MIKY. — Mais non, voyons, jamais.

CHARLEMAGNE. — Vous acceptez, n'est-ce pas?

MIKY. — Oui, j'en ai tellement besoin, excusez-moi.

CHARLEMAGNE, *avec un rond de jambe.* — Vous êtes tout excusée, marquise.

MIKY. — Merci.

CHARLEMAGNE. — Il est là, dans ma poche-revolver. Je l'ai mis dans l'enveloppe de la seule lettre que j'ai reçue depuis cinq ans. Une lettre d'amour, naturellement. (*Il cherche dans ses poches.*) Ah! nom de Dieu, il n'y est plus!

MIKY. — Comment!

CHARLEMAGNE, *qui fouille sa poche fébrilement.* — Ça y est. Je l'ai perdu.

MIKY. — Dans une autre poche.

CHARLEMAGNE. — Dans mon veston, peut-être. Ça y est, j'ai perdu mon veston. Je perds tout ce soir. (*Il le voit sur le dos de Miky.*) Pardon! (*Il fouille dans le veston.*) Rien. Et il va falloir que je donne mille francs pour le retrouver! C'est gai.

MIKY. — Ne cherchez pas, allez, ne cherchez pas.

CHARLEMAGNE. — C'est à cause de vous que cela m'ennuie. A cause de la lettre aussi.

MIKY. — Je suis navrée.

CHARLEMAGNE. — Mais vous? vous? Qu'allons-nous faire?

MIKY, *d'une voix bizarre.* — C'est singulier...

CHARLEMAGNE. — Qu'est-ce qui est singulier?

MIKY. — C'est à cause de ces mille francs que j'ai voulu mourir, et les voilà perdus.

CHARLEMAGNE. — Je ne comprends pas.

MIKY. — Je vous ai menti tout à l'heure. C'est lui qui a les neuf mille francs. Je les lui ai donnés. Il en voulait dix mille. Je ne les avais plus. C'est pour cela qu'il m'a quittée.

CHARLEMAGNE. — Quoi? quoi?

MIKY. — Mais oui.

CHARLEMAGNE. — Et vous aimez cet homme-là? Et vous avez voulu vous tuer pour cet homme-là? Ça me dépasse.

MIKY, *en souriant.* — En somme, c'est un peu à cause de vous que j'allais mourir.

CHARLEMAGNE. — Hé là! Hé là! Je n'aime pas ce genre de plaisanterie.

MIKY. — Je l'aimais tant...

CHARLEMAGNE. — C'est le passé. Voyons un peu l'avenir. Mon avenir, c'est trente-deux sous. Et vous?

MIKY, *elle fouille son sac.* — Trente... quarante... cinquante-cinq.

CHARLEMAGNE. — En somme, nous, nous ne perdons que les billets.

MIKY. — Oui.

CHARLEMAGNE. — Eh bien, il faut faire avec ce que nous avons. Vingt sous chacun pour la chambre...

MIKY. — Il y a des chambres à vingt sous?

CHARLEMAGNE. — Ne m'interrompez pas. C'est assez compliqué comme ça. Deux cafés à quinze sous, parce qu'il commence à faire froid. — Gardez mon veston! — Deux brioches pour vous. Dix sous. Restent sept sous. A deux pour sept sous, il y a d'excellents cigares. Vous voulez bien? J'ai une terrible envie de fumer.

MIKY — Naturellement...

CHARLEMAGNE. — Partons!

MIKY. — Mais où allons-nous dormir?

CHARLEMAGNE. — A l'asile.

MIKY. — A l'asile de nuit?

CHARLEMAGNE. — Pardine! Aimeriez-vous mieux coucher sous les ponts?

MIKY. — Certes, oui, je ne veux pas aller à l'asile.

CHARLEMAGNE, *brutalement*. — Chut! pas d'histoires. Demain vous ferez ce que vous voudrez. Ce soir, vous avez besoin de moi. Obéissez. Vous verrez, c'est très, très bien. D'ailleurs, on paye vingt sous... Alors tout de même...

MIKY. — J'ai honte... j'ai honte...

CHARLEMAGNE. — Pauvre petite!

MIKY. — A l'asile, à l'asile...

CHARLEMAGNE. — Vous pouvez retourner chez votre tuteur. Ce serait bien plus raisonnable. Vous n'êtes pas faite pour notre vie.

MIKY. — Non, non. J'aime mieux tout, j'aime mieux n'importe quoi!

CHARLEMAGNE. — Qu'elle est gentille! Venez alors. Seulement, j'y pense, c'est un asile d'hommes.

MIKY. — Que faire?

CHARLEMAGNE. — J'ai un ami qui habite à deux pas d'ici. Je vais lui demander de vous prêter un de ses vêtements.

MIKY. — Mais s'il a une chambre, je pourrai peut-être dormir chez lui?

CHARLEMAGNE. — Impossible. J'y ai pensé, naturellement. Il est très gentil, et il serait venu à l'asile avec moi. Ce soir, il ne peut pas, car il la prête.

MIKY. — Ah!

CHARLEMAGNE. — Je ne sais comment vous expliquer... Un de ses amis adore une petite jeune fille charmante. Mais ils n'ont pas de sous. Et ils habitent chez leurs parents. Alors... comment dire... depuis trois mois, ils se voient tous les jours sur un banc, se disent leur amour, s'embrassent un peu. Et c'est tout. Vers sept heures, il doit lui dire « A demain ». Elle répond « A demain, qu'est-ce que tu veux! » Mais elle est un peu aigrie. Pas de lit, que voulez-vous? pas d'amour. Ce soir, mon ami les délivre. Laissons-les. Demain, elle ne reviendrait plus.

MIKY. — Pauvres gosses!

CHARLEMAGNE. — Ce n'est pas très moral. Mais entre la morale et le bonheur, vaut mieux ne pas hésiter.

MIKY. — J'irai à l'asile.

CHARLEMAGNE, *blagueur*. — Merci pour eux!

MIKY. — Oh! maintenant, qu'est-ce que ça peut faire!

CHARLEMAGNE. — Ne recommencez pas.

MIKY. — Je ferai tout ce que vous voudrez, je compte sur vous. Je n'ai plus de forces.

CHARLEMAGNE. — C'est ennuyeux. Parce que je n'ai pas ma voiture et qu'il faudra aller à pied.

(*Ils vont s'éloigner par le fond, quand Brissot paraît qui appelle* :)

BRISSOT. — Eha!

CHARLEMAGNE. — Qu'y a-t-il? Ah! c'est toi, mon vieux?

BRISSOT. — Oui, écoute. Peux-tu me prêter cent sous? Je suis un peu gêné en ce moment.

CHARLEMAGNE. — Voilà sept sous. (*Il les lui donne.*)

BRISSOT. — Ah!

CHARLEMAGNE. — Ce n'est pas une aumône que je te fais. C'est tout ce qui me reste. (*Il rejoint Miky.*)

Rideau.

ACTE III

Une salle dans un asile de nuit, très blanche, aérée par une baie vitrée située à hauteur d'homme et par laquelle on aperçoit le sommet des arbres d'un jardin parisien. Une affiche dont on ne lit que ces mots : Règlement de l'asile. *Une porte au fond. Une veilleuse. Cinq lits sommaires, sans draps, avec une seule couverture de laine et dans lesquels on couche sans se dévêtir.*

SCÈNE I

DEUX HABITUÉS, PUIS CHARLEMAGNE ET MIKY.

PREMIER HABITUÉ. — Crois-moi, mon vieux, si le type est tout seul, n'y va qu'une fois. S'il est avec un autre et que l'autre ait l'air plus chic, essaie d'y aller deux fois. Il te donnera quand même. S'il est avec une femme, tu peux aller jusqu'à trois. Surtout si c'est au crépuscule. Mais je te jure que tu peux aller jusqu'à quatre, si tu sens que la femme ne l'aime pas.

DEUXIÈME HABITUÉ. — Tu es épatant.

PREMIER HABITUÉ. — Je connais mon métier. Ce qui nous tue — comme partout — c'est l'amateur.

DEUXIÈME HABITUÉ. — Très juste.

(*Un court silence.*)

PREMIER HABITUÉ. — Et toi, qu'est-ce que tu fais, en ce moment?

DEUXIÈME HABITUÉ. — Je me débrouille.

PREMIER HABITUÉ. — Je vois. Mais comment?

DEUXIÈME HABITUÉ. — Je suis témoin.

PREMIER HABITUÉ. — Témoin de quoi?

DEUXIÈME HABITUÉ. — Témoin de tout.

PREMIER HABITUÉ. — Ah! ah!

DEUXIÈME HABITUÉ. — Je suis à la porte de la mairie, à celle du neuvième, ces jours-ci; il y a des tas de gens qui n'ont pas de témoins sous la main. Alors, je témoigne.

PREMIER HABITUÉ. — Tu témoignes de quoi?

DEUXIÈME HABITUÉ. — Beuh... que cette dame habite là... que ce gosse est né... que ce monsieur est mort... je témoigne, quoi. C'est cent sous.

PREMIER HABITUÉ. — Je pourrai peut-être témoigner un peu.

DEUXIÈME HABITUÉ. — Non. Il n'y a pas de place pour deux. En principe, il ne leur manque jamais que le deuxième.

PREMIER HABITUÉ. — Oui. Oui.

DEUXIÈME HABITUÉ. — Tu m'excuses, hein?

PREMIER HABITUÉ. — Voyons...

(*Un petit silence.*)

DEUXIÈME HABITUÉ. — Il n'y a personne ce soir.

PREMIER HABITUÉ. — Naturellement, c'est la saison à Deauville.

DEUXIÈME HABITUÉ. — Idiot!

(*Charlemagne entre accompagné de Miky, habillée en garçon.*)

CHARLEMAGNE. — Bonsoir!

MIKY, *poliment.* — Bonsoir, messieurs!

CHARLEMAGNE. — Je vous amène un nouveau. Il est timide.

PREMIER HABITUÉ. — On le voit!

CHARLEMAGNE. — N'en profitez pas pour lui faire des blagues!

DEUXIÈME HABITUÉ. — Comment s'appelle-t-il ton petit copain?

CHARLEMAGNE. — Michel.

PREMIER HABITUÉ. — J'avais un ami qui s'appelait Michel. Un gros. Très gentil. Pas très rigolo. Il venait souvent ici.

CHARLEMAGNE. — On s'en fout, mon vieux. Je te jure qu'on s'en fout.

PREMIER HABITUÉ. — Bon, bon, parfait.

DEUXIÈME HABITUÉ. — Quel âge as-tu? (*A Miky.*) Je te parle.

MIKY. — J'ai seize ans, m'sieur.

DEUXIÈME HABITUÉ. — Je t'en aurai bien donné vingt.

PREMIER HABITUÉ. — Ah! tu n'es guère physionomiste. Moi, quand je l'ai vu, j'ai dit tout de suite : « Ce gars-là n'a pas plus de seize ans. »

CHARLEMAGNE. — Vous ne savez donc pas quoi dire?

PREMIER HABITUÉ. — Pourquoi?

CHARLEMAGNE. — Vous n'allez pas discuter une heure sur son âge, non? Parce que dans une heure il aura vieilli.

PREMIER HABITUÉ. — Il est toujours aussi rigolo ce Charlemagne. Pour ce qui est d'être rigolo, tu peux te vanter d'être rigolo. Je n'ai jamais connu qu'un type aussi rigolo. Chaussin, un gros. Non, c'est Michel qui était gros. Chaussin était plutôt maigriot. Mais il était bien rigolo quand même.

DEUXIÈME HABITUÉ. — On s'en fout, n'est-ce pas, Charlemagne?

MIKY, *s'armant de courage.* — Oui, on s'en... on s'en fout!

PREMIER HABITUÉ. — Il est rudement mal élevé, ton petit copain.

CHARLEMAGNE. — Ne te fâche pas. C'est par timidité, il veut avoir l'air malin. Il veut crâner, c'est de son âge.

PREMIER HABITUÉ. — Où l'as-tu trouvé?

CHARLEMAGNE. — Est-ce que je te demande d'où tu sors?

PREMIER HABITUÉ. — C'est bon. Je ne te dirai plus rien. Oh la la!... (*Il tourne le dos, furieux.*)

CHARLEMAGNE, *à Miky.* — Quel lit veux-tu? (*Il a beaucoup de mal à prononcer ce « tu ».*)

MIKY. — Celui-là. (*Elle désigne le lit à droite du spectateur.*)

CHARLEMAGNE. — Alors, je prends celui-là. (*Il désigne le lit voisin.*)

DEUXIÈME HABITUÉ, *à Miky.* — Tu es orphelin?

CHARLEMAGNE. — Naturellement.

DEUXIÈME HABITUÉ, *qui a soixante ans.* — Moi aussi. (*A Miky.*) Tu es déjà venu ici?

CHARLEMAGNE. — Non. Il te dit non!

DEUXIÈME HABITUÉ. — A celui de Javel, alors?

CHARLEMAGNE. — Il te dit non.

DEUXIÈME HABITUÉ, *avec admiration.* — Ah! tu avais un domicile?

CHARLEMAGNE. — Tu nous embêtes.

DEUXIÈME HABITUÉ. — Oh! mais tu es impossible ce soir.

CHARLEMAGNE. — Laissez-le tranquille. Je vous dis qu'il est timide. Vous l'effrayez.

DEUXIÈME HABITUÉ, *avec humeur.* — Je ne m'en suis pas aperçu. (*Court silence.*) Tu fais un bridge?

CHARLEMAGNE. — Nous ne sommes que trois.

DEUXIÈME HABITUÉ. — Brissot va peut-être venir...

CHARLEMAGNE. — Non. (*Désignant Miky.*) Il faut que je lui tienne compagnie...

DEUXIÈME HABITUÉ. — Oh! tu nous ennuies, il est bien assez grand. De quoi veux-tu qu'il ait peur?

MIKY, *gentiment.* — Tu peux jouer si tu veux, Charlemagne.

CHARLEMAGNE. — Non, ce ne serait pas prudent.

MIKY. — Maintenant, je vais beaucoup mieux, je t'assure.

CHARLEMAGNE. — Oui, mais tu (*Ce « tu » passe mal*), tu n'aurais qu'à avoir une rechute.

DEUXIÈME HABITUÉ, *à Miky.* — Tu es malade?

CHARLEMAGNE, *très sèchement.* — Oui. Il te dit oui.

DEUXIÈME HABITUÉ. — Bon, bon; ah! mon vieux, avant-hier, nous avons fait une partie épatante. Comme nous étions cinq, nous avons fait un poker.

CHARLEMAGNE, *intéressé.* — Qui a perdu?

DEUXIÈME HABITUÉ. — Moi, naturellement, j'ai une de ces guignes. (*Il touche du bois.*) J'ai perdu quarante-cinq mille francs sur parole!

CHARLEMAGNE. — Contre qui?

DEUXIÈME HABITUÉ. — Brissot, naturellement. Ah! celui-là, quel veinard! J'avais un carré de sept, mon vieux. Un carré de sept! J'ouvre de dix mille. Il relance. Vingt mille. Je mets dix mille de mieux. Il relance d'autant. Je vois. Flush royal, mon cher... C'est bien simple, Joseph n'en revenait pas. Heureusement que nous connaissons Brissot. C'était à croire qu'il avait maquillé les cartes.

CHARLEMAGNE. — Quarante-cinq mille! C'est un chiffre!...

DEUXIÈME HABITUÉ. — Oh! il a confiance!

PREMIER HABITUÉ. — C'est égal! (*Il hoche la tête.*)

DEUXIÈME HABITUÉ. — Mais, mon vieux, je ne joue pas pour gagner. Il n'y a que les mufles qui jouent pour gagner. Le vrai joueur joue pour perdre.

SCÈNE II

LES MÊMES. BRISSOT.

BRISSOT. — Bonsoir!

TOUS. — Bonsoir!

CHARLEMAGNE. — Tiens, te voilà, toi...

BRISSOT. — Les gars, je vais vous faire rigoler. Je viens de trouver mille francs. (*Il sort le billet de son chapeau.*)

CHARLEMAGNE, *furieux.* — Encore ceux-là!

(*Miky rit.*)

BRISSOT. — En te quittant, tiens! justement. Oui, mon vieux, mille francs! Un billet tout neuf!

CHARLEMAGNE. — C'est bien ça!

DEUXIÈME HABITUÉ. — Tu vas le porter au commissariat!

BRISSOT. — Entre nous, je peux bien vous le dire, j'avais d'abord l'intention de n'en parler à personne. Seulement, voilà, je crois qu'il est faux. Ce billet tout neuf — tout neuf — qu'on trouve dans la rue. Ce n'est pas naturel. Alors, je n'ai pas envie de me faire arrêter comme faux-monnayeur.

CHARLEMAGNE. — Il est bon, je t'assure.

BRISSOT. — Qu'en sais-tu?

CHARLEMAGNE. — Il est à moi.

(*Tous éclatent de rire.*)

PREMIER HABITUÉ. — Ah! ce Charlemagne! ce qu'il est rigolo!

CHARLEMAGNE. — Il est à moi, je vous dis.

BRISSOT, *furieux.* — Ah! non, hein? n'insiste pas.

CHARLEMAGNE. — Je vous dis qu'il est à moi. (*A Miky.*) N'est-ce pas?

MIKY. — C'est vrai. Il est à Charlemagne.

BRISSOT, *furieux.* — Qu'est-ce que c'est que ce petit idiot?

CHARLEMAGNE. — Il est à moi, mais je vais vous épater. (*A voix basse à Miky.*) Je le leur donne?

MIKY, *à voix basse.* — Si vous voulez.

CHARLEMAGNE, *à Brissot.* — Il est à moi, entends-tu, mais je te le donne. (*Désignant Miky.*) Nous te le donnons.

(*Tous éclatent de rire.*)

PREMIER HABITUÉ. — Ah! ce Charlemagne. C'est Chaussin, tout à fait Chaussin.

CHARLEMAGNE. — Je te le donne, Brissot, je te donne mille francs.

BRISSOT, *avec des saluts, et des remerciements exagérés.* — Merci, oh merci, vous êtes trop bon. (*Il rit.*)

MIKY, *à voix basse.* — Vous êtes chic, Charlemagne.

CHARLEMAGNE. — Si je l'avais réclamé, il ne me l'aurait pas rendu.

BRISSOT. — Non, mais sans plaisanterie, je crois qu'il est faux. D'abord, il est léger. Il est trop léger. Les vrais ne doivent pas être si légers. Et puis, il est tout neuf. Quoi? quand on en a, on s'en sert. Il est sûrement faux. Je crois que je vais le foutre en l'air.

PREMIER HABITUÉ, *un peu sournoisement.* — A ta place, c'est ce que je ferais.

BRISSOT. — Qu'en penses-tu, Charlemagne?

CHARLEMAGNE. — Mais je te dis qu'il est bon.

BRISSOT. — Oh! ne m'énerve pas...

MIKY. — Vous pourriez peut-être attendre jusqu'à demain.

BRISSOT. — Qu'est-ce qui lui demande son avis à ce crapaud-là?

CHARLEMAGNE, *aux autres.* — Il ne le jettera pas.

BRISSOT. — Je ne le jetterai pas?

PREMIER HABITUÉ. — Si on te prend avec ça, tu verras ce que ça te coûtera...

BRISSOT. — Tu as raison. Hop!

(*Il jette en l'air le billet. Les deux habitués et Brissot suivent très ostensiblement des yeux le vol du billet, et repèrent l'endroit exact de la chute.*)

CHARLEMAGNE, *ironique.* — Ce que tu dois regretter de l'avoir jeté.

BRISSOT, *désinvolte.* — Moi, pas du tout.

CHARLEMAGNE. — Je fais un pari.

TOUS. — Lequel?

CHARLEMAGNE. — Je parie que ce billet ne sera plus là demain matin. Qui tient le pari?

(*Silence général.*)

PREMIER HABITUÉ. — S'il n'y avait que moi, je le tiendrais.

LES DEUX AUTRES, *furieux.* — Non, mais... dis donc, toi!

CHARLEMAGNE. — La confiance règne.

BRISSOT. — Oui, ben alors, je le reprends. (*Il ramasse effectivement le billet.*)

CHARLEMAGNE, *à Miky qui rit.* — N'est-ce pas qu'ils sont amusants?

MIKY. — Oui.

CHARLEMAGNE, *à Brissot qui range le billet.* — Cache-le bien. Parce que la nuit est longue.

BRISSOT. — A propos, j'ai une commission à vous faire de la part du veilleur. Paraît qu'il faut balayer la chambre.

TOUS. — Quoi?

BRISSOT. — Faut balayer la chambre.

DEUXIÈME HABITUÉ. — Ça, c'est un peu fort. On nous fait payer vingt sous et on ne peut même pas balayer.

BRISSOT. — Moi, je vous dis ce qu'on m'a dit.

PREMIER HABITUÉ. — Et si nous ne balayons pas?

BRISSOT. — Oh! ne faites donc pas d'histoires. Je vais balayer, moi. (*Il va chercher un balai.*)

PREMIER HABITUÉ. — Laisse donc! le petit va le faire...

CHARLEMAGNE. — Non. Fichez-lui la paix. Je balayerai.

DEUXIÈME HABITUÉ. — Il ne peut pas travailler, ce petit feignant?

PREMIER HABITUÉ. — Tu vas me faire le plaisir de prendre ce balai, tout de suite.

MIKY, *qui s'amuse beaucoup.* — Mais oui...

PREMIER HABITUÉ. — Et passe bien sous les lits.

MIKY. — Mais oui... (*Elle prend le balai.*)

CHARLEMAGNE. — Voyons, Michelle...

MIKY. — Ça m'amuse...

PREMIER HABITUÉ. — Tu vois bien, ça l'amuse.

(*Elle commence à balayer.*)

BRISSOT. — N'appuie pas tant!

PREMIER HABITUÉ. — Il faut laisser courir le balai.

BRISSOT, *éternuant.* — Il va nous asphyxier.

DEUXIÈME HABITUÉ. — Laisse-le courir, je te dis.

PREMIER HABITUÉ. — Ma parole, il n'a jamais balayé de sa vie.

CHARLEMAGNE. — Il fait de son mieux.

(*Miky se couche sous les lits pour balayer*).

PREMIER HABITUÉ — Ah! il a du chic!

DEUXIÈME HABITUÉ. — Il ferait aussi bien de balayer avec les mains.

CHARLEMAGNE. — Idiots!

(*Miky sort de dessous les lits, grise de poussière. Elle secoue ses vêtements, d'où s'échappe un nuage.*)

BRISSOT. — Tant que j'aurai l'usage de mes membres, il ne balayera plus, c'est moi qui vous le dis. (*Il s'étale sur le lit resté libre.*)

PREMIER HABITUÉ. — Tu ne vas pas dormir déjà?

BRISSOT. — Je suis exténué, mes vieux. Depuis six heures, j'essaie de dormir. Les agents, aujourd'hui, sont impossibles. Bonsoir!

PREMIER HABITUÉ. — Attends cinq minutes.

BRISSOT. — Je ne peux pas, mon vieux, je crève.

PREMIER HABITUÉ. — Tu n'iras pas au réfectoire?

BRISSOT. — Non, non. (*Il bâille.*)

MIKY, *à Charlemagne.* — J'ai bien balayé, n'est-ce pas?

CHARLEMAGNE. — Très bien.

MIKY. — Et sous les lits, vous savez, c'est très difficile.

CHARLEMAGNE. — Je sais.

(*Miky s'étend sur son lit.*)

MIKY. — Je crois que je vais bien dormir. (*Charlemagne la regarde.*) Vous ne parlez pas?

CHARLEMAGNE. — Je vous regarde.

MIKY. — Vous feriez mieux de dormir aussi.

CHARLEMAGNE, *profondément.* — Michelle... Michelle...

PREMIER HABITUÉ, *à Charlemagne, désignant le second habitué.* — Sais tu ce que me dit ce crétin-là? Je te le donne en mille?

CHARLEMAGNE. — Ça ne m'intéresse pas, mon vieux.

PREMIER HABITUÉ. — Tu as raison. Parce que c'est idiot. Il me dit que la Voisin ne vaut pas la Chrysler. Dix, tu entends, je te donne dix Chrysler pour une Voisin. Je voudrais la voir, ta Chrysler, à la côte de Gaillon. Et moi, dans ma Voisin, mais ça ne grimpe pas, ton truc. C'est mou. C'est mou. Et qu'est-ce que tu dégustes comme pannes? Tu entends, jamais je n'achèterai une Chrysler...

DEUXIÈME HABITUÉ. — Tu auras tort.

MIKY, *aux habitués.* — Vous êtes gentils, tous les deux, avec vos voitures.

PREMIER HABITUÉ. — Tu veux une gifle, dis?

MIKY. — Pourquoi?

PREMIER HABITUÉ. — Suffit. A ton âge, si je m'étais moqué d'un homme du mien!... c'est tout de même malheureux, j'ai été obligé de respecter tout le monde, et moi, personne, personne ne me respecte, c'est bien simple.

DEUXIÈME HABITUÉ. — Chut! (*Désignant Brissot.*) Il dort!

PREMIER HABITUÉ, *à mi-voix.* — Hé!

(*Il fait un signe que comprennent immédiatement son ami et Charlemagne. Ils s'approchent du lit à pas de loup. Puis, brusquement, retournent le matelas et jettent Brissot à terre.*)

BRISSOT, *se débattant au milieu des couvertures.* — Ah! les veaux!... Ah! c'est malin... Ah! c'est intelligent! (*A Miky qui éclate de rire.*) Ça te fait rire?...

MIKY. — Oui.

BRISSOT. — Tu veux une gifle, dis?

MIKY. — Encore!

BRISSOT. — Veux-tu parier que je te flanque une gifle?

MIKY, *gamine.* — Chiche!

BRISSOY, *lance une gifle que Miky esquive.* — Ah! petit chameau!

(*Miky s'enfuit. Brissot la poursuit.*)

CHARLEMAGNE, *à Miky.* — Tes souliers!

MIKY. — Quoi?

CHARLEMAGNE. — Lance-lui tes souliers!

MIKY. — Bonne idée!

(*Elle quitte un de ses souliers qu'elle lance à la tête de Brissot. Elle le manque, naturellement.*)

PREMIER HABITUÉ. — Hardi! Hardi!

MIKY, *qui a lancé l'autre sans plus de succès.* — Je n'en ai plus!

PREMIER HABITUÉ, *lui lançant les siens.* — En voilà d'autres!

DEUXIÈME HABITUÉ. — Veux-tu les miens?

(*Les souliers volent à travers la pièce.*)

PREMIER HABITUÉ. — Ce que je m'amuse. Ça me rappelle la chambrée.

BRISSOT, *découragé.* — J'y renonce, mais tu ne perdras rien pour attendre. (*Il va refaire son lit mélancoliquement.*)

CHARLEMAGNE. — Nous sommes bêtes.

MIKY. — Oui. C'est bon! (*Elle dit cela avec beaucoup de passion. — Tous vont à la recherche de leurs souliers et les remettent.*)

PREMIER HABITUÉ, *à Brissot.* — Maintenant, nous te ficherons la paix.

BRISSOT. — Oh! oui, hein? Je suis crevé. (*Il s'endort.*)

PREMIER HABITUÉ. — D'ailleurs, nous allons au réfectoire. Tu viens, Charlemagne?

CHARLEMAGNE. — Non.

PREMIER HABITUÉ, *stupéfait.* — Quoi?

CHARLEMAGNE. — Non, je n'ai pas faim.

PREMIER HABITUÉ, *en sortant.* — Il est fou.

DEUXIÈME HABITUÉ. — Et ton petit copain?

MIKY. — Moi non plus.

DEUXIÈME HABITUÉ, *en sortant.* — Ce n'est pas naturel.

SCÈNE III

CHARLEMAGNE, MIKY, BRISSOT *endormi.*

Un grand silence pendant lequel ils se regardent. Ils constatent que Brissot dort, puis :

CHARLEMAGNE. — Vous allez bien?

MIKY. — Oh! oui, très bien.

CHARLEMAGNE. — Vous êtes gaie?

MIKY. — Très gaie, Charlemagne, et comment ne pas l'être à côté d'eux?

CHARLEMAGNE. — D'eux?

MIKY. — De vous, aussi, naturellement.

CHARLEMAGNE. — Ah! bon.

MIKY. — Je vous aime beaucoup, Charlemagne. Je vais vous en donner la preuve. Quand ils m'ont demandé d'aller au réfectoire, j'avais très faim. Mais comme vous aviez dit « Non » tout de suite, sans me consulter, j'avais compris que vouliez rester seul avec moi.

CHARLEMAGNE. — Mais voyons... Mais il faut descendre...

MIKY. — Non. Je veux avoir faim pour vous. Je veux m'acquitter un peu de tout ce que je vous dois.

CHARLEMAGNE. — Mais c'est stupide! Il faut descendre tout de suite.

MIKY. — Ne vous inquiétez pas. Je suis contente d'avoir faim. Je suis contente de tout. De tout!

CHARLEMAGNE. — Michelle!

MIKY. — Je m'appelle Miky.

CHARLEMAGNE. — Celle qui s'est noyée?

MIKY. — Je m'appelle Miky.

CHARLEMAGNE. — Miky. (*Elle est tout près de lui. Ils s'embrassent.*)

CHARLEMAGNE. — Ah! pour moi aussi?

MIKY. — Si vous voulez.

MIKY. — Si vos amis nous avaient vus, qu'auraient-ils pensé? (*Elle désigne son costume d'homme.*)

CHARLEMAGNE. — Bah!

MIKY. — Et vous? Que devez-vous penser de moi? Il y a deux heures, je voulais mourir et maintenant...

CHARLEMAGNE. — Ben oui...

MIKY. — Vous n'êtes pas surpris?

CHARLEMAGNE. — Je suis content.

MIKY. — Je ne vous connais pas, en somme.

CHARLEMAGNE. — Oh! je vous ai aimée tout de suite.

MIKY. — Je sais bien. Tout de même...

CHARLEMAGNE. — Après tout, vous m'aimez peut-être aussi?

MIKY. — Vous croyez?

CHARLEMAGNE. — Dame!

MIKY. — Parlons d'autre chose.

CHARLEMAGNE. — Pourquoi?

MIKY. — C'est trop tôt.

CHARLEMAGNE. — Mais non, voyons...

MIKY. — Je suis sûre que si.

CHARLEMAGNE. — Vous oubliez que vous m'avez... en somme... n'est-ce pas?... embrassé?

MIKY. — C'est ce qui m'inquiète. Je l'oublie trop facilement.

CHARLEMAGNE. — Ce baiser voulait tout de même dire quelque chose.

MIKY. — Oui. Peut-être pas ce que vous croyez...

CHARLEMAGNE. — Ah!

MIKY. — A votre avis, pourquoi vous ai-je embrassé?

CHARLEMAGNE. — Hein?

MIKY. — Oui. Pourquoi?

CHARLEMAGNE. — Ah! bien... euh!... malgré vous... parce que... peut-être... vous m'aimez plus que vous ne croyez...

MIKY. — Mais...

CHARLEMAGNE. — Ne me dites surtout pas que c'était la reconnaissance. Parce que, la reconnaissance, ce n'est pas du tout ça...

MIKY. — Non, ce n'était pas de la reconnaissance.

CHARLEMAGNE. — Alors?

MIKY. — Je ne sais pas.

CHARLEMAGNE. — Pourquoi m'avez-vous embrassé, alors, dites?

MIKY. — Je ne sais pas. Parce que j'avais ri avec eux. Parce que j'étais heureuse.

CHARLEMAGNE. — Ah! c'était de la santé?

(*Un silence.*)

MIKY. — Je ne comprends pas ce baiser que je vous ai donné.

CHARLEMAGNE. — Moi non plus. Ce que je ne comprends pas, surtout, c'est que vous ayez tout de suite éprouvé le besoin de le justifier.

MIKY. — C'est vrai. (*Elle est très frappée.*)

CHARLEMAGNE. — Ce que je comprends encore moins, c'est que vous soyez tellement sûre de ne pas m'aimer.

MIKY. — Mais je n'en suis pas sûre. Je sais que je ne vous aime pas encore, c'est tout. Parce que je n'ai pas eu le temps. Parce que, depuis que je vous connais, je ne me suis absolument occupée que de moi.

CHARLEMAGNE. — Alors, comment expliquez-vous ce baiser?

MIKY. — Je n'y comprends rien.

CHARLEMAGNE. — Machinalement? peut-être.

MIKY. — Dites donc, vous...

CHARLEMAGNE. — Je cherche. Ce n'était pas du tout le genre fraternel.

MIKY. — Je pourrais très bien vous aimer, vous le savez bien.

CHARLEMAGNE. — Ah! ah!

MIKY. — Mais oui. Je vous aimerai peut-être.

CHARLEMAGNE. — Autant que lui?

MIKY. — Chut!

CHARLEMAGNE. — Non. Ce ne sera plus la même chose. Vous aimez trop la vie, maintenant. Jamais vous ne vous tuerez pour moi....

MIKY, *très gentiment.* — Si vous vous découragez tout de suite!

CHARLEMAGNE. — Ah! il en avait de la veine, celui-là!...

MIKY. — Il n'était pas heureux.

CHARLEMAGNE. — En tous cas, quand vous l'embrassiez, vous saviez pourquoi.

MIKY. — Vous m'aviez juré de ne plus parler de lui.

CHARLEMAGNE, *dubitatif.* — Oh!

MIKY. — L'aviez-vous juré?

CHARLEMAGNE. — Je n'ai qu'une parole. Mais je n'ai pas de mémoire.

MIKY. — Supposons que je vous aime.

CHARLEMAGNE. — Oh! oui, supposons!

MIKY. — Que ferez-vous?

CHARLEMAGNE. — Ce que je ferai?

MIKY. — Oui, à quoi travaillerez-vous?

CHARLEMAGNE. — Ah! pour vous, « faire », c'est « travailler? »

MIKY. — Répondez-moi.

CHARLEMAGNE. — Et vous?

MIKY. — Ne vous inquiétez pas de moi. Je sais la sténo, l'anglais et l'espagnol. Je parle de vous.

CHARLEMAGNE. — Moi?

MIKY. — Vous continuerez à vendre des journaux, à distribuer les prospectus et à ne pas fermer les portières?

CHARLEMAGNE. — Non, évidemment. Je sens bien que l'homme que vous aimerez devra être mieux que ça.

MIKY. — Alors?

CHARLEMAGNE. — J'y avais réfléchi. Je serai book... bookmaker.

MIKY. — Mais c'est défendu.

CHARLEMAGNE. — C'est défendu. Seulement, ils sont tous très riches.

MIKY. — Non, non. Trouvez autre chose.

CHARLEMAGNE. — Je ne sais pas. Je chercherai.

MIKY. — C'est très important, Charlemagne.

CHARLEMAGNE. — Puisque vous ne m'aimez pas encore... Il sera temps d'y penser quand vous m'aimerez.

MIKY. — Où habiterions-nous?

CHARLEMAGNE. — Voilà un mot gentil.

MIKY. — J'ai dit : « Où habiter*ions*? » J'insiste sur le *rions.*

CHARLEMAGNE. — Où vous voudrez.

(*Brissot se retourne brusquement sur son lit. Miky le regarde.*)

MIKY. — Et vos amis?

CHARLEMAGNE. — Ils habiteront où ils voudront, que voulez-vous que ça me fasse?

MIKY. — Vos amis deviendraient-ils les miens?

CHARLEMAGNE. — Ah? Oui. Écoutez, ce sont de bons garçons. Je les aime bien. Évidemment... Je comprends votre point de vue. Ils ont été très gentils pour moi. Quand vous les connaîtrez mieux... D'ailleurs, la gifle, ils ne vous l'auraient pas donnée.

MIKY. — Croyez-vous?

CHARLEMAGNE, *avec dépit.* — Ah! vous dirigez tout. Vous recommencez à diriger tout. Je sens que je perds du terrain à chaque seconde.

MIKY. — Vraiment?

CHARLEMAGNE. — Rien ne compte donc pour vous de ce qui s'est passé? Parce que j'ai eu deux ou trois mots malheureux...

MIKY. — Mais non, Charlemagne.

CHARLEMAGNE. — Si, si. Ah! je vous aimais mieux désespérée!

MIKY. — Égoïste!

CHARLEMAGNE. — Je sais que j'ai eu tort. Je n'aurais pas dû répondre à vos questions. Vous saviez bien ce que vous faisiez en me parlant de l'avenir. L'avenir!

MIKY. — Eh bien?

CHARLEMAGNE. — L'avenir, c'est notre ennemi.

MIKY. — Nous aurions pu avoir le même.

CHARLEMAGNE. — Insistez sur le *rions.*

MIKY. — Nous pouvons avoir le même.

(*Un court silence.*)

CHARLEMAGNE. — Ce qui serait drôle, c'est si maintenant je me tuais pour vous.

MIKY, *rit.* — Vous êtes fou.

CHARLEMAGNE. — C'est que je vous aime terriblement, moi. Votre petit suicide vous a fait de jolis souvenirs. Hélas! Il m'en a fait aussi. Et moi, je ne suis pas encore habitué aux baisers inutiles.

MIKY. — Idiot!

CHARLEMAGNE. — Vous partez. Je lutte quelque temps, car j'ai la vie dure. Et puis, un beau soir, dans la Seine, en souvenir de vous...

MIKY. — Non, Charlemagne, non.

CHARLEMAGNE. — Non. Rassurez-vous. Vous êtes peut-être la plus gentille, et pourtant, vous n'en valez pas la peine.

MIKY, *passionnément.* — N'est-ce pas? (*Elle s'abandonne une seconde fois.*)

CHARLEMAGNE, *après ce baiser.* — Ah! vous tenez à ne rien me devoir!

MIKY. — Mais je suis folle! je suis folle!

CHARLEMAGNE. — Et celui-là, pourquoi me l'as-tu donné? Réfléchissons...

MIKY. — Ne ris pas!

CHARLEMAGNE. — C'est peut-être parce que tu vas m'aimer?

MIKY, *d'un air d'angoisse.* — Non... non...

CHARLEMAGNE. — Dis, c'est cela?

MIKY. — Mais non, pas encore, c'est impossible.

CHARLEMAGNE. — Pourquoi n'oses-tu pas me regarder, alors?

MIKY. — Si, j'ose. (*Elle le regarde.*)

CHARLEMAGNE. — Alors, pourquoi me regardes-tu ainsi?

MIKY. — Stéphane! (*Elle dit cela comme pour appeler « au secours ».*)

CHARLEMAGNE. — Tu vois bien que tu m'aimes!

(*En ce moment, Brissot ronfle, et de quel ronflement sonore.*)

MIKY. — Il nous a entendus!

CHARLEMAGNE. — Non, il dort. Et puis, quelle importance!... Tu m'aimes, n'est-ce pas?

(*Nouveau ronflement de Brissot.*)

CHARLEMAGNE. — Il nous embête, celui-là. On ne s'entend plus!

(*Les ronflements de Brissot reprennent de plus belle.*)

CHARLEMAGNE, *à Miky qui réprime mal une forte envie de rire.* — Ce n'est rien. En se retournant tout à l'heure, il a dû prendre une fausse position. Je vais le retourner. (*Il change en effet Brissot de place.*) Tu vois, il ne ronfle plus! J'en étais sûr. Le moyen est radical. (*Les ronflements reprennent.*) Ah! si, il ronfle encore... (*Les ronflements, de plus en plus sonores, l'obligent à élever la voix*). J'ai un autre moyen extraordinaire, paraît-il. Il faut siffler. Essayons! (*Il siffle.*) Ce n'est pas suffisant! (*Il siffle plus longtemps.*) Veux-tu siffler un peu aussi?

MIKY. — Je ferai de mon mieux! (*Elle siffle aussi.*)

CHARLEMAGNE. — Tu ne m'as pas répondu.

MIKY; *en riant.* — Écoute, tout à l'heure...

CHARLEMAGNE, *entre deux sifflets.* — Je n'aurais pas dû m'occuper de lui, j'aurais dû profiter de l'avantage. Sans lui, j'en suis sûr, tu étais à moi... Maintenant, tu as envie de rire... tu as seulement envie de rire.

MIKY. — Siffle donc.

CHARLEMAGNE, *désignant Brissot.* — Je ne peux pas lui en vouloir. Il a sommeil. (*Il siffle avec douceur. — Les ronflements s'arrêtent.*)

CHARLEMAGNE. — Chut! Ah! Ah! Cette fois, je crois que c'est fini. (*Il écoute, un temps*) C'est fini. (*à Brissot.*) Merci, vieux. Nous allons pouvoir reparler de nous. Miky, Miky, tu m'aimes. Tu te défends, parce que tu as peur de l'avenir. Tu as raison, mais tu m'aimes, n'est-ce pas? (*Les ronflements reprennent.*) Vaut mieux renoncer.

SCÈNE IV

LES MÊMES, *plus* LES DEUX HABITUÉS.

PREMIER HABITUÉ. — Ah! ça va mieux... (*Il est arrêté au passage par un ronflement de Brissot.*) Qu'est-ce que c'est que ça?

DEUXIÈME HABITUÉ. — Allez, ouste! (*Ils jettent Brissot à bas de son lit pour la seconde fois.*)

BRISSOT, *au milieu des couvertures.* — J'irai me plaindre, je vous le dis, j'irai me plaindre. Je vous dis que je suis crevé, bande de...

PREMIER HABITUÉ. — Tu ronflais!

BRISSOT, *calmé.* — Ah! alors, pardon. Vous avez bien fait. (*Il se recouche.*) Pourvu que je puisse me rendormir.

PREMIER HABITUÉ, *qui se prépare à se coucher, à Charlemagne.* — C'était bien. (*Se tournant vers le second.*) N'est-ce pas?

DEUXIÈME HABITUÉ, *sèchement.* — Tu as eu tort de ne pas venir.

CHARLEMAGNE, *long regard à Miky.* — Je ne crois pas.

MIKY, *très gentiment.* — Nous ne croyons pas.

PREMIER HABITUÉ. — Ah!

CHARLEMAGNE, *gaiement au second.* — Tu n'as pas l'air content?

DEUXIÈME HABITUÉ. — Non.

CHARLEMAGNE. — Pourquoi?

PREMIER HABITUÉ. — C'est à cause de moi.

DEUXIÈME HABITUÉ. — Oui, figures-toi que ce cochon-là m'a dit que s'il était riche, il ne me donnerait pas vingt mille francs...

PREMIER HABITUÉ. — Comme tu y vas, vingt mille francs, on voit bien que tu ne sais pas ce que c'est que vingt mille francs...

DEUXIÈME HABITUÉ. — Toi non plus, tu ne sais pas ce que c'est.

PREMIER HABITUÉ. — Oui, mais moi, je pourrai le savoir.

DEUXIÈME HABITUÉ. — Moi aussi, je pourrai le savoir.

PREMIER HABITUÉ. — Tu n'as pas une gueule à ça...

DEUXIÈME HABITUÉ. — Qu'est-ce qu'elle a, ma gueule?

PREMIER HABITUÉ. — Tu as une gueule de témoin... de faux témoin.

BRISSOT, *très doucement.* — Vous n'aimeriez pas mieux dormir un peu, non?

CHARLEMAGNE. — Il a raison. (*Il quitte ses souliers.*)

DEUXIÈME HABITUÉ. — Eh bien, je suis plus chic que toi. Si j'en ai, je te les donnerai, moi, les vingt mille francs.

PREMIER HABITUÉ. — Je me fous de tes vingt mille francs, t'entends? Tu peux les garder.

DEUXIÈME HABITUÉ. — Tu seras bien content de les prendre.

(*Pendant ce temps, tous se sont mis au lit.*)

PREMIER HABITUÉ. — Qui va éteindre? (*Silence général.*) Ne parlez pas tous à la fois.

CHARLEMAGNE. — Vas-y toi.

PREMIER HABITUÉ. — Ah! non, pas moi.

CHARLEMAGNE. — Pourquoi? Parce que tu as posé la question?

DEUXIÈME HABITUÉ. — Oh! j'y vais... (*Il éteint l'électricité. La scène est faiblement éclairée par une veilleuse.*)

CHARLEMAGNE. — Bonsoir!

PREMIER HABITUÉ. — Bonsoir!

DEUXIÈME HABITUÉ. — Bonsoir!

CHARLEMAGNE, *à Miky.* — Bonsoir!

MIKY. — Bonsoir!

BRISSOT, *avec un peu de nervosité.* — Bonsoir. C'est entendu. Bonsoir!

(*Un silence.*)

CHARLEMAGNE, *à Miky, à voix basse.* — Vous dormez?

MIKY. — Non.

CHARLEMAGNE. — Vous voulez bien bavarder un peu avec moi?

MIKY. — Si vous voulez.

(*Tout ceci à mi-voix comme dans un dortoir de collège.*)

CHARLEMAGNE. — Je peux parler de n'importe quoi?

MIKY. — Oui.

CHARLEMAGNE. — De n'importe quoi?

MIKY. — Oui.

CHARLEMAGNE. — Voulez-vous me donner la main, alors?

MIKY. — Celle-ci?

CHARLEMAGNE. — Oui. (*Il lui prend la main.*) Tu m'aimes?

MIKY. — J'ai faim.

CHARLEMAGNE. — Je te demande si tu m'aimes.

MIKY. — Je viens de te dire oui.

CHARLEMAGNE. — Tu viens de me dire oui?

MIKY. — Est-ce que j'aurais faim si je ne t'aimais pas? Est-ce que je ne serais pas descendue tout à l'heure?

BRISSOT, *furieux*. — Voulez-vous dormir? Oui ou non?

(*Un silence, puis* :

CHARLEMAGNE. — Je suis heureux, tu sais, et toi?

MIKY. — Moi aussi.

CHARLEMAGNE. — Il est bon, lui! Dormir! Est-ce que nous avons envie de dormir nous?

MIKY. — Ah! si, tout de même. Moi, j'ai sommeil.

CHARLEMAGNE. — Quel dommage!

MIKY. — J'ai eu tellement d'émotions, aujourd'hui.

CHARLEMAGNE. — C'est vrai. Pauvre gosse!

PREMIER HABITUÉ. — Vos gueules!

BRISSOT. — On ne peut pas dormir! bon Dieu!

Un silence, puis :

CHARLEMAGNE. — Quand Brissot s'est retourné, tout à l'heure, avant de ronfler, vous avez eu peur qu'il se réveille. Vous saviez donc, à ce moment-là déjà, que vous alliez m'embrasser une seconde fois?

MIKY. — Je dors.

CHARLEMAGNE. — Je t'ai mal répondu ce soir. J'ai senti que je t'avais inquiétée, tu as eu peur de ce qui arriverait. Mais il n'arrivera rien de mal. Parce que je vais me mettre au travail, dès demain...

MIKY. — Oh! demain...

CHARLEMAGNE. — Quoi demain?

MIKY. — De quoi demain sera-t-il fait?

CHARLEMAGNE. — Mais de nous, grosse bête! de nous!

BRISSOT. — Je vous donne deux minutes pour dormir, par une de plus!

CHARLEMAGNE. — Tant pis! j'aurais tant aimé profiter encore un peu de toute cette joie.

MIKY. — Bonsoir!

CHARLEMAGNE. — Avec quelle impatience je vais attendre demain matin!...

MIKY. — Je veux que vous dormiez. Je vous ordonne de dormir.

CHARLEMAGNE. — J'obéis.

(*Un long silence, puis, on entend, à mi-voix* :)

MIKY. — Je veux partir. Il ne faut pas que je dorme. Il ne faut pas que je dorme... (*Puis d'une voix ensommeillée.*) Il ne faut pas... que... je... dorme. (*Elle a un sursaut, regarde si Charlemagne dort, se lève. Brissot se retourne dans son lit.*)

MIKY, *s'approchant du lit de Brissot.* — Brissot!

BRISSOT. — Qu'y a-t-il?

MIKY. — Chut! Brissot, je m'en vais.

BRISSOT. — Pourquoi t'en vas-tu?

MIKY. — Vous aimez bien Charlemagne, n'est-ce pas? Alors, je voudrais que vous lui disiez plusieurs choses.

BRISSOT. — Dis-les lui, et laisse-moi dormir.

MIKY. — Je ne peux pas. Vous allez comprendre pourquoi. (*Elle s'interrompt.*)

BRISSOT. — J'attends.

MIKY. — Oui, oui. Je dois m'en aller. Écoutez. Vous lui direz que je suis fière de son amour, naturellement.

BRISSOT. — Hein?

MIKY. — Mais que c'était impossible, nous deux.

BRISSOT. — Bien... madame... mademoiselle.

MIKY. — Voulez-vous répéter? Je voudrais être sûre que vous lui direz bien exactement mes dernières paroles...

BRISSOT. — Il va avoir du chagrin?

MIKY. — Répétez vite. S'il se réveillait...

BRISSOT. — « C'était impossible, vous deux. Elle n'est pas fière de te dire ça, naturellement. »

MIKY. — Si vous voulez! « Un amour pareil ferait de toi un bourgeois... »

BRISSOT. — « Un amour pareil ferait de toi un bourgeois. »

MIKY. — « Elle a voulu partir à temps. Vous vous connaissez à peine. Vous vous oublierez vite. »

BRISSOT. — « Vous vous connaissez à peine. Tu l'oublieras vite. (*Sur un geste de Miky.*) Croyez-moi, c'est mieux. »

MIKY. — Je ne sais pas. Je ne sais plus. Dites-lui que je suis une bourgeoise et que j'ai peur.

BRISSOT. — C'est une bourgeoise. Elle a eu peur.

MIKY. — Non. Je veux qu'il sache que c'est moi qui ai dit cela.

BRISSOT. — Dites-lui que je suis une bourgeoise et que j'ai peur.

MIKY. — Consolez-le. Consolez-le, si vous pouvez. C'est tout. (*Elle pleure.*)

BRISSOT. — Oui, mais tout ça, c'est du raisonnement. Il n'y aura pas un mot gentil?

MIKY. — Il y en aurait trop.

BRISSOT. — Un seul, alors!

MIKY. — Dites-lui de ne pas chercher à me revoir. Car je ne serais peut-être pas assez sûre de moi.

BRISSOT. — Il y a de quoi le faire crever. Je ne répéterai pas ça. Je veux un mot gentil, mais qui ne laisse pas d'espoir.

MIKY. — Je n'en sais pas.

BRISSOT. — Je le trouverai, moi, partez tranquille.

MIKY. — On me laissera sortir facilement?

BRISSOT. — Oui, c'est d'entrer que c'est difficile.

(*Elle va partir.*)

MIKY. — Qu'allez-vous lui dire?

BRISSOT. — Mon vieux... Non... Mon pauvre vieux... Elle était tellement sûre de ne plus jamais te revoir qu'elle a pleuré.

MIKY. — Peut-être. Adieu, Charlemagne.

BRISSOT. — Adieu, madame.

(*Elle sort, Brissot reste immobile. Un silence.*)

BRISSOT. — Une nuit de rêves par là-dessus. Vaut mieux lui dire tout de suite. (*Il s'approche du lit de Charlemagne, le secoue.*) Dis donc, vieux...

Rideau.

MARCEL ACHARD

LES DERNIÈRES
ÉLECTIONS ALLEMANDES
ET LEURS CONSÉQUENCES

Les dernières élections allemandes ont fait passer la possession d'une cinquantaine de sièges, perdus par les partis de droite et les partis modérés, dans les mains des socialistes et des communistes et des partis sans nuance définie, chargés, avant tout, par leurs électeurs de la défense de certains intérêts matériels. Ce déplacement paraît minime, si nous le comparons aux bouleversements qu'apportent souvent nos élections dans la composition de la Chambre. En Allemagne, cependant, il ne laisse pas d'avoir une signification morale et une importance politique profondes.

Il ne faut pas oublier, en effet, que la loi électorale allemande a mis en pratique, jusque dans leurs dernières conséquences, les deux principes de la représentation proportionnelle et du système des listes. A l'inverse des systèmes électoraux français qui se portent au secours du vainqueur et exagèrent, dans les résultats définitifs des élections, les tendances manifestées par le corps électoral, la loi allemande assure à toutes les volontés exprimées (sauf dans certains cas de très minime importance) une représentation parfaitement juste. Elle ne permet pas, en outre, que de fortes personnalités exercent une influence personnelle sur l'électeur et viennent le tirer de son apathie pour l'entraîner violemment à droite ou à gauche.

L'influence modératrice de ce système électoral est encore renforcée par le rôle joué dans la vie politique allemande

par les partis et par la prise qu'ils exercent sur l'individu. Chacun des grands partis allemands est, en effet, plus encore que le protecteur d'une certaine catégorie d'électeurs, le défenseur d'une « Weltanschauung », d'une philosophie politique. Bien que ces philosophies tendent aujourd'hui, comme nous le verrons au cours de cet article, à perdre de leur netteté, bon nombre d'électeurs allemands, âgés ou d'âge moyen, continuent d'adhérer à leur parti comme on adhère à une religion. Leur vote est moins politique que moral : il exprime une croyance plutôt que la volonté précise d'orienter dans un sens ou dans un autre la politique du pays. C'est dire que les partis allemands sont assurés d'une fidélité plus grande de la part de leurs électeurs que ne le sont les partis français, dont ils se distinguent en particulier par le nombre considérable de leurs membres inscrits. Le nombre des électeurs flottants, proie facile des campagnes électorales, est ainsi relativement faible.

***

On distingue dans la vie politique allemande sept grands partis doctrinaux et trois petits partis représentant des « intérêts ». Ce sont, en partant de la droite vers la gauche.

1° *Un groupe d'extrême-droite.*

Il connut, au cours de la dernière législature, des scissions incessantes. Ses membres, habituellement désignés sous le nom de racistes, se sont regroupés, en vue des dernières élections, sous le nom de socialistes-nationaux. Ils allient la démagogie d'extrême-droite à celle d'extrême-gauche. Quatorze dans l'ancien Reichstag, ils seront douze dans le nouveau.

2° *Le grand parti conservateur.*

Habituellement désigné en France sous le nom de « nationaliste », le parti conservateur s'appuie sur la grande propriété agricole, sur l'industrie lourde, sur les classes de la population encore attachées à l'ordre de choses ancien (anciens fonctionnaires, anciens officiers, etc...). Son idéologie s'inspire des traditions de la Prusse de l'ancien régime.

Il est autoritaire, et anti-parlementaire plus encore qu'anti-démocratique. Assez largement social par ailleurs, il s'inspire dans ce domaine d'une conception patriarcale des relations entre « Bons patrons » et « Bons ouvriers ».

Le rétablissement du régime impérial ne figure plus clairement à son programme, mais le plus grand nombre de ses adhérents restent monarchistes de cœur, fidèles, mais sans espoir...

Au point de vue de la politique extérieure, il affirme, plus qu'aucun autre, les revendications de l'Allemagne, et les soutient avec une grande intransigeance de langage, inspirée le plus souvent par son scepticisme vis-à-vis des conceptions démocratiques de la paix. Cependant, sentant qu'il risquait des pertes trop considérables s'il prétendait résister au courant pacifique qui domine l'Allemagne d'aujourd'hui et qui, aux yeux des Allemands, a sa plus forte expression dans le rapprochement avec la France, il a dû lui-même accepter le principe de cette politique nouvelle pour pouvoir, suivant la formule qu'il emploie, en combattre « les procédés ». Dans un discours du 29 mars de cette année, discours dont le caractère électoral était déjà nettement marqué, le comte Westarp, parlant au nom de son parti, a déclaré devant le Reichstag qu'il voulait, lui aussi, « une entente pacifique avec la France ».

Fort de 103 députés dans l'ancien Reichstag, auxquels il convenait d'ajouter 8 députés appartenant à un petit parti de défense agricole, il n'aura dans le nouveau Reichstag que 73 représentants, flanqués à nouveau par 15 députés appartenant à des partis d'agriculteurs qui ne sont séparés de lui que par un radicalisme plus marqué dans les revendications que leur inspire la crise agricole.

3° *Le parti populiste.*

Il a à sa tête M. Stresemann, qui appartient à l'aile gauche du parti, mais dont l'influence personnelle est si grande qu'elle détermine l'orientation du parti tout entier. La tradition du parti populiste est une tradition de droite libérale. Bien que les considérations idéologiques tiennent une place médiocre dans sa politique, il est cependant des cas où cette orientation traditionnelle se fait encore sentir. Il en a été

ainsi lors de la discussion de la loi sur l'école confessionnelle, dont l'échec est dû à l'attitude « libérale » du parti populiste.

Le parti populiste a ses principaux soutiens dans l'industrie et les grandes associations de producteurs. Sa clientèle électorale est citadine et appartient à la bourgeoisie, au petit commerce, à l'artisanat et à l'administration.

Le parti populiste est le seul parti allemand qui bénéficie auprès des électeurs de la force d'attraction qui s'attache au nom d'une personnalité jouissant d'un grand prestige. M. Stresemann est l'enseigne du parti, et il n'est pas douteux que cette enseigne ne lui ait attiré, ou tout au moins conservé, de nombreux clients. Les élections ne lui ont fait perdre que 6 mandats et il occupera 45 sièges dans le nouveau Reichstag.

4° *Le parti du Centre.*

On connaît le rôle très spécial joué dans la politique allemande par le parti du Centre. Ce parti réunit la très grande majorité des catholiques allemands. Alors que les autres partis correspondent tous plus ou moins à une division du peuple allemand en couches horizontales, le Centre a des électeurs dans toutes les classes sociales (classes paysannes ou ouvrières, grande bourgeoisie patronale et aristocratie des provinces de l'Ouest et du Sud). Au parti du Centre se rattache le groupe des catholiques bavarois (Parti populiste bavarois) orienté un peu plus à droite que la majorité du Centre et plus homogène sans doute que celui-ci.

Le parti du Centre, si stable à l'ordinaire, a enregistré, au cours des dernières élections, des pertes sérieuses. Il ne comptera dans le nouveau Reichstag que 61 représentants, au lieu de 69 dans l'ancien. Il en va de même du parti populiste bavarois, dont le nombre des élus est passé de 19 à 17.

5° *Le parti démocrate.*

Le parti démocrate est déjà un « parti de gauche ». Bien que la masse de ses électeurs appartienne elle aussi à la bourgeoisie, grande et petite, et qu'il soit soutenu par la banque israélite et sans doute par une partie de l'industrie (industrie de transformation et industrie chimique), son orientation idéologique s'inspire nettement des idées de la

Révolution française. De tous les partis allemands, il est même celui dont la mentalité politique est la plus voisine des conceptions et des sentiments d'une bonne partie du corps électoral français. Dans les pays en effet où il possède une clientèle vraiment populaire, comme en Bade et dans le Wurtemberg, celle-ci est composée de paysans très spontanément attachés aux idées « de gauche » et ce même sentiment démocratique se retrouve chez les adhérents du petit parti de défense agricole qui, né en Bavière, a recueilli cette fois des voix dans toute l'étendue du Reich, et dont les 8 représentants doivent être rattachés, du point de vue de la politique générale, aux 25 députés démocrates.

Il n'en reste pas moins que le parti démocrate a perdu, au cours des dernières élections, près du quart de son effectif, descendant la pente sur laquelle il est entraîné depuis 1919 avec une rapidité que la puissance de sa presse n'aurait pas permis de prévoir.

6° *Le parti social-démocrate.*

Le parti social-démocrate est, depuis 1912, le plus grand parti allemand. On sait le rôle déterminant qu'il a joué dans la politique générale de l'Allemagne depuis la guerre, malgré le recul qu'il enregistra à la suite des années troublées de l'inflation. Ses électeurs ne sont pas seulement les grandes masses ouvrières organisées. Beaucoup d'intellectuels sont allés à lui, ainsi que des employés et des petits fonctionnaires et, dans certaines régions, le plus grand nombre des ouvriers agricoles. Son idéologie est, en principe, marxiste, et il est certain qu'une sensibilité marxiste, ignorée du prolétariat français, s'est développée dans les masses ouvrières allemandes. Mais en réalité le parti social-démocrate est, dans une très large mesure, un simple parti de gauche, au sens français du mot, en même temps qu'un parti de défense des intérêts ouvriers. L'avance qu'il vient de marquer a été considérable. Il a gagné 21 sièges et aura dans le nouveau Reichstag 152 représentants.

7° *Le parti communiste.*

Le parti communiste vient, lui aussi, de marquer une forte avance en augmentant son effectif d'un cinquième, et en

rentrant au Reichstag avec 54 députés, au lieu de 45. C'est un parti moscoutaire groupant, en particulier, les éléments les plus jeunes du prolétariat et, bien entendu, les ouvriers les moins favorisés.

Nous avons laissé de côté, au cours de cette énumération, le plus important des trois partis allemands qui se proposent, avant tout, la défense de certains intérêts matériels : le parti économique. Aussi bien, ce parti se laisse-t-il difficilement assigner une place à droite ou à gauche. Son programme, en effet, reste vague : refusant de s'intéresser aux questions de politique pure, il groupe en quelque sorte tous les mécontents modérés et ceux des adversaires du régime parlementaire qui ne veulent pas porter leur suffrage à des partis politiques aussi nettement orientés que les partis d'extrême-droite ou d'extrême-gauche.

Il vient de remporter un gros succès en doublant presque le nombre de ses élus. Ceux-ci sont passés de 12 à 23, et le parti économique constituera dans le prochain Reichstag une force qui ne sera pas négligeable.

***

Ainsi qu'il résulte des chiffres que nous venons de donner, les modifications que les récentes élections ont apportées à la composition du Reichstag peuvent se résumer de la façon suivante :

Pertes considérables des conservateurs; gains importants des socialistes et des communistes; pertes de tous les partis modérés; gains des partis se proposant la défense de certains intérêts matériels.

Comment s'explique cette évolution?

Tout d'abord, ainsi que l'a très bien fait remarquer M. André Ganem, le correspondant du *Temps* à Berlin, dans l'excellent article qu'il a consacré, le 4 mai, aux élections allemandes, « les résultats du dernier scrutin ne sont pas la conséquence de courants passagers, mais répondent aux divisions stables du peuple allemand ». Ces divisions ne pouvaient manquer en effet de se faire à nouveau pleinement sentir. Le trouble provoqué dans les esprits par les événe-

ments si neufs, et parfois si angoissants, des années écoulées entre la Révolution et les élections de 1924, avait déterminé des orientations en quelque sorte accidentelles. Après quatre années de stabilité, alors qu'aucun problème politique d'une immédiate gravité ne se posait à l'électeur (il n'y a guère que les journaux étrangers qui posent à propos de l'Allemagne la question monarchique ou la question de la paix ou de la guerre), il était inévitable que s'opérât une sorte de regroupement des forces électorales et que les facteurs permanents de la vie politique allemande, et avant tout les facteurs sociaux, reprissent à cette occasion toute leur influence. Les socialistes ne pouvaient qu'y gagner.

D'autre part, les socialistes ont largement exploité pendant la campagne électorale les avantages que leur procurait leur long séjour dans l'opposition. Ce séjour leur a permis en effet de donner, mieux qu'aucun autre parti, une réponse nette et vraiment convaincante à la seule question qui, dans le domaine politique proprement dit, se trouvait posée au peuple allemand. Cette question, les partis de gauche la formulaient de la façon suivante : « Pour ou contre la coalition des partis bourgeois et la participation des conservateurs au pouvoir? » Elle a permis aux socialistes de rallier les mécontents et même de détacher du parti démocrate bon nombre d'électeurs quotidiennement excités contre le gouvernement de droite par la grande presse démocrate de Berlin. Ces électeurs, orientés vers la gauche par leurs journaux, ont considéré en effet qu'ils assureraient mieux le succès des idées qu'ils y trouvaient à l'ordinaire exposées en votant pour ceux qui les soutenaient de la façon la plus décidée, à savoir pour les social-démocrates[1].

Les circonstances servaient bien mal au contraire le parti conservateur. En renonçant à leur attitude d'opposition, en entrant dans le ministère de coalition formé en janvier 1927 par le chancelier Marx, les nationalistes avaient méconnu la loi que leur imposaient leurs succès électoraux, ou, pour

1. Ainsi qu'on l'a fait remarquer, « à Berlin et dans les deux circonscriptions de Potsdam, les démocrates ont réuni 220 000 voix, alors que leurs organes arrivent, dans le même cadre géographique, à une vente moyenne d'un million de numéros ».

mieux dire, les procédés démagogiques grâce auxquels ils n'avaient cessé de les obtenir. Cette loi, c'était de rester dans l'opposition ou, s'ils voulaient en sortir, de ne le faire qu'après une préparation méthodique de l'opinion de leurs électeurs et, à vrai dire, après une évolution et une épuration de leur parti qui en auraient exclu et rejeté vers la droite les réactionnaires proprement dits, « les hommes éternellement d'hier », suivant l'expression de M. Stresemann. Il n'était pas possible qu'en participant au pouvoir avec les partis modérés, en se soumettant, sur tous les points essentiels, aux exigences de ceux-ci, en votant la prolongation de la loi de défense de la République, en renonçant à tenir leurs folles promesses de revalorisation des rentes ou de protection outrée des produits agricoles, en soutenant, en pratiquant la politique de Locarno, bref, en faisant eux-mêmes devant leurs électeurs la preuve de leur démagogie passée, tout en apparaissant par ailleurs comme les responsables de ce manque de franchise et de netteté qui caractérisa, au moins à l'intérieur, la politique du dernier Cabinet, il n'était pas possible, disons-nous, que les conservateurs ne provoquent les plus profondes déceptions et ne voient leur clientèle les abandonner. Dix ans de République et de régime parlementaire ont éveillé en Allemagne un certain sens critique. Bien qu'il ait tenté, dans les derniers mois qui précédèrent les élections, de brouiller les cartes et de se présenter à nouveau comme un parti d'opposition, désapprouvant les actes du gouvernement même auquel il participait, le parti nationaliste s'est aperçu que certaines pratiques politiques ne pouvaient pas ne pas se payer le jour où l'on se présentait à nouveau devant l'électeur.

L'échec du parti conservateur a d'ailleurs des raisons plus profondes. Il n'est pas douteux, en effet, que, même s'ils étaient restés dans l'opposition, les Nationalistes auraient connu des pertes sensibles. Le temps travaille contre eux. Il meurt tous les jours plus d'électeurs conservateurs qu'il n'en arrive à l'âge de raison électoral. Plus même : les pertes considérables du parti conservateur, et leur répartition dans toutes les provinces allemandes, prouvent la profondeur et la régularité du mouvement qui détourne aujourd'hui l'Alle-

magne du seul grand parti qui soit considéré encore par l'électeur (et parfois même à tort, car il contient des éléments rénovateurs) comme un parti d'ancien régime. Il n'est même plus douteux que ce mouvement ne se ralentira pas tant que le parti nationaliste n'aura pas nettetement formulé, en politique intérieure comme en politique extérieure, un programme qui pourrait être conservateur, mais qui ne peut plus être réactionnaire.

Les dernières élections sont, de ce point de vue, parfaitement claires. C'est ainsi en particulier que les pertes éprouvées en Prusse Orientale et les gains correspondants des socialistes indiquent de la façon la plus nette que, dans les régions de grande propriété, les travailleurs agricoles échappent de plus en plus à l'influence de leurs « maîtres ». Le « seigneur » n'y est plus qu'un « employeur ». Une idéologie politique empruntée à l'ordre féodal y perd de plus en plus de sa puissance.

Ceci dit, nous nous devons de reconnaître ici que le parti nationaliste a connu en Rhénanie un certain succès. Si l'on rapproche ces progrès de l'avance frappante du parti socialiste-national (raciste) dans le Palatinat bavarois (où l'occupation a provoqué les incidents les plus vifs), on est obligé de constater que la présence des troupes étrangères a fourni aux partis de droite l'occasion d'une propagande qui n'est pas restée inefficace dans des régions où leur parti n'a pas cependant de racines profondes.

Gains des socialistes, pertes des conservateurs : ces deux faits caractéristiques des élections allemandes s'expliquent par des raisons simples. Les pertes éprouvées par le Centre posent au contraire une question plus complexe. L'explication, en effet, que donnèrent immédiatement après les élections les partis de gauche allemands, à savoir que la clientèle ouvrière du Centre s'était tournée vers les socialistes parce qu'elle avait désapprouvé la collaboration du Centre avec la droite, risque de n'être pas complètement exacte et ne rend pas compte, en tout cas, d'une tendance plus profonde que les dernières élections viennent de mettre en lumière. En effet, si l'on étudie de près les résultats électoraux des circonscriptions où le parti du Centre possède ses

troupes les plus fidèles, on remarque : 1° dans les régions agricoles, un nombre considérable d'abstentions et les progrès des partis de défense des agriculteurs; 2° dans les régions industrielles, des pertes centristes et des gains socialistes sans doute, mais accompagnés partout de gains considérables du « Parti économique » ou des « Partis de dispersion » (petits partis défenseurs de certains intérêts particuliers et n'ayant pas eu d'élus), si bien que ces gains et ces pertes ne se présentent pas avec une clarté suffisante pour que l'on puisse en conclure à un glissement marqué des électeurs ouvriers du Centre vers le Socialisme. Il semble à vrai dire que les dernières élections aient trouvé de nombreux électeurs centristes dans des dispositions d'esprit incertaines et flottantes, qui se sont traduites le plus souvent par des abstentions. Et s'il n'est pas douteux que la collaboration du Centre avec la droite ait contribué à troubler l'électeur centriste, il est certain que d'autres causes encore ont tendu à ébranler sa fidélité.

Ces causes, c'est dans une diminution de la force politique de l'idée catholique qu'il faut les chercher, dans un recul de l'attitude proprement « cléricale » chez la masse des catholiques allemands. Il ne faut pas oublier en effet que l'union politique des catholiques allemands s'est réalisée sous la menace qu'avait fait peser le « Kulturkampf » sur leurs libertés religieuses et que le principe politique du parti est un principe négatif. Malgré tous les efforts faits, surtout depuis 1918, pour dégager un programme positif d'inspiration catholique susceptible de concilier les intérêts matériels souvent divergents des catholiques, la raison d'être du parti du Centre, c'est une politique de défense. Or, aujourd'hui, toute menace d'attaque semble définitivement écartée. Plus même : le catholique bénéficie sans doute à l'heure actuelle, dans la vie politique et administrative allemande, d'une situation privilégiée. Son parti a su exploiter la position tactique favorable qu'il n'a cessé d'occuper au Reichstag pour lui assurer des avantages qui lui prouvent bien qu'il n'a plus rien à craindre. D'autre part, en obtenant tour à tour de la gauche et de la droite les garanties essentielles dont il avait besoin du point de vue religieux, le parti du Centre a prouvé lui-même à ses électeurs qu'ils ne mettaient pas leur foi en péril en allant chercher, soit

à gauche, soit à droite, soit surtout dans les « Partis d'intérêts », des avantages particuliers. Comment s'étonner, dans ces conditions, d'un recul de l'idée cléricale, en particulier dans la jeunesse (ce dernier point ne fait aucun doute et est un sujet de vive préoccupation pour les dirigeants du Centre) et, peut-être, d'un début de décadence du Parti?

Cette décadence, c'est donc la tolérance dont fait preuve la République allemande qui en serait cause. Mais les effets de cette tolérance ne se font pas sentir au sein du seul parti du Centre. Il est vraisemblable que les pertes de tous les autres partis modérés et les gains des « Partis d'intérêts » ont également pour origine un affaiblissement général de l'esprit dogmatique et des « croyances » politiques, affaiblissement qu'aggravent les formes rigides et bureaucratiques de la vie politique allemande, ainsi que le système de compromis et de marchandages dans lequel se résume, en Allemagne, la vie parlementaire. L'électeur allemand sait, au moment où il vote, que sa volonté ne se traduira pas en actes politiques clairs et décisifs, même si son parti remporte un succès marqué. Il se lasse, il néglige la doctrine, ne pense plus qu'à défendre ses intérêts professionnels ou de classe, ou bien, surtout s'il est jeune, il se tourne vers les grandes associations (Casque d'acier, Ordre des Jeunes Allemands, Bannière Républicaine, Combattants Communistes) qui, à l'heure actuelle, absorbent dans une large mesure les passions politiques de l'Allemagne aux dépens de la vitalité des partis. C'est ainsi également que le « jeune électeur », celui qui, le 20 mai, aurait dû voter pour la première fois, semble s'être très souvent abstenu, ou avoir voté pour le parti communiste, le seul qui ait une idéologie vraiment puissante.

Ces symptômes ne sont d'ailleurs pas sans préoccuper les dirigeants des principaux partis allemands, ainsi que les écrivains et les penseurs politiques, et il est vraisemblable qu'il ne se passera pas longtemps avant que ne soient tentés certaines réformes et certains regroupements politiques destinés à parer aux dangers que nous venons d'indiquer. Ces réformes porteraient avant tout sur la loi électorale, dont le remaniement est envisagé dans tous les camps. Le but cherché serait de donner plus de liberté aux personnalités de premier

plan pour tenter leurs chances et de créer entre l'électeur et l'élu un lien personnel. D'autre part, le Parti Démocrate semble bien s'orienter vers une fusion avec le Parti Populiste, fusion qui paraît seule capable de redonner à « l'idée libérale » une vraie puissance et une force d'attraction sur l'électeur. Il est vraisemblable enfin que le parti conservateur tentera de son côté une opération de rajeunissement.

***

Quelles vont être les conséquences des élections du point de vue purement parlementaire?

Au moment où nous écrivons ces lignes, le nouveau gouvernement allemand n'est pas encore formé, mais il le sera lorsqu'elles paraîtront, et il nous semble inutile d'exposer le détail des combinaisons actuellement envisagées.

Personne ne doute d'ailleurs que le prochain gouvernement ne soit un gouvernement de Grande Coalition, c'est-à-dire qu'il ne s'appuie sur les partis Socialiste, Démocrate, Centriste et Populiste, vraisemblablement sous la direction d'un chancelier socialiste. Sans doute, cette combinaison n'aboutira-t-elle qu'après des marchandages assez compliqués. Il est certain, en effet, que le Parti Socialiste et le Parti Populiste ne s'accorderont pas sans quelque difficulté, d'autant que les nouveaux élus populistes ne paraissent pas appartenir aux éléments les plus avancés du parti. Mais les nécessités de la vie parlementaire s'imposeront, et il n'est pas douteux que M. Stresemann qui, depuis plusieurs mois, n'a cessé de marquer qu'il était partisan de cette combinaison, n'obtienne de son parti les concessions nécessaires. Si l'on examine en effet les différentes combinaisons possibles, on constate que, dans le nouveau Reichstag, le gouvernement devra compter sur 246 voix pour posséder une majorité. Or, la coalition des partis bourgeois, qui servait de base au cabinet Marx, ne réunirait que 232 voix et la coalition de Weimar (Socialiste, Démocrate et Centriste) 230 voix, même en y comprenant les 8 membres du petit parti agricole bavarois. D'autre part, un gouvernement de minorité (Parti Populiste, Parti du Centre, Parti Démocrate), suivant la formule de

gouvernement qui avait été tolérée par le Parti Socialiste et par le Parti Conservateur au cours de la première moitié de la précédente législature, ne serait certainement plus accepté aujourd'hui par les socialistes. Dans ces conditions la Grande Coalition s'impose. Elle groupera au minimum 291 voix et assurera une majorité stable, sinon parfaitement homogène, au prochain Gouvernement du Reich.

***

Si l'on se demande quelle sera l'orientation politique du futur gouvernement, deux questions se posent tout de suite à l'esprit : Sur quelles bases collaboreront le Parti Populiste et le Parti Socialiste? Comment se traduira la participation des socialistes au pouvoir?

Avant de répondre à ces questions, il convient de remarquer que le Parti Socialiste allemand est animé d'un véritable esprit constructeur. On peut être sûr de sa sagesse. Il a l'expérience du gouvernement; il possède un personnel qui a fait ses preuves dans le gouvernement prussien; son marxisme théorique est assez souple pour s'adapter aux nécessités d'une politique de coalition. En ce qui concerne en particulier les questions économiques et financières, il est certain qu'il saura accepter le frein que la participation des populistes au gouvernement ne manquera pas de mettre à la réalisation d'expériences trop audacieuses. La thèse suivant laquelle le retour des socialistes au pouvoir aura pour conséquence une gestion financière susceptible de menacer la capacité de paiement de l'Allemagne, est de pure fantaisie.

Quels seront donc, en politique intérieure, les traits essentiels de la politique sur laquelle les partis appartenant à la grande coalition paraissent pouvoir s'accorder?

Tout d'abord, certains « gestes symboliques ». Une occasion excellente s'offre à cet effet : le Reichsrat a récemment décidé d'adopter la date du 11 août, jour anniversaire de la proclamation de la constitution républicaine, comme date de la Fête Nationale. Il n'est pas douteux que la prochaine majorité du Reichstag ne fasse sienne cette initiative, confondant désormais l' « Allemagne » et la « République ».

Il semble en second lieu que la question « Reich und Länder », c'est-à-dire la question de l'Unitarisme ou du Fédéralisme, bien qu'elle n'ait pas joué de rôle important pendant la campagne électorale, fournira une base commode de collaboration aux partis de la Grande Coalition. Ceux-ci (sauf peut-être le parti du Centre) inclinent tous plus ou moins vers l'Unitarisme. Sans doute se mettra-t-on d'accord sur certaines mesures, qui, sans toucher encore aux bases mêmes de la vie politique allemande, et sans modifier gravement les compétences actuelles du Reich et des Pays, aboutiront cependant à d'heureuses simplifications administratives.

D'autre part, l'influence du parti socialiste se fera certainement sentir dans la politique sociale du Reich. Il est à prévoir, en particulier, que la série de dérogations à la loi de huit heures introduites dans les contrats de travail de certaines branches de l'industrie, qui arrivent à échéance à la fin de l'année, ne seront pas renouvelées. Il est vraisemblable également que, pour des raisons politiques autant que sociales, le parti socialiste va vouloir réaliser un programme de colonisation agraire par le rachat (à un prix avantageux en raison de la crise agricole) d'un certain nombre de grandes propriétés en Prusse Orientale et par leur morcellement entre des colons appartenant soit aux travailleurs agricoles de ces régions, soit à la population paysanne de l'Allemagne de l'Ouest.

Enfin et surtout, il est certain que l'influence socialiste se fera sentir par une politique républicaine rigoureuse dans le choix du personnel administratif et dans le contrôle des dépenses militaires. Il n'est pas douteux en effet qu'il ne soit dans les intentions du Parti Socialiste de réaliser dans le Reich une épuration administrative comparable à celle qu'il a largement accomplie en Prusse, et de procéder à l'assainissement définitif du Ministère de la Reichswehr.

Il n'est aucun de ces points sur lequel le Parti populiste ne puisse se mettre d'accord avec le Parti socialiste. Ce ne sera qu'une question de plus ou moins. Mais il est à prévoir, au contraire, que le nouveau Gouvernement se heurtera à une opposition violente de la part des conservateurs et, sans doute, à une recrudescence de la vie politique extra-parlementaire dans les couches de la population orientées vers la droite.

***

Le programme de politique intérieure que nous venons d'esquisser à grands traits est terne. Il est plus administratif que politique, et n'est de nature à provoquer l'enthousiasme d'aucun des partis qui, sans doute, y adhéreront. Il sera d'ailleurs dans la tradition d'un régime parlementaire que paralysent des partis rigides et trop morcelés pour qu'aucun d'eux puisse prendre à lui seul le pouvoir. Il constituera l'un de ces compromis dont est faite la politique allemande depuis dix ans, un compromis qui sera seulement un peu plus gris qu'à l'ordinaire, en raison des difficultés qu'entraînera le partage du pouvoir entre des partis aussi différents que le parti populiste et le parti socialiste.

En réalité, il ne serait acceptable pour aucun des partis intéressés, si ceux-ci ne s'étaient déjà mis d'accord sur « la primauté de la politique étrangère ». L'idée qu'une politique étrangère active suppléera à l'absence de politique intérieure est à la base de la Grande Coalition. Le prochain ministère sera « centré » autour de M. Stresemann.

Quelle sera cette politique étrangère?

Ce sera la politique à laquelle la majorité du peuple allemand vient d'exprimer sa confiance, la politique de M. Stresemann, avec son désir de hâter le règlement définitif des questions qui tiennent du traité de paix lui-même leur caractère provisoire (Occupation, Sarre, Réparations, et, dans une moindre mesure, Désarmement) et de procéder à ce règlement dans un esprit d'apaisement susceptible d'introduire cette collaboration intime avec la France et cette évolution des relations internationales qui, dans l'esprit de M. Stresemann et dans celui de tous les Allemands constructifs, doivent à la longue permettre « de remédier aux plus criantes injustices du Traité de Versailles ».

Est-ce à dire que la politique étrangère du prochain gouvernement allemand ne fera que répéter la politique étrangère du précédent? Est-ce à dire que nous n'ayons, nous Français, aucune distinction à faire entre « l'Allemagne de gauche » et « l'Allemagne de droite »?

Nous n'appartenons nullement, pour notre part, à cette

catégorie de Français qui croient devoir fonder toute la politique de la France sur une arbitraire distinction entre la « bonne » et la « méchante » Allemagne. Personne ne peut plus croire aujourd'hui que la présence des conservateurs au pouvoir signifie « la Guerre », et celle des socialistes, une acceptation intégrale du Traité de Paix, une adhésion morale au « jugement » de Versailles.

Nous croyons cependant que, du point de vue de la politique étrangère, l'arrivée des socialistes au pouvoir crée un « fait nouveau » qu'il sera difficile à la France de ne pas prendre en considération.

Tout d'abord — et cela par notre faute — elle nous place dans une situation morale très délicate. En effet, même si l'on ne croit pas à l'exactitude des distinctions simplistes que nous venons d'indiquer, on n'est pas moins obligé de reconnaître que ces distinctions sont faites à l'ordinaire, qu'elles ont influencé notre politique et surtout qu'elles n'ont pas été sans influencer la politique intérieure allemande. L'Allemagne a entendu répéter trop souvent en France que le ralentissement qui s'est fait sentir dans la politique de rapprochement depuis un an et demi avait sa cause dans la participation des nationalistes au pouvoir, et dans la défiance légitime que cette participation devait nécessairement nous inspirer. Elle a voté à gauche avec le désir de faire la preuve de sa modération et avec la volonté « d'inspirer confiance ». Ce serait aujourd'hui provoquer une déception grave dans les couches les plus profondes du peuple allemand, et, à ses yeux, faire preuve d'une mauvaise volonté définitive, que de ne pas tenir compte du changement qui vient de se produire dans la composition du Reichstag.

Aussi bien, cette « confiance » qu'il réclame, le parti socialiste allemand n'est-il pas digne dans une certaine mesure de l'inspirer? Nous croyons, pour notre part, qu'il faut répondre par l'affirmative, au moins actuellement, sur deux points essentiels sans parler de l'esprit d'entente et de modération dont la gauche allemande se montre évidemment inspirée.

La participation des socialistes au gouvernement nous donne l'assurance que l'Allemagne saura résister aux deux grandes tentations qui peuvent se présenter à elle, qui se

présentent quotidiennement à elle : la tentation russe et la tentation italienne. Qu'on se souvienne plutôt du discours que M. von Freytag-Loringhoven, parlant au nom du parti conservateur, prononça devant le Reichstag, lors du dernier débat sur la politique étrangère! Et sans doute M. Stresemann avait-il su, dans les termes les plus catégoriques et les plus loyaux, déclarer qu'il ne s'engagerait pas dans la politique d'aventures dont M. von Freytag-Loringhoven, « devant l'échec de la politique de rapprochement avec la France », avait indiqué les directives possibles; on préfère savoir cependant que ce dernier et son parti ne participeront plus à la majorité gouvernementale de demain...

Une Allemagne gouvernée par un gouvernement où M. Stresemann collaborera avec les socialistes sera une Allemagne plus consciente qu'aucune autre de la solidarité des nations européennes, et une Allemagne orientée vers les puissances occidentales et vers la Société des Nations, c'est-à-dire une Allemagne qui, ne l'oublions pas, comme toutes les Allemagnes, soutiendra un certain nombre de revendications qu'elle ne peut pas ne pas défendre, mais cherchera à les faire triompher par une politique loyale et désireuse d'inspirer confiance.

***

Tels sont les résultats principaux des élections allemandes. Ils placent une fois de plus la France devant une occasion. Mais il est nécessaire que nous sachions clairement que cette occasion est une occasion d'agir et non d'attendre.

★ ★ ★

LE NOUVEL ANACHARSIS[1]

III

Je dus pourtant baisser la tête, plier les épaules et presque me coucher sur l'arçon quand cette porte me fut ouverte : je me serais fendu le front au linteau. Lorsque enfin je me redressai, je me trouvai dans une cour plus spacieuse, close rigoureusement de partout, et qui ne prenait le jour que du ciel, mais qui n'offrait aucunement l'aspect d'une enceinte fortifiée.

Les quatre façades qui la bornaient n'étaient pas d'une architecture moins sobre ni moins sévère que la façade extérieure; elles n'avaient point toutefois cet air de méfiance injurieuse qui, dehors, à la première vue de cette maison, me rebroussait et m'inspirait une méfiance pareille. J'avais imaginé sans doute qu'on me demanderait le mot d'ordre avant que d'ouvrir les verrous, et je n'avais eu besoin que de soulever, de laisser retomber trois fois le battant de bronze pour voir les deux vantaux s'écarter, comme si j'eusse fait un signe ou prononcé quelque parole magique. Je n'avais pas même aperçu l'esclave qui me rendait cet office. Plus le lieu me semblait privé, secret, — farouche, — plus je me sentais touché d'y être si familièrement admis.

L'accueil des serviteurs me garantissait celui des maîtres. Déjà, un autre homme me tenait l'étrier, et sans me poser au préalable aucune question, m'aidait à descendre de cheval. Je vis bien que l'on observait ici les coutumes de l'hospitalité la plus antique, et que l'on eût fait scrupule de demander son nom même au voyageur ou au pèlerin, s'il ne lui plaisait

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 juin.

pas de le révéler. Je n'avais aucun motif de taire qui j'étais. Je ne le dis point, naturellement, aux esclaves; mais, tandis que l'un des deux menait ma bête à l'écurie, je remis à l'autre la lettre d'Apostolio. Il m'invitait à le suivre, je refusai, et trouvai plus convenable d'attendre au milieu de la cour, debout, qu'il m'apportât la réponse verbale de l'illustre Lascaris. Je n'étais pas médiocrement fier de montrer à ces Byzantins qu'un Scythe, un barbare, peut savoir vivre.

Je fus récompensé de ma politesse, mais je n'eus point le dessus dans ce duel de galanterie. Comment jamais oublierais-je avec quelle grâce ingénieuse le vieillard de sang royal et de science plus royale encore me fit tenir cette réponse que j'attendais? J'étais de haute naissance, mais un peu jeune pour qu'il me vînt en personne accueillir au seuil de sa maison, et le message d'Apostolio ne lui laissait point ignorer qu'il n'avait affaire qu'à un adolescent : il me dépêcha son fils Georges-André, qui avait mon âge à quelques mois près. Lorsque la porte se rouvrit et qu'au lieu de l'esclave, le timide, le souriant messager du grand Constantin m'apparut, je ne pus me défendre de penser que vraiment le ciel me comblait aujourd'hui de ses faveurs, puisque de nouveau il mettait l'un de ses anges à mon service.

Mieux encore que la figure de l'obligeant inconnu qui m'avait amené jusqu'au Phanar des rives de Marmara, le clair visage d'André Lascaris justifiait cette pieuse et poétique illusion. Comme celui des anciennes statues, il avait peu d'expression, mais la pureté de ses traits indiquait celle de son âme et ses yeux n'étaient point vides. Des cils trop longs en voilaient seulement les regards comme avec une charmante hypocrisie, et cette flamme à demi secrète annonçait ou trahissait une merveilleuse intelligence, aussi vive que patiente et obstinée. Ses cheveux étaient de ce blond ardent dont se flattent les patriciennes de Venise. Le fer ne les avait jamais touchés, mais il les tordait ensemble et les liait derrière sa tête comme la chevelure de feu de Phébus Apollon. Ce n'est que bien plus tard, lors de nos voyages en Italie, qu'il adopta la coiffure des Florentins.

Son manteau de soie pourpre, brodé et rebrodé, tombait de ses épaules jusqu'à ses pieds avec cette raideur assez peu

plaisante que l'on voit aux draperies des mosaïques, mais non point sur un de ces corps malingres que j'ai, par un excès d'euphémisme, appelés des corps glorieux. Ce vêtement d'ascète ou de saint, chargé de trop d'ornements, mais sec et pauvre de forme, habillait — je dois le dire, assez étrangement — un jeune homme de qui l'étude ou les méditations n'avaient point courbé la taille déjà haute ni rétréci les épaules, et qui respirait la santé, la joie, plutôt la joie païenne que cette gaîté dont notre religion a fait une vertu. Rien qu'à le voir, j'aurais gagé que son père et ses précepteurs l'élevaient, selon la méthode ancienne, par la gymnastique et par la musique : il me semblait l'un des jeunes disciples, mais travesti, de Socrate et de Platon; je lui décernais justement les deux classiques épithètes, je le nommais beau et bon.

Si je l'avais d'abord comparé à ces messagers du ciel qui n'ont point de matière et n'usurpent les apparences humaines que pour communiquer avec nous, c'est qu'en dépit de sa réalité il semblait affranchi de la pesanteur. Il était plus léger à la terre que s'il avait eu des ailes, aux épaules comme les anges, ou aux talons comme Hermès.

Byzance était alors, on le sait, le pays de la cérémonie; l'éducation d'André Lascaris était, à cet égard, très raffinée, et les rites de la courtoisie n'avaient pas pour lui de secrets. Chargé de m'introduire auprès de son glorieux père, il sentait tout l'honneur qu'on lui avait fait en lui confiant une mission au-dessus de son âge, et d'ailleurs au-dessus du mien. Il jouait son rôle avec aisance et avec une singulière dignité. On ne s'étonnera point qu'il eût bien meilleur air que les boïars, ambassadeurs du Grand-Prince, venus de notre lointaine Moscovie saluer le nouvel Auguste.

Il affectait une noble gravité, mais, ainsi que moi, ce n'était qu'un enfant, et quand nos regards se croisèrent, il ne put se tenir de sourire avec malice, ni moi de lui répondre par un même sourire, mais plus craintivement, et en baissant, puis en détournant les yeux. J'oubliai, comme il oublia sans doute, qu'il me tendait la main pour m'attirer dans un lieu redoutable; il me parut que plutôt il m'invitait à partager ses jeux, et que moi, cédant à une soudaine sympathie, je ne me faisais point prier.

Notre amitié naquit à cette minute. Nous souhaitions déjà qu'elle fût éternelle, et nous la savions aussi belle que les plus belles dont la fable ou l'histoire aient gardé le souvenir; mais pouvions-nous, si ambitieuse, si téméraire que soit l'imagination des enfants, nous flatter de l'admirable privilège qui dès lors nous était assuré? Depuis cette première vue nous ne nous sommes jamais quittés. Toutes nos pensées, nos enthousiasmes, nos peines, nos joies, et les catastrophes mêmes nous ont été communes. Nous n'avons point connu, dans les pires extrémités, l'amertume et l'angoisse des séparations. Nous avons parcouru tous les âges de la vie, nos cheveux sont blancs. Nous ne saurions plus avoir ensemble les petites privautés d'autrefois; mais, quand nos regards se rencontrent, le sourire d'habitude que nous échangeons n'est pas beaucoup moins malicieux que notre premier sourire; et nous sentons bien que notre amitié, qui a su vieillir, n'a pas perdu, que maintenant, le sort en est jeté, elle ne perdra jamais la grâce et la fleur de nos seize ans.

Je fis le même jour et en ce même instant, la découverte de ma sensibilité. Je l'ai trahie à peu de personnes, et seul peut-être mon ami l'a bien connue; mais elle était alors secrète à mon cœur lui-même, je ne me croyais tendre qu'aux attraits de l'intelligence ou, plus précisément, de la curiosité. Ce ne fut point cette passion qui me fit battre le cœur, lorsque, prenant la main que le jeune Lascaris m'avait tendue, je pénétrai enfin dans cette maison où je savais que j'allais voir, apprendre tant de choses nouvelles et depuis si longtemps désirées.

L'enfant ingénu qui me présentait à l'initiation des mystères me divertissait du sentiment que m'aurait dû causer leur approche en me suggérant des émotions plus humaines, et la sécurité qu'il m'inspirait ne me laissait plus capable de tremblement à la porte du saint des saints. Je n'étais pas moins transporté, mais il avait, si je puis dire, déplacé mon enthousiasme et doucement, lui avait proposé un autre objet.

Quel lieu cependant plus propice aux ferveurs, aux frissons et à l'effroi religieux? Nous traversâmes d'abord une galerie pareille au narthex des églises où rôdent, dans l'attente du baptême ou de la réconciliation, les catéchumènes qui ne

sont pas encore reçus dans le sanctuaire et les pénitents qui en sont bannis. Ce vestibule était, selon l'usage, bien clos du côté de la cour et largement ouvert sur l'intérieur de la maison. Nulle cloison, même percée de portes, ne le séparait de la pièce voisine, et seules, trois colonnes de marbres, dérobées sans doute à la ruine d'un temple païen, marquaient la frontière; mais, entre ces colonnes, des rideaux étaient suspendus, à mi-hauteur, qui ne cachaient que la vue de l'autre pièce, et n'étouffaient pas le bruit des voix.

André, sans me quitter la main, écarta l'un de ces rideaux, et je crus encore bien plus me trouver dans une église, quand je vis une vaste salle dont le plafond était formé de trois petites coupoles et les parois revêtues de marbres diversement colorés. Mais est-ce bien ce jour-là ou plus tard que j'ai réellement vu les choses que je décris? Une image plus auguste s'était, dès mon entrée, emparée de mes regards. Lascaris était assis vis-à-vis de moi sur un trône, un véritable trône pareil à celui des saints évêques ou du roi des Romains; mais un air de majesté lui était si naturel qu'il ne semblait point d'abord que l'on pût se le figurer donnant audience avec moins de décorum; et il avait à la fois tant de simplicité que cette étiquette n'imposait pas même à un enfant timide et barbare : elle s'accommodait étrangement avec des manières d'une superbe et paternelle familiarité.

Je vis bien que s'il n'était pas venu me chercher lui-même au seuil de sa demeure et s'il m'avait dépêché son plus jeune fils, ce n'était point pour marquer les distances, mais pour donner à son accueil plus de grâce; car il daigna se lever et faire quelques pas vers moi, comme si j'eusse été un personnage d'importance. Puis il me fit l'honneur de me nommer à plusieurs femmes qui étaient là, occupées aux travaux de leur sexe, et il me nomma de mon nom d'Anacharsis, que j'ai depuis lors toujours gardé en pays grecs et latins.

Je ne hasarderai point ici un portrait du grand vieillard, œuvre vaine, d'ailleurs superflue : on en peut voir maintes effigies, peintes, mais parlantes. Il m'apparaissait comme environné d'une gloire, et tout ce qui était alentour de lui se confondait d'abord parmi cette lumière éblouissante. Les yeux cependant s'accoutument à l'excès de clarté comme

ils s'accoutument aux ténèbres, et je commençais de distinguer, si je puis dire, les accessoires du tableau, dans le rayonnement de la figure principale.

C'étaient des meubles nombreux, exigus, mal proportionnés aux nobles mesures de la salle. Les formes en étaient anguleuses et aucune ligne courbe ne caressait la vue. Comme le dossier des fauteuils, le fronton des armoires se terminait en pointe. Les moulures en étaient massives et du dessin le plus ferme, aucun ornement ne les égayait. J'ai su dès le lendemain que ces petites armoires étaient autant de bibliothèques et qu'elles renfermaient des manuscrits précieux. Auprès de chacune d'elles étaient une table, un λεκτρόν, qui veut dire proprement lit, mais qu'il faut entendre ici au sens de lutrin ou pupitre, et un siège, un X, enfin une sorte de chaise curule.

Tout cela, sauf les bibliothèques, n'était pas si différent de ce que j'avais vu en Moscovie que ma curiosité en pût être piquée : dès longtemps avant ma naissance, les artisans de Constantinople étaient venus meubler nos logis. Le décor de l'hospitalité qui m'était offerte n'étonnait aucune de mes habitudes, je me sentais en parfaite sécurité. Je n'éprouvai de véritable émotion qu'au moment que Constantin dit à son fils :

— O enfant, conduis-le dans la chambre où il dormira cette nuit.

Nous sortîmes, André Lascaris et moi, à pas comptés; mais dès que nous fûmes hors de la vue des grandes personnes et la porte refermée derrière nous, nous prîmes notre course en faisant des rires et des cris, comme si nous avions joué à nous poursuivre.

Je l'aurais facilement rattrapé, mais j'étais bien obligé de le laisser aller devant, puisque je ne savais pas où nous allions. Il grimpa quatre à quatre un escalier en tourelle fort étroit, sans paliers, où à des hauteurs diverses et comme au petit bonheur étaient percées des portes à un seul battant, dont il poussa l'une. Je vis un réduit pareil aux cellules de moines, dont les parois étaient blanchies à la chaux et ornées d'une seule icone peinte à fresque. Cette nudité me glaça. J'ai les yeux sensuels. Je pensais trouver du haut en bas de la maison, comme dans le vestibule et la grand salle, les murs revêtus

de ces marbres de toutes les couleurs dont la bizarrerie m'avait plu : le contraste me fut pénible.

Les meubles étaient si serrés les uns contre les autres qu'on ne pouvait remuer. J'étais entré là en courant, je fus brusquement arrêté, il me sembla que j'étais entravé, que j'étouffais. Je cherchais d'instinct la fenêtre : elle n'était guère plus large qu'une meurtrière, et dissimulée dans un coin, comme si l'on eût redouté la fraîcheur de l'air et la lumière indiscrète du jour; mais, à travers cette fente, par fortune bien orientée, on découvrait toute la Corne d'or.

Après que j'eus respiré un moment la brise, je me tournai, et je regardai de plus près tous ces meubles dont la pièce m'avait paru encombrée. Ils n'étaient point en si grande quantité que j'avais cru. Il n'y avait, outre la petite armoire-bibliothèque, la table et le lutrin, qu'un lit; du moins je présumai que ce devait être un lit, mais la disposition m'en parut extraordinaire. On eût dit d'une de ces corbeilles qui servent aux nouveau-nés de berceaux. Celle-ci était proportionnée, encore qu'un peu rigoureusement, à la taille d'un adulte, mais les coussins dont elle était garnie, les étoffes qui tout alentour la drapaient, ne lui retiraient point son aspect de berceau; et quand je compris que j'allais dormir, à mon âge, dans un lit de cette sorte, je fus à la fois un peu honteux et attendri.

André (qui avait ri et crié avec moi, mais ne m'avait pas encore dit un mot) me réservait une bien autre surprise. Il m'annonça que cette chambre était la sienne, que ce lit était le sien, et qu'on allait en dresser pour moi un tout pareil à côté. Je me demandai où l'on en trouverait la place; mais que m'importait? A la pensée que nous dormirions si près l'un de l'autre, si fraternellement, et que nous serions si mal, et que nous serions si bien, je retrouvai ma gaîté naturelle. Je goûtais vraiment le bonheur parfait.

J'éprouve aujourd'hui encore, aujourd'hui plus que jamais, un plaisir si délicieux à repasser mes souvenirs que je m'y attarde sans mesure. Ma mémoire enchantée va et revient toujours sur elle-même, elle fait des méandres comme cette Moskva sur les bords de laquelle je suis né, qui dans une plaine trop unie cherche en vain sa pente et des raisons de s'échapper. C'est un défaut de composition, je risque d'impatienter mes

lecteurs, qui n'aperçoivent que la puérilité de ces histoires et ne sauraient deviner qu'elles ont déterminé toute la suite de ma vie, tout le progrès de mon intelligence. Il me semble bien que moi, j'en avais le pressentiment, et telle était sans doute la cause la plus effective, la cause honorable et sérieuse de la joie qui m'exaltait.

Je n'avais jusqu'alors échangé avec mon ami que des phrases d'étiquette, des paroles insignifiantes. Nous n'avions plus de secrets l'un pour l'autre, et tout entre nous était secret. Nos langues ne se délièrent qu'environ la fin de l'après-midi, quand, pour observer tous les rites plus anciens de l'hospitalité, André me conduisit aux thermes privés qui étaient dans les sous-sols du palais. Son père, qui veillait sur lui fort jalousement, sans aucune ombre chagrine de sévérité, ne lui permettait pas de fréquenter les bains publics, et, pour lui en épargner la tentation, avait pris soin de réunir, dans l'intimité de sa maison même, tous les agréments que l'on y peut trouver.

On ne rencontrait point toutefois, aux thermes du palais Lascaris, ces rhéteurs ni ces poètes qui, dans les établissements où la foule se presse, déclament leur prose ampoulée ou leurs méchants vers. Mais il faut croire que la littérature, à notre époque (*litterarum intemperantia*), est le complément indispensable du bain; car dès que les esclaves, après nous avoir soignés, se furent retirés, nous laissant tous deux exactement seuls, étendus sur les lits de repos, j'éprouvai un besoin irrésistible, non seulement de conter à André toute mon existence depuis l'aube de ma raison et de lui expliquer mon caractère, mais aussi de lui réciter tout ce que mes précepteurs m'avaient appris des lettres grecques, ce que je savais ou que je croyais savoir.

J'étais prodigieusement fier de mon érudition, je me faisais à cet égard des illusions bien naïves. Ma vanité, je m'en rends compte aujourd'hui, était ridicule, mais touchante. Je me flattais d'étonner mon ami... Étonner, le mot n'est pas assez fort, j'en voudrais un autre, plus brutal et à la fois plus familier : mon vocabulaire n'est pas riche... André, j'ose le dire, ne souhaitait pas moins d'être étonné par moi. Comme je lui parlais avec passion, il m'écoutait avec une attention passionnée; mais il ne savait pas composer son visage. Il

était grec, l'ironie lui était naturelle; j'étais barbare, elle me déchirait le cœur. Son sourire me fit mal. Je tombai de l'enthousiasme dans le désespoir. Je m'écriai :

— Je ne sais rien! Tu me méprises!

Il était trop bien élevé pour en convenir. Il m'assura que je savais beaucoup de choses, mais qu'on me les avait enseignées sans méthode, et qu'il ne faudrait pas huit jours à son père pour mettre de l'ordre dans tout ce fatras.

— Mais, — dis-je, — penses-tu que j'oserais demander à ton illustre père de me donner des leçons?

Il me repartit finement :

— N'ose pas tout de suite. Je t'instruirai d'abord du peu que je sais moi-même. Quand nous serons au même point, mon père se réjouira d'avoir deux élèves et deux fils.

Je sentis que j'apprendrais sans effort tout ce qu'André, qui avait mon âge, se mêlerait de m'enseigner. Cette idée seule me faisait pleurer de tendresse. Pour lui montrer que je n'étais pas trop indigne de ses soins, je lui dis quel coup j'avais reçu quand j'avais surpris Michel Apostolio, mon ci-devant maître, en flagrant délit de barbarisme. Je lui contai l'histoire du plus-que-parfait indûment privé de son augment! André m'avoua en rougissant qu'il faisait souvent cette faute, et que son père ne manquait jamais de la relever.

— Aussi, — dit-il, — j'emploie ce temps le moins possible.

— Cela vaut mieux, — dis-je avec un peu de suffisance et de pédanterie, — car ce temps est presque inusité chez les bons auteurs.

Nous prîmes la résolution fort sage de bannir à tout jamais le plus-que-parfait de nos entretiens. L'admirable est que nous faisions tous ces beaux projets sans ni l'un ni l'autre songer une minute que j'étais un hôte passager, et que dès demain, selon toute vraisemblance, je repartirais pour la lointaine Moscovie à la suite du boïar Vladimir.

J'étais déjà si heureusement dépaysé que la frugalité ni la décence du repas qui fut donné le soir en mon honneur ne me causèrent point de surprise, bien que j'eusse reçu dans ma patrie et dans ma famille des exemples assez différents. Au sortir de table, on nous renvoya, André et moi, dans notre cellule : ce fut le meilleur moment de la journée.

Nous avions comploté de ne pas dormir et de passer la nuit entière à étudier la littérature grecque. Nous étions, en effet, fort éveillés; nous fîmes mille folies, cependant que le jeune esclave d'André Lascaris et un autre qu'il m'avait donné pour me servir, après nous avoir aidés à nous dévêtir, pliaient nos vêtements; mais dès que nous fûmes couchés dans nos lits pareils à de grands berceaux, le sommeil appesantit nos paupières. A nous voir si près l'un de l'autre, nous avions encore la force de rire, comme dans un rêve, nous parlions peut-être, nous ne nous entendions plus. J'avais étendu le bras et saisi la main d'André. Je la tenais toujours quand, à l'aube, les deux esclaves rentrèrent dans la chambre et nous racontèrent avec volubilité les histoires de la nuit.

Elle avait été orageuse, comme l'étaient assez ordinairement les nuits de fête à Constantinople. Il ne me souvient plus si j'appris dès lors, ou si je présumai que les Ambassadeurs du Grand-Prince de Moscovie s'étaient particulièrement distingués au cours des rixes. Du moins ne tardai-je pas d'être avisé que mon boïar Wladimir était resté sur le carreau. Je trouvai cet accident le plus banal du monde, et il me sembla que je l'avais toujours prévu. Je n'aperçois pas comment la Providence aurait pu s'arranger autrement pour me mettre dans l'impossibilité matérielle de regagner Moscou et de quitter André Lascaris.

Ma situation était terrible, si l'on y veut penser raisonnablement; mais, ai-je besoin de le dire? ce n'est pas raisonnablement que j'y pensais. Je me voyais abandonné, quasi sans ressource, à une distance effroyable de mon pays, des miens, et cette détresse inouïe était justement le bonheur que je ne vais point dire que je n'osais rêver, car depuis hier je n'en doutais pas. La joie délirante qui me transportait me faisait oublier toutes les bienséances, et j'avoue que j'enterrai le boïar avec une scandaleuse allégresse.

Je poussais des cris de délivrance. J'embrassais André, il m'embrassait. Notre âge était notre excuse; mais quand le vénérable Constantin Lascaris vint au bruit que nous faisions et apprit à son tour la fatale nouvelle, je ne fus point fâché de voir que ce grand homme, sur le seuil de la vieillesse, n'avait pas, en l'occurrence, beaucoup plus de raison que nous.

IV

André Lascaris avait pour son père, en même temps qu'une religieuse vénération, une si scrupuleuse tendresse qu'il n'était point capable de lui dérober un secret, partant de lui ménager une surprise. Je ne pensais naturellement point que nous lui pussions faire l'aveu de notre innocent complot, puisqu'il s'agissait de me préparer en cachette à recevoir son enseignement, et que je ne devais pas solliciter cette grâce tant que j'en paraissais trop indigne. Mais André n'osait prendre aucune initiative, et il aurait cru manquer à l'un des articles de la piété filiale, s'il eût, sans la permission ou sans le conseil du maître, hasardé de me donner des leçons. Je fus piqué de voir que le jour même il le mettait dans la confidence; je fus, en revanche, bien aise de l'approbation entière que Constantin nous donna.

Il nous fit apercevoir certains avantages de notre projet, que mon ami et moi nous avions sans doute pressentis, mais un peu confusément. Les hommes de sa qualité, dans la sphère de l'intelligence, ont une modestie qu'un rien d'ironie assaisonne et qui n'est pas non plus exempte de coquetterie. Constantin Lascaris nous assura très sérieusement qu'un homme de son âge est pour un élève du mien un fort piètre professeur, car ils ne parlent point le même langage, ou, s'ils usent des mêmes mots, ils ne leur attribuent pas le même sens; et surtout ils ne disposent pas des mêmes sous-entendus : comment pourraient-ils donc s'entendre, et soit quand ils parlent ou quand ils se taisent se mettre réellement à l'unisson?

Il inférait de là que la seule école où les tout jeunes gens profitent est celle des camarades qui se communiquent les découvertes qu'ils viennent de faire, ou qu'un maître aîné leur vient de suggérer discrètement. Il poussa peut-être jusqu'au paradoxe cette théorie aimable, un peu hasardeuse, mais qui a un fonds de vérité.

Peut-être aussi ne le disait-il que pour nous faire plaisir. Il n'obligeait point des ingrats. Nous reportions sur lui tout le mérite de la joie qui nous pénétrait, qu'il n'avait point fait naître en nous, mais que son autorité légitimait. Nous ne

savions comment lui témoigner notre reconnaissance, mais nos yeux brillants, notre visage en feu parlaient pour nous, et nous étions comme élancés vers lui. Nous voulûmes profiter sur-le-champ de la licence qui nous était donnée, nous n'aurions souffert aucun délai. Dès que l'étiquette familière, mais assez rigoureuse de la maison nous le permit, nous nous échappâmes; nous n'aurions pas de si bon cœur couru jouer; mais, en latin sinon en grec, n'est-ce pas le même mot qui signifie la classe ou le jeu, et ne convient-il pas surtout à cette école des camarades dont Lascaris nous avait su parler avec tant de grâce paternelle?

J'étais un peu déréglé, mais André avait de l'ordre pour deux. Il me calma. Je prétendais qu'il me jetât d'abord *in medias res*, je veux dire qu'il me donnât sur l'heure ma première leçon. Il n'y consentit point avant d'établir un programme de nos études. J'avoue que cette formalité, paraît-il, indispensable, ne nous fit point perdre beaucoup de temps et que les inventions d'André m'enchantèrent.

— Il serait vain, — me dit-il, — ô Anacharsis, de dresser ce que les pédants appellent un tableau de travail, attendu que l'on pense comme on respire, non point à des heures fixes, avec des temps de repos, mais du premier au dernier instant de la vie : certains même prétendent qu'à ce dernier instant, la respiration cesse et la pensée continue. Je le souhaite et je l'espère; je dirai même que je ne me permets pas d'en douter, puisque c'est un dogme; mais, si les fonctions de l'esprit continuent de s'exercer après la mort, c'est d'une manière qu'il nous est malaisé de concevoir, et nous aurions tort de nous attarder à l'examen d'un problème insoluble, que d'ailleurs notre sainte religion a une fois pour toutes résolu.

» Je reprends : nous penserons, nous travaillerons toujours, et jusque durant notre sommeil, mais non pas de même à toutes les heures ou du jour ou de la nuit. Le matin, lorsque la lumière de l'âme est, ainsi que celle du soleil, nette, précise, un peu sèche, je te suggérerai des notions positives sur les principaux auteurs de notre langue. Je te réciterai des sommaires que tu feras bien de consigner par écrit...

— Ah! — m'écriai-je avec fierté, — justement j'ai une

écriture superbe! Tu n'as pas encore eu occasion d'en juger, mais tu verras comme mes cahiers seront tenus!

— Bon, bon, — dit André, — il ne s'agit pas de calligraphie. Nous ne sacrifierons d'ailleurs que peu de temps à cette besogne, qui est fastidieuse. J'emploierai tout le reste de l'après-midi à illustrer les notices que je t'aurai dictées le matin, en lisant avec toi des passages de ces auteurs que tu ne connaîtras encore que par les dates souvent douteuses de leur naissance et de leur mort, par quelques particularités, par quelques banalités biographiques. Je commenterai les textes, je t'en signalerai les beautés. Je n'aurai plus bientôt, je le gage, besoin de te les indiquer : tu deviendras aussi habile que moi, plus peut-être, à les discerner. J'augure bien de ton goût, ô Anacharsis, et je m'assure que nous serons toujours du même sentiment.

— Oui, par Zeus! — m'écriai-je.

— Oh! — fit-il doucement, — ne jure pas en vain les dieux de l'ancienne foi : ils ne sont plus là pour se défendre.

Il poursuivit :

— En cette saison, nous irons nous installer pour deviser et pour lire sur les rives de la Corne d'Or. Là, comme dit le merveilleux Platon dans un dialogue intitulé *Phèdre*, « il y a de l'ombre et une brise modérée, et de l'herbe pour nous asseoir ou, s'il nous plaît mieux, pour nous étendre. »

— Nous nous étendrons, — dis-je paresseusement.

— Oui, — dit André. — Tu appuieras ta tête contre mon épaule. C'est moi qui tiendrai le livre, et je lirai à haute voix, et tu suivras le texte des yeux.

— Oui, — dis-je; — mais pourquoi ne lirions-nous pas aussi le soir, à la clarté de la lampe, quand nous serons remontés dans notre petite chambre?

— Nous lirons le soir, — dit André en souriant, — mais des œuvres moins sérieuses.

— Quelles œuvres?

— Des romans qui peignent l'amitié, l'amour, et où sont contées des aventures que l'art du poète rend presque croyables, quoiqu'elles soient invraisemblables ou chimériques.

Je lui confessai que j'avais pris le goût des romans à Tirnovo chez les Bulgares, mais que je n'en avais lu jusqu'à présent,

ou plutôt je n'en avais vu que deux, celui d'Alexandre le Grand et celui de la guerre de Troie.

— Ils ne doivent pas être fort amusants, — dit André. — De confiance, je préfère ceux dont nous possédons des copies; mais je ne me vante pas d'en faire mes délices. Je crois que mon père ne serait pas trop content et qu'il me gronderait, s'il était capable de me gronder. Est-ce un péché?...

— Bah! — fis-je. — Mais revenons aux choses sérieuses.

Le charme de nos entretiens, c'est que nous ne parlions guère que de choses sérieuses, mais avec la même gaîté puérile que si elles eussent été frivoles. Je crains que malgré moi les souvenirs de notre belle humeur ne donnent à ce récit même un ton de légèreté. Je ne veux pas davantage m'y complaire et, sans plus de préambule, je passe à notre première leçon. Elle eut Homère pour sujet, pouvait-elle en avoir un autre? Du moins il n'en était pas de mieux approprié au décor que nous avions choisi; mais notre imagination puérile avait été un peu prompte à prendre ses désirs de printemps pour une réalité. Je rappelle que nous étions à peine à la mi-mars. Le climat de Constantinople n'est pas celui de l'Égypte ni même de la Morée : nous aurions grelotté, si nous avions tenu cette première classe sur les rives de la Corne d'Or, assis ou étendus parmi l'herbe, à l'ombre d'un platane très élevé. Nous passâmes encore toute la journée dans les thermes du palais, où nous étions moins exposés aux intempéries.

La lumière du soleil n'y pénétrait pas, mais l'obscure clarté des lampes avait je ne sais quoi de plus studieux. Nous étions seuls; car je ne compte pas nos deux jeunes esclaves, que cependant nous n'avions pas éloignés. Ils étaient couchés par terre à nos pieds comme des bêtes familières, la tête et les regards dressés vers nous, ils ne faisaient aucun mouvement ni aucun bruit. Ils nous écoutaient avec une attention, avec une sagesse exemplaire. Quand par intervalles je prenais garde à eux, je pensais en souriant qu'ils ramassaient les miettes de science que nous laissions tomber de notre table bien servie.

André, assez nonchalamment, était à la renverse sur un lit. Je trouvais cette attitude convenable à la dignité du maître, de l'élève elle m'eût choqué : je m'étais assis sur un autre lit

voisin. Je soutenais ma tête de ma main repliée sous mon menton, je ne pouvais m'empêcher de balancer continuellement les jambes; mais je n'écoutais pas mon ami avec moins de déférence que les deux enfants muets et immobiles qui par faveur étaient demeurés près de nous. Plutôt, je me préparais à l'écouter, je m'attendais qu'il me fît un discours. A ma grande surprise, il m'interrogea.

— Tu as bien, — me dit-il, — quelques notions précises sur Homère?

Il fallait entendre de quel ton mon jeune ami articulait ces mots terribles : « quelques notions précises ». Il avait toujours l'air d'un ange, mais il brandissait un glaive de feu, et il montait la garde devant la porte des Muses, comme l'autre sur le seuil du paradis terrestre.

Cependant je ne me laissai pas intimider, j'avais déjà pour lui trop de tendresse. L'amitié, qui à la rigueur s'accommoderait d'un peu de mépris, a vite fait, en revanche, de tuer le respect et la superstition. J'osai lui répondre, non sans ironie :

— Des notions précises? Oui et non. Michel Apostolio m'a enseigné qu'Homère est le père de la poésie et que sept villes se disputent l'honneur de lui avoir donné le jour.

— Oui, — repartit André, — ce sont les niaiseries que l'on apprend aux petits enfants, dans les écoles. Mais, dis-moi, comment te représentes-tu l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée?* Je serais curieux de le savoir. L'imagines-tu, comme un poète d'aujourd'hui, assis dans un bon fauteuil à dossier haut et à fronton, près d'une table et d'un lutrin, muni d'un style ou d'une écritoire, de parchemin ou d'un rouleau de papyrus, et sous la dictée de Calliope écrivant, raturant ses vers immortels?

Jamais, je le confesse, je ne m'étais figuré Homère au travail et dans l'exercice de son métier; mais je m'avisai soudain qu'il ne pouvait point user, tant de siècles avant le nôtre, des mêmes procédés ni faire les mêmes gestes que nous; et je me demandai pour qui me prenait Lascaris, s'il me croyait si sot d'avoir des imaginations pareilles. Je me contentai de sourire et de hausser les épaules.

— O Anacharsis, — me dit-il, — sais-tu ce que c'était qu'un aède?

Je le savais, mais ne fus point capable de répondre aussi promptement que mon honneur l'eût exigé; et comme les maîtres de cet âge ont toutes les vertus hors la patience, André ne me fit point la grâce d'attendre que j'eusse rassemblé mes idées.

— Connais-tu, — me dit-il, — ces vers du chant Θ de l'*Odyssée?*

Et d'une étrange voix, emphatique, chantante, cadencée, il déclama :

« Or vous, les autres rois porte-sceptre (c'est Alkinoos qui parle), venez vers ma belle demeure, cependant que nous y allons fêter notre hôte dans le mégaron. Et point d'excuses! Et que l'on aille querir le divin aède Dèmodocos; car certes la déesse l'a doué pour charmer ceux qui l'écoutent par l'artifice de son chant, quel que soit le motif de chanson que lui souffle sa fantaisie.

» Donc, ayant ainsi parlé, il les précéda, et les porte-sceptre le suivaient; et un héraut se rendit chez le divin aède...

» Et l'on fut dans la grande maison d'Alkinoos le prudent; et déjà étaient pleines de gens les galeries exposées au soleil, et les cours, et les chambres.

» Pour ses invités Alkinoos avait sacrifié douze brebis, huit cochons aux dents très blanches et une paire de bœufs aux jambes cagneuses; on les avait écorchés et parés, et l'on apprêtait un désirable festin.

» Revint alors le héraut conduisant le fidèle aède, à qui la déesse amie avait partagé le bien et le mal; car, l'ayant privé de la vue, elle l'avait doué du chant mélodieux... »

André s'interrompit :

— Prends garde, — me dit-il, — que selon la tradition, Homère lui-même était aveugle. Cette allusion à sa cécité semble confirmer la légende.

— A moins, — dis-je, — que la source de la légende ne soit cette allusion prétendue.

— Tiens! — fit André naïvement, — je n'y avais jamais songé; sais-tu que ta remarque n'est point sotte?

— J'ai oublié d'être sot, — dis-je en me rengorgeant. — Mais poursuis.

André reprit sa voix de récitation :

— Pour lui... Pour le divin aède, tu comprends?

— Mais oui!

— « Pour lui, Pontonoos plaça au centre même du festin un trône orné de clous d'argent qu'il appuya contre la haute colonne; il suspendit au-dessus de sa tête, à un crochet, la cithare aux sons clairs, et il lui montrait à la reprendre de ses mains, et près de lui plaçait la corbeille du pain, une belle table, près de lui une coupe de vin, pour qu'il pût boire quand le cœur lui en dirait. Et tous, vers les mets préparés, servis, tendaient les mains.

» Puis, quand ils eurent apaisé leur faim et leur soif, la Muse inspira l'aède, et parmi les gestes des héros, il choisit pour la chanter une action, dont la gloire emplissait alors toute l'immensité du ciel. C'était la querelle d'Ulysse et d'Achille fils de Pelée; et comment au festin abondant des dieux ils s'étaient pris l'un l'autre à partie, prononçant des paroles terribles; et le chef des hommes, Agamemnon, se réjouissait en son cœur, voyant se quereller ainsi les meilleurs des Achéens; et il se ressouvenait de l'oracle que, dans la bonne Pytho, quand il avait franchi le seuil de pierre, avait rendu Phœbus Apollon.

» Ainsi donc chantait l'illustre aède; et cependant Ulysse, de ses mains nerveuses, tirait sur son front une grande écharpe de pourpre et cachait son beau visage; car, devant les Phéaciens, il aurait eu honte des larmes qui coulaient de ses yeux. Mais chaque fois que l'aède faisait une pause, il essuyait ses yeux, puis laissait glisser le voile et, levant la double coupe, il offrait aux dieux une libation; et quand l'aède reprenait son récit, à la demande des Phéaciens charmés, Ulysse de nouveau se voilait la face et sanglotait désespérément. »

— Sens-tu, — me dit André Lascaris après avoir gardé le silence quelques instants, — ce qui fait la beauté de ces vers?

— Oh! oui, je le sens, — dis-je; — mais j'aurais peur de ne savoir pas bien l'exprimer.

— Essaie, et prends courage.

— Puisque tu m'interroges, ô très bon, — dis-je d'une voix plus basse et en rougissant, — j'essaierai de te répondre. Ces vers me pénètrent à la fois d'émotion et de respect. Je

suis intimidé devant eux comme un enfant qui n'ignore pas la pudeur doit l'être devant les grandes personnes. Ils me semblent, en dépit de certains détails familiers, avoir le ton soutenu des prières et des hymnes. C'est peut-être ce qu'on appelle le caractère épique? Je me demande si leur majesté qui m'impose ne vient pas justement de leur naïveté, d'une simplicité sans apprêts et sans artifice de littérature. Mais ce qui m'a surtout charmé... pardonne-moi : bien que nous ayons le même âge, mon intelligence n'est pas si développée que la tienne. Un jour peut-être, si du moins tu ne te lasses pas de me donner tes précieuses leçons, je deviendrai à ton exemple un ami de la sagesse, je saurai suivre un raisonnement, je prendrai plaisir à contempler les idées pures. Pour le moment, je suis tout imagination, je ne suis vraiment sensible qu'aux peintures qui me donnent l'illusion des choses réelles. Ce qui donc m'a surtout charmé, ô bienheureux, c'est que j'ai cru, tandis que tu déclamais, assister moi-même à la scène que le divin Homère a si minutieusement décrite...

— Voilà précisément pourquoi je t'ai cité ce morceau : il est instructif de toute manière.

André avait mis une certaine hâte à m'interrompre : il trouvait sans doute que l'élève discourait un peu longuement. Pour rétablir les proportions, il se lança dans un discours encore beaucoup plus long que le mien.

— D'abord, — continua-t-il, — ces quelques vers donnent une idée de la manière du poète qui suffit pour un commençant, et tu ne l'as pas si mal définie. Mais ils t'instruisent aussi de la place que tenait la poésie héroïque, à l'époque même où elle est née, dans la vie des guerriers, des pères de famille et des rois qui se disaient issus des dieux. Elle servait à l'animation des repas, qui autrement eussent été des fêtes bien mornes; car les hommes de ce temps-là devaient manquer de conversation. Ils parlaient de loin en loin, par sentences ou par proverbes, que nous répétons encore et que nous n'oserions critiquer, mais que, d'ailleurs, nous avons remis au point. Ce n'est que dans les siècles de civilisation raffinée, comme le nôtre, que l'on préfère, et pour cause, souper sans récitation ni musique.

» Tu crois être, dis-tu toi-même, l'invité d'Alkinoos et voir

de tes yeux le mégaron du roi des Phéaciens. En effet, on le voit, bien qu'Homère ne l'ait pas positivement décrit. C'était une grande salle carrée au milieu de la demeure. Des piliers soutenaient le toit; une ouverture y était ménagée, par où la fumée s'échappait. Au-dessous était le foyer qui jamais ne devait s'éteindre.

» Je ne me représente pas très bien comment la table était disposée, mais le récit d'Homère vient de t'instruire que le héraut conduisait l'aède à une place d'où chacun pouvait bien le voir et l'entendre. Ces grossiers laboureurs et ces rudes guerriers formaient un public excellent. Ils ne voulaient perdre ni une note ni un mot, et il n'était point fort difficile de leur plaire, pourvu qu'on ne leur servît point une poésie abstraite et philosophique, au-dessus de leur portée. Ils n'aimaient que les histoires, surtout s'il les connaissait déjà, au point de les savoir par cœur, et de pouvoir souffler le divin aède en cas que sa mémoire eût une défaillance.

» Aussi ne se mettait-on guère pour eux en frais d'invention. L'aède introduisait peu de variantes dans les chants que lui avait appris un autre aède, son maître, qui les tenait lui-même d'un troisième, et ainsi de suite jusqu'à la plus haute antiquité. C'est ce que l'on appelle la tradition orale.

» Le répertoire n'était pas inépuisable et il arrivait qu'on l'enrichît de quelques textes nouveaux, mais qui étaient surtout composés de réminiscences, et dont le style devait différer le moins possible des formes déjà connues. Les poètes, à cette époque, n'avaient cure de l'originalité. Homère, ô très cher Anacharsis, n'était qu'un aède pareil aux autres, à ce Dèmodocos, tiens, que la muse avait privé de la vue, mais qu'elle avait doué de l'art du chant...

— Que dis-tu là? — m'écriai-je. — Il me semble que l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, fût-il aède de profession, avait au moins sur ses confrères une supériorité : celle du poète qui interprète lui-même son œuvre, sur le simple récitant qui interprète l'œuvre d'autrui.

— Tu ne parais te douter, — répondit André en souriant, — ni de la gravité ni des conséquences de l'objection que tu soulèves. Je l'ai présentée moi-même avec force à mon père, le jour qu'il m'a enseigné les choses dont je t'ai fait part tout

à l'heure; et comme j'ai coutume depuis mon âge le plus tendre de pousser les raisonnements jusqu'à leurs extrémités, et que même il ne me déplaît pas qu'ils aboutissent à des paradoxes, je me suis permis de remontrer à Constantin Lascaris que cette doctrine n'allait à rien de moins qu'à nier l'existence d'Homère ou à désavouer sa paternité.

— Il est clair, — dis-je, — que si Homère est un aède pareil aux autres, il n'a fait comme les autres que répéter des chants qu'un maître lui avait appris, et que les poèmes qu'on lui attribue, faits de pièces et de morceaux, ne sont ni son œuvre, ni peut-être celle de personne. Comme disait Ulysse au Cyclope : « Je m'appelle Personne. » Il se peut qu'Homère ne s'appelle point Homère, mais s'appelle Personne.

— Tu vas un peu loin, — repartit André. — Je ne te le reproche pas, car c'est justement ce que j'ai dit à mon père, avec cet enthousiasme et cette fureur destructrice qui saisit les tout jeunes gens quand ils aperçoivent des raisons de douter ou de nier.

— Et qu'a répondu ton illustre père?

— Il a souri, et il m'a représenté doucement que « Personne » n'a jamais été capable de rien faire, même une épopée; qu'il est vrai qu'un aède a reçu d'un autre aède son maître les chants qu'il transmet à ses disciples, mais que la tradition ne peut remonter à l'infini, non plus que la série des effets et des causes qui s'arrête forcément à la cause première, c'est-à-dire à Dieu. Pour me faire une concession, il a bien voulu reconnaître que l'*Iliade* et l'*Odyssée* ne sont point d'Homère, selon la vraisemblance; mais, comme il a beaucoup d'esprit, il suppose plaisamment qu'elles sont d'un autre poète qui s'appelait Homère comme lui. Enfin, il n'accorde point du tout que les deux poèmes homériques soient faits de pièces et de morceaux, et en dépit d'interpolations qui crèvent les yeux, il y trouve des traces de composition, avec une sorte de majestueuse unité.

— Il a raison! — dis-je, sans prendre garde qu'il était de ma part bien outrecuidant de donner raison ou tort à un Constantin Lascaris. — Et la preuve, c'est que l'on peut résumer en peu de mots le sujet de l'*Iliade*, ou de l'*Odyssée*, ces deux

poèmes ayant, comme on dit, un commencement, un milieu et une fin.

— Tu saurais me les raconter brièvement, marquer le mouvement de l'action, le développement de la fable et ne rien omettre d'essentiel?

— Mais oui..., — dis-je, avec assurance, un peu étourdi cependant de ma témérité.

— Eh bien, — dit André, — je t'écoute, puisque les rôles sont retournés et que c'est toi maintenant qui me fais la leçon.

Je lui repartis plus modestement que je n'aurais point, selon la vraisemblance, beaucoup d'occasions de la lui faire. Il répondit simplement :

— J'écoute.

Il avait pris un air de sévérité. Je me piquai d'honneur, et je commençai par l'argument de l'*Iliade*, que je débitai d'une voix monotone, chantante, comme les enfants à l'école récitent l'alphabet ou la table de Pythagore.

— L'*Iliade* n'est pas une chronique de la guerre de Troie, puisque cette guerre a duré dix ans...

— Nous le savons, — interrompit André.

— Laisse-moi parler, je te prie, c'est mon tour... Puisque, — dis-je, — cette guerre a duré dix ans, et qu'il y a déjà neuf années qu'elle se poursuit quand débute le chant A... Le sujet du poème, annoncé dès le premier vers : « Chante, déesse, la colère d'Achille, fils de Pélée, etc. », le sujet du poème est, comme je viens de le dire, la colère d'Achille. Ce jeune héros thessalien se querelle avec Agamemnon, roi d'Argos et chef de tous les rois, qui lui prend de force la captive Briséis. Achille se retire sous sa tente. Étant fils d'une déesse, de Thétis, il compte bien que les immortels le vengeront, et Zeus en effet s'y engage, sur la prière de Thétis.

» L'orgueilleux Agamemnon se flatte de vaincre sans le secours d'Achille. Même il ne serait pas fâché d'en finir une bonne fois avec Ilion tandis que le héros boude encore, pour avoir seul gloire et profit. Déjà il est prêt d'ordonner l'attaque, lorsque, sur la proposition d'Hector, on décide de remplacer la bataille générale par un combat singulier entre Ménélas et Pâris ou Alexandros. Ce choix s'explique, parce que c'est Pâris ou Alexandros qui avait enlevé jadis Hélène, « mer-

veilleusement ressemblante aux déesses immortelles », qu'il l'avait, comme tu sais, enlevé à Ménélas précisément, et que cette ancienne histoire était la cause de la guerre. Mais les Troyens, d'autre part, me semblent bien naïfs d'avoir confié leur chance à ce Pâris qui était un homme efféminé, au lieu que Ménélas était un mari trahi et ridiculisé par son épouse, mais néanmoins un guerrier valeureux. Et voici en effet que Pâris a sur le terrain une tenue pitoyable; mais, comme il fallait s'y attendre, il est protégé par Aphrodite, déesse de l'amour, qui, pour le sauver de la mort, le fait disparaître à tous les yeux.

» Ménélas, étonné, le cherche, et est blessé par Pandaros, bien qu'il eût été convenu que personne ne s'en mêlerait. Alors, les Achéens se jettent sur les Troyens et c'est une furieuse bataille. Elle dure jusqu'au retour d'Hector, qui est allé voir dans Troie sa femme Andromaque et son fils Astyanax. Hector défie Ajax, la bataille est suspendue, et c'est de nouveau un combat singulier, jusqu'à la nuit. Les Achéens ensevelissent leurs morts et construisent un rempart autour de leur camp. Ils reprennent l'offensive le lendemain et sont battus sur toute la ligne. Achille est bien vengé.

» Cette dure leçon fait fléchir l'orgueil du chef des rois. Il envoie dès l'aube au fils de Pélée Ulysse, Ajax et le bonhomme Phénix qui le supplient de revenir aux combats. C'est en vain. Aussi, quand la bataille recommence, les Achéens sont-ils encore vaincus, après un bref retour de fortune dû à la faveur de Poséidôn et de la déesse Hèra.

» Mais Achille a un grand ami, Patrocle, qui ne peut souffrir l'inaction. Patrocle, à force d'instances, obtient d'Achille la permission de combattre. Il repousse d'abord les Troyens, mais Hector le tue. Achille, qui aimait chèrement Patrocle, pousse un cri si terrible qu'il n'en faut pas plus pour mettre l'ennemi en fuite.

» Il oublie sa propre querelle et ne songe plus qu'à venger son ami. Il pardonne au chef des rois, Agamemnon, qui lui rend Briséis; puis il revêt des armes enchantées que le dieu Héphaïstos a forgées à son intention. La bataille recommence; la discorde règne parmi les dieux comme parmi les hommes. Achille fait un massacre épouvantable de Troyens; il entasse

leurs cadavres dans le lit du fleuve Xanthos, qui déborde et dont les flots semblent poursuivre à travers la plaine le guerrier furieux à dessein de le noyer; mais n'est-ce pas un accident naturel? Les flammes d'Héphaïstos obligent le fleuve de rebrousser...

— Ceci du moins est merveilleux, — dit André, peut-être avec un soupçon d'ironie.

— Oui, — dis-je... — Le fils de Pélée arrive aux portes d'Ilion. Hector, qui seul a osé l'attendre de pied ferme, ne tient pas un instant à sa vue; il fuit, Achille le poursuit, et trois fois ils font ainsi le tour des murs. Le sentiment de l'honneur arrête enfin le vaillant Hector. Il combat, il est tué sous les yeux mêmes de ses parents, d'Andromaque, et traîné derrière le char du fils de Thétis.

» Les funérailles de Patrocle sont le sujet de l'avant-dernier chant, celles d'Hector sont décrites dans le dernier. Les larmes du vieux Priam ont touché le meurtrier du héros troyen : il a rendu au malheureux père le corps défiguré de son fils. La colère d'Achille est apaisée, et ainsi se termine le poème, dont j'espère t'avoir bien fait sentir l'unité admirable.

— Tu me l'as très bien fait sentir, — me dit André Lascaris, qui semblait fier de moi.

Ses yeux étaient humides, ils étincelaient. Je rougis de plaisir, j'eus peine moi-même à retenir mes larmes et à lui cacher mon émotion qui m'était bien douce, mais qui me faisait un peu honte. Il reprit cependant, après une courte pause, et quand il eut assuré sa voix :

— Tu m'as très bien fait sentir l'unité de l'*Iliade*, ô Anacharsis. Hélas! tu ne m'as point fait sentir, et ni toi ni personne, en me la résumant ainsi, n'eût été capable de me faire sentir ses beautés. Cet inconvénient, que j'aurais dû prévoir, ne laisse pas de m'alarmer et me met en doute de l'intérêt que nous pourrait offrir la suite de nos études, si nous ne nous hâtions, après cette première épreuve, d'en modifier la méthode et les procédés.

» Nous avons beaucoup mieux appris à connaître le divin Homère en lisant quarante vers du chant Θ de l'*Odyssée* qu'en énumérant sans rien omettre d'essentiel les divers

épisodes de l'*Iliade*. De l'*Odyssée* même, que pourrais-tu me dire qui ne m'entre, comme on dit vulgairement, par une oreille et qui ne me sorte par l'autre, si tu me récites, comme je suis bien sûr que tu le ferais d'une mémoire imperturbable, les vingt-quatre arguments du poème?

» Tu ne te flattes pas de m'apprendre que les premières scènes sont à Ithaque dans la maison d'Ulysse d'où le maître est absent, que les prétendants se disputent la main de Pénélope sa fidèle épouse, et surtout dévorent ses provisions; que son fils Télémaque, bon jeune homme, modèle d'économie et de piété filiale, en gémit; qu'Athèna prend le visage de Mentor et emmène Télémaque sur un vaisseau creux, premièrement chez Nestor à Pylos, puis à Sparte chez Ménélas; que ni l'un ni l'autre de ces rois ne lui peuvent donner de nouvelles précises de son père. Le poète, de son autorité privée, nous transporte alors dans l'île de Calypso, nous assistons à la rupture de cette déesse et du héros fertile en ruses. Une tempête le jette sur la rive des Phéaciens et ici prend place l'épisode fameux de Nausicaa.

» Le roi Alkinoos, père de Nausicaa, reçoit à sa table Ulysse, qui pour payer son écot raconte à la fin du repas ses aventures : c'est un moyen commode de nous les conter à nous-mêmes sans avoir l'air de rien; et nous apprenons ainsi toutes ses histoires chez les Lotophages, chez le Cyclope, dans l'île où règne l'enchanteresse Circé. Les Phéaciens, quand il n'a plus rien à leur dire, lui prêtent un de leurs vaisseaux, et il aborde dans Ithaque, déguisé en mendiant.

» Le porcher Eumée lui donne un asile, Télémaque revient à propos de Sparte. Je n'insiste pas sur les diverses reconnaissances qui se succèdent un peu longuement. Les prétendants sont, comme il fallait s'y attendre, les derniers à le reconnaître, quand il se montre seul capable de bander l'arc formidable d'Ulysse. Alors, aidé de son fils et de deux serviteurs, il les massacre tous sans pitié et redevient le maître chez lui.

» Mais encore une fois, ô très cher Anacharsis, que savons-nous de l'*Odyssée*, si nous n'en savons que cela? Et ne semble-t-il pas qu'en revanche, comme on voit dans une petite flaque d'eau tout le firmament avec ses étoiles, de même on la voit

recueillie et parée de toutes ses beautés essentielles dans trois ou quatre vers seulement du récit de Nausicaa, ou dans ceux-ci, de la fin du chant premier, que je ne sais pourquoi j'affectionne tout particulièrement?

Et fermant à demi les yeux, il murmura d'une voix mélodieuse :

« Télémaque se dirigeait vers son lit, pensant à bien des choses en son cœur. Et devant lui portait les torches allumées la dévouée servante, Euryclée, fille d'Ops, fils de Pisénor... C'est elle qui portait devant lui les torches allumées. Et plus que toutes les autres servantes elle le chérissait, et tout petit il avait été son nourrisson. Or il s'assit sur le lit, quitta sa souple tunique et la jeta à la vieille, qui, après l'avoir soigneusement pliée, la pendit à un clou près du lit... Et toute la nuit, enveloppé dans la couverture de laine, Télémaque rêva en son cœur au voyage que lui avait suggéré Athèna. »

Je sais bien à présent pourquoi André Lascaris était si sensible à la grâce de ces vers et pourquoi je les trouvai charmants : c'est qu'ils décrivaient avec une minutieuse naïveté les actions les plus simples, les plus quotidiennes d'un adolescent pareil à nous. Après les avoir récités, il ne nous sembla point possible de faire autrement que Télémaque, et nous allâmes nous coucher, sans souper que de quelques friandises qu'on nous avait apportées au bain.

Nous nous assîmes chacun sur notre lit et quittâmes nos vêtements, que nos esclaves plièrent non moins soigneusement qu'Euryclée, et comme elle pendirent à des clous. Puis ils se retirèrent, nous nous souhaitâmes le bonsoir, et toute la nuit, comme Télémaque, nous rêvâmes de voyages merveilleux, d'aventures au péril de la mer.

ABEL HERMANT,
de l'Académie française.

(*A suivre.*)

AU THÉÂTRE DES ASSISES

LE MAL — LES REMÈDES

Il y a trente ans, dans un volume intitulé *La Cour d'Assises*, j'étudiais le fonctionnement de notre juridiction criminelle qui est, à la fois, le fondement de l'ordre et celui de la liberté civile. Le verdict, disais-je, n'est que l'acte final d'une œuvre judiciaire où tout se tient, s'enchaîne et commande la décision qui est le produit, bon ou mauvais, d'une œuvre collective. Or, ce produit jadis était médiocre; je constatais le mal et proposais alors quelques remèdes. Depuis ce temps, on a vu le mal empirer et tout le monde sait qu'il est grave et profond. Les rouages dont le législateur a organisé le concours et dont l'ensemble constitue la juridiction sont affaiblis, usés, détournés de leur fonction et de leur but.

Dès qu'un procès fameux émeut l'opinion, sollicite les curiosités, la Cour d'Assises de la Seine, qui est en France la capitale du droit Criminel, donne au monde le triste spectacle d'une institution en désarroi, et, il faut l'avouer, en pleine décadence.

Ce que l'observateur aperçoit d'abord dans ces journées fiévreuses, c'est le désordre du débat et son incohérence, la foule en rumeur, les excès du duel oratoire, l'encouragement trop souvent prodigué au crime par une décision scandaleuse.

Ce qui se voit moins aisément, c'est que les délires d'audience, les verdicts justement critiqués ont des causes profondes dans la loi elle-même et dans son application viciée par une longue suite d'erreurs et d'habitudes mauvaises.

Je ne parlerai guère dans ces quelques pages des refontes

d'ensemble qu'exigerait l'organisation de notre justice. Le régime n'est-il pas impuissant à les réaliser? On ne leur accorde même plus une place illusoire dans les longs et curieux catalogues que, sous l'étiquette de programmes de réformes, échangent les partis, les groupes et les Gouvernements.

Du moins il est possible, et c'est là que j'insisterai, de redresser l'organisme, de mettre fin au désordre dans le Palais et à l'audience par l'unité dans le commandement, d'exiger de tous au cours du débat le respect de textes trop souvent oubliés qui créaient l'ordre et la discipline et assuraient à la Justice pénale un ensemble de garanties.

Entrons donc à la Cour d'Assises un jour de crime célèbre afin d'observer les acteurs du drame, leurs paroles, leurs gestes au cours d'une représentation de gala.

***

Voici les douze jurés. Quelle est leur position sociale? Voyons la liste : deux tourneurs, un cheminot, un électricien, un tailleur, un ouvrier peintre, un cartonnier, un parfumeur, un employé, un peintre, un menuisier, un ajusteur.

Ce jury de jugement diffère-t-il des jurys d'autrefois? La liste annuelle, pour Paris et la Seine, ne comprend, comme par le passé, que trois mille noms recrutés à la diable, et malaisément, car, à tous les étages sociaux, chacun s'efforce d'esquiver les obligations du concours civique.

Vers 1895 j'ai pu noter que, sur 1 500 noms représentant la moitié de la liste annuelle, on comptait 849 négociants, 281 propriétaires ou rentiers.

Donc, à cette époque le peuple et l'élite, le sang et le cerveau de la cité semblaient écartés du jury.

En est-il de même aujourd'hui?

En ce qui concerne les intellectuels, les hauts représentants de l'art, de la science et des lettres, de l'enseignement, des professions libérales, il faut convenir que ces citoyens, loin de briguer la fonction, s'arrangent d'un aimable ostracisme.

Quant à ceux « qui ont besoin pour vivre de leur travail manuel et journalier », la loi les dispensait, et les dispense encore des fonctions de juré. Mais depuis vingt ans des circu-

laires ministérielles prescrivent d'admettre sur les listes de jury les *employés et ouvriers* dispensés de droit, quand ils se déclarent *disposés à accepter les fonctions de juré.*

La mesure en elle-même ne saurait être, à notre avis, désapprouvée; on pourrait même aller plus loin et rayer de la loi le texte injurieux qui *exclut* les serviteurs à gages. Mais il faut que l'égalité rétablie impose à ceux qui composent les listes un soin plus scrupuleux dans leurs désignations.

Or, n'est-ce pas en vain que, dans le but d'assurer l'indépendance et la valeur morale des jurés, on a substitué pour la confection des listes l'autorité judiciaire à l'autorité administrative? N'est-ce pas toujours dans quelque obscur bureau qu'un « sergent recruteur du jury » procède aux désignations? Ces désignations et ce choix ont pourtant une haute gravité.

N'insistons pas ici sur l'organisation complexe des commissions qui, par degrés, parviennent à la composition de la liste annuelle. La loi a multiplié les précautions, les garanties diverses qui devraient entourer le recrutement.

Il est dit, dans tous les commentaires, que « les choix des diverses commissions peuvent s'exercer avec la plus grande liberté sur toutes les personnes, qui, réunissant les conditions requises pour les fonctions de juré, ne se trouvent dans aucun cas d'exclusion ou d'exemption. »

Dans un manuel du Ministère Public je lis ces phrases excellentes quoique d'un style désuet :

> Les magistrats (ceux qui président les commissions) doivent se rappeler que c'est du bon choix des jurés que dépend uniquement la bonne administration de la justice. C'est à eux de voir s'ils voudraient se rendre, par leur négligence, moralement complices de ces acquittements scandaleux ou de ces condamnations dérisoires, qui, trop souvent, ont épouvanté la société et indigné les hommes de bien. Ils doivent savoir, mieux que personne, combien il importe que la justice répressive soit énergique et sûre, qu'elle soit confiée à des esprits éclairés et fermes, qu'elle inspire à chaque citoyen la confiance d'être toujours défendu et protégé par elle, et que les méchants reculent devant la pensée du crime en perdant tout espérance d'impunité.

Il faut en effet que la justice soit énergique et avant tout qu'elle soit *sûre*, c'est-à-dire qu'à l'exécution d'un acte punissable corresponde la certitude de la répression. Une telle

certitude importe plus que le taux de la peine, que la nature du châtiment.

Mais comment la justice criminelle serait-elle énergique et sûre, si ceux qui désignent les juges, portent leurs choix sur des hommes moralement et socialement incapables de suffire à leur grande fonction? On sait depuis longtemps à quels choix médiocres et parfois décevants conduit la négligence des commissions.

Mais aujourd'hui n'est-on pas en présence d'un danger nouveau? Est-il vrai que, par erreur ou par calcul, on soit parvenu à introduire dans le jury un ou plusieurs ennemis déclarés des lois? Que deviendra la justice pénale si de tels hommes, heureux du spectacle qu'offre parfois l'audience, sont prêts à seconder l'anarchie dont ils sont les apôtres par des verdicts de trahison sociale?

***

Maintenant regardons à l'œuvre ce jury composé comme on sait.

C'est le serment « devant Dieu » qui « fait le juré », car « l'existence de Dieu a paru indiscutable au législateur de 1808; » la loi ne reconnaît pas l'athéisme.

En Angleterre on admet le juré qui n'a pas de croyance religieuse à faire une simple promesse. En France le serment est prescrit « devant Dieu et devant les hommes » à peine d'amende et de nullité. On peut être surpris que les controverses graves et délicates, auxquelles le serment a donné lieu autrefois soient maintenant assoupies.

N'est-ce pas que des formalités, jugées substantielles par le législateur, sont maintenant traitées et accomplies avec tout le sans-gêne d'un scepticisme aisé?

Cependant le juré, qu'il s'inquiète ou non des conséquences d'un parjure au point de vue religieux, écoute pieusement le *discours* que lui adresse le Président. Ce discours a pour but d'enseigner au juge populaire la doctrine de *l'intime conviction.*

Il faut que le juré décide suivant sa conviction, c'est-à-dire d'après l'effet produit sur son esprit par une preuve

évidente, une certitude raisonnée. Cela s'entend. Mais voilà qu'une longue « instruction affichée en gros caractères dans le lieu le plus apparent de la Chambre où le Jury va délibérer » va tout brouiller et confondre sous prétexte de compléter la formule du serment.

C'est à Merlin, jurisconsulte célèbre, d'abord régicide et organisateur du tribunal révolutionnaire devenu plus tard philosophe sensible, qu'on doit ce morceau; du mauvais Jean-Jacques Rousseau, vague et grandiloquent. Ce sermon a pour but de ruiner l'ancien système des « preuves légales » dont les jurés n'ont jamais entendu parler, et de substituer expressément à la force des preuves *l'impression* faite sur la raison des jurés.

Il en est tout autrement en Angleterre où l'on a voulu copier, sans d'ailleurs la comprendre, l'institution du jury. Dans ce pays il y a une théorie des preuves qui s'impose aux jurés et un grand magistrat pour la faire obéir.

Ici, l'instruction de Merlin a pour effet de créer un juré au-dessus de la loi. Ce despote, tout puissant et novice, décidera d'après *son impression*, c'est-à-dire d'après l'effet produit sur ses sens, son cœur et son esprit.

Ainsi on a couru d'un bond des rigueurs de la preuve légale au romantisme déchaîné de la preuve par l'impression. Ce n'est plus l'aveu, c'est l'impression qui est la reine des preuves.

***

Justice romantique! Le débat est ouvert, et le jury s'apprête à décider, « dans la sincérité de sa conscience », d'après la plus forte des impressions qu'il aura subies.

Elles affluent autour de lui. Voici, entre les sièges qu'il occupe et le fauteuil du ministère public, trois personnages importants qui vont, pour l'Univers, recueillir les traits des acteurs du drame. Ce sont des photographes; leurs appareils familièrement établis sur le pupitre de l'avocat général menacent tour à tour l'accusé, les témoins, le barreau.

La salle est bondée; prête à fournir les impressions que le juré subira, malgré tout son effort pour s'isoler et « descendre en lui-même ».

Dans le fond, un public aisément maîtrisé; mais la vaste salle est aux trois quarts remplie par les privilégiés, les ayants droit, leurs amis, leurs invités, enfin les dames importunes qui ont su pénétrer on ne sait comment.

N'insistons pas, on a suffisament décrit ce scandaleux spectacle. Un point reste obscur. Est-il vrai, qu'à l'insu et au mépris de la justice, il y ait des entrées payantes, des places obtenues par de larges pourboires?

Enfin c'est la cohue dont la vague déferle jusqu'aux pieds de la Cour. Ses mouvements ont une importance; ils enveloppent le jury.

Mais il ne suffit pas que la salle regorge. Elle est au dehors une place assiégée; la foule est aux portes, parlemente aux barrages, parfois cherche à les rompre, la justice n'est pas protégée. Pourquoi? C'est un mystère, aujourd'hui découvert, de la bureaucratie.

Au Palais l'autorité est exercée concurremment par les magistrats et la Préfecture de la Seine.

Les couloirs, les galeries sont surveillés par les gardes du Palais sous les ordres du Préfet de la Seine. Les salles de justice sont sous l'autorité du pouvoir judiciaire.

De sorte qu'au seuil même de la Cour d'Assises, les agents de l'administration seuls maîtres des barrages disposent des gardes à leur gré, et avec quelle fantaisie!

Ces étranges diversités d'attributions existent au Palais dans tous les services : architecture, contrôle des régies et du matériel, surveillance générale. Cela entraîne de curieuses conséquences. Par exemple, c'est à l'architecte qu'incombe l'entretien des stores extérieurs aux fenêtres du vieux Palais de Saint Louis. Quant au soin des rideaux, des stores intérieurs, il appartient à un autre fonctionnaire.

Le désordre est plus grave quand il fait obstacle à l'ordre et à la discipline, à l'extérieur comme à l'intérieur des salles de Justice.

Là, comme ailleurs, s'impose l'unité de commandement. Au Palais il faut que l'autorité appartienne à un haut magistrat.

Mais restons à l'audience où les progrès du drame assaillent le jury d'impressions émouvantes.

Ce qui importerait avant tout, c'est que chacun, dans cette

salle surchauffée, fût maintenu strictement dans son rôle légal. Il y a des textes, des sanctions positives qui fixent les devoirs et les droits de la défense, de la partie civile, du Ministère public.

Ces prescriptions impératives ne sont plus obéies.

Les hommes créent les institutions, mais l'habitude les fait vivre, les consolide ou les déforme; et tout va vers l'indiscipline aux époques de relâchement général.

C'est en vain que des auxiliaires de la loi, probes et impartiaux autant que leurs aînés, cherchent à remonter le courant.

On s'est accoutumé peu à peu dans le débat public à méconnaître les règles essentielles dont le respect ou la violation, vont, à l'insu même du jury, déterminer son verdict.

***

Il est dit dans la loi qu'après la lecture de l'acte d'accusation, plus ou moins bien compris par les jurés, et qu'ils n'auront sous les yeux, ainsi que les procès-verbaux et les pièces, qu'après la clôture des débats, le Procureur Général « exposera le sujet de l'accusation et présentera la liste des témoins ».

Cet exposé n'est plus en usage. Pourtant on s'explique que le législateur ait confié à la partie publique le soin de fournir les premiers éclaircissements, d'énoncer en termes brefs et mesurés les faits qu'elle prétend établir.

Pourquoi cette mesure, prévue par l'article 315 du Code d'Instruction Criminelle, est-elle négligée? On craint sans doute que le Ministère public discute au lieu d'exposer, et que le débat s'engage ainsi prématurément. Or, on va constater que la crainte de cet abus a conduit à un abus plus grave.

Tandis que l'accusateur se tait au moment où la loi et la logique de son rôle l'engagent à parler, une autre voix va s'élever à la place de la sienne.

C'est l'interrogatoire du Président d'assises qui va se substituer à l'exposé du Procureur général.

Ici, des précisions sont nécessaires pour faire comprendre l'évolution historique de ce soi-disant interrogatoire, contre

lequel tant de voix se sont élevées dans l'intérêt même de la répression.

Autrefois, le Code voulait qu'à la fin de l'audience après la clôture des débats le Président résumât les moyens de la défense et de l'accusation.

C'est le fameux résumé proscrit par une loi de 1881 en termes impérieux.

« Le Président, dit l'article 339, ne pourra, à peine de nullité, résumer les moyens de l'accusation et de la défense ».

C'est net et tranchant, et cela veut dire que la loi a entendu maintenir jusqu'au bout le Président des Assises dans sa haute mission de réserve et d'impartialité.

Ainsi le législateur comprenait que cette impartialité du juge, visible et constante, est pour la répression elle-même la plus sûre des garanties.

Or, on a vite fait de tourner la loi; et, de même qu'on voit jaillir ailleurs la source contrariée, le résumé proscrit a pris bientôt une revanche éclatante.

L'interrogatoire, avec les développements qu'il atteint aujourd'hui, est devenu un résumé avant la lettre. Il occupe parfois une audience entière.

Sert-il utilement la justice pénale?

Dira-t-on que cet examen prolongé, édifié au vu des documents de la procédure écrite par un homme de grand expérience, peut, avant le début, produire un effet décisif sur la conscience des jurés, graver en elle une impression ineffaçable et prévenir ainsi des acquittements scandaleux.

Il n'en est rien et on peut aisément l'établir.

D'abord, il est certain qu'aucun texte légal n'autorise le Président à faire subir à l'accusé un tel interrogatoire.

Des professeurs, des magistrats illustres, les moins suspects d'indulgence pour le crime, ont maintes fois protesté contre un usage qui est devenu *la règle.*

D'après le Code, le Président ne doit intervenir qu'après chaque déposition. A ce moment, l'accusé ou son conseil peuvent questionner le témoin *par l'organe du Président*; dire, tant contre son témoignage que contre lui, tout ce qui paraîtra utile à la défense. Les juges, le Procureur général et

les jurés ont la même faculté *en demandant la parole au Président.*

Le Président lui même peut alors demander au témoin et à l'accusé « *tous les éclaircissements qu'il croira nécessaires à la manifestation de la vérité* ».

Voilà des règles sages qui peuvent garantir la clarté du débat, la bonne tenue de l'audience.

Si elles sont observées, chacun demeure à sa place; le Président domine; il n'est pas un accusateur.

Aujourd'hui, ces règles sont méconnues. Le juré, encore ignorant des faits, de la procédure écrite, de tous les documents que le Ministère public, l'avocat et le Président ont soigneusement étudiés, voit tout à coup, avant les témoignages, se jeter dans la lutte, comme entraîné et à son propre insu, le personnage qui doit représenter la justice elle-même, hautement impartiale et sereine.

Le Président, écrivions-nous en 1895, puisera toujours et comme malgré lui, dans la procédure écrite, les éléments de ses récits, de ses appréciations, de ses questions, et il donnera aux jurés ce spectacle troublant d'un accusateur, et le plus redoutable, surgissant contre toute attente à la place même du juge. Pourquoi, ajoutions-nous, donner à la procédure avant les témoignages, une tournure agressive, accusatoire, passionnée.

... Déjà des colères sont allumées; l'avocat irrité de tant d'attaques s'est levé vivement, a discuté, refuté les arguments. L'interrogatoire, dramatisant les circonstances du crime, a soulevé dans l'auditoire des mouvements d'horreur. Les réponses éperdues ou cyniques de l'accusé ont fait entrer dans les âmes l'indignation ou la pitié; l'atmosphère s'échauffe, les nerfs sont tendus. Dans les yeux des gens les plus doux, les plus équitables, brille la colère légale *et chacun devient foule.*

Quand ces colères, maîtresses de l'erreur, sont déchaînées au cours de l'interrogatoire, tout est faussé désormais. Tout va faire obstacle à la clarté, à la dignité du débat. Occupé de ses notes, de la suite de ses observations, le Président ne peut plus contenir la fougue du barreau, de la partie civile qui confond volontiers ses droits avec ceux du Ministère public. On parle, on s'interpelle; la foule applaudit ou murmure.

Voilà les impressions que le jury recueille.

Or, il est composé, au hasard, d'artisans, de petits négociants, peut-être mélangés à des éléments antisociaux.

Le Président a paru accuser. Aussitôt s'est produit le choc en retour; les secrets revirements se préparent.

Les jurés, anxieux, se demandent où l'on veut les conduire, et pourquoi ces batailles obscures avant que les témoignages aient précisé les faits.

Leurs consciences troublées vont être à la merci de quelque incident secondaire, d'une chance imprévue qui servira tantôt l'accusation et tantôt la défense.

Le long et dangereux interrogatoire aurait depuis longtemps disparu, tout au moins l'aurait-on contenu dans de strictes limites si l'on avait pris garde à cette vérité élémentaire: tout excès de la défense profite à l'accusation. Tout excès de l'accusation vient en aide au criminel.

***

Enfin le duel oratoire s'engage. C'est la forme moderne de l'ancien combat judiciaire, de même que le verdict du juré, ce « témoin inspiré », est une sorte de jugement de Dieu.

Ici la parole a des droits infinis et il convient qu'elle soit libre du côté de l'accusation et du côté de la défense.

Il n'appartient à personne de prévenir l'inégalité des talents, les chances inégales de leur action sur le jury.

Gambetta décrivait ainsi une de ces péroraisons de Lachaud dont l'éclat voilait la subtilité. « Il ressaisit, dans une brassée herculéenne, tous les éléments de l'accusation, il les broie, il les mélange, il les choque, il les heurte, il les brise, il les pousse d'un coup d'éloquence dans le rêve et dans la fumée. »

Voilà donc les jurés dans le rêve et dans la fumée, à l'heure où, réunis dans leur chambre, ils vont délibérer :

Quelle est la base légale de cette grave délibération?

On sait qu'en théorie les jurés sont des *juges du fait* à côté des magistrats de la cour, qui sont les *juges du droit*. Leur verdict ne serait qu'un constat, un suprême témoignage.

Cette distinction chimérique donne lieu depuis plus d'un siècle à des controverses parfois brillantes et toujours inutiles. Elles n'ont pu mettre fin à la confusion et au désordre dont la juridiction criminelle offre le spectacle.

Prenez garde, dit aux jurés l'instruction de Merlin, « vous

manquez à votre premier devoir, lorsque, pensant aux dispositions des lois pénales, vous considérez les suites que pourra avoir, par rapport à l'accusé, les déclarations que vous avez à faire. »

Mais comment et par quel miracle les jurés s'abstiendraient-ils de penser à la peine, alors que la loi elle-même les y convie directement, en les avertissant qu'ils ont le devoir de rechercher s'il existe des circonstances atténuantes en faveur de l'accusé reconnu coupable.

Quel sera l'effet de ces circonstances? Comment les accorder ou bien les refuser sans connaître les conséquences de l'atténuation? La peine sera-t-elle réduite d'un ou de deux degrés?

A un autre point de vue, comment le juge du fait ne chercherait-il pas à se renseigner sur le droit alors que dans les questions souvent complexes qui lui sont soumises, le fait peut être lié intimement au droit, par exemple, dans les questions de filiation qu'engagent certains crimes; dans les questions relatives aux crimes commis par les fonctionnaires ou contre eux.

Les jurés, anxieux devant ces problèmes que la loi leur ordonne de résoudre et leur ordonne d'ignorer, ont recours au Président. Ils le font appeler, mesure dangereuse, étrangère à la loi.

Enfin, tout est fini, la plus forte impression se dégage et le délibéré aboutit trop souvent au résultat qu'on peut attendre d'une machine dont presque tous les rouages sont mal agencés, affaiblis ou faussés.

***

Nous n'avons pas exagéré le mal; on connaît ses ravages. Mais comment le guérir ou, du moins, l'atténuer?

On peut envisager deux sortes de remèdes; ceux qui, sans modifier la loi, répareraient l'institution du jury; ceux qui organiseraient sur un plan nouveau la justice pénale.

Nous n'avons pas à tracer, dans ces quelques pages, un plan, même une esquisse, des réformes profondes qu'il faudrait enfin aborder.

Il y a quelques années, Gabriel Tarde, philosophe et criminaliste ingénieux, demandait dans des pages inexorables la condamnation à mort du jury. Il disait :

L'ignorance, la peur, la naïveté, la versatilité, l'inconséquence, la partialité, tour à tour servile ou frondeuse des jurés, sont prouvés surabondamment.

Ce réquisitoire n'est pas tendre! Tarde voulait qu'on substituât au jury de hauts magistrats spécialisés dans le droit criminel, longuement préparés à l'administration de la justice pénale et secondés par un tribunal d'experts auxquels incomberait le soin d'une information scientifique.

La solution que j'ai moi-même indiquée jadis consisterait à réunir les juges du fait et du droit, à mettre fin à leur étrange divorce, à les faire siéger ensemble et juger par des sentences motivées, sous la présidence d'un magistrat profondément versé dans la science pénale, et d'une indépendance assurée.

N'abordons pas ici de si vastes problèmes. Il ne s'agit pas aujourd'hui de supprimer le jury, auquel l'opinion, parfois indignée, mais vite oublieuse, semble encore attachée.

Peut-on, sans toucher à l'institution existante, redresser son fonctionnement? Quels sont les remèdes qu'il faudrait employer dans ce but?

Ces remèdes existent; ils sont à portée de la main; il appartient aux pouvoirs publics d'en assurer le bienfait à la juridiction malade, sinon de la guérir.

A cet égard, un mot résume tout, fixe le traitement.

Pour le retour à la santé, il faut le retour à la loi.

Par exemple, la loi veut que, pour le département de la Seine, trois mille jurés soient choisis avec discernement. Qu'on les choisisse ainsi au lieu de confier au hasard de telles désignations.

Puisse-t-on ne pas oublier que l'anarchie est organisée, qu'elle a ses cadres, sa tactique; qu'il serait insensé d'exposer la justice pénale à ses entreprises.

Est-il donc impossible d'exclure du jury l'ignorance, la totale incapacité, les mauvais desseins, et de faire comprendre à l'élite que, pour sauver la cité, l'ordre, la paix sociale, il ne suffit pas de gémir et de récriminer; qu'elle doit à la chose publique quelques sacrifices de son temps et quelque effort de son cerveau.

Souhaitons aussi qu'on puisse donner au jury, mieux

recruté, quelques explications techniques et d'un caractère officiel sur la peine, et qu'on lui remette, avant le duel oratoire, les questions auxquelles il devra répondre.

Voilà pour le jury.

Quant aux magistrats, observons seulement que la moindre des chambres de la Cour d'appel est toujours dirigée par l'un des Présidents de la Cour.

Nul ne songe à critiquer le choix actuel des présidents d'assises pris parmi les conseillers, magistrats d'un grade inférieur à celui de président. Mais ne conviendrait-il pas de désigner à ces hautes fonctions et d'y stabiliser ceux des présidents de la Cour qu'un long exercice a pu familiariser avec la science pénale ?

Pour l'audience et le débat, le traitement, nous l'avons montré, est facile. Il suffirait d'appliquer la loi avec fermeté et surtout avec persévérance.

Aujourd'hui la Cour d'Assises est souvent un lieu de tumulte; les places qu'il faudrait réserver aux témoins et au barreau sont dévolues à des invités, même à des spectateurs payants.

Tout cela, dit-on, va enfin cesser.

Dans le Palais, dans les couloirs, les galeries, à l'extérieur et à l'intérieur des salles d'audience, on va rétablir l'unité du commandement qui doit appartenir à l'autorité judiciaire.

Voilà quelques-uns des remèdes qui peuvent contribuer à sauver le malade s'il n'est pas mortellement atteint. Seront-ils appliqués? La prochaine cause célèbre nous l'apprendra.

JEAN CRUPPI

CAULAINCOURT A CHÂTILLON[1]

La justesse des considérations développées par Caulaincourt ne pouvait échapper à tout esprit non prévenu. Mais toucheraient-elles l'Empereur, alors que celui-ci voyait Paris sauvé, et que Caulaincourt ne devinait que trop le sort qui menaçait la capitale? Tout contact officiel étant d'ailleurs rompu avec les Alliés pour un temps indéterminé, Caulaincourt ne les voyait plus qu'au cours de parties de pêche ou de chasse, où les uns et les autres tâchaient de tromper leurs inquiétudes, leur attente et leur ennui. Il reprit un peu d'espoir le 15 février. Depuis plusieurs jours, la canonnade était ininterrompue : il apprit, par un courrier de Bassano, la victoire de Vauchamps où, disait-on, nous avions à peine perdu 200 hommes. Cependant les Alliés poursuivaient leurs mouvements et faisaient avancer leurs magasins de Dijon à Troyes, ce qui n'indiquait guère qu'ils eussent été abattus par ce nouvel échec. Mais, dans la soirée, Caulaincourt reçut deux lettres de Metternich; le chancelier autrichien lui annonçait officiellement que, les Alliés ayant résolu d'entrer en pourparlers en vue d'un armistice, il était autorisé à reprendre les suggestions formulées par le plénipotentiaire français dans sa lettre du 9 février. Dans une lettre personnelle, Metternich avouait combien la guerre « à la russe » lui paraissait odieuse : « C'est une vilaine chose, surtout quand on la fait avec 50 000 cosaques et bachkirs. » Caulaincourt était bien de cet avis, et c'est pourquoi, surmontant sa

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 juin.

répugnance à correspondre avec Bassano, il lui avait adressé, la veille, un suprême appel en le conjurant d'épargner à la France les horreurs d'une invasion à laquelle le pays succomberait :

Vous êtes près de l'Empereur, Monsieur le Duc, vous avez sa confiance. Les événements militaires se passent sous vos yeux. Vous voyez, par ma correspondance, quelle est ici la situation des affaires. Je n'exagère rien et ces derniers temps j'ai plutôt affaibli la vérité pour ne pas accabler l'Empereur. Peignez-lui, de grâce, sa position avec l'énergie que le moment exige. Nous ne sommes plus à l'époque de Lunéville ou à celle de Tilsitt. Toute l'Europe est contre nous et nous avons affaire à des gens qui savent tout ce que peut leur nombre et à qui tous les moyens sont bons. Ils n'auront de scrupule sur aucun, si l'on ne finit vite. Il ne faut pas se faire illusion. On ne veut pas négocier avec nous. On veut nous dicter des conditions et l'on nous ôte jusqu'à la liberté de nous plaindre. Comme nous n'avons pas le choix des moyens et qu'il n'y en a qu'un seul pour nous tirer d'affaire, si la négociation se continue, faites que S. M. se décide. Faites-le pour l'intérêt de S. M. même, pour celui de la France, et pour que la postérité ne croie pas que, dans des circonstances si graves, lorsqu'il ne fallait, pour tout sauver, qu'un mot de l'Empereur, il ne s'est trouvé près de lui personne pour le porter à dire ce mot ou pour le dire en son nom.

Messieurs, vous êtes sûrement fort attachés à l'Empereur, fort dévoués à votre pays. Est-il juste, quand il s'agit de les sauver, que je sois seul à la brèche à Châtillon et au quartier général?

Caulaincourt espérait-il que son appel serait mieux entendu, adressé directement à l'Empereur? Il lui communiqua, à tout hasard, les lettres de Metternich, en y joignant ce qu'il avait pu apprendre. Il avait fallu toute l'autorité personnelle de l'empereur d'Autriche pour faire adopter la proposition d'armistice, mais des indiscrétions avaient été commises et la position de l'Autriche vis-à-vis de ses alliés en était moins forte. Tous, d'ailleurs, se retrouvaient d'accord, y compris les plus modérés, pour ramener la France à ses anciennes limites et rendre ainsi moins dangereuses les ambitions napoléoniennes si, par aventure, le trône impérial survivait à cette amputation. Caulaincourt crut également devoir faire part à l'Empereur de bruits inquiétants : le maître de l'auberge de la *Côte-d'Or*, à Châtillon, affirmait avoir logé, pendant deux jours, un prince français qui, après

de longs entretiens avec les Anglais et les Russes, serait reparti depuis peu pour le quartier général allié.

Personne, d'ailleurs, parmi les diplomates français, ne comprenait que l'Autriche persévérât dans son intransigeance. Elle n'avait aucun intérêt à le faire. « L'Autriche a a un bandeau sur les yeux », écrivait d'Hauterive; en s'associant à d'autres Puissances, dont les intérêts sont différents des siens, pour accabler la France, sa seule alliée naturelle, elle se prépare un avenir « où elle ne trouvera rien, ni en elle, ni autour d'elle, pour la garantir... Son triomphe sur nous marquera son déclin... L'Histoire ne pourra que juger sévèrement les princes et plaindre les peuples. »

Le 17 février au matin, enfin, une note laconique des Alliés prévint Caulaincourt que les négociations allaient reprendre et qu'une séance aurait lieu le soir même. Castlereagh avait quitté Troyes à minuit, la veille, afin d'arriver à temps. Caulaincourt, toujours démuni d'instructions précises, ne put qu'assister en spectateur à la séance, au cours de laquelle les Alliés lui remirent un projet qui constituait bien un ultimatum. Ce projet était basé sur l'abandon par la France de toutes ses conquêtes depuis 1792, « sauf arrangements de convenance réciproque. » C'était l'éternelle équivoque, soigneusement entretenue, entre les « anciennes limites » voulues par l'Europe et les « limites naturelles » réclamées par Napoléon. L'Empereur devait, en outre, renoncer à tous ses titres honorifiques et à toute action directe ou indirecte sur les petits États européens reconstitués. Quant à l'Angleterre, en dédommagement de la levée du blocus de nos côtes et des « grands sacrifices », encore indéterminés, qu'elle s'apprêtait à faire à la cause de la paix, elle recevait l'Ile de France, l'Ile Bourbon et Tabago. Le ton de la proposition était tel qu'il n'y avait rien à répliquer. Caulaincourt y reconnut aisément, bien qu'aggravés, la plupart des éléments de ses communications antérieures et en particulier de celle du 9 février. Il se plaignit que cette dernière, strictement confidentielle et conditionnelle, servît ainsi de base à une discussion générale et publique; en fin de compte il accepta le projet allié *ad referendum*.

Il en écrivit le soir même à l'Empereur, lui disant que la

discussion avait été particulièrement longue et aigre, notamment avec Rasoumovski et Humboldt. Sur un seul point, celui de la renonciation au titre de roi d'Italie, il avait cru possible d'obtenir des adoucissements. On lui avait répondu par un *non possumus* formel. Il n'avait donc qu'à attendre des ordres, et ceux-ci tardaient bien à venir :

... Si Paris, comme V. M. le mande, n'est plus exposé à un danger imminent, j'aurais tort de faire de grands sacrifices, tandis que, dans le cas contraire, je devrais me presser de les offrir. Le silence de V. M. sur le fond des questions est donc un embarras de plus dans la douloureuse position où je me trouve...

Cette lettre se croisa avec un nouveau courrier de Bassano, apprenant à Caulaincourt la nouvelle de la victoire de Nangis où, disait-il, nous n'avions « à la lettre » perdu que 50 hommes. Mais il y avait une autre lettre de l'Empereur, cette fois, et autrement lourde de conséquences :

Monsieur le duc de Vicence, je vous ai donné carte blanche pour sauver Paris et éviter une bataille, qui était la dernière espérance de la nation. La bataille a eu lieu : la Providence a béni nos armes. J'ai fait 30 à 40 000 prisonniers; j'ai pris 200 pièces de canon, un grand nombre de généraux, et détruit plusieurs armées sans presque coup férir... Votre attitude doit être la même; vous devez tout faire pour la paix; mais *mon intention est que vous ne signiez rien sans mon ordre; parce que seul je connais ma position...* En général, je ne désire qu'une paix *solide* et *honorable*. Et elle ne peut être telle que sur les bases proposées à Francfort... *Ma position est certainement plus avantageuse qu'à l'époque où les Alliés étaient à Francfort*; ils pouvaient me braver; je n'avais obtenu aucun avantage sur eux et ils étaient loin de mon territoire. Aujourd'hui, c'est bien différent. J'ai eu d'immenses avantages sur eux et des avantages tels qu'une carrière militaire de vingt années et de quelque illustration n'en présente pas de pareils. Je suis prêt à cesser les hostilités et à laisser les ennemis rentrer chez eux, s'ils signent les préliminaires basés sur les propositions de Francfort...

Ainsi, par une malheureuse fatalité, le jour même où Caulaincourt, après tant d'efforts, avait obtenu que les séances fussent reprises, ce qui laissait encore quelque espoir, si minime fût-il, d'engager une discussion, Napoléon révoquait les pleins pouvoirs donnés à son ministre douze jours plus tôt. Une seconde lettre de Bassano, datée du 18, confirmait

les ordres impériaux sous une forme particulièrement désobligeante pour Caulaincourt :

S. M. m'ordonna de vous faire connaître en propres termes, dans la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire de Troyes, le 5 février, qu'Elle vous donnait carte blanche pour conduire les négociations « *à une heureuse issue, sauver la capitale et éviter une bataille où étaient les dernières espérances de la Nation.* »

S. M. loue les efforts que vous avez faits et vous en tient compte, Mais cette bataille qu'Elle voulait éviter s'est livrée le 10, le 11, le 12, le 14 et le 16 de ce mois. La fortune s'est plue à sourire à toutes les combinaisons de l'Empereur... Comme le but était de sauver la capitale et que *Paris est sauvé*, d'éviter une bataille et que cette bataille a eu lieu, S. M. ordonne que désormais les affaires suivent la marche ordinaire et que vous lui rendiez compte de tout, afin qu'Elle vous fasse connaître ses intentions. Nous avons couru de grandes chances... Elles nous ont été favorables, et dans cette nouvelle situation des choses Sa Majesté ne peut plus négocier que sur les bases de Francfort. L'ennemi a déjà proposé une suspension d'hostilités : *S. M. n'a pas daigné répondre à cette proposition.* Un armistice après la victoire et dans l'état où sont les Alliés serait une *folie.*

L'Empereur juge convenable que vous continuiez à suivre les négociations avec le même calme et que vous fassiez connaître qu'ayant proposé un armistice, vous êtes encore prêt, pour éviter une plus longue effusion de sang, à en souscrire un, mais sur des bases conformes aux circonstances. Elle désire que vous en négociiez les conditions, mais que vous ne signiez rien avant de lui avoir rendu compte...

S. M. veut la paix et la veut uniquement sur les bases de Francfort. Elle m'ordonne de vous le dire en propres termes, et d'ajouter que des préliminaires sur ces bases feraient cesser sur-le-champ les hostilités. Elle pense en conséquence que votre attitude est simple, que votre langage est facile...

L'Empereur veut que j'ajoute à cette lettre l'expression de sa *satisfaction* sur la conduite que vous avez tenue jusqu'au 14, époque depuis laquelle Elle n'a rien reçu de vous, soit en ne signant pas sur la base des anciennes limites, soit en consentant à signer sur cette base, si par ce moyen on pouvait arrêter l'ennemi. Vous avez parfaitement saisi ce qu'exigeait la position où l'on se trouvait alors...

J'ai déjà eu l'honneur d'écrire à V. Exc. que toutes mes lettres sont dictées par S. M. et je n'ai sans doute pas besoin de lui dire qu'il en est de même de celle-ci. Étant Ministre Secrétaire d'État, je ne fais que transmettre les ordres de l'Empereur.

Malgré les avertissements de son ministre, l'Empereur en revenait à la dangereuse conception du « coup de dés ». Caulaincourt fut d'autant plus déconcerté, que le moment

lui paraissait éminemment favorable à une entente. Les trois défaites subies coup sur coup avaient apparemment rendu les Alliés beaucoup plus traitables. Les délégations étrangères semblaient abattues; de grands mouvements de troupes en retraite commençaient. Il ne put s'empêcher de l'écrire à Bassano le 19 février, ajoutant que l'occasion, peut-être unique, se présentait de conclure une paix basée sur une modération réciproque des exigences. Il se réjouissait d'ailleurs des heureuses nouvelles de la guerre, dans l'espoir qu'elles allaient à la fois faciliter sa situation et éclaircir l'atmosphère.

Il fut bientôt détrompé. La lettre par laquelle, tout en félicitant l'Empereur de ses victoires, il lui exposait une fois de plus la nécessité de consentir à un sacrifice sur la question de la Belgique, se croisa avec une nouvelle dépêche de Napoléon qui, cette fois, en termes explicites, liait les mains de Caulaincourt et lui interdisait de profiter des conjonctures, si favorables fussent-elles :

... Je vois par vos lettres du 17 que vous êtes dans une position et pour ainsi dire dans une zone qui vous empêche de connaître la véritable position de mes affaires. *Tout est faux dans ce qu'on vous dit.* Les Autrichiens ont été battus en Italie, et bien loin d'être à Meaux, *je serai bientôt à Châtillon.* Dans cette situation, je dois vous réitérer mes ordres de ne rien faire sans m'avoir rendu compte et sans que je vous aie fait connaître mes intentions. Je vous considère comme en charte privée, ne sachant rien de mes affaires, et influencé par des imposteurs. C'est pour cela que je veux faire moi-même mon *ultimatum.* Je préférerais cent fois la perte de Paris au déshonneur et à l'anéantissement de la France. Je suis mécontent que vous n'ayez pas fait connaître dans une note que la France, pour être aussi forte qu'elle l'était en 1788, doit avoir ses limites naturelles en compensation du partage de la Pologne, de la destruction du clergé d'Allemagne et des grandes acquisitions faites par l'Angleterre en Asie. Dites que vous attendez des ordres de votre Gouvernement, et qu'il est tout simple qu'on vous les fasse attendre, puisqu'on force vos courriers à faire des détours de soixante-douze heures et qu'il vous en manque déjà trois. J'ai ordonné l'arrestation des courriers anglais. Je suis si ému de l'infâme proposition que vous m'envoyez, que je me crois déshonoré, rien que de m'être mis dans le cas qu'on vous l'ait proposée. Je vous ferai connaître de Troyes ou de Châtillon mes intentions; mais je crois que j'aurais mieux aimé perdre Paris que de voir faire de telles propositions au peuple français. Vous parlez toujours des Bourbons. Je préférerais voir les Bourbons en France avec des

conditions raisonnables, aux infâmes propositions que vous m'envoyez...

Cette révocation de ses pouvoirs était si complète, le ton de la lettre si injuste, que Caulaincourt ne put s'empêcher d'y répondre séance tenante. Il se plaignit amèrement d'avoir toujours ignoré la véritable situation des choses, ce qui, disait-il, avait été pour lui « un supplice en même temps qu'une gêne. » Il protestait vivement contre l'imputation faite par l'Empereur qu'il se trouvait « sous l'influence d'une imposture. » « Je n'ai jamais connu d'autres influences que celles du dévouement et de l'honneur... Je crois avoir assez prouvé que je ne m'en écartais jamais. » En conséquence, une fois de plus, et sans se lasser de ses redites perpétuelles, il suppliait l'Empereur, comme il l'avait déjà fait la veille, — comme il l'avait fait presque chaque jour, en vain, depuis son arrivée à Châtillon, — de lui faire connaître d'une manière exacte et définitive le fond de sa pensée sur la limite extrême des concessions que comportait sa situation réelle. S'il consentait enfin à parler, peut-être pourrait-on encore profiter des dispositions « aussi modérées que convenables » des Anglais, — des Anglais officiels, s'entend, car les gazettes étaient au diapason aigu, telle le *Times*, qui ne craignait pas d'imprimer « que Paris devait être réduit en cendres, comme Troie. »

Par une inexplicable contradiction, l'Empereur, après avoir interdit à Caulaincourt de traiter au mieux des intérêts de la France, écrivit directement, le 21 février, jour de la rentrée des troupes françaises à Sens, à l'Empereur d'Autriche, lui offrant de conclure immédiatement, directement et sans intermédiaires, une paix séparée, basée sur les conditions de Francfort. Les propositions faites à Châtillon, disait-il en substance, ne peuvent être prises au sérieux; elles réalisent le rêve de Burke, qui voulait faire disparaître la France de la carte de l'Europe; l'intérêt de l'Autriche, comme celui de la France, était la paix, et une paix rapide, mais aussi une paix honorable. L'Autriche ne gagnerait rien à rester aux côtés de l'Angleterre, à l'égard de laquelle l'Empereur demeurait irréductible : « Jamais je ne céderai Anvers et la Belgique. » Cette lettre fut envoyée directement aux avant-postes ennemis

par Berthier. Caulaincourt ne devait en apprendre l'existence que par les Alliés, trois jours plus tard, et il en ignorait encore le contenu le 25 février. Ce seul fait en dit long sur l'étendue réelle des *pleins pouvoirs* dont on devait, plus tard, l'accuser de n'avoir pas su se servir.

Jamais, cependant, ses craintes n'avaient paru plus près de se réaliser. Les cosaques ravageaient les campagnes, mettant le pays à feu et à sang, exaspérant les paysans; une guerre de guérillas s'organisait. L'esprit de révolte faisait d'indéniables progrès dans certaines provinces. Le bruit courait qu'un aventurier, sous le nom de Louis XVII, avait, avec l'aide des Russes, armé et soulevé les conscrits réfractaires de la Somme et du Pas-de-Calais et marchait sur Paris. Napoléon, reprenant, ainsi qu'il en avait menacé la coalition, « son âme de 1793 », lançait, le 24 février, le fameux décret contre les émigrés et contre tous ceux qui, dans les lignes ennemies, ne craindraient pas de porter « les signes et les décorations de l'ancienne monarchie. » Une fois de plus, l'invasion ramenait la guerre civile.

Pour Caulaincourt, sa situation devenait un enfer. On a vu plus haut en quels termes d'une pressante éloquence il avait, surmontant ses répugnances personnelles, adjuré Bassano de le seconder auprès de l'Empereur. Il est à croire que la lettre par laquelle il faisait part à ce dernier de ses griefs contre Bassano tomba, — hasard peut-être provoqué, — sous les yeux de l'intéressé. Voici, en tous cas, la réponse qu'il en reçut, aussi inattendue pour le fond que blessante dans sa forme :

Monsieur le Duc, vous ne mettez en doute ni mon attachement à l'Empereur, ni mon dévouement à mon pays; vous avez donc trouvé vous-même la seule réponse que je puisse faire à votre lettre du 14 de ce mois. Un homme d'honneur et doué de quelque force d'âme, lorsqu'il est animé par de tels sentiments, sait toujours ce qu'il doit faire, et fait toujours ce qu'il doit. Pour ne pas me juger ainsi, monsieur le Duc, il aurait fallu commencer par me refuser ce que vous m'accordez. Je ne vois donc dans votre lettre que la bonne opinion que vous avez de moi, et je vous remercie d'avoir bien voulu l'exprimer.

Je n'ai aucune mission, monsieur le Duc, pour me mêler des objets dont vous m'entretenez, et je ne me permettrais pas d'énoncer une opinion si S. M., qui vient de lire votre lettre du 19, ne m'avait ordonné de vous proposer quelques observations. J'oserai donc remar-

quer que vous déplaçez la question; vous demandez « qu'on ne laisse pas échapper, *faute d'une modération convenable*, l'occasion de faire une paix qui sera *vraiment raisonnable*» et vous voulez que S. M. fasse connaître à quelles conditions elle veut faire la paix. S. M. attendait de son négociateur qu'il lui fît connaître à quelles conditions la paix peut être faite... Une négociation a cela principalement pour objet; ce n'est point assez de savoir ce que l'ennemi demande officiellement, mais c'est tout de découvrir ce qu'il veut réellement, afin... d'éviter d'accéder à des prétentions auxquelles il pourrait renoncer... Vous avez fixé vos idées sur des conditions *d'une modération convenable*, vous les avez fixées sur la paix qu'on peut obtenir, puisque vous pensez *qu'elle sera vraiment raisonnable*. S. M. aurait souhaité... que vous lui eussiez dit quelles sont ces conditions raisonnables auxquelles on peut traiter... Tous ces détails, toutes ces circonstances éclaireraient de si importantes questions et formeraient les éléments de la détermination que S. M. doit prendre... Enfin, monsieur le Duc, et c'est en peu de mots le fond de ce que S. M. m'a prescrit d'écrire à V. Exc., pour que l'Empereur puisse dire quels sont les sacrifices qu'il veut faire à la paix, il souhaite que vous lui montriez quels sont ceux qui sont inévitables. S. M. pense que cette marche placerait les questions comme elles doivent l'être et la mettrait en état de vous donner les ordres que vous demandez.

La solennelle pédanterie de cette leçon de haute politique ne cachait, bien mal d'ailleurs, qu'une absence d'idées. Napoléon recevait presque chaque jour, depuis le début du congrès, un rapport de son plénipotentiaire. On a peine à croire qu'en six semaines, il n'eût pas réuni les éléments d'une doctrine adaptée à la situation, au lieu de s'en tenir, avec une obstination sans égale, à des « bases » depuis longtemps dépassées par les événements et auxquelles les Alliés avaient, dès l'origine, dénié toute valeur officielle. Il ne restait donc qu'une hypothèse : l'indifférence volontaire de l'Empereur à tout ce qui touchait à une paix négociée et non imposée par les armes. Caulaincourt en eut peut-être l'intuition. La lettre de Bassano méritait d'ailleurs une réponse, et elle l'eut sur-le-champ :

... M. le duc de Bassano, répondant le 23 à une lettre particulière que je lui avais écrite le 19, et y répondant, me dit-il, d'après les ordres de V. M., sous les yeux de qui il l'a mise, en cite plusieurs passages avec une inexactitude que j'aime à croire involontaire, mais que je ne puis néanmoins me dispenser de faire remarquer. J'avais dit, comme faisant une observation générale de la vérité de laquelle j'étais et je suis encore parfaitement persuadé, *que la paix serait tou-*

jours honorable si elle était vraiment raisonnable. Cette observation est transformée par M. le duc de Bassano en une assurance que, selon lui, j'aurais donnée, qu'il ne tient qu'à nous de faire une paix vraiment raisonnable. Il en conclut que, n'ayant pu prendre cette opinion que d'après une connaissance certaine des intentions des Alliés, je dois savoir exactement quelles sont parmi les conditions qu'ils proposent, celles dont ils ne se départiront jamais et celles auxquelles ils seraient disposés à renoncer. Il me demande en conséquence au nom de V. M. par quels indices je suis parvenu à le savoir...

Si j'avais connu le secret des Alliés, V. M. sait bien que je n'aurais pas attendu qu'Elle me le fît demander. Je l'ai souvent entretenue de la réserve dans laquelle leurs plénipotentiaires se sont constamment tenus à mon égard, réserve qu'ils ont poussée au point que chacun d'eux croit devoir éviter de me parler en particulier, en présence des autres. Mais il est presque impossible qu'entre des hommes réunis pour un objet aussi important que l'est une paix générale, il n'échappe point, tantôt à l'un, tantôt à l'autre, un mot, une réflexion, une observation qui, rapprochés et combinés avec la situation des affaires, mènent à des conjectures et leur donnent un degré de probabilité très voisin de la certitude. Ainsi, quand les plénipotentiaires alliés ont fait entendre dans des conversations générales que *sans le rétablissement de la Hollande, il ne pouvait y avoir de commerce libre et sûr en Europe, qu'il ne pouvait y avoir de sûreté pour l'Allemagne tant que la Hollande n'aurait pas une frontière qui empêchât la France de la ressaisir,* me rappelant d'ailleurs tout ce que l'Angleterre a fait pendant un siècle pour élever entre la France et la Hollande une barrière qui pût garantir celle-ci, je me suis cru fondé à penser que l'Angleterre ne ferait point la paix qu'elle ne fût satisfaite de ce côté.

Suivaient des déductions analogues concernant les revendications russes et prussiennes. Et Caulaincourt concluait :

En parlant des sacrifices qu'ils pourraient exiger, dans l'ordre de l'importance relative qu'ils me semblaient y attacher, j'ai mis en première ligne *celui d'une partie de la Belgique,* propre à rassurer l'Angleterre, et pour la Hollande et pour elle-même; celui du *Piémontais* au *second rang,* et celui de *Mayence,* non pas au premier, comme l'annonce la lettre de M. le duc de Bassano, mais *au dernier,* et encore en avais-je parlé dans les termes du doute...

Je persiste à croire que la coalition ne peut être dissoute que par la paix, ou par la destruction à peu près totale des armées du continent. Je considère le projet qui m'a été remis le 17 par les plénipotentiaires... comme portant sur deux ordres de conditions tout à fait distincts. L'un comprend celles qu'ils regardent comme le fondement unique de toute sécurité et de toute paix véritable pour l'Europe. L'autre celles qu'ils regardent comme avantageuses, mais non point comme indispensables. Celles-ci seront soumises à l'influence des

événements; ils y tiendront plus ou moins en cas de succès, et les abandonneront en cas de revers. Mais je doute qu'à moins qu'ils ne soient tous chassés de France, et que les revers ne soient portés, ainsi que je l'ai dit, jusqu'à la destruction à peu près totale de leur armée, la paix, du moins la paix générale, puisse se faire sans qu'ils obtiennent les premiers, et qu'ils ne prolongent la lutte jusqu'à la dernière extrémité, plutôt que de s'en départir... Je ne crois pas m'être trompé en rangeant dans ce nombre celles que j'ai indiquées dans mes dépêches du 19 et du 20 et notamment celles qui ont rapport à une partie de la Belgique...

Le caractère fondamental des revendications anglaises sur le littoral belge apparaissait à Caulaincourt chaque jour plus évident; il eût voulu faire partager sa conviction à l'Empereur, persuadé qu'il était qu'une concession de notre part sur ce point nous en épargnerait d'autres, plus étendues. Il ne devait pas être écouté.

Du côté des Alliés, d'ailleurs, la situation était critique. Depuis le 21, la marée montante qui avait déferlé sur les routes de Paris refluait en hâte vers l'arrière, en direction de Dijon, suivie de près par nos troupes. Sens avait été réoccupé le 21, Nogent le 22, en attendant que ce fût Troyes. Les convois, les chariots d'artillerie des Alliés, de longues files de fantassins indisciplinés, qui ressemblaient plus à des bandits qu'à des troupes régulières, traversaient jour et nuit la paisible ville de Châtillon. Dans la journée du 24, la débandade, au lieu de continuer sa route vers Dijon, prit la direction de Langres. Le 25, à 5 heures de l'après-midi, Herzogenberg évacuait à son tour la petite ville, à la tête des troupes laissées pour la garde des plénipotentiaires. Châtillon demeurait sans défense, à la merci d'un coup de main. Le jour même, Caulaincourt, d'accord avec le maire, prit les dispositions nécessaires pour mettre sous les armes la garde nationale. Aux approches de la soirée, les soldats-citoyens relevèrent de faction, à la porte des demeures des plénipotentiaires, la compagnie du régiment Archiduc-Jean. L'effet direct des vicissitudes des opérations militaires fut ainsi de mettre Châtillon en zone neutre, car les troupes françaises en étaient encore loin, et les plénipotentiaires alliés, les jugeant à la mesure de leurs nationaux, redoutaient leur approche. On ne savait, d'un autre côté, où l'ennemi s'arrêterait pour

reprendre position. Rien ne disait que Châtillon ne serait pas, à brève échéance, pris entre deux feux.

Toute la journée du 26 se passa dans cette pénible incertitude. Dans Châtillon en fièvre, les habitants, sur le pas de leurs portes, attendaient avec anxiété des nouvelles. Dans l'après-midi, arriva un officier de l'état-major de Macdonald, suivi d'un parlementaire russe. On apprit par eux que les troupes françaises avaient réoccupé Bar-sur-Seine à minuit et que Mussy venait d'être repris par Macdonald. Les courriers, sur la régularité desquels Caulaincourt avait eu à se plaindre presque chaque jour aux Alliés, recommencèrent à arriver sans trop de retard. Deux d'entre eux, partis le matin même, l'un de Paris, l'autre du quartier général de Napoléon, parvinrent dans la soirée à Châtillon, tandis que Caulaincourt dînait chez Cathcart.

Caulaincourt sentit tout le poids de ces conjonctures délicates. Le temps était passé où, comme il l'avait fait souvent depuis quinze jours, il pouvait errer aux environs, visiter châteaux, manufactures ou domaines, afin de distraire son esprit de ces sombres préoccupations. Il se sentait désormais, en quelque mesure, responsable de la sécurité des plénipotentiaires, et, en même temps, il se considérait comme une sorte d'avant-garde des armées impériales, — auxquelles, d'ailleurs, il n'avait pas cessé d'appartenir, puisque Napoléon adressait toujours ses lettres « *au Général Caulaincourt, ministre des Relations extérieures.* » Il envoya de tous côtés des habitants sûrs pour recueillir des renseignements sur la marche des Alliés et leur situation réelle. C'est ainsi qu'il apprit, le premier, le départ sur Langres.

Au point de vue diplomatique, son activité était suspendue par les événements; si ses relations personnelles avec les plénipotentiaires demeuraient apparemment cordiales, les séances étaient interrompues depuis dix jours, et tout entretien était impossible, ainsi qu'il l'avait dit, en dehors des séances. Il ne cessait de répéter à l'Empereur combien il jugeait nuisible à ses intérêts et à ceux de la France le retard apporté à répondre aux propositions alliées du 17. Les Anglais eux-mêmes, hommes froids et corrects, en étaient choqués, et, sans se départir de leur calme, faisaient com-

prendre à Caulaincourt que la route de Troyes à Châtillon pouvait être parcourue en moins d'une semaine. Il ne fallait se faire aucune illusion sur leurs bonnes dispositions apparentes : le bloc allié était solide, ni les revers, ni l'opposition des intérêts ne parviendraient dorénavant à le disjoindre. Ils étaient unis « par un commun sentiment du péril. » Ils voulaient une paix longue qui donnât à l'Europe, c'est-à-dire à eux-mêmes, sécurité et repos, et, au premier rang des conditions qu'ils jugeaient indispensables, ils plaçaient la libération et la sûreté de la Hollande.

La lettre de Napoléon à l'empereur d'Autriche, loin d'amener une détente, irrita les esprits. Elle n'avait naturellement pu demeurer secrète, et les Alliés y avaient vu une suprême manœuvre à laquelle ils allaient répondre, le 1er mars, par le pacte de Chaumont, c'est-à-dire par l'interdiction formelle de toute négociation séparée. Cette lettre avait d'ailleurs eu un premier résultat : celui de faire rompre les négociations d'armistice engagées à Lusigny entre les militaires. De plus, les Anglais avaient très vivement ressenti les accusations portées contre eux par Napoléon et affirmaient plus haut que jamais qu'il était impossible de remettre en question le sort de la Belgique. Après avoir été les plus silencieux des Alliés, ils devenaient peu à peu les plus exigeants. Castlereagh parlait déjà de s'en aller dans les vingt-quatre heures s'il n'obtenait pas une réponse immédiate.

Cette réponse, Caulaincourt l'avait, mais il était vraiment impossible de la leur transmettre. Le 26 février, Napoléon lui avait bien écrit : « Tout ce qui vient sous le nom sacré de la paix a droit au plus grand respect », mais il avait écrit aussi, pour la cinquième fois : « *En aucun cas*, nous ne céderons Anvers et la Belgique. » Au surplus, il ne pouvait être question de céder, ni sur ce point, ni sur un autre, puisque l'Empereur, dans le plus grand secret, s'apprêtait à tomber sur les derrières de l'armée ennemie à Arcis-sur-Aube, et suspendait, une fois encore, sa réponse définitive à la fortune des armes.

Le 28 février eut lieu la cinquième séance. Elle fut courte. Les Alliés y exprimaient à nouveau leur vive surprise du retard apporté par le plénipotentiaire français à répondre

à leur projet du 17. Ils s'apprêtaient à considérer la conférence comme terminée. A la demande de Metternich, et sur les vives instances de Caulaincourt, un ultime délai de six jours fut imparti à ce dernier. Si, dans cet intervalle, Napoléon n'avait pas fait connaître ses vues d'une manière précise et sans équivoque, les négociations seraient automatiquement rompues. Tout ce que Caulaincourt put dire aux Alliés sur les retards qu'ils avaient mis eux-mêmes à formuler leurs premières offres, sur les procédés dont on avait usé vis-à-vis de ses courriers, sur la difficulté d'une correspondance suivie entre le quartier général de Napoléon et Châtillon, sur le caractère conditionnel des propositions qu'il avait faites naguère à Metternich, ne servit de rien. Tout ce qu'il put obtenir fut une prolongation du délai, porté au 10 mars. Mais cette date représentait, pour les Alliés, une limite absolue, au-delà de laquelle rien ne pourrait plus être tenté.

On peut croire que ce ne fut pas sans quelque agrément que Caulaincourt, rentrant au logis après cette pénible journée, y trouva d'aimables visiteuses. Plusieurs dames de la société de Troyes, effrayées à l'approche des colonnes alliées, où la défaite semait l'indiscipline, s'étaient réfugiées à Châtillon, sous la protection des négociateurs. Elles se montrèrent, en dépit des événements, gaies et causantes. Après le dîner, on fit un peu de musique : « C'est la première fois, depuis cinquante-deux jours, que nous jouissons d'une semblable société et que nous nous retrouvons avec des femmes », notait mélancoliquement le rédacteur du *Journal de voyage*.

Le premier mars au matin, la canonnade reprit, furieuse, à peu de distance, annonçant l'offensive du corps Macdonald en direction de Troyes. Castlereagh partit pour Chaumont, bientôt suivi par Stewart et les secrétaires de la délégation anglaise. Châtillon devenait une ville morte, et Caulaincourt en était réduit aux conjectures les plus hasardées. Le bruit courait d'un violent combat à Bar-sur-Seine, où Schwartzenberg aurait été blessé. On sut, dès le lendemain, à quoi s'en tenir sur ces mouvements. Les plénipotentiaires alliés s'étaient retrouvés à Chaumont pour sceller, sous la menace d'un retour offensif de Napoléon, le pacte qui les liait au char de la Russie, c'est-à-dire à la guerre à outr ance. Alexandre

plus que jamais transporté d'une haine mystique, était résolu à ne se laisser arrêter par aucune considération dans son dessein de châtier Paris, la ville maudite, berceau de la Révolution et siège de la puissance napoléonienne. On eût pu se croire revenu aux sombres jours de la proclamation de Brunswick. Paris, sentant confusément la menace, livré aux excitations d'une presse sans frein en même temps qu'à celles de la propagande royaliste, se réveillait chaque matin dans l'ignorance et la crainte du pire. Ce qui n'empêchait pas Bassano d'écrire à Caulaincourt, le 2 mars, que l'on était bien loin de concevoir la moindre inquiétude sur le sort de la capitale, dont les portes, comme les hauteurs environnantes, avaient été fortifiées et munies d'une « artillerie immense. » Des armées nombreuses accouraient de tous côtés. Ce préambule, assez peu conforme à la réalité, n'avait d'ailleurs d'autre objet que d'amener et de justifier le perpétuel *leit motiv* : « Déclarez à Aberdeen que l'Angleterre n'aura jamais Anvers ni la Belgique. » A cette lettre se trouvait jointe une note envoyée par l'Empereur pour l'instruction de Caulaincourt. Elle portait simplement que la France renonçait moins que jamais à ses limites naturelles, Rhin, Océan, Alpes, Pyrénées. Elle renfermait cependant une suggestion qui apparaissait ici pour la première fois, mais qui ne devait pas avoir de suite dans le moment, celle de convier les petites Puissances à prendre part au Congrès sur un pied d'égalité avec les quatre grands Alliés.

Caulaincourt n'avait que trop sujet, on le voit, d'écrire à d'Hauterive : « Il semble que tout ce qui entoure Sa Majesté et qui pourrait contribuer à faire marcher les affaires dans un sens convenable soit conjuré pour perdre la France. Ceux qui essaient de faire parvenir la vérité aux oreilles du maître sont semblables à l'aveugle qui crie dans le désert ». Napoléon, il est vrai, ne donnait pas aux instructions sommaires contenues dans sa note un caractère impératif. Caulaincourt, cette fois encore, était laissé libre de les modifier; mais il savait mieux que personne à quoi s'en tenir sur l'étendue réelle des modifications possibles. Il le regrettait d'autant plus que par un nouveau revirement, dû sans doute au pacte, les Alliés semblaient arrêter leur retraite. Bien que la division Allix fût

à Montbard et que les dépôts des coalisés eussent évacué Dijon, bien que les paysans exaspérés par les cosaques se défendissent maintenant en de sanglantes guérillas, Châtillon n'en avait pas moins été réoccupé par Herzogenberg, et ce simple fait en disait long sur le changement des dispositions de la coalition. Le moment favorable, fugitivement entrevu, était encore passé.

Caulaincourt se décida à agir. Il adressa à l'Empereur, le 3 mars, une lettre où, avec l'accent d'un loyalisme alarmé, il lui exposait en toute franchise la véritable situation de la coalisation, l'appui que les Bourbons trouvaient auprès d'elle, le peu de chance que nous avions désormais de voir l'Autriche appuyer utilement la cause impériale. Malgré sa longueur, cette lettre est trop importante pour qu'on n'en donne pas ici au moins les passages essentiels :

Les détails dont j'ai à entretenir V. M. me paraissent un vrai coup de tocsin... Puisse ce rapport être accueilli par vous avec moins d'amertume que ceux que j'ai habituellement l'honneur d'adresser à V. M., et lui prouver que son plénipotentiaire a la plus extrême conviction des dangers du trône, quand il ose revenir sur des questions et des sacrifices qu'il sait lui être également pénibles.

V. M. n'a pas ignoré que les princes de la Maison de Bourbon qui ont quitté l'Angleterre, étaient établis sur nos frontières et que M. le comte d'Artois, qui se trouvait naguère en Suisse, était fixé à *Vesoul*. Ce Prince... ne peut être venu en France et il ne peut y rester sur la ligne principalement occupée par les forces autrichiennes qu'avec l'agrément du beau-père de Votre Majesté... Sa présence est donc plus *qu'une menace russe et anglaise*... M. de Stadion auquel je fis, il y a quelques jours, honte de cette apparition au milieu du camp autrichien, me répondit que le Prince était venu sans autorisation, que ce voyage gênait, mécontentait même et ne signifiait rien... Aussi ne donnerais-je point à cette résurrection plus d'importance qu'elle n'en doit avoir, si je n'en inférais pas que l'Autriche, puisqu'elle n'a plus honte d'une telle conduite, est prête à vous *renier*. Dans cette situation, il est du devoir de l'homme placé par V. M. comme la première vedette politique, d'appeler toute son attention sur *les conséquences de cette apparition*. Elle doit me croire quand je reviens sur cette grave question; car Elle sait bien qu'aucun intérêt, qu'aucune passion personnelle ne m'anime contre eux, puisque la révolution m'ayant fait victime, puis soldat, ce n'est pas elle, mais mon épée et mon Empereur qui m'ont fait ce que je suis. Elle sait aussi que les souvenirs de mon enfance ou mon respect pour le malheur ne m'ont pas fait rêver de ces Princes, puisque dans mon opinion

l'intérêt et la gloire de ma patrie les repoussent maintenant autant que notre serment à notre Empereur. J'espère donc que ces réflexions donneront du poids à mon insistance : elle tient à ma conviction.

Caulaincourt rendait compte ensuite d'un long entretien confidentiel qu'il avait eu avec le prince Esterhazy, d'où il ressortait que l'Europe avait la certitude d'écraser le génie napoléonien sous les masses de la coalition, à moins que, conformément au vœu secret de l'Autriche, la France n'arrêtât sur le champ les progrès de l'invasion par une paix raisonnable. Puis il continuait :

Cette conversation que je crois avoir rapportée à V. M. avec toute l'exactitude dont ma mémoire est susceptible, la mettra à même de juger si ces réflexions, j'ose même dire, vu les circonstances, si ces *bons conseils* ne doivent pas être suivis, et s'ils ne renferment pas des insinuations qui auraient un double motif, et peut-être aussi un double but... Le Prince m'a constamment répété que sa visite n'était qu'une *marque de confiance personnelle...*, qu'il pouvait seulement m'assurer que l'Empereur d'Autriche, fidèle à ses engagements envers ses alliés, *n'écouterait pas plus que son Cabinet des ouvertures qui ne seraient pas de nature à être mises sous les yeux de tous les Alliés.* Pressé de nouveau par moi, je rapporte à V. M. ses expressions : *Il n'y a qu'une voie de négociation, le congrès; il n'y a qu'un moyen de paix, l'adoption des bases du projet, par un contre-projet qui s'en écarte très peu.* Ce langage se trouve tellement d'accord avec ce qui revient d'autre part, et les circonstances donnent tant de poids à cette exigence, que plus j'y réfléchis, et plus il me semble que M. le prince d'Esterhazy m'a dit trop vrai... Dans cette position, V. M. ne peut donc plus se dissimuler que ce qui était possible à Francfort... est impossible à Châtillon. Les ennemis ont apprécié la résistance nationale et patriotique qu'ils redoutaient, et ils se trouvent d'ailleurs en force aux portes de Paris. Sans doute, ces réflexions ne sont pas consolantes; il m'en coûte donc d'avoir à tenir un tel langage à V. M., mais je lui dois toute la vérité... V. M. ne peut s'abuser. Elle voit que nos rangs sont trop éclaircis pour triompher de tant d'ennemis; elle a éprouvé que sa fortune n'a pu sauver que nos lauriers; elle a donc acquis la preuve qu'il faut attendre de l'avenir ce que le présent lui refuse, et qu'à ce prix seulement l'heure d'une noble et glorieuse vengeance pourra encore sonner. Sans doute la France n'est pas toute dans Paris..., mais vos forces sont épuisées ou disséminées de manière à ne pouvoir vous sauver; une trop longue guerre a amené une lassitude générale, et les malheurs du pays, loin d'exaspérer sa population, redoublent la consternation et les vœux du plus grand nombre pour la paix. Que V. M. daigne réfléchir au parti que l'intrigue peut tirer des circonstances actuelles... Quelques personnes se croyant meilleurs politiques que moi ne ver-

ront peut-être dans cette démarche qu'un moyen employé pour obtenir plus tôt et sans de nouveaux combats les durs sacrifices qu'on demande : ce n'est pas mon opinion... Je ne vois pas dans la position où sont les choses, *l'Autriche étant sûre d'avoir l'Italie*, ce qu'elle gagnerait à nous presser de sacrifier les départements du Rhin au profit de la Prusse, ou Anvers au profit de la Hollande, s'il y avait un autre moyen d'amener ses Alliés à la paix. En tenant ce langage à V. M., je n'ai pas plus de foi qu'un autre dans la droiture du Cabinet de Vienne... Mais dans la situation où nous sommes..., je crois qu'il faut savoir gré au faible ou adroit ministre autrichien de ne pas avoir encore laissé proclamer des bouleversements qui sont sans nul doute le vœu le plus ardent d'une partie de la coalition...

Malgré cette situation à la fois pressante et critique, je ne prendrais, comme V. M., conseil que de mon courage, si je lui savais 120 000 hommes dans la main pour faire tête à l'orage; mais si, comme je le crains, Elle en a moins de 80 000, il ne lui reste qu'un parti, il faut céder dans ce moment à l'Europe réunie; car la paix, je dois encore le répéter, est devenue le vœu et le besoin des Français, et le salut n'est que dans la paix. Les dangers sont trop réels et les heures qui nous restent sont, on ne peut se le dissimuler, comptées par des ennemis acharnés. Peut-être V. M. taxera-t-elle ces réflexions de faiblesse. Je crois cependant, et cela ne peut lui échapper, qu'il y a quelque courage à les faire; au reste, je suis convaincu que le moment est venu où aucune considération ne doit m'arrêter; je vous livre donc, Sire, avec toute ma pensée, mes pressentiments, même mes impressions et mes moindres doutes; puisse V. M. y trouver des motifs suffisants pour prendre la seule résolution qui puisse sauver son trône et la France!...

Quel serait le sort réservé à ces avertissements? A supposer qu'ils parvinssent à l'Empereur, tout entier à ses plans militaires, et que la voix n'en fût pas étouffée par celle du canon, dans quel sens et quel délai Caulaincourt recevrait-t-il une réponse? Les courriers ne passaient plus ou n'arrivaient qu'après d'invraisemblables retards, causés par les changements d'itinéraires qui leur étaient imposés. Ce n'était pas la musique dont les visiteuses troyennes essayaient chaque soir d'adoucir la gravité des heures, qui pouvait ôter à Caulaincourt ses cuisantes préoccupations. Il était depuis neuf jours sans nouvelles du quartier général. Celles qui arrivèrent le 4 mars au soir n'étaient pas faites pour lui donner confiance. La reprise de l'offensive alliée se dessinait nettement. Le général Allix avait été délogé de ses positions de Montbard et l'ennemi était de nouveau aux portes de Troyes. Exaspéré de la résis-

tance des habitants, il se vengeait durement sur le pays, prenait des otages et levait des contributions. Il fallait à tout prix arrêter une guerre qui prenait de plus en plus la tournure d'une guerre à mort, et dont l'issue ne pouvait faire de doute pour ceux qui connaissaient les énormes ressources de la coalition. Caulaincourt ne le savait que trop. Il entendait, au delà du Rhin, « le piétinement sourd des légions en marche », des régiments russes, prussiens, autrichiens, suédois même, — six cent mille hommes au moins sous les armes, guidés par une volonté inflexible. Il ne put se retenir de faire encore appel à Bassano, lui signalant une fois de plus que les Alliés réclamaient d'urgence une réponse par oui ou par non sur leur projet, que, le terme du 10 étant de rigueur absolue, il fallait que la réponse parvînt le 9 au plus tard, et qu'en raison des retards subis par les courriers, il était grand temps qu'elle lui fût expédiée de Paris sans délai. Ni lui ni son correspondant ne se doutaient qu'un mois plus tard, jour pour jour, l'Empereur signerait son abdication.

Caulaincourt réexpédia Rumigny au quartier général le 5 mars, avec ses lettres. Il y ajouta, en dernière minute, une communication nettement pessimiste pour l'Empereur; il était convaincu que la note qu'il allait remettre aux Alliés — note basée, faute d'indications nouvelles, sur les dernières instructions reçues — ne pouvait avoir d'autre effet que de rompre les pourparlers. Si, disait-il, ce résultat n'était pas celui que visait l'Empereur, qu'il réfléchît une dernière fois et se décidât en hâte, sachant bien qu'aucun des plénipotentiaires n'accepterait la moindre discussion sur les bases de Francfort et que presque tous salueraient avec joie une rupture. Dans une seconde lettre, confidentielle, il se plaignait amèrement à Napoléon d'avoir rencontré auprès de lui si peu de confiance, et que les tentatives désespérées qu'il faisait pour sauver le trône impérial du désastre eussent été taxées, à Paris, de déloyauté :

Sire, j'ai besoin d'exprimer particulièrement à V. M. toute ma peine de voir mon dévouement méconnu. Elle est mécontente de moi; Elle le témoigne, et charge M. de Rumigny de me le dire; ma franchise lui déplaisant, Elle la taxe de rudesse et de dureté; Elle me reproche de voir partout les Bourbons, dont peut-être à tort je ne parle qu'à

peine. V. M. oublie que c'est Elle qui en a parlé la première dans les lettres qu'Elle a écrites ou dictées... Dans la situation où sont les esprits, dans l'état de fièvre où est l'Europe, dans celui d'anxiété et de lassitude où se trouve la France, la prévoyance doit tout embrasser; elle n'est que de la sagesse. V. M. voudrait, je le comprends, inspirer sa force d'âme, l'élan de son grand caractère à tout ce qui la sert, et communiquer à tout son énergie; mais votre Ministre, Sire, n'a pas besoin de cet aiguillon. L'adversité stimule son courage au lieu de l'abattre et, s'il vous répète sans cesse le mot de paix, c'est parce qu'il la croit indispensable et même pressante pour ne pas tout perdre. C'est quand il n'y a pas de *tiers* entre V. M. et lui qu'il lui parle franchement. C'est votre force même qui l'oblige à vous paraître faible, tout au moins plus disposé à céder qu'il ne le serait réellement. Personne ne désire, ne voudrait plus que moi consoler V. M., adoucir tout ce que les circonstances et les sacrifices qu'elles exigeront auront de pénible pour Elle; mais l'intérêt de la France, celui de votre dynastie me commandent avant tout d'être prévoyant et vrai; d'un instant à l'autre, tout peut être compromis... Est-ce ma faute si je suis le seul qui tient ce langage du dévouement à V. M.? Si ceux qui vous entourent et qui pensent comme moi, craignent de lui déplaire et... n'osent lui répéter ce qu'il est de mon devoir de lui dire? Quelle gloire, quel avantage peut-il y avoir pour moi à prêcher, à signer même cette paix, si toutefois on parvient à la faire? Cette paix, ou plutôt ces sacrifices, ne seront-ils pas pour V. M. un éternel grief contre son plénipotentiaire? Bien des gens en France qui en sentent aujourd'hui la nécessité, ne me la reprocheront-ils pas aussi, six mois après qu'elle aura sauvé votre trône?... Comme je ne me fais pas plus illusion sur ma position que sur celle de V. M., Elle doit m'en croire. Je vois les choses ce qu'elles sont, et les conséquences ce qu'elles peuvent devenir. En acceptant le ministère dans les circonstances où je l'ai pris, en me chargeant ensuite de cette négociation, je me suis dévoué pour vous servir, pour sauver mon pays. Je n'ai point eu d'autre but, et celui-là était assez noble, assez élevé pour me paraître au-dessus de tous les sacrifices. Dans ma position, je ne pouvais qu'en faire, et c'est ce qui m'a décidé. V. M. peut dire de moi tout le mal qu'il lui plaira; au fond de son cœur, Elle ne pourra en penser; Elle sera forcée de me rendre toujours la justice de me regarder comme l'un de ses plus fidèles sujets et l'un des meilleurs citoyens de cette France que je ne puis être soupçonné de vouloir *avilir*, quand je donnerais ma vie pour lui sauver un village...

Comment n'eût-il pas été confirmé dans ses sentiments, en recevant du fidèle d'Hauterive le bulletin quotidien d'informations qui lui parvint le 6 mars, et par lequel son correspondant l'informait de ce qui s'était passé au conseil des ministres du 4? L'Empereur avait communiqué aux membres

du gouvernement le dossier des négociations : on avait espéré qu'il chercherait à se faire contraindre à la paix par les « civils. » Cette hypothèse ne s'était pas réalisée : on avait discuté, au contraire, le plan d'une guerre désespérée, d'une guerre d'extermination, qui pourrait durer trois mois. Tous les ministres étaient convaincus d'ailleurs qu'un nouveau recours à la force était le sûr moyen de tout perdre à la fois. Ils ignoraient, comme le dernier des citoyens, le chiffre de nos forces, les ressources de l'ennemi, ce qu'on pouvait espérer et ce qu'il fallait craindre. Pendant ce temps, la presse française, dirigée par Fouché, — c'est tout dire, — publiait chaque matin des articles incendiaires, remplis des plus basses injures à l'adresse de la coalition, injures inspirées par un censeur qui, quatre ans plus tôt, remplissait le même office à Vienne... Tel maître, tel serviteur. Ces articles, sans rendre courage aux patriotes, désespéraient les âmes faibles qui, comme toujours en période de crise, formaient l'immense majorité.

Le 6 mars, Caulaincourt eut un dernier entretien avec Floret. Celui-ci, devenu subitement loquace, se plaignit vivement de ce que les exigences contenues dans la lettre de Napoléon à son beau-père eussent rendu toute entente impossible. A l'en croire, l'empereur d'Autriche, personnellement, regrettait que Caulaincourt n'eût pas été mis en mesure de présenter un contre-projet au lendemain des défaites de Blücher; à ce moment, au prix de quelques territoires qu'elle pouvait céder sans perdre « ni sa puissance nécessaire, ni sa gloire », la France avait toutes les chances d'obtenir la paix. Aujourd'hui il était trop tard : jamais on ne ferait reculer les Alliés jusqu'au Rhin; Blücher, avec une armée réorganisée et renforcée, reprenait sa marche sur Paris, que rien ne saurait désormais défendre de la fureur des Russes. C'est en vain que Metternich avait essayé de s'interposer et de calmer les passions. Une fois les opérations militaires engagées à nouveau, l'Europe redeviendrait intraitable, à moins que, par un suprême effort sur lui-même, l'Empereur ne cédât sur la question d'Anvers, dont l'Angleterre faisait, plus que jamais, une condition absolue.

Cette conversation laissait prévoir la rupture. Convaincu,

comme il l'avait toujours été, que la France n'y gagnerait rien, Caulaincourt adjura l'Empereur de conjurer ce désastre, s'il en était temps encore :

La question qui va se décider est si importante, elle peut en un instant avoir tant de fatales conséquences, que je regarde comme un devoir de revenir encore, au risque de lui déplaire, sur ce que j'ai mandé si souvent à V. M. Il n'y a point de faiblesse dans mes opinions, Sire; mais je vois tous les dangers qui menacent la France et le trône de V. M., et je la conjure de les prévenir. Il faut des sacrifices; il faut les faire à temps. Comme à Prague, si nous n'y prenons pas garde, l'occasion va nous échapper... Plus je considère ce qui se passe, plus je suis convaincu que si nous ne remettons pas le contre-projet demandé et qu'il ne contient pas des modifications aux bases de Francfort, tout est fini. J'ose le dire comme je le pense, Sire, ni la puissance de la France, ni la gloire de V. M. ne tiennent à posséder Anvers ou tout autre point des nouvelles frontières.

Cette négociation, je ne saurais trop le répéter, ne ressemble à aucune autre... Nous sommes loin de pouvoir dominer; ce n'est qu'en suivant avec patience et modération la marche établie que nous pouvons espérer d'atteindre le but. Nous écarter de cette marche serait tout perdre. Les Anglais, à cause de leur responsabilité, les hommes haineux qui sont ici pour satisfaire leurs passions, aimeront certainement mieux rompre que de revenir aux bases qu'ils ont écartées...

La négociation une fois rompue, que V. M. ne croie pas la renouer comme on a pu le faire dans d'autres occasions. On ne veut qu'un prétexte, et faute de nous décider à prendre le parti qu'exigent les circonstances, tout nous échappera sans que l'on puisse prévoir quand et comment on pourra revenir à des idées de conciliation.

Je supplie V. M. de réfléchir à l'effet que produira en France la rupture des négociations, d'en peser toutes les conséquences. Elle me rendra encore assez de justice pour penser que pour lui écrire comme je le fais, il faut porter au plus haut degré la conviction que ce moment va décider des plus chers intérêts de V. M. et de ceux de mon pays.

Ce n'est que le 8 mars que Napoléon se décida à envoyer à Caulaincourt ses dernières instructions. On était au lendemain de la sanglante rencontre de Craonne, qui lui avait inspiré de sérieuses réflexions. En substance, le message de Bassano, auquel Napoléon avait dicté ses ordres, portait que, d'une manière générale, Caulaincourt devait s'en tenir aux grandes lignes indiquées par la lettre de 2 mars. Toutefois, une plus grande latitude lui était donnée de les modi-

fier, afin d'obtenir au moins des Alliés que la discussion s'engageât. Le premier mot de Caulaincourt devait être « les bases de Francfort. » A cette proposition, les Alliés répondraient sans doute par une contre-proposition; si, contre toute attente, ils donnaient à leur réponse la forme d'un ultimatum, les négociations seraient évidemment rompues tout de suite; mais une telle éventualité n'était pas à redouter. Si, au contraire, la discussion était ouverte, Caulaincourt était autorisé à faire des concessions sur le Brabant hollandais et les places de Wesel, Cassel et Kehl, ainsi que quelques rectifications dans le statut de la péninsule italienne. Si les Alliés acceptaient de démanteler Cassel, nous consentirions, de notre côté, à démanteler Mayence. Caulaincourt pourrait en outre proposer l'abandon de toutes nos colonies, « l'Empereur n'y attachant aucune importance. »

Si, enfin, à prévoir le pire, les Alliés se montraient plus exigeants, Caulaincourt devait répondre que ses instructions ne lui permettaient pas d'aller au delà et qu'il sollicitait un nouveau délai de dix jours. A ce moment, du moins, on saurait exactement l'étendue des sacrifices exigés par la coalition, et on saurait si ces sacrifices étaient de ceux qui « répugnaient essentiellement » à l'Empereur. Napoléon voulait la paix, mais il connaissait mieux que personne la situation de ses affaires, et Caulaincourt n'avait qu'à obéir.

On peut en croire le secrétaire de Caulaincourt, lorsqu'il écrivit, au soir du 8 mars : « Ces instructions, longtemps attendues, n'ont pas rendu facile la position de M. le duc de Vicence, l'Empereur ne cédant à peu près rien de plus que ce qu'il avait annoncé vouloir céder dans la lettre du 19 novembre et dans celle du 2 décembre 1813. » Comme, de leur côté, les Alliés étaient résolus à ne se relâcher en rien de leurs premières exigences, la situation apparaissait désormais sans issue. C'est bien ainsi que le comprit Caulaincourt : il avait vu les Anglais, en qui il avait toujours mis tant d'espoir, et savait à quoi s'en tenir sur leurs dispositions. Une longue conversation avec Castlereagh, le 8 mars, l'avait édifié à cet égard. C'est la lettre de Napoléon à l'empereur d'Autriche, lui avait dit son interlocuteur, qui a ravivé toutes les craintes et empêché l'Angleterre de consentir à un armis-

tice, car, personnellement, ajoutait-il, « je suis très modéré ». Caulaincourt l'interrompit sur ce mot, en lui citant de mémoire quelques-unes des exigences des Alliés. « Nous n'y mettons pas d'amour-propre, répondit Castlereagh. Si nous voulions seuls une marine et un commerce, nous n'insisterions pas pour le rétablissement de la Hollande. — Vous avez avec elle des relations de famille! — Ce ne sont pas là, riposta l'Anglais, des liens politiques. — Et pourquoi exigez-vous Anvers? — Ce n'est pas pour nous, prononça Castlereagh. La France peut s'en passer, mais il est nécessaire à l'Europe qu'elle ne l'ait pas. » Sur ces mots, il était rentré chez lui pour donner l'ordre que tous ses bagages fussent prêts le 10 au soir.

De son côté, Metternich avait menacé Caulaincourt des pires éventualités, si Napoléon se refusait à désarmer l'hostilité de l'Angleterre, qui possédait seule outre-mer les gages que l'Europe nous restituerait en échange de notre amoindrissement européen. Caulaincourt n'en porta pas moins, comme il était de son devoir, les conditions de l'Empereur à la connaissance des Alliés. Il leur fit savoir, le 9 mars, qu'il était en possession de la réponse attendue, et en écrivit directement à Metternich, lui reprochant une dernière fois d'avoir volontairement, par son absence, condamné la conférence à l'échec.

Le 10 mars, le bruit courut à Châtillon d'une paix prochaine, ou à tout le moins d'une suspension d'armes et d'une entente séparée entre la France et l'Autriche. Cette rumeur fut bientôt démentie par la célèbre proclamation de Schwartzenberg : « La paix seule peut faire quitter aux armées alliées le territoire de la France... De nouveaux bataillons couvrent les routes... Français, élevez votre voix en faveur de la paix de l'Europe, seule digne de vos vœux. Demandez à votre gouvernement le retour de vos colonies, l'ouverture de vos ports, la liberté de votre commerce. Ces avantages vous sont offerts... Tout ce que vous ferez pour soutenir la guerre tournera contre vous. »

A défaut d'autre mérite, ce langage avait celui de la clarté, et le sens n'en apparaissait que trop évident. S'il avait eu d'ailleurs besoin d'une explication, elle se serait trouvée dans

l'attitude des plénipotentiaires à la séance de l'après-midi. Cette séance, on l'a vu, avait été demandée par Caulaincourt afin de remettre aux Alliés, le délai étant expiré, le contre-projet qu'ils réclamaient ou feignaient de réclamer avec tant d'insistance. Caulaincourt se posa en accusateur. Il donna lecture d'un réquisitoire appuyé sur un volumineux dossier; à la lumière des documents, il jugeait inacceptables les propositions déjà faites à la France, et, sans les connaître exactement, dangereuses toutes celles qu'il devinait. Il demandait, en somme, que l'on en revînt au projet Saint-Aignan qui demeurait, jusqu'à cette heure, la seule proposition précise pouvant servir de base à une discussion.

Les Alliés répondirent que la réclamation formulée par le plénipotentiaire français ne constituait, à aucun degré, le contre-projet attendu. Ils eurent l'impudence d'ajouter que les pièces citées à l'appui de sa thèse, notamment la correspondance échangée avec Metternich en décembre 1813, étaient dépourvues de toute valeur officielle. Ils allèrent jusqu'à affecter l'étonnement de ce que Caulaincourt se plaignît du traitement infligé à ses courriers. Après quoi, craignant de recevoir la réponse qu'ils méritaient, ils se hâtèrent de lever la séance. A peine étaient-ils debout que Caulaincourt, à bout d'arguments, démasqua ses dernières batteries. Il déclara solennellement que l'Empereur, son maître, renonçait à tous ses titres impliquant souveraineté ou suprématie sur des États non français, qu'il reconnaissait l'indépendance de l'Espagne dans ses anciennes limites, l'indépendance de l'Italie, de la Suisse, de l'Allemagne et de la Hollande, qu'il consentait au rétablissement du Pape, pourvu que les princes de Lucques, de Neuchâtel, de Bénévent et de Berg fussent maintenus en possession, et qu'enfin, pour le surplus des compensations, on pourrait envisager des concessions sur les colonies. Les Alliés ne s'attendaient pas à cette contre-offensive. Ils furent déconcertés et demandèrent à leur tour un délai afin d'en référer à leurs gouvernements.

Rendant compte de la séance à Napoléon, Caulaincourt lui dépeignit sous les couleurs les plus vives ses tentatives infructueuses pour amener les Alliés à engager la discussion, leur intransigeance, leur mépris hautain pour les tardives et

insuffisantes propositions dont il était porteur. Comment n'eût-il pas usé de toute son éloquence pour montrer à l'Empereur l'abîme ouvert sous ses pas, alors que les lettres de d'Hauterive lui révélaient chaque jour l'étendue de nos désastres? Il avait appris, coup sur coup, l'échec de Napoléon à Laon, celui de Marmont à Berry-au-Bac, celui de Soult dans les Landes, celui de Maison à Lille. Si la paix ne se fait pas, disait d'Hauterive, l'Empereur n'a plus que deux partis devant lui : ou bien se retirer dans le nord de la France pour y organiser la guerre nationale, après avoir confié à la loyauté de l'Autriche sa capitale, sa femme et son fils, — ou bien tout exposer « y compris sa mémoire », dans une lutte sous les murs de Paris, lutte tellement inégale que l'issue en était certaine par avance. Depuis quinze jours, ajoutait le gérant par intérim des Affaires étrangères, la vérité arrive de tous côtés à l'Empereur; son frère Jérôme lui a écrit : « Vous êtes seul;... tous veulent la paix que vous refusez. » Le 10, au conseil des ministres, l'un de ceux-ci, et non certes le plus hardi, avait déclaré qu'on ne pouvait plus demander 30000 hommes à la France, mais que bien plutôt c'était à la France à demander compte des deux millions d'hommes qu'elle avait perdus.

L'Empereur était, à tous égards, trop loin de Châtillon, pour comprendre son ministre. Il crut pouvoir encore différer sa réponse. Lorsque, le 13 mars, Caulaincourt dut se représenter devant les Alliés, il vit bien, dès l'abord, que quarante-huit heures de réflexion les avaient confirmés dans leur parti pris. Ils lui déclarèrent que le memorandum qu'il leur avait remis ne pouvait être discuté sans entraver la marche de la négociation; quant à sa déclaration verbale, faite *in extremis*, elle ne constituait qu'une acceptation tout à fait imparfaite et partielle des conditions qu'ils avaient posées. En conséquence, ils exigeaient un contre-projet en règle dans les vingt-quatre heures, faute de quoi la rupture serait irrémédiable. Caulaincourt s'engagea à présenter le contre-projet demandé le surlendemain, à 9 heures du matin, non sans protester que les sacrifices qu'il avait consentis de sa propre initiative dépassaient de beaucoup ses instructions primitives. Mais il avait perdu toute foi dans la possibilité d'un accord, et il ne s'en cacha pas à Napoléon :

J'ai renouvelé à la séance du soir, mais sans plus de succès, les représentations que j'avais faites ce matin. J'ai ensuite demandé à pouvoir envoyer un courrier à V. M. et à attendre la réponse, et je n'ai pu l'obtenir. On a été jusqu'à me dire que les ordres des Cours alliées étaient précis et que la déclaration pour rompre était toute prête, et allait m'être remise si je ne me décidais pas à répondre. J'ai donc été forcé, pour ne pas rompre la négociation, de promettre qu'au plus tard après-demain matin je remettrais le contre-projet demandé. Mais ce contre-projet ne pourra être que ma note verbale du 10 transformée en articles. Ce seront toujours les bases de Francfort sous une autre forme. J'aurais bien voulu pouvoir offrir quelque chose au delà. Les ordres de V. M. m'en ont ôté le pouvoir... D'un autre côté, ces concessions nous serviraient peu maintenant. Il est facile d'entrevoir qu'il faut de grands sacrifices, peut-être celui d'une *portion de la Belgique, et en première ligne celui d'Anvers,* ou bien il faut renoncer, quant à présent, à faire la paix et même à négocier... Je crains bien qu'ils n'exigent plus que je ne l'ai dit à V. M. Il me paraît donc fort probable que quand Elle recevra cette lettre, ils m'auront notifié la rupture des négociations...

Caulaincourt passa toute une journée à rédiger le contre-projet en amalgamant de son mieux les instructions étroites qui se dégageaient des dernières lettres impériales, la nécessité de ne pas heurter de front les plénipotentiaires, ses propres vues enfin sur la situation. Le 15 mars au matin, il présenta aux Alliés un mémorandum en 29 articles, aux termes duquel, au nom de l'Empereur, il renonçait à tout, sauf à Lucques et à Piombino, attribués à Élisa Bacciochi, et à Neuchâtel, que devait conserver Berthier. La Belgique maritime n'était pas mentionnée. Il cédait tout, même le matériel des places abandonnées. A première vue, on eût pu croire qu'un abandon aussi important couvrait, et au delà, les exigences de la coalition. Ce fut aussi la première impression des plénipotentiaires. Ils demandèrent à leur tour quarante-huit heures de réflexion, que Caulaincourt leur accorda avec une condescendance ironique. Les Alliés, qu'il méprisait déjà pour leur mauvaise foi, lui parurent décidément petits et mesquins. Leur terreur de la France était telle qu'on lisait dans leurs yeux la crainte de voir les concessions napoléoniennes ouvrir le chemin à la paix.

Caulaincourt s'était d'ailleurs beaucoup avancé en faisant, *proprio motu,* des propositions de cette envergure. Il en référa

donc à l'Empereur le jour même, alléguant qu'il croyait avoir fait pour le mieux, afin d'amener la prompte évacuation du territoire. Cependant, disait-il, il avait omis à dessein de parler de la Hollande, car si l'on venait à discuter ce point, il savait qu'il ne pouvait offrir que le Brabant, alors que les Alliés considéraient déjà cette cession comme acquise. Les conversations particulières qu'il avait eues avec Stadion, avec Humboldt, avec les Anglais même, sur la question d'Anvers, lui avaient confirmé que le nœud de la question était là, et non ailleurs. Ils avaient tous été catégoriques. « La géographie politique, lui avait-on répondu, ne veut pas que cette place soit à la France, pas plus que celles qui lui servent à menacer l'Allemagne. » Tous ses arguments, toutes ses instances s'étaient brisés contre cette décision infrangible et longuement mûrie. Néanmoins, jusqu'alors, aucune concession n'avait été faite sur ce point. Si l'Empereur envisageait d'en faire, Caulaincourt demandait instamment, pour la seconde fois, qu'on lui adjoignît un second plénipotentiaire directement mandaté à cet effet ; que ce fût Berthier, Bassano, peu importait, pourvu que, du moins, Napoléon fût assuré « que rien ne serait fait qui eût pu être évité. » Il va sans dire que ce plénipotentiaire devrait avoir carte blanche :

... L'Angleterre voulait presque tout garder. Mon projet lui redemande tout, mais pour ne pas irriter, offre de céder, moyennant un équivalent raisonnable, ce qu'elle désire garder, hormis les Saintes. Si cette proposition était acceptée, l'équivalent pourrait être demandé sur le continent, et c'est surtout dans cette vue que je l'ai faite pour me conformer aux ordres de V. M...

... Je n'ai fait de concessions que relativement à la Hollande, en promettant pour elle un accroissement de territoire, et m'écartant uniquement en cela des bases de Francfort. Mais je l'ai fait, à leur exemple, en termes vagues et de manière à pouvoir acquitter ma parole en offrant le Brabant hollandais, dont par la lettre qu'Elle a dictée, le 8, V. M. autorise la cession.

Je ne sais encore quel sera le sort de mon projet, mais j'ai la certitude que sans cette clause, il aurait été rejeté séance tenante...

... Le résultat auquel il importe le plus d'arriver étant la cessation des hostilités et l'évacuation du territoire, mes propositions tendent à faire cesser les hostilités immédiatement après la signature, et commencer l'évacuation aussitôt après l'échange des ratifications; de telle sorte qu'en moins de quinze jours, elle serait plus qu'à moitié

faite, et totalement terminée au bout de quarante... Je ne crois pas avoir introduit aucune clause dont je pusse me dispenser dans les circonstances critiques où nous sommes, ni en avoir omis aucune qui puisse être regardée comme essentielle. Cependant je regrette extrêmement que mon projet n'ait pu être soumis à V. M. avant d'être présenté. Mais V. M. sait que cela était impossible, puisqu'à peine ai-je eu le temps de le rédiger, quoi que j'aie obtenu quinze heures de plus qu'on ne m'en avait voulu d'abord accorder.

Il fallut à Caulaincourt quarante-huit heures d'attente pour recevoir une réponse à sa lettre du 13. Napoléon l'autorisait à consentir à tout ce qu'il jugerait nécessaire pour pouvoir continuer les négociations. Développant la pensée impériale, Bassano ajoutait que Napoléon avait pris connaissance avec intérêt de la lettre de Caulaincourt et qu'il approuvait ses renonciations, si « elles devaient avoir pour résultat de nous laisser Anvers. » Caulaincourt devait faire de son mieux pour connaître jusqu'à quel point les Alliés pourraient être amenés, sans formuler d'ultimatum. Au pire et à toute extrémité, on pourrait entrer en discussion sur la question d'Anvers, à condition que tout le reste fût mis dans la balance en notre faveur. Ces concessions étaient vaines désormais, puisque, à supposer même que les Puissances ne fussent pas irréductibles sur la revendication anglaise, les Belges eux-mêmes venaient d'envoyer au quartier général allié une députation pour demander la libération de la Belgique du joug français. La seule mesure, qui, en définitive, eût pu changer le cours des choses, celle que Caulaincourt n'avait cessé de signaler à l'attention de l'Empereur sans jamais la laisser entrevoir aux Alliés, arrivait trop tard pour être même discutée utilement.

Le 18 mars, sans que Caulaincourt fût admis à ouvrir la bouche, les Alliés lui donnèrent solennellement lecture de leur déclaration collective : « L'Europe alliée contre le gouvernement français ne vise qu'au rétablissement de la paix générale continentale et maritime qui ne saurait être assurée sans une juste répartition des forces entre les Puissances. » En rentrant dans ses frontières de 1792, la France, par ses ressources naturelles, demeurerait « parmi les Puissances les plus fortes du Continent. » A un équilibre nécessaire, l'An-

gleterre était prête à tout céder, colonies, navires, commerce, dans un esprit « de justice et de libéralité », à condition que l'Europe fût vraiment et définitivement pacifiée. Or, le contre-projet présenté par Caulaincourt laissait à la France trop de moyens de menacer cet équilibre. Il ne pouvait donc être considéré que comme tendant à faire traîner en longueur des négociations désormais inutiles. En conséquence, les Alliés, considérant leur tâche comme terminée, fixaient au lendemain la dernière séance.

Bien qu'il s'y attendît, Caulaincourt était assez ému; il répliqua en peu de mots que le projet français embrassait l'Europe entière, que par conséquent il n'était pas juste que quatre Puissances seulement, parmi toutes celles qu'il intéressait, prissent l'initiative de le rejeter sans examen. Les plénipotentiaires, pour toute réponse, déclarèrent leurs pouvoirs expirés.

Metternich, au courant depuis quelques jours de la décision qui allait être notifiée à Caulaincourt, voulut reconnaître, par une dernière lettre, l'estime qu'il avait pour lui et lui marquer qu'il se souvenait des espoirs mis naguère par Napoléon dans les bonnes dispositions de l'Autriche. Il regrettait que l'empereur des Français eût si mal secondé les intentions de son beau-père, en ne permettant pas à son plénipotentiaire de s'exprimer franchement. Dans une lettre personnelle, Metternich faisait la leçon à Caulaincourt. On ne peut sans danger, lui disait-il, écrire perpétuellement des romans : « Vous devez connaître nos vues, nos principes, nos vœux. Les premières sont toutes européennes et par conséquent françaises. » Les seconds touchent l'Autriche, qui veut être en bons rapports avec la France. Quant aux vœux, ce sont ceux de la sagesse : « Le trône de Louis XIV, avec les ajoutés de Louis XV, offre d'assez belles chances pour ne pas devoir être mis sur une seule carte... Je ferai ce que je pourrai pour retenir Lord Castlereagh quelques jours... Ce ministre parti, on ne fera plus la paix. »

« Mes pressentiments ne sont que trop vérifiés », écrivit Caulaincourt à Napoléon, le 18 au soir. Peut-être, en se rendant au quartier général des Alliés et en y attendant les derniers ordres de l'Empereur, pourrait-il encore servir utile-

ment la cause de la paix. Mais il ne fallait pas se dissimuler que les concessions à faire seraient de plus en plus grandes à mesure que le temps passait. Cette lettre se croisa avec un mot de d'Hauterive, encore ignorant des incidents des derniers jours, et auquel Bassano, tenant d'autant plus à ses idées qu'elles étaient plus lentes à venir, avait répété que la France devrait bien en appeler aux petits États européens de l'intransigeance des Alliés. Quand cette lettre parvint à Caulaincourt, tout était déjà fini. Les plénipotentiaires de la coalition, avant de se séparer, avaient, par une note collective, réclamé le rétablissement du Pape : ç'avait été leur dernier acte et leur dernière hypocrisie.

Si l'on ne savait, par ce qui précède, combien Caulaincourt avait pris à cœur sa tâche, on pourrait s'étonner qu'il eût conservé, même à ce moment, une lueur d'espoir dans une reprise des pourparlers. Ou ne saurait interpréter autrement la lettre qu'il adressa, le 20 mars, à Metternich : « Vous voulez que nous cédions tout, et vous ne voulez pas nous dire ce que vous compter faire de ce que vous nous demandez... Pour s'entendre, encore faut-il se parler. L'a-t-on voulu, et l'a-t-on pu? » Il l'accusait, en termes voilés, de s'être laissé manœuvrer par les ambitions anglaises et d'avoir perdu la dernière chance qui restât à l'Autriche de se sauver en aidant au salut de la France. Ce dernier appel tomba dans le vide. Le 21 mars, Caulaincourt rejoignit Napoléon au quartier général, n'ayant plus rien à faire dans la petite ville où s'était joué le sort de l'Empire, et qui retombait désormais dans le silence et l'oubli.

Chaque jour apportait de nouveaux désastres. Le 21, l'ennemi était entré à Lyon. Comme le disait d'Hauterive : « Il n'y a qu'une vérité que nous sachions toujours très bien, c'est le malheur quand il arrive. Nous sommes ici sans nouvelles de l'Empereur depuis quatre jours. Quand on saura les nouvelles que je viens d'écrire et qu'on se verra abandonné et aux prises avec deux armées, dont l'une manœuvre à 15 ou 18 lieues de la capitale, vous pouvez croire que l'alarme sera portée à un point extrême. » Et il concluait : « Dans mon opinion, Monseigneur, l'infortune nous accable tellement de tous les côtés, que des victoires

prodigieuses et inespérées ne sauraient nous sauver. Je crois que l'Empereur est ici trompé par un instinct de grandeur et de gloire qui, même dans les chances les plus heureuses, ne ferait que prolonger nos maux et retarder notre perte. Les succès ne feront qu'aggraver la crainte qu'on a de lui, et c'est de cette crainte que viennent tous les dangers qui nous menacent. D'un autre côté, la coalition est une hydre dont les têtes, toujours armées, sont toujours menaçantes... Il y a dans le cœur de ses ministres et de ses souverains des germes de haine, de jalousie et d'ambition... Nous nous sommes mal adressés; nous avons espéré dans les sentiments du meilleur de ces quatre princes, sans songer qu'il était faible et qu'il était entouré d'hypocrites. » On ne saurait donner d'autre épilogue à cette page douloureuse de notre histoire, ni marquer plus clairement comment l'Europe avait pu, retournant contre la France ses propres armes, lui arracher toutes ses conquêtes pour ne lui laisser que l'honneur.

***

On voit, à la lumière de cette correspondance, la question de Châtillon replacée sous son jour véritable. Le problème n'est pas, comme une opinion prévenue l'a cru trop longtemps, de savoir si Caulaincourt aurait pu faire meilleur usage de ses « pleins pouvoirs », mais bien si la paix était réellement possible entre l'Europe victorieuse et Napoléon vaincu. Les faits répondent d'eux-mêmes.

L'Angleterre n'avait jamais pardonné à la Révolution française ni la ruine de l'équilibre économique traditionnel du continent, ni la rupture de ses propres communications avec l'Europe Centrale. Vingt-deux ans de guerres dont elle avait été l'âme témoignaient de son irréductible volonté de rétablir un ordre de choses qu'elle jugeait nécessaire à sa sécurité comme à sa prospérité. Ce dessein avait deux objectifs précis : amoindrir le *grand Empire*, reconquérir le littoral belge. La Coalition avait submergé l'Empire : restait à recouvrer la « tête de pont » d'Anvers et la voie du Rhin. L'Angleterre était prête, pour obtenir ce résultat, soit à prolonger la guerre jusqu'aux dernières limites, soit à jeter

dans la balance tous les gages qu'elle accumulait à cette fin. Là, et non à Vienne, était le centre vital de la Coalition; l'arbitre était Castlereagh, et non Metternich. Si, au lieu d'adresser à ce dernier ses offres compromettantes, Napoléon s'était tourné vers l'Anglais, il est infiniment probable que « les intérêts des Alliés » n'eussent pas pesé lourd dans la balance britannique et qu'Alexandre aurait dû, rongeant son frein, arrêter ses cosaques dans la ruée sur Paris. Mais sur ce point aussi, et pour des raisons identiques, Napoléon était irréductible. Il jugeait que le maintien de la France nouvelle était subordonné à celui d'une menace permanente contre l'Angleterre, inaccessible dans son île, mais vulnérable sur le continent, et vulnérable non dans ses armées, mais dans ses intérêts; il sentait que, le jour où il laisserait tomber de ses mains « le pistolet chargé », c'en était fait de ses conquêtes, et que, ses conquêtes perdues, il ne rentrerait plus dans Paris. On l'a vu, dans ses lettres à Caulaincourt, renonçant à tout : trônes, puissances, dominations, — sauf à Anvers; on a vu l'Europe exiger d'abord Anvers, — et offrir ensuite un débat sur tout le reste. Aucune transaction n'était possible entre les deux conceptions.

Elle l'était d'autant moins que l'Empereur, de son côté, n'avait jamais connu d'autre traités que ceux imposés par les armes. Bien que, d'Amiens à Tilsitt, il dût en connaître la fragilité, il répugnait aux négociations et surtout aux discussions. Même devant l'invasion, il demeurait convaincu que la paix ne pouvait sortir que de la victoire, et il courait, haletant, après cete victoire insaisissable, pour faire une paix qui fût bien sienne. Les pourparlers de Châtillon ne furent jamais pour lui qu'un moyen dilatoire, et il ne prit même pas la peine de s'en cacher. Caulaincourt se trouvait ainsi entre deux feux. Napoléon ne tenait pas plus compte de ses avertissements, que les Alliés de ses doléances. Il était bien la « *vox clamans in deserto* », et ce désert, l'invasion l'élargissait chaque jour un peu plus autour de lui. Quoi d'étonnant à ce que la paix lui apparût comme l'unique sauvegarde de la France contre des désastres que nulle volonté humaine, il le savait bien, ne pouvait conjurer? De là à le représenter comme l'homme de l'Europe, de la « paix à tout prix », il

n'y avait qu'un pas. En fait, Caulaincourt fut le plus acharné à recommander à l'Empereur plus de fermeté dans l'organisation de la défense nationale, plus d'énergie contre le défaitisme des autorités civiles et militaires, plus de prévoyance dans la conduite des opérations. Il ne cessa, durant le Congrès, de transmettre au quartier général les nombreux renseignements que sa situation le mettait en mesure de recueillir et qui pouvaient aider au succès de nos armes. S'il s'est montré partisan de concessions sages et mesurées, s'il a si souvent crié ses craintes au risque d'être traité d'importun, c'est qu'il se rendait compte de la lassitude de la France, de la fragilité de l'Empire, de l'inutilité d'une lutte sanglante et sans espoir, et qu'il redoutait l'inconnu au lendemain de la chute du colosse. Ses conseils ne furent pas suivis. Du moins n'étaient-ils inspirés que par le patriotisme, si douloureux qu'il pût lui être de se voir si mal renseigné, si peu écouté, si peu soutenu.

Combien tout cela dut lui être sensible, il n'est, pour le deviner, que de revivre, au fil de sa correspondance, son existence durant ces trois mois. Il est seul, ou à peu près, en territoire occupé, gardé par des troupes ennemies; ses courriers sont interceptés; il lui faut deux, trois jours, parfois davantage, pour recevoir les informations les plus urgentes. Les Alliés sont fuyants, insaisissables, hypocrites; derrière lui, Bassano le hait et le dessert; on ne lui envoie ni conseils, ni directives pratiquement applicables. Il sait, par d'Hauterive, que l'esprit public se désagrège, que la confiance se perd, que la province refuse les hommes et l'argent. Les gazettes anglaises, jamais démenties, lui apportent chaque jour les plus alarmants échos; les journaux de Paris lui donnent la nausée. Quand il reçoit des ordres, ceux-ci décèlent une nervosité, une précipitation, qui font redouter le pire. Tout ce qu'il dit aux Alliés est discuté, révoqué en doute, ou simplement écarté des débats. C'est dans cette déprimante atmosphère d'isolement et de défiance qu'il lui faut négocier, sous la menace de l'Europe décidée à en finir, la liquidation de la grande épopée, et sauver du moins la France, si l'on ne peut sauver l'Empereur. Tandis qu'il s'accroche désespérément à cette table des conférences que les Alliés menacent à chaque instant de quitter, il entend derrière lui

le râle de l'Empire agonisant, de ce grand corps si puissant naguère, aujourd'hui abattu, et dont la désagrégation se poursuit avec une effrayante rapidité. En vérité, quand il dit que jamais plénipotentiaire chargé de plus grands intérêts ne s'est trouvé jusqu'alors dans une telle situation, on est bien près de l'en croire. Et l'on est près de penser aussi que son seul tort est d'avoir voulu, de toutes ses forces, cette paix qu'il était chargé de procurer à son pays.

Si le congrès de Châtillon a échoué dans sa tâche, c'est qu'il était au-dessus des forces d'un homme de désarmer deux adversaires qui n'avaient qu'une idée commune : la guerre sans merci. D'Hauterive, bien informé puisqu'il avait les documents sous les yeux, devait écrire plus tard le dernier mot de cette douloureuse période de notre histoire : « Par l'ensemble des renseignements, il paraît évident que de part et d'autre on ne voulait pas la paix. M. le duc de Vicence seul la désirait. Ses efforts pour parvenir à ce but honorent son caractère, et leur impuissance n'accuse que les passions de ceux qui ont mis constamment obstacle à l'accomplissement de son vœu. »

VICOMTE DE MONTBAS

LES ORIGINES SECRÈTES DU BOLCHEVISME

HENRI HEINE ET KARL MARX

III

Avant même de prendre pied en France, l'*Internationale* naissante y avait remporté deux succès signalés, grâce à la savante manœuvre de Karl Marx, sans doute, mais grâce aussi à l'extrême naïveté de Napoléon III et de son conseiller social, M. Arlès Dufour. Tout d'abord, par la volonté expresse du souverain, elle était dispensée des formalités légales imposées à toutes les autres associations, et, par conséquent, de la surveillance étroite qui pesait sur les groupements ouvriers : il y avait là un privilège de fait que les fondateurs de l'Association surent immédiatement exploiter et qui leur valut un recrutement formidable. D'autre part, l'introduction du droit de grève dans la législation française mettait aux mains des disciples de Karl Marx précisément l'arme qu'il leur fallait pour déchaîner la lutte de classes. L'Empereur eût voulu mettre le feu à la Société, au lieu de la défendre, qu'il eût procédé exactement comme il venait de le faire : un étrange destin condamnait cette âme généreuse à faire naître des périls qui devaient finalement l'accabler.

Ainsi formidablement privilégiés à l'égard du reste du pays, les correspondants de Karl Marx se mirent à l'œuvre. Ils pouvaient compter tout au plus sur deux ou trois cen-

1. Voir la *Revue de Paris* des 1er et 15 juin.

taines d'adeptes subalternes, répartis dans une quinzaine de professions manuelles. Ils s'en servirent pour créer, à Paris et en province, des secrétariats professionnels, qu'une publicité savante désigna à l'attention et qui recueillirent promptement, par dizaines de milliers, des adhésions ouvrières. Pour rendre les inscriptions plus faciles, on ne demandait aux nouveaux venus qu'une taxe d'entrée de 0 fr. 50, donnant droit à la carte de membre, et une cotisation annuelle de 1 fr. 20. Bientôt, pour lever les hésitations de la masse, cette cotisation fut réduite à 0 fr. 10. Moyennant ce versement insignifiant, les ouvriers avaient l'accès des cercles locaux de l'*Internationale*, où les meneurs marxistes se chargeaient de faire leur éducation. « Il fallait, avait dit Karl Marx, qu'on pût s'affilier à l'*Internationale* comme on boit un verre de vin »...

La consigne fut si bien observée qu'en 1869, d'après des documents tombés aux mains de la police impériale, l'organisation comptait en France 433 785 adhérents, dont plus de 70 000 à Paris. On aura une idée de ce que représentait ce chiffre, dans un pays moins peuplé qu'il n'est aujourd'hui, quand on saura que la parti socialiste ne compte guère, actuellement, plus de 100 000 membres, et que le parti communiste n'en a jamais compté plus de 76 000. Les privilèges accordés par Napoléon III expliquaient seuls un aussi formidable développement.

Dès 1866, l'*Internationale* fut assez forte pour tirer un parti terrible du rétablissement du droit de grève, si lestement escamoté au gouvernement impérial. Officiellement pacifique, pour conserver le plus longtemps possible la faveur du Maître, elle poussa sournoisement aux conflits sociaux : des grèves violentes éclatèrent un peu partout et furent l'occasion d'incidents sanglants, qui ne cessèrent de troubler les dernières années du Second Empire. Au Creusot, à Aubin, à la Ricamarie, l'armée, obligée d'intervenir pour rétablir l'ordre, dut tirer sur les grévistes, dont l'exaltation était d'autant plus grande qu'on avait répandu parmi eux le bruit que l'Empereur approuvait leurs violences contre les patrons. On cria au guet-apens, à l'égorgement prémédité, et l'on en rendit responsable celui-là même qui avait cru s'attacher la

classe ouvrière en autorisant les coalitions professionnelles. Napoléon III perdit en peu de mois la popularité dont il avait joui auprès des travailleurs depuis l'origine de son règne : il commençait à récolter les fruits amers de son imprudence.

Affligé par la tournure que prenaient les événements, il ne voyait d'autre ressource que de s'appuyer davantage sur les citoyens Tolain, Fribourg et Varlin, qui, tout en poussant au désordre, conservaient leurs relations cordiales avec M. Arlès Dufour. Quand les tisseurs de Roubaix, en mars 1867, détruisirent le matériel des usines et en incendièrent les bâtiments, les chefs de l'*Internationale* parisienne furent priés d'intervenir pour les calmer. Ils le firent en termes adroits, qui approuvaient le fond des revendications ouvrières, mais blâmaient l'émeute et l'incendie : « Ouvriers de Roubaix, dirent-ils, quels que soient vos justes griefs, rien ne peut justifier les actes de destruction dont vous vous êtes rendus coupables. Songez que la machine, instrument de travail, doit vous être sacrée; songez que de pareilles violences compromettent votre cause et celle de tous les travailleurs; songez que vous venez de fournir des armes aux adversaires de la liberté et aux calomniateurs du peuple. » L'Empereur se montra satisfait de ce langage. Mais, quelque temps plus tard, il fut cruellement désillusionné quand sa police lui mit sous les yeux des lettres de Varlin, un des trois signataires de l'appel aux tisseurs de Roubaix. Ces lettres avaient pour but de fomenter une grève à Rouen et annonçaient l'envoi des fonds nécessaires pour la soutenir...

Cette première désillusion fut suivie de préoccupations plus graves. Depuis quelques mois, le mécontentement contre l'*Internationale* grandissait à vue d'œil dans l'entourage de l'Empereur. La cause en était le Congrès de Genève, où 60 délégués, venus de différents points de l'Europe, parmi lesquels 17 Français, s'étaient réunis pour formuler enfin ouvertement le programme de l'association. Maintenant que l'*Internationale*, ayant pris pied jusque dans les moindres bourgs, étaient devenue une puissance, le temps des ménagements était passé. Aussi le Congrès rompit-il brutalement avec les Trade-Unions anglaises, coupables, à son avis, de « ne viser que des buts immédiats, des augmentations de

salaires ou des améliorations de détail ». C'était mécontenter Napoléon III, qui les avait toujours tenues en haute estime. Le Congrès blâma aussi les coopératives ouvrières françaises, si chères à l'Empereur, comme « tendant à constituer un quatrième État, qui aurait au-dessous de lui un cinquième État plus misérable encore ». Ce qu'il fallait, d'après les congressistes, c'était « nationaliser les moyens de transport, remettre le sol aux groupements d'agriculteurs, les mines aux mineurs, les voies ferrées aux ouvriers des chemins de fer... » Le programme social de Karl Marx commençait à apparaître en pleine lumière.

Le manifeste où ces résolutions étaient consignées fut arrêté à la frontière par la police française, qui en référa à Paris. Ici se place une négociation qui paraîtrait invraisemblable si tous les détails n'en étaient historiquement connus. M. Rouher, ministre de l'Intérieur, celui que l'on appelait le Vice-Empereur, se montra fort ennuyé de l'incident. S'adressant aux membres du bureau parisien de l'*Internationale, il sollicita une entrevue* au cours de laquelle il essaya vainement d'obtenir des modifications au manifeste. « Du moins, conclut-il, faites en sorte d'y introduire quelques remerciements à l'adresse de l'Empereur, qui a tant fait pour les classes ouvrières! » La proposition, transmise aux congressistes encore assemblés à Genève, souleva parmi eux une hilarité générale dont retentirent les échos de la brasserie Treiberg. Le manifeste entra tout de même en France, sans modifications et sans remerciements à l'Empereur : il fut le point de départ d'une agitation ouvrière intense.

L'année suivante, le congrès de Lausanne vint aggraver encore la tension en apportant une déclaration de guerre en bonne forme à la propriété individuelle, déclaration d'une âpreté si grande que jamais Saint-Simon, Enfantin et Proud'hon n'avaient rien écrit de pareil.

Cette fois, la protection de l'Empereur se détourna des enfants ingrats qui s'étaient joués de sa sollicitude. Il cessa de les protéger contre sa police et sa magistrature. Le Parquet invita l'*Internationale* à régulariser sa situation en se soumettant au droit commun et en déposant la liste de ses membres. Sur le refus du bureau parisen, 17 inculpés furent traduits

en correctionnelle, les 6 et 20 mars 1868, pour délit d'association non autorisée. Parmi eux se trouvait Tolain, qui avait si bien mystifié M. Arlès Dufour, et un certain Camélinat, qui devait être plus tard membre de la Commune, et auquel une verte vieillesse permet encore aujourd'hui, à soixante années de distance, de figurer dans les manifestations parisiennes de la *III*e *Internationale*. Le président Delesvaux dirigeait les débats. Il passait pour féroce et n'épargnait guère les ennemis de l'Empire. Mais, précisément, une auréole de favoris en disgrâce nimbait les inculpés. L'avocat impérial lui-même annonça qu'il serait indulgent, et il le fut. La dissolution de l'*Internationale* fut prononcée, mais Tolain et ses camarades se tirèrent de ce mauvais pas avec 100 francs d'amende.

Quelque diligence que fit la justice impériale, le jugement ne devint définitif que le 12 novembre 1868, après l'épuisement des juridictions d'appel. Pendant ces huit mois, l'*Internationale* continua à fonctionner à plein rendement, recrutant à force de nouveaux adhérents, semant la haine et préparant la guerre civile pour la première occasion favorable. Ce qui se passe aujourd'hui pour le parti communiste, qui se joue d'une répression insuffisante, et même en tire une utile réclame, peut donner une idée de ce qui se passa alors. Quand enfin le jugement fut acquis, une deuxième commission administrative, présidée par Fribourg, remplaça celle qui avait été condamnée, et tout fut à recommencer...

Cette fois, irrité, le président Delesvaux eut la main plus lourde : Fribourg, Varlin, Benoît Malon et leurs camarades furent condamnés à trois mois de prison. Et ce fut à nouveau le défilé des juridictions d'appel, qui confirmèrent la condamnation sans paralyser le moins du monde les chefs de l'*Internationale*. Le pouvoir impérial avait laissé passer l'heure utile pour agir contre celle-ci. Il pouvait bien condamner et incarcérer quinze ou vingt administrateurs connus; mais comment atteindre les 400 000 adhérents de l'association proscrite et mettre la main sur ses innombrables sections? Grâce à la liberté qui avait été laissée à l'*Internationale* de ne pas déclarer ses membres, les dossiers de la police étaient vides et les préfets impuissants.

En septembre 1869, la police découvrit qu'une troisième commission administrative s'était formée, sous le nom, à peine camouflé, de Chambre Fédérale des Corporations. Un nouveau procès fut engagé. Il durait encore quand éclata, en juillet 1870, la guerre franco-allemande. Quelques semaines plus tard, le Second Empire s'écroulait au vent de nos défaites...

C'était le moment où l'un des chefs désignés de l'insurrection projetée, Cluseret, futur général de la Commune, écrivait à Varlin : « Ce sera bientôt le moment décisif pour l'avènement du peuple. Nous devons être prêts, physiquement et moralement. Ce jour-là, nous, ou le néant ! Je vous l'affirme : Paris sera à nous, ou Paris n'existera plus. »

Tout était prêt, en effet, pour l'anéantissement de Paris, si la hideuse Commune préparée par Karl Marx ne réussissait pas à triompher. Mais le prophète néo-messianiste, dans son observatoire londonien, ne doutait pas du succès de son intrigue. Si elle avait réussi, la lente décadence qui a suivi, pour notre pays, la victoire de l'Allemagne en 1870, se serait transformée en une chute vertigineuse vers cet enfer ténébreux et sanglant que connaît aujourd'hui l'infortunée Russie.

***

Examinons l'état des forces révolutionnaires en France en 1870.

L'*Internationale* distance de loin tous les autres groupements de gauche. Grâce à l'erreur colossale commise à son égard par Napoléon III, elle a pénétré partout, et compte 435 000 membres dont 70 000 à Paris. La plupart, il est vrai, ne sont pas organisés révolutionnairement et ne donnent au mouvement qu'une adhésion de principe ; mais, quand il s'agit de pareilles masses, cette adhésion est beaucoup, surtout si le noyau actif est prêt aux entreprises les plus audacieuses. En fait, l'*Internationale* est maîtresse de l'opinion révolutionnaire, forme la masse des mouvements ouvriers, et peut faire aboutir, ou échouer, à son gré, les initiatives des partis avancés qui n'ont pas voulu se fondre dans son sein.

De ces partis, le plus agissant est le parti Blanquiste, dont les chefs, après Blanqui, sont Raoul Rigault, Ferré, Protot et

Tridon. Les Blanquistes sont peu nombreux : 4 000 environ à Paris, moins de 10 000 en province; mais leur discipline est parfaite, leur organisation purement insurrectionnelle, leur esprit très combatif; ils tiendront dans les agitations de la rue une place disproportionnée avec leur importance numérique. Au point de vue doctrinal, ils se rapprochent de l'*Internationale* par leur anticléricalisme violent : « Ton Dieu, ses prêtres, sa morale, tout cela doit être anéanti! » dira Raoul Rigault en arrêtant l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine. Mais ils ont un programme social beaucoup moins précis et beaucoup moins absolu que les adeptes de Karl Marx. Et ils diffèrent entièrement de ceux-ci au point de vue international : les Blanquistes, en effet, sont ardemment patriotes et ne veulent universaliser la Révolution qu'en remettant sur pied les quatorze armées de la Convention. La plupart contemplent avec méfiance le bloc enfariné du Marxisme; beaucoup même, comme Tridon, sont carrément antisémites.

Malgré tout, ils seront entraînés par le torrent de l'*Internationale* et serviront à la réalisation de son plan : mais leur action, souvent divergente, causera à Karl Marx de graves soucis.

Les autres groupements socialistes ou jacobins ont moins d'importance, bien que comptant d'assez nombreux adhérents. Mais ceux-ci sont éparpillés dans une foule de comités embryonnaires et de chapelles rivales dont les chefs sont Léo Meillet, Flourens, Paschal Grousset, Arnoud, J.-B. Clément (qui plus tard écrira le chant de guerre des Marxistes : l'*Internationale*), Rastoul, Félix Pyat, Vermorel, Delescluze. Tous ces enfants perdus se rallieront, le moment venu, au corps de bataille, et obéiront plus ou moins aux consignes venues de Londres.

La situation change avec les Républicains proprement dits, dont l'état-major va de Jules Favre, vétéran de nos guerres civiles, à Gambetta, jeune espoir du parti, en passant par Eugène Pelletan, Jules Simon, Floquet, etc... Recrutés surtout dans les professions libérales et le commerce, et francs-maçons pour la plupart, ils sont essentiellement bourgeois et n'ont pas de troupes révolutionnaires. Mais le besoin d'une clientèle ouvrière les amène à appuyer indistinctement toutes

les agitations de gauche et leur donne, par suite, une certaine influence sur ceux qui y participent. Seuls, ils disposent d'un personnel politique assez instruit pour assurer, sans trouble sérieux, la charge du pouvoir, s'il vient à échapper aux mains de l'Empire. Aussi Karl Marx ne cessera-t-il de redouter de les voir croquer les marrons qu'il s'efforce de tirer du feu; et cette crainte n'a rien de chimérique, puisque c'est le parti républicain qui profitera finalement, pour plus d'un demi-siècle, du travail accompli par l'*Internationale*...

Pour le moment, le pontife néo-messianiste se rassure en se disant qu'il a des intelligences dans la place. Jules Favre, entouré de suggestions communistes, fera, en effet, au moment opportun, tous les gestes désirés par Karl Marx; quant à Isaac Crémieux, grand-maître du Rite Écossais et président de l'*Alliance Israélite Universelle*, qui sera un des hommes les plus représentatifs du parti républicain, il a avec Karl Marx des affinités de race et des relations communes qui permettront d'agir sur lui. L'auteur du *Kapital* a donc tout lieu de se considérer comme devant être le maître de l'heure...

Comment, malgré tant de vigilance et de précautions, l'aventure préparée de si longue date par Karl Marx commença-t-elle pour lui par une amère déception? C'est ce qui mérite d'être expliqué.

Le prophète néo-messianiste n'avait pas eu grand mal à prévoir l'écroulement de nos forces militaires : peu de gens avertis ignoraient leur insuffisance pour le cas d'une guerre avec l'Allemagne. Mais les événements marchèrent beaucoup plus vite qu'il ne s'y attendait : au bout de cinq semaines de campagne, l'armée de l'Empire n'existait plus. Karl Marx fut surpris et débordé par le coup de théâtre en vue duquel il avait pourtant tout préparé. Du coup, la réaction politique provoquée par la défaite se produisit beaucoup plus tôt qu'il ne l'avait prévu. Or, il fallait à Karl Marx, qui dirigeait tout de Londres, trois ou quatre jours pour connaître les événements, prendre une décision et faire passer ses ordres à ses agents français. Les Blanquistes et les Républicains, dont les chefs étaient à Paris, n'avaient besoin, eux, que de trois ou quatre heures, d'une nuit au plus, pour agir en connaissance de cause. Ce fut ce détail initial qui paralysa les forces immenses de l'*Inter-*

nationale et permit aux Républicains et aux Blanquistes de faire seuls le 4 septembre.

Cette journée, qui vit le baptême de la IIIe République, ne fut pas une révolution sanglante, à la manière de 1830 et de 1848, mais une confuse échauffourée que la poigne d'un véritable homme d'État eût pu, à tout moment, dominer.

A la nouvelle de nos premiers désastres, le ministère Émile Ollivier, responsable à la fois du défaut de préparation de notre armée, par ses coupables concessions aux partis de gauche, et de la téméraire entrée en guerre contre un ennemi qui n'avait rien laissé au hasard, essaya d'échapper aux conséquences de ses fautes. Il envisagea l'arrestation en masse des chefs républicains et révolutionnaires susceptibles d'exploiter la situation. L'impératrice Eugénie a raconté plus tard à M. Paléologue comment elle s'opposa, comme régente, à cette mesure qui aurait probablement sauvé l'Empire et limité le désastre de la France. A la mise hors d'état de nuire des conspirateurs, elle préféra la convocation du Corps Législatif, ce qui équivalait à une abdication.

Le ministère Émile Ollivier tombé, un nouveau cabinet, celui du général Cousin Montauban, comte de Palikao, avait été chargé d'assurer la défense nationale et s'était courageusement mis à la besogne. Mais quand le 3 septembre 1870 arriva la nouvelle que la dernière armée de France était détruite à Sedan, et l'Empereur prisonnier, le général premier ministre perdit la tête. Au lieu d'accepter la dictature, qui lui était offerte par la majorité impérialiste et qui pouvait encore tout sauver, il se rallia à la proposition de M. Thiers qui demandait l'élection d'un conseil de gouvernement et de défense nationale, dont Cousin Montauban n'eût été que le président. C'était ouvrir la crise d'autorité à l'heure où l'autorité était plus nécessaire que jamais. Jules Favre, au nom des républicains, lui répondit en demandant la déchéance de la dynastie. Aucune décision ne fut prise ce jour-là.

Dans la nuit, les partis avancés résolurent de brusquer les événements. Seule l'*Internationale*, sans instructions de Londres, resta inerte. Au point du jour, dans Paris consterné, se répandirent des bandes. Elles étaient peu nombreuses : 8 à 10 000 manifestants en tout. Le gouverneur

militaire de Paris, qui disposait de plus de 25 000 soldats de ligne, gardes municipaux ou sergents de ville, n'avait qu'un geste à faire pour rétablir l'ordre. Mais ce gouverneur était le général Trochu, énigmatique figure, qui, dans ce moment suprême, ne songeait qu'à éviter de se compromettre, et, si possible, à assurer par quelque reniement son succès personnel. Après avoir été, au matin du 4 septembre, s'assurer contre un retour de fortune en jurant à l'Impératrice de la défendre, *sur sa foi de Breton, de catholique et de soldat*, il rentra chez lui et laissa faire l'émeute.

Celle-ci eut deux objectifs différents, l'Hôtel de ville et le Corps Législatif.

A l'hôtel de ville, ce furent les Blanquistes qui agirent et installèrent, sans coup férir, un gouvernement provisoire; après quoi, ils appelèrent à l'insurrection les quartiers ouvriers qui répondirent assez mollement.

Au Corps Législatif, la discussion de la veille avait repris, au milieu d'une morne confusion, lorsque deux ou trois milliers de manifestants, conduits par les chefs du parti républicain, entourèrent le palais, dont aucun cordon de troupes ne défendait l'accès. Les députés républicains, Jules Favre, Ernest Picard et Garnier-Pagès en tête, aidèrent quelques centaines de ces manifestants à pénétrer dans l'enceinte législative. Ils entrèrent en poussant des cris de mort... Le président Schneider, qui n'avait pas l'âme d'un martyr, abandonna son fauteuil, suivi dans sa retraite par la majorité des députés; et Gambetta, se hissant à la présidence, proclama la déchéance de l'empire et l'avènement de la IIIe République aux acclamations de 300 émeutiers. Un gouvernement provisoire, composé des principaux chefs du parti républicain, dont la liste avait été préparée la nuit précédente, fut nommé dans le bruit. Dans cet instant prit naissance le régime sous lequel nous vivons depuis bientôt cinquante-huit années...

Tout cela, cependant, était extrêmement fragile tant qu'on n'était pas fixé sur l'attitude du gouverneur militaire de Paris : quelques compagnies énergiquement conduites pouvaient dégager le palais législatif et rendre à l'Assemblée la liberté de ses délibérations. Précisément, inquiet de ce qui se passait, le général Trochu s'était mis en marche, escorté

d'un nombreux état-major. Gambetta, Jules Favre et leur cortège le rencontrent dans la rue. Pris d'une subite inspiration, Jules Favre va au défenseur de l'impératrice et lui annonce qu'il est nommé chef du gouvernement provisoire. Trochu s'incline, flatté : Breton, catholique et soldat, il jure de défendre le nouveau régime. Deux heures après, quelques troupes envoyées par lui reprenaient, sans brûler une cartouche, l'hôtel de ville aux Blanquistes. Le destin de la France était fixé.

La colère de Marx fut grande à Londres, quand il apprit coup sur coup la captivité de l'Empereur et l'avènement du parti maçonnico-républicain. C'étaient ceux qu'il appelait *les avocats* qui venaient, par cet escamotage précipité, de s'assurer le pouvoir, et qui allaient disposer, pour s'y maintenir, de toutes les ressources de l'administration française. L'*Internationale*, handicapée par la distance qui la séparait de son chef, n'avait pu ni agir, ni même manifester son existence. En cette circonstance, l'habituelle ténacité de Karl Marx l'empêcha seule de se décourager. Il recommença à tisser sa trame.

Mais tout d'abord, il entra en opposition déclarée avec Gambetta. Ce tribun doué d'une puissance de verbe difficile à imaginer, se croyant un second Carnot, et ne soupçonnant même pas que le premier avait été militaire de carrière et travailleur acharné, était convaincu qu'il sauverait la France à coups de discours pleins de flamme. C'est son influence qui dicta la formule fameuse : *Nous ne céderons pas un pouce de notre territoire, pas une pierre de nos forteresses!* à l'heure où Bismarck était prêt à accorder la paix moyennant le territoire de Strasbourg et 2 milliards de rançon. Ensuite il fut tout à la levée en masse et à l'évocation des souvenirs de 1792... Cela n'était pas sans préoccuper Karl Marx, qui connaissait l'impressionnabilité des Français; il redoutait de les voir s'enflammer de patriotisme, fût-il révolutionnaire. Pour qu'il pût s'emparer de la France, en faire l'esclave de l'*Internationale* et l'instrument de ses desseins, il fallait tout d'abord qu'elle fût vaincue et broyée par l'ennemi jusqu'au découragement.

Cette préoccupation apparaît dans toute la correspondance

qu'il échange, vers cette époque, avec ses confidents habituels.

Les Français ont besoin d'être rossés, expose-t-il dans une lettre à Engels.

La guerre est, du côté allemand, une guerre défensive; du côté français, c'est une édition amendée du coup d'état du 2 décembre, dit-il le 23 juillet 1870, dans un manifeste de l'*Internationale* lancé aux prolétaires de tous les pays.

Après le 4 septembre, il se préoccupe surtout de faire échouer la levée en masse réclamée par Gambetta.

Il ne faut pas, dit un second manifeste de « l'Internationale », en date du 9 septembre, *il ne faut pas que les ouvriers français se laissent entraîner par les souvenirs de* 1792. *Ils n'ont pas à recommencer le passé, mais à édifier l'avenir.*

C'est aussi l'avis d'Engels, qui lui répond le 12 septembre :

Il faut empêcher le déclenchement des ouvriers avant la paix. Bismarck sera bientôt en état de la conclure, soit par la prise de Paris, soit parce que la situation européenne l'obligera à mettre fin à la guerre : de quelque façon que la chose se termine, il faut qu'elle soit réglée avant que les ouvriers puissent rien faire.

La crainte de Karl Marx de voir le prolétariat français adopter une attitude patriotique, qui l'eût entraîné bien loin de l'*Internationale,* était si grande qu'il songea à venir à Paris, comme en 1848, pour être plus près des événements. Mais l'armée allemande accourait à marches forcées, le siège était imminent : le pontife néo-messianiste craignit d'être bloqué et réduit à l'impuissance. Aussi se borna-t-il à envoyer à Paris un des Français attachés à son secrétariat de Londres, Serraillier, avec la mission de prêcher aux membres français de l'*Internationale* l'abstention jusqu'à la conclusion d'une paix, forcément désastreuse, qui rendrait possible une insurrection ouvrière. Des missions semblables, sur différents points de la France, furent confiées à d'autres membres du conseil général de l'*Internationale* : Richard, Bastelica et Charvet. Aux membres marseillais qui s'étaient prononcés pour la levée en masse, Karl Marx envoya Dupont avec mission « de leur répondre au nom du conseil général et de leur laver la tête ».

D'une manière générale, le mot d'ordre donné fut obéi

par les masses ouvrières, malgré les efforts patriotiques de Blanqui, et les appels de Bakounine, francophile déclaré, celui-là, qui leur disait : « En faisant du patriotisme, vous sauverez la liberté universelle »... Le prolétariat, enrégimenté dans l'*Internationale*, se réserva et attendit son heure : celle de la défaite et de la guerre civile.

***

Déjà les lieutenants de Karl Marx préparaient tout en vue d'une insurrection, dont l'instrument devait être la Garde nationale réorganisée.

Dès le 15 juillet, Jules Favre, qui n'avait cessé de rendre à la politique révolutionnaire les services les plus déclarés, avait demandé l'armement des gardes nationaux. Après le 4 septembre, Gambetta l'ordonna. A Paris, 283 bataillons de Garde Nationale furent formés et recrutés principalement dans la classe ouvrière. Les ouvriers parisiens, chez lesquels le chômage sévissait depuis la déclaration de guerre, optaient en effet pour la Garde Nationale, qui ne changeait rien à leurs habitudes et leur assurait une solde de 1 fr. 50 par jour (qui valaient environ 15 fr. actuels).

En trois semaines, Paris se trouva doté d'une armée prolétarienne, à peu près semblable à celle qu'on obtiendrait aujourd'hui, en distribuant des uniformes et des armes à ces chômeurs que le parti communiste s'efforce de grouper et de lancer à l'assaut de la Société. Les adhérents inscrits à l'*Internationale* formaient plus du quart de l'effectif, et, comme l'on avait donné aux gardes nationaux le droit d'élire leurs chefs, la plupart des commandements étaient échus à des adeptes de Karl Marx, ou tout au moins à des révolutionnaires.

Triste troupe que celle qui fut constituée ainsi! Le siège de Paris était à peine commencé, et la Garde Nationale n'avait pas encore brûlé une amorce, que chacun de ses bataillons avait un club, où les discours les plus incendiaires étaient applaudis chaque soir : les gardes nationaux y étaient aussi exacts qu'ils se montraient rétifs quand on les envoyait aux avant-postes. Une seule fois on réussit à les engager sérieusement contre les Prussiens; ce fut à Buzenval, où 100 000

d'entre eux, triés sur le volet par le général Clément Thomas, furent amenés en soutien de l'armée de Ducrot. Les bataillons des quartiers du centre firent assez bonne figure et eurent plusieurs milliers de tués ou blessés; mais ceux des faubourgs prirent la fuite aux premières pertes subies et rentrèrent dans Paris en débandade, en criant : *Nous sommes trahis!* On n'osa plus les mener au feu, et l'on aura un idée de leur inutilité militaire quand on saura que les pertes totales de la Garde Nationale, pendant le siège de Paris, furent *d'un* homme sur 165, tandis que les troupes de ligne et les marins perdaient 20 p. 100 de leur effectif. On a prétendu que l'insurrection des gardes nationaux, à la fin du siège, *a été une explosion de leur patriotisme exaspéré.* Il faut avouer que ce patriotisme avait mis du temps à se manifester...

L'insurrection du 18 mars 1871 fut, en réalité, patiemment et savamment préparée par les amis de Karl Marx. Dès la mise sur pied de la Garde Nationale, à laquelle ils fournissaient un nombre considérable de gradés, ceux-ci avaient formé un *Comité de Vigilance* dans les bureaux parisiens de l'*Internationale* : les officiers de bataillons s'y réunissaient chaque jour, sous la présidence de Varlin. Il y eut là, en fait, un conseil de la Commune avant la lettre. On y décida (pour obéir aux instructions, venues de Londres, de ne rien tenter avant la fin de la guerre) que l'on n'appuierait pas les deux tentatives faites par les Blanquistes, le 31 octobre 1870 et le 22 janvier 1871, pour établir un gouvernement révolutionnaire. Mais on se tint prêt pour la fin de la lutte qui approchait.

Le 28 janvier, Jules Favre obtenait de Bismarck, à Versailles, un armistice de trois semaines pour convoquer une Assemblée Nationale qualifiée pour ratifier les conditions de paix. Une des conditions imposées par le vainqueur fut le désarmement de la garnison de Paris, exception faite pour 12 000 soldats de ligne, nécessaires au maintien de l'ordre, et pour 23 000 gardes municipaux, pompiers et douaniers. En vertu de cette stipulation, 110 000 soldats réguliers furent désarmés et congédiés *via* Orléans et Chartres. Mais Jules Favre, qui se révéla, ce jour-là encore, le mauvais génie de la France, supplia le chancelier de fer de laisser leurs armes aux 190 000 gardes nationaux. Bismarck, parfaitement

informé de ce qui se préparait, y consentit avec empressement. Du coup, Paris se trouva virtuellement aux mains des communistes et le *Comité de Vigilance*, présidé par Varlin, devint l'autorité la mieux obéie de la capitale.

Ignorant tout de cette situation, l'Assemblée Nationale, réunie à Bordeaux, prit coup sur coup deux décisions qui ne pouvaient que renforcer la position des futurs insurgés. La première refusait de prolonger le *moratorium*, et le supprimait même immédiatement pour certaines catégories de débiteurs : c'était acculer à la ruine bon nombre de petits commerçants, dont la guerre avait suspendu les affaires, et menacer d'expulser de leur logis beaucoup d'ouvriers paisibles, que le mécontentement jeta dans les bras des révolutionnaires. La seconde décision supprimait la solde des gardes nationaux, sauf pour ceux reconnus indigents. On espérait ainsi en diminer le nombre : on ne réussit à renvoyer à l'atelier que les ouvriers sérieux. Les membres de l'*Internationale* restèrent tous dans les bataillons, avec ou sans solde, de même que les chômeurs, à qui il fallut bien maintenir l'allocation de 1 fr. 50. En somme, on épurait la garde nationale dans un sens révolutionnaire; on lui laissait ses armes et on menaçait sa solde : c'était faire le jeu des meneurs marxistes. On s'en aperçut dès le 26 février, jour où quelques centaines de gardes nationauxdécorèrent de drapeaux rouges la colonne de Juillet; après quoi ils saisirent, torturèrent et jetèrent dans la Seine le sergent de ville Vicenzini.

Le 1er mars eut lieu un acte plus significatif encore, si possible. Sous prétexte que les Prussiens devaient entrer, ce jour-là, dans les Champs-Élysées, et qu'ils pourraient violer la capitulation et s'emparer de nos parcs d'artillerie, le *Comité de Vigilance* fit envahir ces derniers par des gardes nationaux, qui s'emparèrent de 277 canons et les hissèrent sur la butte Montmartre. Paris se trouva, dès ce moment, sous la menace de l'artillerie communiste. Le gouvernement provisoire, absorbé par les préoccupations du moment, laissa faire : tous les regards étaient fixés sur Bordeaux, où l'Assemblée Nationale venait de ratifier les conditions d'une paix désastreuse, qui nous coûtait deux provinces avec 1 600 000 habitants, et cinq milliards de rançon, s'ajoutant à onze milliards de dommages et dépenses de guerre.

C'est le 6 mars que le sort fut jeté. Ce jour-là, dans les bureaux parisiens de l'*Internationale*, eut lieu une réunion extraordinaire du *Comité de Vigilance*. La plupart des officiers de gardes nationaux gagnés au mouvement y assistaient. Sur la proposition de Varlin, il fut décidé que le Comité, de groupement officieux qu'il avait été pendant le siège, se transformerait en organisme officiel et assumerait provisoirement tous les pouvoirs au nom de la Garde Nationale. Cette décision serait expliquée au public par une proclamation exprimant la nécessité d'empêcher l'Assemblée Nationale de Bordeaux, dont les tendances monarchistes étaient connues, de renverser la République. Les moyens envisagés comprenaient formellement l'insurrection.

Le 9 mars, la proclamation parut. Elle annonçait la fondation d'une *Fédération Républicaine des Gardes Nationales*, dont le Comité Central était formé du chef de chaque légion, assisté de trois délégués. C'est de là que vint le nom de « Fédérés » donné aux insurgés communistes. La composition du Comité Central était purement révolutionnaire et assurait une forte prédominance aux membres de l'*Internationale*.

Le 11 mars, un manifeste du Comité Central, adressé aux gardes nationaux, les invitait *à rester unis pour le salut de la République, à s'opposer à toute tentative de désarmement, à s'opposer à l'enlèvement des canons, à opposer la force à la force*... Le général Clément Thomas, se rendant compte que ses ordres n'étaient plus obéis, donna sa démission de commandant en chef de la Garde Nationale. En restant à son poste, du moins eût-il pu compter sur l'obéissance de quelques bataillons bourgeois, vingt mille hommes environ, qui restèrent sans direction... Mais il était dit qu'en toute cette affaire les généraux montreraient peu d'esprit politique.

A Bordeaux, cependant, les nouvelles de Paris commençaient à causer la plus vive inquiétude. L'Assemblée Nationale, n'osant s'aventurer dans une capitale en ébullition, adoptait prudemment Versailles pour lieu de ses séances. Et M. Thiers, élu chef du Pouvoir exécutif, accourait à Paris pour essayer d'y rétablir l'ordre. Il y arrivait le 15 mars, et le 17, ses informations prises, convoquait un conseil de guerre au ministère des Affaires Étrangères, où il était descendu.

L'avis de ce conseil fut unanime : il fallait faire acte d'énergie, désarmer la Garde Nationale, et, pour commencer, lui reprendre les canons qu'elle avait hissés à Montmartre. On disposait pour cela d'environ 30 000 hommes, troupes de ligne ou gardes municipaux. En agissant par surprise, les canons seraient repris avant que le Comité Central des Fédérés eut le temps d'appeler aux armes; l'effet moral ferait le reste. Des ordres furent immédiatement donnés pour que l'action eût lieu le lendemain matin au point du jour.

Malheureusement M. Thiers goûtait peu cette énergie et ne croyait qu'aux négociations. Le Conseil fini, il fit appeler M. Georges Clemenceau, maire du XVIIIe arrondissement, et le chargea de solliciter du Comité Central des Fédérés la remise bénévole des canons, en menaçant au besoin d'une action militaire. C'était donner l'alarme aux amis de Karl Marx : quand les régiments désignés pour enlever les canons arrivèrent sur la butte, au point du jour, les gardes nationaux, alertés, les entourèrent de toutes parts, gênant leurs mouvements et s'efforçant de les débaucher. L'effet de surprise était manqué. Pour comble de malheur, 50 attelages seulement avaient été commandés et il y avait 277 canons... On dut camper en attendant le retour des chevaux, qui ne purent être ramenés, la populace les ayant arrêtés en route. En quelques heures Montmartre avait pris une physionomie d'émeute.

Les troupes harassées par une nuit de veille n'avaient pas de ravitaillement, car on avait pensé que l'opération ne durerait qu'un moment. Les gardes nationaux et la foule, continuant leurs tentatives de débauchage, leur offrirent des vivres, que quelques compagnies finirent par accepter. Le général Lecomte, prévenu qu'une partie du 88e de ligne fraternisait, accourut et voulut s'y opposer. C'est alors que se produisit l'irréparable : le sergent Verdaguer, depuis longtemps gagné à l'*Internationale*, entraîna sa section aux cris de : « Crosse en l'air! » Livré aux gardes nationaux, le général Lecomte fut entraîné dans un enclos de la rue des Rosiers, avec le général Clément Thomas, ancien commandant de la Garde Nationale, reconnu en civil dans la foule. Là, après un simulacre de jugement, on les fusilla tous deux. Le pre-

mier sang de la lutte fratricide qui allait ensanglanter Paris avait coulé.

Quand M. Thiers apprit le drame qui venait de se dérouler à Montmartre, son affolement fut extrême. Sourd aux protestations du général Vinoy, gouverneur militaire de Paris, qui voulait rétablir l'ordre par un coup de vigueur, il donna l'ordre d'évacuer la capitale et de faire refluer sur Versailles les troupes fidèles et tous les fonctionnaires civils. Il poussa la démence jusqu'à faire évacuer les forts du sud et même le Mont Valérien (les forts du nord étant aux mains des Allemands). La nuit venue, le Comité central des Fédérés, qui s'attendait à une lutte opiniâtre, se trouva sans coup férir maître de Paris... Le désarroi fut si complet, l'évacuation si précipitée, qu'on oublia trois régiments, six batteries et toutes les canonnières de la Seine, qui, le lendemain, se trouvant « en l'air », rallièrent isolément.

A Versailles, cependant, autour de M. Thiers, l'indignation était générale. Les généraux Vinoy et Ducrot suppliaient qu'on réoccupât Paris avant que les Fédérés en eussent organisé la défense. M. Rouland, directeur de la Banque de France, resté à son poste, réclamait deux régiments sûrs et quelques batteries énergiquement conduites, affirmant que cela suffirait si l'on agissait de suite. Vingt mille gardes nationaux des quartiers bourgeois, qui avaient refusé d'adhérer à la Fédération, s'étaient assemblés à Passy et avaient envoyé une délégation à Versailles, prévenant qu'on allait les désarmer et demandant de l'aide pendant qu'ils pouvaient résister encore. M. Thiers resta figé dans son inaction... Ce fut le général Vinoy qui prit sur lui de faire réoccuper le Mont Valérien, dans la nuit du 19 au 20 mars. Il était temps! La ligne y était réinstallée depuis une demi-heure quand un bataillon de gardes nationaux s'y présenta et dut repartir bredouille.

Douze jours avaient passé et M. Thiers hésitait encore. Le 30 mars, le général Ducrot, l'amiral Jauréguiberry et M. d'Audiffret, membres de la commission de surveillance nommée par l'Assemblée Nationale, donnaient une démission retentissante pour protester contre l'inaction du chef du Pouvoir exécutif. Le baron de Hübner, attaché à l'ambassade d'Autriche, écrivait à son père : *Thiers est une vieille femme; à*

l'heure qu'il est, il rêve encore de conciliation et compromet la situation politique, et, ce qui est plus grave, la situation militaire.

Que se passait-il donc autour de lui, qui pût le déterminer à résister au vœu unanime de l'Armée, de l'Assemblée et de l'opinion publique? Une chose très simple : le citoyen Tolain, l'homme qui avait si magistralement mystifié l'Empereur lors des débuts de l'*Internationale*, négociait avec M. Thiers... Devenu, pendant le siège, adjoint au maire du XIe arrondissement, il était arrivé à Versailles porteur de propositions d'accommodement de la part du Comité Central des Fédérés. Et M. Thiers, persuadé par ses assurances, continuait à nourrir l'espoir que le conflit s'apaiserait pacifiquement moyennent des concessions réciproques. Ne voulant pas découvrir Tolain, en qui il avait mis toute sa confiance, il se couvrait de l'avis de conseillers financiers, qui estimaient que la *violence gâterait tout.*

Quand enfin M. Thiers se rendit compte qu'on le trompait, et rendit la main aux partisans de la répression, la Commune avait eu le temps de s'organiser. Des élections faites le 26 mars, sous la pression des baïonnettes, lui avaient donné figure de gouvernement régulier. Un conseil général, où siégeaient Varlin, Avrial, Pindy, Vallès, Lefrançois, Frankel, Benoît Malon, Gérardin, Vaillant, Beslay et d'autres membres de l'*Internationale*, parlait au nom du peuple de Paris. Les forts du sud, si sottement abandonnés, avaient été mis en état de résistance. Tous les hommes valides ayant au moins quarante ans étaient incorporés de force dans la garde nationale. Un système de défenses extérieures, divisé en trois secteurs, était complètement organisé sous la direction d'aventuriers de quelque valeur : Dombrowski, Wrobleski et La Cécilia, auxquels se superposait le commandement en chef d'Eudes, puis de Cluseret, ancien général de la guerre de Sécession. En arrière, en prévision de la guerre des rues, s'élevait un réseau de 600 barricades parfaitement distribuées... Là où, le 18 mars, quelques décharges eussent suffi, il fallut huit semaines d'une lutte acharnée, une armée de 120 000 hommes et des flots de sang.

Lorsque la Commune sentit qu'enfin la balance penchait

et que la victoire de Versailles était certaine, la fureur des membres de l'*Internationale* ne connut plus de bornes. Ils jouèrent un rôle décisif dans toutes les atrocités de la semaine sanglante : le meurtre des otages, l'incendie des Tuileries, de la Cour des Comptes, du Conseil d'État, de l'Hôtel de Ville, de vingt autres palais, dont plusieurs n'ont pas été reconstruits, les violences sans nombre contre les personnes et les biens. Si le programme farouche tracé dès 1869 par Cluseret (*ce jour-là, nous ou le néant! je vous l'affirme, Paris sera à nous, ou Paris n'existera plus!*) ne fut pas complètement exécuté, c'est que le temps manqua aux assassins et aux incendiaires. De nos jours, nous avons vu les communistes, vaincus à Munich, puis à Budapest, reprendre la tradition de leurs aînés de 1871 et ne succomber qu'au milieu d'une auréole de flammes et de sang. Avis à ceux qui croient qu'une nouvelle Commune serait un incident sans importance.

***

La Commune était vaincue à Paris. En province, elle fut plusieurs jour maîtresse de Marseille, au point qu'il fallut bombarder la ville. Son chef, l'avocat Gustave Crémieux, fut passé par les armes. A Lyon, à Saint-Étienne, à Toulouse, dans vingt autres villes, les adeptes de l'*Internationale* ne réussirent qu'à troubler profondément la population : les progrès réguliers de l'armée de Versailles leur enlevèrent bientôt tout espoir de voir triompher leur cause.

Les communistes parisiens avaient à peine succombé, le 30 mai, que Karl Marx faisait leur apologie dans une hideuse brochure, *La Guerre civile en France*, destinée à tromper l'opinion ouvrière mondiale. On y trouvait les affirmations les plus audacieuses et notamment celle-ci qu'au lendemain de l'évacuation de Paris par l'armée de l'Ordre « les rues de Paris étaient sûres et cela sans aucune espèce de police. Plus d'assassinats, de vols, ni d'agressions; on croyait vraiment que la police avait entraîné avec elle à Versailles toute sa clientèle conservatrice... » Pauvres prolétaires de tous les pays, éternellement dupés par les plus grossiers mensonges! Ils crurent sans doute à ce tableau enchanteur,

comme les lecteurs de l'*Humanité* croient, aujourd'hui, que la Russie soviétique est un paradis.

Il était plus difficile d'égarer l'opinion française, qui avait les pièces du procès sous les yeux. Elle était déjà assez surexcitée par la *clémence des conseils de guerre*, à qui les partisans d'une répression impitoyable reprochaient de n'avoir fait exécuter que 26 coupables alors que 270 inculpés avaient été condamnés à mort. Mais la France tout entière applaudit à la loi du 14 mars 1872, par laquelle l'Assemblée Nationale régla le sort de la *Ire Internationale* et de toutes les associations similaires qui tenteraient de suivre ses traces. Voici ce texte législatif, qui a figuré pendant trente ans dans le Code français :

LOI DU 14 MARS 1872

qui établit des peines contre les affiliés de l'Association Internationale des Travailleurs.

ARTICLE PREMIER. — *Toute association internationale qui, sous quelque dénomination que ce soit et notamment sous celle d'Association Internationale des Travailleurs, aura pour but de provoquer à la suspension du travail, à l'abolition du droit de propriété, de la famille, de la patrie, de la religion ou du libre exercice des cultes, constituera, par le seul fait de son existence ou de ses ramifications sur le territoire français un attentat contre la paix publique.*

ART. 2. — *Tout Français qui, après la promulgation de cette loi, s'affiliera ou fera acte d'affilié à l'Association Internationale des Travailleurs, ou à toute autre association professant les mêmes doctrines et ayant le même but, sera puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans et d'une amende de* 50 *à* 1 000 francs. *Il pourra, en outre, être privé de tous ses droits civiques, civils et de famille énumérés en l'art.* 42 *du Code pénal, pendant cinq ans au moins et dix ans au plus.*

L'étranger qui s'affiliera en France ou fera acte d'affilié sera puni des peines édictées par la présente loi.

ART. 3. — *La peine de l'emprisonnement pourra être élevée à cinq ans, et celle de l'amende à* 2 000 *francs, à l'égard de tous*

Français ou étrangers qui auront accepté une fonction dans une de ces associations, ou qui auront sciemment concouru à son développement, soit en recevant ou en provoquant à son profit des souscriptions, soit en lui procurant des adhésions collectives ou individuelles; soit enfin en propageant ses doctrines, ses statuts ou ses circulaires. Ils pourront, en outre, être renvoyés par les tribunaux correctionnels, à partir de l'expiration de la peine, sous la surveillance de la haute police pour cinq ans au moins et dix ans au plus. Tout Français à qui aura été fait l'application du paragraphe précédent, restera, pendant le même temps, soumis aux mesures de police applicables aux étrangers conformément aux articles 7 et 8 *de la loi du* 3 *décembre* 1849.

Art. 4. — *Seront punis d'un à six mois de prison et d'une amende de* 50 *à* 500 *francs, ceux qui auront prêté ou loué sciemment un local pour une ou plusieurs réunions d'une partie ou d'une section quelconque des associations sus-mentionnées, le tout sans préjudice des peines plus graves applicables, en conformité du Code pénal, aux crimes et délits de toute nature dont auront pu se rendre coupables, soit comme complices, soit comme auteurs principaux, les prévenus dont il est fait mention dans la présente loi.*

Art. 5. — *L'article* 463 *du Code pénal pourra être appliqué, quant aux peines de la prison et de l'amende prononcées par les articles qui précèdent.*

Art. 6. — *Les dispositions du Code pénal et celles des lois antérieures auxquelles il n'a pas été dérogé par la présente loi continueront de recevoir leur exécution.*

Art. 7. — *La présente loi sera publiée et affichée dans toutes les communes.*

Cette loi était ferme, mais nullement draconienne : qu'on la compare aux lois des Soviets, qui punissent uniformément de mort tout acte de propagande *bourgeoise*... Telle quelle était, elle suffit à paralyser l'action communiste et donna à notre pays trente années de paix sociale. C'est grâce à cette paix que la France put panser les blessures faites par la guerre et l'insurrection, développer sa prospérité matérielle (pour le plus grand bien de la classe ouvrière, dont les intérêts sont solidaires de ceux de la collectivité française)

et s'enrichir assez pour devenir, avant la grande guerre, la créancière du monde entier.

On s'étonne de ne plus trouver cette loi salvatrice dans notre Code, à l'heure où son existence serait plus que jamais légitimée par les audaces et les violences qu'exercent sur notre territoire les communistes à la solde de Moscou. Il n'est pas mauvais de rappeler à quelle occasion elle disparut.

Lors de la grande crise dreyfusiste, les partis de gauche, attelés à l'œuvre de la révision, eurent besoin du concours des révolutionnaires et firent un pacte avec eux. Le jour du *Triomphe de la République*, les plus hautes autorités de l'État parurent encadrées de drapeaux rouges et noirs, et noyées dans un flot de manifestants qui hurlaient la *Carmagnole*. Le ministère Waldeck-Rousseau paya cette alliance d'une trahison envers la Société. Le 1er juillet 1901, dans le même texte législatif qui mettait hors la loi les associations religieuses, il insérait négligemment, à l'article 21, huit mots en vertu desquels la *loi du* 14 mars 1872 était abrogée... La plupart de ceux qui votèrent cet article ne s'aperçurent même pas que cette loi était celle qui avait, pendant trente ans, imposé à l'*Internationale* une barrière victorieuse.

Dès lors *la IIe Internationale put succéder* à la *Ire*, et c'en fut fait de la paix sociale dans notre pays.

Disons bien haut que la seule sanction logique de l'agitation communiste, qui trouble si profondément notre patrie, doit être le rétablissement de la loi de 1872, abrogée sans débat, grâce à un escamotage honteux. Moyennant quelques modifications de détail, destinées à en moderniser l'esprit, cette loi devrait retrouver sa place dans notre Code. Et quiconque n'est pas partisan de sa remise en vigueur ne peut se dire vraiment *anticommuniste*.

SALLUSTE

(A suivre.)

LES RICHESSES DE L'ÉTAT FRANÇAIS

LA HOUILLE BLANCHE

Un ensemble de renseignements précis et concordants avertit l'opinion française, depuis quelques mois, d'un arrêt dans la courbe ascendante décrite par l'industrie hydro-électrique. L'attention passionnée que nous n'avons cessé de porter, dès l'année 1920, à l'utilisation, après inventaire raisonné, des richesses improductives de l'État français nous conduit à jeter un nouveau cri d'alarme. Peut-être est-il voué, comme les précédents, à retentir dans le désert, mais, suivant le mot du Taciturne, il n'est pas toujours besoin, pour se consacrer à de certaines entreprises, d'en espérer le succès.

Prenons notre point de départ en 1917. La guerre touche à son terme, mais l'issue en est encore cachée dans les profondeurs du sombre avenir. Dans un pareil moment, il semble que les gouvernants, touchés d'une grâce mystérieuse, tout assiégés qu'ils soient de soucis cuisants et embarrassés d'affaires écrasantes, conservent, plus que dans les périodes de paix profonde, leur liberté d'esprit pour aviser aux intérêts supérieurs et permanents de la nation. C'est ainsi que, les Allemands étant encore à Noyon, Paris songe à établir un inventaire de nos ressources en houille blanche et un programme d'utilisation de nos chutes d'eau. Une commission est nommée à cet effet. Elle s'appellera, du nom de son président, le distingué inspecteur général des Ponts et Chaussées,

la commission Montmerqué. Et, après trois ans d'une existence à laquelle l'on ne refusera pas l'indulgent qualificatif de laborieuse, elle nous dotera d'un rapport terminé par un dispositif en forme de vœu.

Au rebours de tant de commissions qui se sont comptées par centaines et qui, quelques semaines après leur constitution, sont entrées en sommeil, la commission Montmerqué avait abouti et conclu. Elle y avait mis le temps, mais elle n'avait pas sombré dans la carence. Hélas! et telle est l'ironique malchance qui s'attache parfois aux affaires françaises, on a presque lieu de regretter qu'elle n'ait pas imité les autres commissions en s'abstenant de travailler. On lui demandait un plan et un programme portant sur une période de dix à quinze ans et complétés par une étude approfondie des voies et moyens d'exécution. Or, elle a été, dans ses anticipations, d'une timidité déplorable. Après avoir constaté que la France disposait en 1917 d'une énergie évaluée à 1 200 000 kilowatts (énergie hydraulique 880 000 kilowatts, énergie thermique 320 000 kilowatts) la commission bornait son ambition à porter pour l'échéance de 1935, moyennant une dépense de quinze milliards, nos disponibilités à 2 600 000 kilowatts, total obtenu par un supplément de 820 000 kilowatts énergie hydraulique et de 580 000 kilowatts énergie thermique. Or, à la fin de 1923, malgré les obstacles accumulés, l'initiative privée avait déjà réalisé cinq milliards environ de kilowatts, en y consacrant une vingtaine de milliards, avec cette désastreuse particularité que le processus de développement, suivant la ligne de moindre effort, affectait surtout l'énergie thermique au détriment de l'énergie hydraulique, c'est-à-dire l'énergie obtenue indirectement par la combustion du charbon au détriment de l'énergie engendrée par l'utilisation des chutes d'eau, la seule dont il convienne pour d'amples motifs que nous signalerons tout à l'heure d'encourager le progrès.

Le rôle de la commission Montmerqué a donc été néfaste. Par elle, les pouvoirs publics ont rapporté leur politique hydraulique à un étalon étriqué et rétréci et ont laissé passer, sans rien essayer ou promouvoir, la période antérieure à la grande dépréciation du franc.

C'est d'autant plus regrettable que, pendant la douzième législature (1919-1924), une réelle bonne volonté à l'égard du problème de la houille blanche n'a cessé de se manifester dans les sphères tant ministérielles que parlementaires.

N'est-ce pas au temps de cette législature que la loi du 27 mai 1921, en vertu d'un terme abusivement emprunté au vocabulaire forestier, nonobstant les justes protestations de l'éminent académicien, M. Abel Hermant, ordonnait « l'aménagement » du Rhône entre la frontière suisse et la mer, qu'une loi du 19 juillet 1922 essayait de mettre l'insuffisante loi du 15 juin 1906, désuète aussitôt que promulguée, au niveau des progrès réalisés dans l'industrie hydro et thermo-électrique, que la loi de budget du 31 juillet 1920 (article 133) concédait à la compagnie de Paris-Orléans pour les besoins de l'électrification de son réseau, « l'aménagement » de la Haute-Dordogne, qu'une loi du 2 août 1923 s'assignait pour fin de faciliter l'installation des réseaux ruraux d'électricité et qu'une loi du 28 décembre 1923, ouvrant des perspectives sur l'utilisation de la houille verte, c'est-à-dire l'énergie produite par le flux de la mer, prévoyait la création d'une station maréomotrice d'essai à l'Aber-Vrach (Finistère)?

N'est-ce pas M. Le Trocquer, alors ministre des Travaux publics, qui, vers le milieu de 1922, envisageait une façon vraiment pratique et originale de faire des réparations allemandes une réalité en éludant le problème des transferts de capitaux? L'Empire allemand, pour remplir les clauses du traité de Versailles, aurait mis une partie de sa formidable capacité de travail au service d'un programme grandiose où l'on relevait « l'aménagement » du Rhône et de la Dordogne, de la Tinée, du Verdon et de la Truyère, de la vallée d'Ossau, de la Bonne et du Drac, non moins que la construction de grandes lignes de transports électriques, le tout représentant une valeur de huit milliards. Peut-être n'a-t-on pas oublié les commentaires approbateurs et les vastes espérances que suscita son projet, dont il reste aujourd'hui tout juste le souvenir et dont on ne saurait dire exactement à quelle époque il s'est éclipsé à l'horizon parlementaire.

Le département des Travaux publics avait tout de même vu plus grand et plus juste que la commission Montmerqué.

Ça a été sans conséquence puisque son projet a été enseveli dans la grande tourmente politico-électorale de 1924. A dater de quoi il n'y a plus eu auprès du pouvoir central, pour veiller sur les destinées de la houille blanche, qu'une commission d'électrification de la France. On prétend qu'elle aurait tenu une réunion dans le courant du mois de mars 1925. Personne n'a pu nous garantir l'authenticité du fait.

Les six septièmes des chutes constituant notre domaine national restent donc à l'état sauvage.

C'est sous cette forme, brutalement et douloureusement synthétique, que M. Maurice Mollard, sénateur de la Savoie, dans un récent rapport résume la situation actuelle, qu'il est évidemment licite d'imputer pour quelque partie au mauvais état de nos finances et à l'avarie de notre monnaie en tant que suites inévitables de la guerre, mais qui, par-dessus tout, met gravement en cause notre école dirigeante, ses doctrines et ses méthodes, son impuissance à se réformer et à s'émanciper de l'impératif catégorique marxiste.

***

La houille blanche! Le mot et la chose sont d'origine française. Faut-il évoquer le souvenir du grand trio dauphinois : Bergés, Fredet, et Matussière? Tous les écoliers de France devraient le connaître. C'est Aristide Bergés, fondateur des papeteries bien connues, qui a créé cette belle locution de la houille blanche, dans une note parue en 1889, à l'occasion de l'Exposition Universelle. Dès 1868, il s'était fixé en Dauphiné et avait équipé une chute de 200 mètres à Domène. Autres grands papetiers, Matussière, puis Fredet l'avaient précédé dans la belle vallée du Grésivaudan pour y installer au débouché des torrents les établissements qui sont aujourd'hui l'orgueil et la prospérité de la province.

En 1870, Gramme produisait cette invention, si riche de conséquences, la machine dynamo-électrique.

Est-il besoin de rappeler que les premières réalisations du transport d'énergie à distance sont dues à un inventeur français, Marcel Desprez? A ce titre nous devrions venir en tête du palmarès international dans ce département de

l'humaine activité. Il n'en est rien. Les publicistes se contentent de faire observer, avec une pointe de fierté mal placée, que chaque peuple reste incliné sous la fatalité de son génie. A la France, il appartient d'inventer et aux autres nations de réaliser. Il faut admirer que cette fiche de consolation suffise à beaucoup d'entre nos contemporains. On arrive difficilement à admettre et à comprendre que le spectacle des réussites d'autrui, là où nous ne connaissons que le demi-échec et où nous devrions être passés maîtres, ne fasse point éclore au cœur des Français un irrésistible désir de revanche. Il n'est pas jusqu'à la Russie soviétique qui, dans son état de paralysie, n'ait trouvé le moyen d'installer sur ses grands fleuves de nombreuses usines hydro-électriques.

Partout, le problème de l'énergie électrique a la primauté.

Les succès de la Confédération Helvétique n'étonneront personne. La surabondance de ses chutes et l'exiguité de ses ressources en combustibles minéraux la prédestinaient à un effort qui, toutes proportions gardées, ne souffre pas de comparaison. Les initiatives privées communales et cantonales se sont harmonieusement combinées et équilibrées sous l'égide du pouvoir fédéral.

La Belgique est pauvre en chutes. Mais elle nous donne la leçon d'une nation attentive à utiliser, de préférence sous forme de courant électrique, ses richesses en houille et à ne gaspiller aucune parcelle de son patrimoine. Elle pousse l'économie du combustible jusqu'à ses dernières limites. Nous lui devons la preuve irrécusable que le transport de l'énergie par fil électrique est d'un prix de revient notablemeng inférieur au tranport du charbon par voie ferrée.

Le pavillon italien à l'Exposition de Grenoble en 1925 a émerveillé les visiteurs en rendant témoignage à une volonté de puissance qui dans l'ordre hydro-électrique ne sera pas dépassée. Dans l'espace de onze ans le total de C. V. équipés s'est élevé de 130 000 à 2 500 000. La production italienne, d'après les tout derniers chiffres, atteint 7 millards de kilowatts hydrauliques et 300 millions seulement de kilowatts thermiques, ce dernier chiffre en rapport avec les minces ressources d'un pays dont la production annuelle en combustibles minéraux se tient aux environs de 4 millions de tonnes.

Dans quinze ans, au plus tard, à la cadence d'environ 400 000 kilowatts par an, l'Italie aura parachevé l'utilisation de ses chutes. Un réseau, admirablement coordonné et s'étendant des Alpes jusqu'en Sicile, reliera tous les centres de production.

Il importe de noter, à notre honte, que des résultats aussi importants sont obtenus avec des chutes à faible débit, et très inconstant, qui sont loin de valoir les nôtres, et en dépit d'une situation financière difficile.

Bien que, vu ses disponibilités en houille, elle ait un moindre besoin de recourir, pour se procurer de l'énergie électrique, à ses chutes et à ses cours d'eau, l'Allemagne apporte à les équiper autant de hâte que de suite et de méthode. Il lui souvient de la guerre. Elle ménage sa houille réservée à la production des carburants indigènes qui la soustraieront d'autant à la tyrannie des pétroliers exotiques. Il lui a suffi de doubler en douze ans ses installations pour tripler sa production énergétique. Elle poursuit sans faiblir l'éviction des usines thermiques dévoratrices et gaspilleuses de charbon et les remplace par des usines hydrauliques ou par de grandes centrales alimentées avec du lignite. Elle a équipé environ 40 p. 100 de ses chutes d'eau, dont l'énergie est diffusée par l'intermédiaire de trois grands réseaux de transport. L'électrification de la Bavière contitue une œuvre très remarquable. Elle a été conçue et exécutée d'un seul bloc, si l'on peut dire. L'usine de Walchensee remplace, à elle seule, 4 000 établissements secondaires.

La Norvège, dépourvue de houille, s'est livrée de bonne heure, et de toute son activité, à la production de l'énergie hydraulique. Les trois quarts de la population s'en servent pour la cuisine et le chauffage. Ce pays s'apprête même à exporter du courant en ce pauvre Danemark qui manque à la fois de houille et de chutes. A six cents mètres sous la mer, et sur une longueur de 130 kilomètres, le courant passera de Norvège en Danemark.

Moins favorisée que la Norvège par la nature, la Suède n'en possède pas moins 6 700 000 C.V. de chutes de faible altitude compensée par l'abondance des lacs. Elle en tire un excellent parti dont elle a mis les visiteurs de l'Exposition

de Grenoble à même de juger. Grâce à la houille blanche, elle traite elle-même ses richesses minéralogiques, elle fabrique ses engrais, elle communique un vif essor à son industrie, sans négliger pour cela son développement agricole.

Les deux grandes nations anglo-saxonnes, on le devine aisément, ne sont pas demeurées à l'arrière du mouvement. La Grande-Bretagne, avec cet esprit de pragmatisme et de résolution qu'elle apporte en toutes choses, a incliné sa politique économique sous le double principe qui conditionne, pour une si grosse part, la prospérité d'une nation donnée : utiliser la totalité de ses usines hydrauliques, économiser le charbon employé de préférence dans les installations centralisées à la production de l'énergie électrique.

Même soumission au fait, de la part des États-Unis d'Amérique, que leur prodigieuse richesse en combustibles solides et liquides aurait pu porter à l'insouciance de l'avenir. En Amérique, les transports d'énergie, à des distances oscillant entre 1 000 et 2 000 kilomètres sous 100 000 et 200 000 volts au besoin, se pratiquent couramment. Il est superflu de mentionner les immenses ressources hydrauliques de cette contrée. Un programme a été dressé, le programme Murray. Il est en voie d'exécution rapide. Quand il sera achevé, un réseau électrique unique et gigantesque, du Canada au Mexique et de l'Atlantique au Pacifique distribuera la force et la lumière de la grande Fédération et lui procurera ainsi une économie annuelle de combustible qu'on peut évaluer à 50 millions de tonnes. M. Hoover, le grand ministre américain, appelle cela une révolution industrielle. L'expression n'a rien d'exagéré. Le poids du travail humain est allégé, la production est accrue, le confort augmenté, les charges publiques diminuées et l'exode des campagnes vers les villes ralenti.

Dût leur amour-propre national en souffrir, les Français ne peuvent se refuser à la constatation d'une infériorité que les blagologies politiciennes ne suffiront jamais à compenser. En matière de houille blanche la comparaison avec l'étranger nous écrase littéralement, nonobstant les hymnes à la production et au progrès qui défraient la littérature et la rhétorique officielle. A cet endroit, les Français sont condamnés par un arrêt décisif et irréformable de politique expérimentale.

Cette fois encore, le jugement terrible prononcé par notre spirituel confrère M. Stéphane Lauzanne, sur l'État français « saboteur impénitent de tous les progrès, de toutes les énergies et de toutes les intelligences », reçoit une nouvelle et lamentable confirmation.

Et d'abord, le plus grand désordre, au témoignage si autorisé de M. Maurice Mollard, règne dans l'utilisation de nos ressources énergétiques. Ces ressources n'ont été ni inventoriées, ni classées. Les statistiques officielles sont insuffisantes et parfois même contradictoires. Jamais justification plus complète n'a été apportée à cette politique de l'inventaire dont nous ne cessons, depuis huit ans, de réclamer la mise en vigueur avec plus de persévérance que de réussite. Et c'est, selon toute vraisemblance, dans ce compartiment de la houille blanche, que l'absence d'un inventaire minutieux et raisonné, faute duquel un plan d'ensemble n'est même pas *pensable*, comme disent les Anglais, se fait le plus fâcheusement sentir.

Ce désordre est très caractéristique des façons d'être et d'agir propres à l'État français, si faible et si incohérent dans les choses de sa compétence, si entreprenant et si vexatoire dans celles qui ne le regardent pas.

La loi organique du 18 octobre 1919, instituant un nouveau statut de la houille blanche, est née sous le double signe de l'incohérence parlementaire et de la tyrannie socialiste. Suivant l'appréciation portée sur elle par l'un de ses commentateurs, M. Paul Bougault, avocat à la Cour d'Appel de Lyon, elle contient les principes les plus extraordinaires que l'on ait vus en matière juridique et elle détient le record des rédactions invraisemblables. D'après un usage qui tend, hélas, à se généraliser, elle a été ratifiée en un clin d'œil et presque sans débats, vu l'urgence, par le Sénat, bien que celui-ci fût très conscient des lacunes et des imperfections du texte qui lui était venu du Palais-Bourbon. Les œillères socialistes, dont notre école dirigeante et l'opposition modérée sont affligées, leur ont caché la vraie position de la question. Nos pense-petit nationaux ont obéi à cette mesquine préoccupation de mettre les futures entreprises hydro-électriques dans l'impossibilité de dépasser un certain gabarit de pros-

périté et, pour le cas où elles le dépasseraient nonobstant les obstacles accumulés, de réserver à l'État la faculté de mettre, quand bon lui semblerait, un embargo anticipé sur les établissements assez insolents pour ne pas se ruiner.

Il nous faut dénoncer ici une méprise éminemment funeste dont l'opinion publique et parlementaire a été souvent victime dans cet ordre d'idées.

Oui, la réussite d'un grand nombre de nations étrangères est due à une centralisation vigoureuse et à un étatisme renforcé parfaitement insoucieux des excommunications dirigées contre lui par les docteurs de l'économie libérale orthodoxe. Seulement cet étatisme-là ne ressemble pas plus au nôtre que le jour à la nuit.

De tous les problèmes actuels, celui de l'énergie électrique serait le dernier à s'accommoder de la décentralisation et du laisser-faire. Ainsi en a décidé cette force immanente des choses, contre laquelle les meilleurs raisonnements d'école ne prévaudront pas. Pour que la distribution d'énergie s'opère, au moyen d'un réseau unique, sur toute la surface d'un pays donné, il y a de toute évidence des préjugés à braver, des résistances à vaincre et des intérêts locaux à briser. Une politique qui fait passer avant toute autre considération l'utilisation de l'énergie hydraulique, celle des combustibles pauvres, l'éviction systématique des moyennes et petites usines thermiques, la plus grande économie dans l'emploi de la houille, cette politique-là sous-entend l'exercice d'une autorité quasi-dictatoriale et intelligente à la fois, soucieuse, *moins de comprimer les initiatives des individus, des communes et de tous les autres corps intermédiaires que de les faire converger vers l'intérêt général.*

Nous oserons recommander aux méditations des professeurs de droit constitutionnel cette création suédoise, si originale, d'une Haute Cour de Justice d'Eau, investie de pouvoirs souverains et de qui relèvent toutes les concessions. L'État suédois, lui-même, quand il veut devenir concessionnaire, est tenu de se mettre en instance auprès d'elle dans les mêmes conditions qu'un simple particulier. La Suède, si nous devons en croire ses progrès en la matière, s'est donnée tout entière au socialisme. De l'exemple qui précède, il

semble résulter que les Suédois interprètent le marxisme d'une façon assez originale et, dans tous les cas, avec plus d'indépendance que les Français, puisqu'ils n'hésitent pas, le cas échéant, à incliner l'omnipotence de l'État en matière économique devant le pouvoir judiciaire.

De son côté la Grande-Bretagne, où fleurit l'École de Manchester, a mis au service de sa politique énergétique des procédés d'un autoritarisme qui égale, s'il ne le surpasse, l'impérialisme mussolinien. Il lui a semblé si urgent et si indispensable d'atteindre ses fins que tous les moyens lui ont semblé bons, dussent-ils aller jusqu'à la suppression brutale des usines thermiques parasitaires. Ce sont là salutaires dérogations à ses principes que *l'expediency* inspire à la Mère de Parlements et qui déconcertent si fort les Français plus instruits des légendes courantes sur le parlementarisme anglais que versés dans son histoire vraie. Fidèles au précédent de la fameuse commission des économies, la commission Geddes, nos voisins ont institué, en vertu d'un *act* de mars 1926, une *Electricity commissionner* qui, composée de 5 membres seulement et assistée pour la partie technique d'un *Electricity committee*, prend des décisions et assume des responsabilités dont la seule pensée terrifierait notre Conseil des ministres. L'Angleterre est résolue à en finir avec le gaspillage du charbon. Tout ce qui entre en lutte avec la souveraineté de ce but sera impitoyablement écrasé.

Si nous ne nous abusons, ces détails ignorés du gros public français lui feront mesurer l'abîme que l'on constate entre cet étatisme positif, occasionnel, non théorisé, intelligent et énergique, et notre socialisme chimérique, romancé, permanent, dénué d'avenir dans son esprit borné, tout juste puissant pour la brimade et la vexation.

C'est ce socialisme délétère qui, menant la France à la paralysie générale, empêche de tout son pouvoir la mise en valeur de nos richesses en houille blanche comme de toutes les autres richesses de l'État. Il applique le libéralisme et l'autoritarisme à contresens. Par lui notre redressement financier est retardé, sinon compromis. Le chien du jardinier ne veut pas de sa pâtée et gronde si les bœufs la lui mangent.

C'est un apologue espagnol dont Lope de Vega a fait une amusante comédie. Trois cents ans bientôt passés, c'est aussi le symbole d'une politique stupide qui, de la part de l'État français, consiste à accroître sans cesse la somme de ses biens, à n'en tirer aucun parti et à montrer les dents, quand l'initiative privée essaie de s'en approcher.

***

A quel point l'exploitation rapide et intensive de nos richesses en houille blanche s'impose à l'État et à la Nation, c'est ce que l'opinion publique ne comprend pas encore. Il y va du salut public, à une échéance relativement prochaine, et cela, qui devrait être quotidiennement répété, tant par la radio-diffusion par dessus les toits, que par les hauts parleurs dans les carrefours, est à peine soupçonné des profanes.

Les chiffres que nous allons citer ont une éloquence dont nulle rhétorique ne saurait approcher.

Durant l'année 1925, notre production nationale de houille noire s'est élevé à 48 054 900 tonnes, et il nous a fallu recourir à l'importation dans la proportion de 24 560 000 tonnes. Cette importation nous a coûté en 1926 cinq milliards et demi de francs-papier, chiffre dont le simple énoncé suffit à souligner l'importance du facteur financier impliqué dans la question de la houille blanche.

De 1905 à 1913, notre consommation de charbon s'accroissait à la cadence de 523 000 tonnes par an. Après la guerre, le rythme s'est précipité. Depuis 1922, moyennement parlant, en attendant mieux ou pire, chaque année consomme 1 523 000 tonnes de plus que la précédente.

Or, nos réserves certaines en houille noire ne dépassent pas 4 milliards et demi de tonnes. Donc, en tablant sur une consommation annuelle de 75 millions de tonnes qui seront certainement dépassées et de beaucoup si les choses restent en l'état, la France aurait épuisé avant la fin du XXe siècle toutes ses ressources houillères. Nous sommes donc à une génération seulement de l'absolu dénuement en combustibles minéraux. Le péril est sur nous. Il est plus imminent encore qu'il n'y paraît si l'on considère que la qualité du charbon

diminue à mesure que l'on approche du fond. Est-il besoin d'insister sur les conséquences économiques et sociales d'une situation angoissante que la France a tout juste le temps de prévenir? Un régime qui n'aurait pas dans l'esprit un avenir aussi rapproché serait appelé à finir sous l'exécration de nos petits-enfants.

Le chapitre des carburants n'est pas pour nous le sujet de moindres inquiétudes.

Dans ces derniers cinq ans, l'importation d'essence a plus que doublé. Le tribut que nous acquittons à l'étranger au titre des carburants s'élève à 2 milliards et demi, en conséquence duquel l'insuffisance de nos ressources nationales en combustibles minéraux de toute nature nous inflige une importation totale dont le coût total se chiffre par 7 milliards et demi, et hypothèque gravement la destinée du franc, même du franc amputé et stabilisé.

Que cette importation soit évitable, que l'épuisement de nos réserves en charbon puisse être retardé, rien n'est plus certain, si la houille blanche et, subsidiairement, la houille verte, se hâtent de venir au secours de la houille noire. Nous avons, dès 1922, essayé sans grand succès d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur la possibilité de tirer de notre sol, dans un temps donné, notre approvisionnement en carburant, ce qui suppose de grandes disponibilités de combustible et d'énergie électrique. Qui nous les procurerait au meilleur compte, si ce n'est la houille blanche?

***

Constatations et affirmations qui n'ont pas le mérite de l'inédit. Personne ne les oserait révoquer en doute. Malheureusement tout se passe comme si elles étaient conjecturales et risquées. Entre les données acceptées et les réalisations correspondantes, l'écart est formidable.

Ainsi que nous l'avons mentionné plus haut, il est difficile, en l'absence de tout inventaire sérieux et valable, de procéder autrement que par approximation grossière. On relève des différences considérables d'un auteur à l'autre. Les uns et les autres ne s'accordent qu'en un point : nous sommes distancés

et de beaucoup par la Suisse, l'Italie et l'Allemagne qui nous laissent au septième rang.

Veut-on un exemple de cette discordance? D'après un rapport général sur l'industrie française publié en 1919 par les services techniques du ministère du commerce, la France disposerait, grâce aux Alpes, aux Pyrénées, au Massif Central, au Jura et aux Vosges, au Rhône et au Rhin, d'une puissance utilisable de *dix millions de chevaux. Plus récemment le département des travaux publics a fait paraître les statistiques suivantes* :

Alpes et Rhône	2 500 000	kilowatts.
Pyrénées.	966 000	—
Massif Central.	700 000	—
Vosges et Rhin	506 000	—
Jura.	100 000	—
Reste de la France.	326 000	—

Soit un total arrondi de cinq millions de kilowatts correspondant à 3 750 millions de chevaux. C'est ce que les auteurs de la statistique dénomment la *puissance nette* à tirer des grands cours d'eau français après exécution des projets de quelque importance. Il n'est pas tenu compte ici des chutes inférieures à 500 kilowatts.

Sur ces 5 millions de kilowatts, 683 000, soit treize pour cent seulement, auraient été « aménagés ». Bref vers 1930, toujours d'après les Travaux Publics, la France aura en état de marche 1 100 000 kilowatts, soit près de 22 p. 100 de nos ressources en houille blanche.

M. le Sénateur Mollard a eu sous les yeux un troisième document, émanant également du ministère des Travaux Publics, et duquel il résulterait que nous comptions au 1er janvier 1925 :

En état de marche : 925 000 C. V.

En construction : 335 000 C. V.

Restant à aménager en chutes étudiées : 5 350 000 C. V.

Soit un ensemble de 6 600 000 C. V.

Ce qu'il y a de plus clair en cet embrouillamini, c'est que les pouvoirs publics ne savent pas, de science certaine, à quoi nous en sommes et sur quoi nous pouvons compter.

Ce qu'il y a peut-être d'un peu moins clair, mais de fort plausible et vraisemblable, c'est l'aveu implicite mais officiel recueilli par le même personnage :

« La puissance normale disponible des usines hydrauliques en service n'augmente guère que de 50 000 kilowatts par an... »

A ce rythme, un siècle se sera écoulé avant que nos ressources en houille blanche soient pleinement utilisées.

De cette lenteur désespérante combinée avec la pénurie des capitaux, résulte un premier ordre de conséquence : la multiplication abusive des centrales thermiques. Les besoins en énergie électrique s'accroissent constamment. Durant l'année 1925, la consommation n'a pas été inférieure à dix milliards de kilowatts-heure. Elle progresse à raison d'environ un million de kilowatts-heure par an. On satisfait à ses exigences impérieuses à l'aide d'usines thermiques. Il faut cinq années au minimum pour « aménager » une chute. Il ne faut que deux à trois ans pour installer une usine thermique, qui, d'autre part, coûte moins cher à construire et exige de moins longues immobilisations de capitaux. Songez que l'établissement d'une ligne à haute tension réclame au moins deux ans et revient à plus de 100 000 francs au kilomètre. En s'installant au centre même de la consommation, l'usine thermique esquive une difficulté essentielle, le transport de l'énergie à très longue distance, et que sa concurrente n'est pas maîtresse d'éluder.

Depuis sept ans, l'usine thermique se développe d'une façon anormale et inquiétante. Partie de 320 000 kilowatts, elle a atteint le chiffre de 3 228 000 kilowatts. Soit un accroissement de 900 p. 100. Pendant ce temps-là l'usine hydraulique a suivi un processus d'accroissement dix-huit fois moins rapide.

Peut-être aimera-t-on à trouver en cet endroit quelques indications sommaires sur l'électrification mi-partie des voies ferrées. Nous les empruntons à un exposé dont M. André Tardieu, ministre des Travaux Publics, a enrichi le numéro spécial du *Sud-Ouest Économique* consacré à la houille blanche.

A l'heure actuelle, 1 066 kilomètres de voies ferrées sont électrifiées. C'est la compagnie du Midi qui avec ses 770 kilomètres a fait la plus large place à l'électrification. Cinq cent

mille tonnes de charbon sont ainsi économisées. L'électrification de la ligne Paris-Vierzon a démontré d'une façon éclatante la supériorité de la traction électrique sur la traction à vapeur. Sur cette seule ligne la compagnie de Paris-Orléans envisage une économie annuelle de 250 000 tonnes de charbon.

Œuvre remarquable, digne des éloges ministériels, si l'on veut, mais combien insuffisante. Et combien peu propre à infirmer les déclarations pessimistes de notre éminent collaborateur M. Marlio, président de la Chambre syndicale des Forces Hydrauliques. La France gaspille avec frénésie ce charbon, dont elle ne devrait user qu'avec infiniment de parcimonie et d'à-propos, puisqu'il lui en reste si peu.

Quels que soient les progrès réalisés en électrification ferroviaire, les compagnies de chemins de fer n'en continuent pas moins à entretenir 23 000 locomotives, dévoratrices insatiables de houille noire. A ces 23 000 locomotives, il faut ajouter 94 000 chaudières et 67 200 machines, qui absorbent non seulement toute notre production, mais font peser, en outre, sur l'économie nationale, le lourd fardeau d'une importation chiffrée par cinq milliards de francs.

En fait d'installations thermo-électriques, sur un ensemble de 55 827, nous n'en possédons que 81 d'un rendement supérieur à 10 000 kilowatts et 30 environ pourvues d'un matériel moderne. Si l'on considère qu'une machine de 120 000 kilowatts se contente de 750 grammes par kilowatt alors qu'une machine de 150 kilowatts en exige 5 kilogrammes, on s'explique qu'en Angleterre, aux États-Unis, et en Allemagne, une guerre impitoyable soit livrée au nom de l'intérêt supérieur de la Nation aux petites usines démodées et parasitaires.

Il y a, nous ne l'ignorons pas, une querelle des usines thermiques et des usines hydrauliques. Les unes et les autres ont leurs apologistes, passionnés parfois. Nous nous garderons bien de toute ingérence dans ce débat. Nous nous défendons d'un sentiment d'exclusivisme, qui nous conduirait à opposer les deux sources d'énergie électrique dans leur valeur et dans leur avenir. C'est, en toute impartialité objective, application dûment faite des règles de la politique expérimentale, que nous nous associons au cri d'alarme jeté par nos meilleurs

techniciens. Le déséquilibre n'est pas niable et nous discernons d'un côté une richesse mal utilisée et gaspillée, la houille noire, et de l'autre, une richesse en friche, la houille blanche.

Telle est l'exacte philosophie de la question. Elle se déduit irrésistiblement d'une comparaison entre les méthodes instituées à l'étranger et les manières d'opérer qui ont prévalu chez nous.

Le réalisme est à l'ordre du jour. Des écrivains pronostiquent volontiers l'avènement d'une équipe inédite de techniciens, dédaigneux de l'idée pure comme du mysticisme politique. Or, de par la politique expérimentale, deux faits inexpugnables, auxquels il faudra bien que l'on se soumette conditionnent la solution du grand problème national de l'énergie électrique : un inventaire méthodique de nos ressources, la création d'un organisme assez indépendant pour les mettre en œuvre sur la base d'une collaboration confiante avec l'initiative privée. Un organisme n'ayant rien de commun, bien entendu, avec les « Offices industriels » sur le type du trop fameux *Office National de l'Azote de Toulouse* dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs de la *Revue de Paris*[1].

***

En 1872, Gambetta, dans tout l'épanouissement de sa fougue tribunitienne et de son ascendant politique, vint parler à Grenoble qu'on n'appelait pas encore la capitale de la houille blanche. Pourtant, comme nous le rappelions plus haut, Gramme venait d'inventer la machine dynamo-électrique et le long de la belle vallée de l'Isère, s'échelonnaient de nombreuses papeteries actionnées par la force hydraulique.

Et de Grenoble, la formidable voix de Gambetta proclamait :

« Oui, je pressens, je sens, j'annonce la venue et la présence, dans la politique, d'une couche sociale nouvelle qui est aux affaires depuis tantôt dix-huit mois, et qui est loin, à coup sûr, d'être inférieure à ses devancières. »

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 novembre 1927.

Cette annonciation fit une sensation énorme. De toutes les paroles que Gambetta a proférées, celle-ci est peut-être la plus riche de sens et de portée.

Aujourd'hui, au sortir d'élections législatives qui, pour la première fois, depuis 1876, introduisent à la Chambre une proportion de nouveaux élus supérieure à 50 p. 100, nous entendons comme des échos lointains du discours de Grenoble.

Une couche sociale nouvelle serait arrivée aux affaires. Et ce serait un événement quasi-historique. Des écrivains nous jurent que cette Chambre ne ressemblera pas à ses devancières, parce qu'elle est, pour la moitié au moins de ses membres, plus éprise de technicité que de doctrine. Elle entend substituer à la politique stérile les questions économiques et sociales, considérer un port, un champ, une usine, dans leurs rapports avec la vie, non plus avec des principes abstraits.

Une chambre réaliste nous est née pour l'accomplissement d'un programme de réalités.

Nous en acceptons l'augure sans chicaner les enthousiastes hérauts des couches nouvelles sur l'impropriété des termes par lesquels se traduit leur allégresse. Dire que l'on s'occupera de l'Économique à l'exclusion de la Politique, c'est, en effet, énoncer une naïveté et une impossibilité. Pas de question, si minime qu'on la suppose, dans l'ordre économique, qui n'ait de viscérales connexités avec la Politique et la Morale et qui ne mettent celles-ci en cause. Nous imaginons que les réalistes pensent plus correctement qu'ils ne parlent. Ils ne veulent sans doute plus sacrifier les colonies à un faux principe. Nous les en félicitons. Mais qu'ils le sachent bien, ils ne prendront pas ce parti sans avoir brisé la résistance des groupes qui mettent leurs faux principes au-dessus de tout. Qu'est-ce que le réalisme? N'est-ce pas la docilité aux enseignements de la politique expérimentale préférés aux suggestions de la politique sentimentale, telle qu'elle nous est donnée par le mysticisme naturiste de Rousseau et par le roman social de Karl Marx, d'où procèdent les faits et gestes de notre École dirigeante?

Que si les réalistes de la nouvelle couche sont aussi désireux

qu'on l'assure en leur nom de faire leurs preuves, ils n'en sauraient trouver meilleure occasion que dans l'évocation immédiate du problème de la houille blanche.

C'est un problème central. En lui tous les autres s'entrelacent, de telle sorte que si c'étaient des cercles matériels, on pourrait avec le premier soulever tous les autres.

Il oblige, en premier lieu, à envisager, avec la ferme volonté d'y remédier, la réforme de nos institutions politiques et administratives. La houille blanche est une richesse d'une nature telle qu'elle ne saurait pas plus s'accommoder pour son utilisation et son développement des incohérences parlementaires que des routines administratives. Elle exige, et nous en avons pour garant un témoin peu suspect, M. le sénateur Mollard, la création, sinon d'une Cour d'Eau souveraine, comme en Suède, tout au moins d'un directoire compétent et peu nombreux, soustrait aux prises des comités politiques et à la tyrannie du syndicalisme soviétique en son incarnation dernière du Conseil national économique.

Il faut que ce directoire ait à sa disposition le temps et l'autorité. Sa tâche est immense. Il lui appartient d'inventorier et de classer toutes nos ressources en houille blanche ou verte et de décider sur une foule de questions secondaires sujettes encore à des controverses sans fin, telles que l'opportunité d'associer ou de séparer la production et la distribution de l'énergie électrique.

De cet organisme, la politique expérimentale proclame l'absolue nécessité. Pour le créer, les « réalistes » se heurteront aux scrupules des doctrinaires et aux préjugés des démagogues.

L'inventaire une fois achevé la conception régnante de l'État et de ses fonctions se trouvera mise en cause. Que la loi du 16 octobre 1919 soit une pure merveille d'absurdité, juristes et techniciens s'accordent à le reconnaître. La charte de la houille blanche et de la houille verte est encore à rédiger. Si les « réalistes » en viennent à bout, ils accompliront une grande chose. On doit les avertir qu'ils ne feront œuvre qui vaille qu'à la condition de s'être libérés, au préalable, de l'esprit monopoleur et jacobin dont toute notre législation s'est inspirée. S'ils souscrivent à cette absurdité périmée, que la richesse est plus sociale dans les mains de l'État sabo-

teur que dans celle des Français, s'ils légifèrent sur la houille blanche en se réservant de la transformer en monopole d'État dès que les initiateurs et les promoteurs de l'entreprise auront essuyé les plâtres, inutile d'aller plus loin : l'avenir de la houille blanche se lit dans le présent du Téléphone, des Allumettes, du Tabac, et autres richesses de l'État gâchées et stérilisées.

L'essor de la houille blanche suppose, d'autre part, une politique financière et fiscale appropriée.

Rappelons une particularité dont les lecteurs de la *Revue de Paris* ont déjà été instruits et qui commande la situation. C'est que, s'agissant de l'énergie hydro-électrique les charges de premier établissement (intérêts et amortissement) entrent pour 95 p. 100 et les frais d'exploitation pour 5 p. 100 seulemant dans la détermination du prix de revient.

Or, le loyer de l'argent à long terme qui ne dépassait pas 5 p. 100 avant la guerre atteint aisément, s'agissant des entreprises hydrauliques, le taux de 14 p. 100. Considérons, en outre, que ce taux comporte une forte prime d'assurance contre les risques de nouvelles fluctuations du franc, même légalement stabilisé, par quoi, malgré que nous en puissions avoir, nous rejoignons le problème de la politique générale. Considérons enfin que les entreprises déjà existantes sont condamnées à rémunérer, à des conditions très lourdes les capitaux obtenus aux pires jours de l'inflation. Et tirons cette conclusion qu'à l'égard des entreprises hydro-électriques, il n'est qu'un système concevable, qui est précisément à l'antipode des idées ayant eu cours à l'ancienne commission des finances : une fiscalité très légère et la liberté des tarifs.

Notre adhésion est entièrement acquise à une façon de penser récemment émise par M. Ch. Dumont, ancien ministre des Travaux Publics. Quand l'État recourt à des sociétés privées en leur demandant d'assumer un service public dont il est incapable de s'acquitter normalement, n'est-il pas tenu d'accorder à ces sociétés, quand elles font appel au crédit public, les mêmes exonérations et franchises dont il fait bénéficier ses propres emprunts? Or, le caractère de service public ne saurait être refusé aux entreprises de houille blanche et tout raisonnement fondé quant à l'État n'est pas moins

valable pour les collectivités qui exercent sa lieutenance et empruntent à sa place.

Pendant son passage au Ministère des Travaux Publics M. de Monzie avait proposé d'ouvrir parmi les comptes spéciaux du Trésor un compte de « Prêts aux entreprises d'aménagement des forces hydrauliques » afin de consentir aux entreprises nouvelles des prêts à 4 p. 100. Ce compte spécial aurait été alimenté par le produit de redevances perçues sur les entreprises de distribution à raison de 5 p. 100 du prix de vente du kilowatt-heure à l'éclairage. Cette disposition a été vivement critiquée. On lui a reproché de confiner à l'arbitraire en obligeant un exploitant à prélever 5 p. 100 de ses recettes pour les verser à un autre industriel. Mais l'objection est bien plus dirimante qui porte sur le faible rendement annuel de cette redevance. Qu'est-ce qu'une ressource de l'ordre de 50 à 60 millions par an pour financer d'aussi vastes entreprises? Pas plus que le socialisme d'État, le capitalisme d'État, car l'un vaut l'autre, ne fera merveille en cette affaire. Des capitaux prêts à « s'investir » dans les entreprises hydro-électriques, il s'en trouve, plus qu'il n'est besoin, en France et à l'étranger. Ils accourront dès qu'on aura remis à l'endroit ce qui est à l'envers, c'est-à-dire quand l'autorité de l'État s'exercera avec fermeté là où lui appartient d'intervenir et dès qu'elle se retirera des endroits où elle s'est manifestement fourvoyée. Une législation libérale, une fiscalité indulgente, de bonnes finances, une monnaie saine, et le miracle de la houille blanche s'accomplira, et la France ne se traînera plus à l'arrière-garde des nations après leur avoir montré et ouvert la route.

Si les « réalistes », frais venus à la vie publique, ne veulent pas s'infliger à eux-mêmes, ni infliger à leurs compatriotes, la même et cruelle déception par quoi se signalèrent les « nouveaux » de 1919, si vite conquis par l'esprit de routine et absorbés par l'École dirigeante, ils auront à embrasser, dans un vaste coup d'œil synoptique, les rigoureuses interdépendance et solidarité des questions dont ils entendent se saisir.

Il faut inventorier et mettre en valeur les richesses de l'État français et parmi elles, au premier rang, la houille

blanche, parce que c'est le seul moyen de mettre directement un terme aux importations qui ruinent et qui tuent, c'est-à-dire aux importations de charbon et indirectement aux importations de carburant, parce que notre situation désormais inférieure et subordonnée de débiteurs de l'étranger, nous oblige, pour garder son reste de consistance à notre franc dévalorisé des quatre cinquièmes, à supprimer dans toute la mesure possible les achats de matières premières à l'Étranger, parce que le fléchissement continu et alarmant de notre production alimentaire nous incline à la nécessité de parer au déficit de la main-d'œuvre rurale en électrifiant les 32 000 petites communes qui ne le sont pas encore, de réserver notre houille à la fabrication des engrais de synthèse, d'un carburant issu de notre sol, etc...

Rien de plus facile à énoncer.

Mais rien de plus impossible à réaliser, sans une mise au point en concordance préalable avec :

La conception générale de l'État moderne;

La pratique de nos lois constitutionnelles;

La politique générale du gouvernement et de la majorité;

La politique financière, monétaire et fiscale;

La politique extérieure et la politique douanière à laquelle ressortissent les échanges internationaux.

Loin de nous la pensée de jeter sur l'ardeur des « réalistes » l'ombre même d'une raillerie. Nous ne voulons pas décourager l'espérance, ni effrayer les bonnes volontés. Ce que nous apportons, à propos de la houille blanche, comme nous l'avons fait à l'égard des autres richesses de l'État français, étudiées à cette place même, c'est un simple constat objectif.

La France a des finances embarrassées en regard de richesses colossales mal exploitées.

A côté du constat, une fois encore nous plaçons une méthode, celle de l'*inventaire*, qui, par le fait seul d'avoir été effectué avec sincérité, dégagera, à propos de chaque cas particulier, les meilleurs procédés d'action contre la mystique socialiste et la faiblesse doctrinale de notre école dirigeante.

FELS

LES LIVRES D'HISTOIRE

Une histoire de Bourgogne. — L'Algérie sous Louis-Philippe. Comment se créent les Légendes.

Régionalisme, particularisme, autonomisme, sont à l'ordre du jour. Ces termes obscurs prêtent à toutes les confusions; ce qui est réel, ce qui est solide, c'est le fait que la France s'est unifiée en unissant des individualités géographiques et historiques qui n'ont pas perdu pour cela toute leur ancienne physionomie. C'est pourquoi l'historiographie locale est toujours vivante et ne saurait être trop encouragée.

Dans la collection des « vieilles provinces de France » (Boivin) vient de paraître l'*Histoire de Bourgogne* de MM. Drouot et Calmette. Bien qu'écrit pour le grand public, ce volume ne laissera pas d'intéresser les spécialistes. Il est très nourri. La Bourgogne est d'ailleurs, parmi nos vieilles provinces, une de celles qui ont un grand passé, qui ont joué un rôle dans l'histoire générale. Elle a dans les arts comme dans la politique marqué sa personnalité; elle a même été un État dressé en face de l'État central à l'époque des Mérovingiens comme à celle des Valois. Les rois burgondes comme les ducs de Bourgogne ont compté à un moment donné dans le monde et il s'en est fallu de peu qu'ils n'arrivent au premier rang.

Les Burgondes, comme beaucoup de peuples dits germaniques, étaient en réalité scandinaves. Leur habitat primitif, — ou du moins le plus lointain auquel nous puissions remonter, — était l'île danoise de Bornholm, d'où ils avaient passé en Poméranie, puis dans le bassin du Mein. On les voit à cheval sur le Rhin, à la fin du IVe siècle et leur capitale est

Spire ou Worms à l'époque où surgissent les Huns. Leur roi Gunther est écrasé par ces barbares encore plus barbares et massacré avec la fleur de ses guerriers; c'est l'épisode fameux qu'ont popularisé les *Nibelungen*. Les Burgondes, à titre d'alliés et d'auxiliaires de l'empire d'occident, se réfugient en Savoie aux alentours de Genève, d'où ils se répandront sur la région du Jura et sur toute la Lyonnaise. Ils ne sont pas nombreux, 80 000 peut-être, mais les Francs l'étaient encore moins.

L'État burgonde est élastique. La Bourgogne n'est pas une réalité géographique; on a pu dire d'elle qu'elle a un centre, mais pas de contours. Elle n'évoque pas sur la carte une tache fixe et bien déterminée comme certaines autres provinces. Elle s'est étalée ou ramassée au hasard des contingences. La Bourgogne actuelle est ce qui est resté de l'usure des âges. C'est le duché, ce n'est plus le royaume. Et ce sont les institutions ducales qui ont maintenu l'autonomie de la province devenue domaine royal. Louis XI, suivant l'usage de tous les rois de France en pareille occasion, avait solennellement promis de respecter « à jamais » toutes les « droitures, franchises, libertés, prérogatives, coutumes, rédigées par écrit et autorisées par monseigneur le duc Philippe et messieurs ses prédécesseurs. » Il n'était pas question de Charles le Téméraire. Le duc Philippe est Philippe le Bon, son père. Tous les rois de France confirmaient cette promesse à leur avènement et la respectaient plus ou moins. C'est ainsi que la Bourgogne a gardé les principaux traits de sa figure particulière jusqu'à la Révolution.

La Bourgogne a échoué dans ses ambitions ou plutôt dans les ambitions de ses ducs. Pourquoi? D'abord, Charles le Téméraire a été, non pas au-dessous de sa tâche, mais à côté. Il n'est pas nul, ce puissant personnage, il n'est pas non plus ignorant, il n'est même pas suranné, car Commynes nous le montre parlant anglais et faisant en cette langue une scène terrible à son beau-frère le roi d'Angleterre, Édouard IV, qui a traité à Picquigny sans s'occuper de lui. Il est laborieux, vigoureux, brave, volontaire. Mais il a le secret peu enviable de pousser ses qualités jusqu'à un excès qui les transforme en défauts. Il sait de l'histoire juste assez pour concevoir

des ambitions irréalisables. « La moitié de l'Europe, dit Commynes, ne l'aurait pas contenté. » C'est tout ce qu'il a retenu d'Alexandre. Il connaît l'art de la guerre, mais est trop impulsif pour suivre, à l'heure du combat, les plans qu'il a conçus de sang-froid. Il ne gagne pas ou ne gagne qu'à moitié la bataille de Montlhéry parce qu'il s'emballe à la poursuite aveugle de ce qu'il a devant lui, sans s'occuper de son aile gauche, et « laissant, dit Commynes, toute ordre paravant devisée », c'est-à-dire oubliant toutes les directives d'avance arrêtées. Il est brave, mais incapable de se contenir, de commander à ses impulsions, il est brave comme le taureau en face du toréador. Il a de la volonté, mais pas d'esprit de suite, il a des volontés — ou plutôt des colères — successives et décousues : il tombe dans la toile d'araignée de Louis XI comme un bourdon grisé du bruit de son vol ahuri.

Louis XI n'a même pas été remarquable en toute cette affaire. A la mort du Téméraire, il s'est perdu dans le dédale de ses finasseries. Il a tellement compliqué la situation qu'il n'en a tiré que le profit minimum. De la succession de Bourgogne, il n'a finalement recueilli que le duché, qui devait en tout état de cause revenir à la couronne comme apanage, faute d'héritier mâle. Le reste a passé à la maison d'Autriche par un mariage que la duplicité du roi de France a rendu inévitable mais qui ne l'était pas à priori. Il faudra deux siècles pour recouvrer la Franche-Comté et seulement une partie de la Flandre.

Au fond, si la Bourgogne n'a pu réaliser le rêve du grand duc d'Occident, c'est qu'elle se trouvait politiquement en porte à faux. Elle aspirait, ou plutôt ses ducs aspiraient pour elle à une existence individuelle, autonome, monarchique, mais d'autre part sa situation géographique la vouait au rôle de grande région de passage, c'est-à-dire à un peuplement hétérogème et constamment renouvelé, contraire à une cristallisation nationale. Il y a bien en Bourgogne un esprit particulier, mais non un esprit national, pas même un esprit particulariste. La vieille province n'est pas oubliée, son nom a du prestige et rappelle de grands souvenirs mais avec quelque chose de vague et de lointain comme ces portraits

d'ancêtres qui ont perdu au cours des âges la franchise de leur couleur et la précision de leurs lignes.

***

Pour le prochain centenaire de l'Algérie se prépare une collection d'ouvrages destinés à dresser le bilan de l'œuvre accomplie depuis 1830. Le premier volume paru est celui de M. Christian Schefer sur *la Politique coloniale de la Monarchie de Juillet* (Champion) qui n'est pas exclusivement consacré à l'Algérie, mais où l'Algérie occupe naturellement la première place.

La difficulté de la conquête ne fut pas uniquement, ni peut-être même principalement, d'ordre militaire. Au fond, ni le gouvernement ni le pays ne songeaient d'abord à la conquête de la Régence. Les opérations étaient embarrassées sans cesse par l'incertitude sur le but à atteindre. Les vieilles théories sur le rôle des colonies ne prévoyaient pas le cas d'une possession de ce genre. L'ancien régime n'envisageait les colonies que comme productrices de marchandises et de denrées que la métropole ne pouvait produire et dont elle avait besoin. Les lettres patentes d'octobre 1626 qui confient à Richelieu, avec le titre de « Grand maître de la navigation », le soin d'administrer les colonies, l'indiquent clairement. Il s'agit d'obtenir « de première main » des produits « utiles et commodes » qui coûtent cher s'il faut se les procurer par l'intermédiaire de l'étranger. De pareilles colonies sont naturellement celles dont le climat n'est pas celui de la métropole, puisqu'il ne s'agit pas d'en tirer ce que donne la métropole. Le Canada ne paraissait pas aussi important qu'il l'est à nos yeux précisément parce qu'il n'était pas tropical. Colbert était réduit à le défendre en invoquant l'avantage d'y trouver du bois de construction pour les Antilles, et sa perte ne fut pas ressentie aussi douloureusement que celle de l'Inde ou même du Sénégal. Ce n'est pas seulement pour « sauver la face » qu'on avait affecté d'en parler à la légère.

On attribuait aux colonies une certaine importance économique, aucune importance politique. C'est ce qui explique qu'on ne tenait en haut lieu ni à assimiler, ni même à sou-

mettre les indigènes. On reprochait à Dupleix de sortir de son rôle. A quoi bon des protectorats, des intrusions dans les querelles indigènes? Le plus simple est de laisser tout cela en dehors de notre action. Le régime des comptoirs, des dépôts situés autant que possible dans des îles, est plus pratique. Ainsi on n'est pas encombré de populations autochtones qui posent des questions difficiles et au fond inutiles. L'ancien régime finissant n'avait pas aux colonies de politique indigène et la Restauration avait déclaré tout de suite qu'elle ferait de même. Mais l'Algérie allait en exiger une. Elle avait une population qu'on ne pouvait ni supprimer ni ignorer. Il fallait imaginer, formuler une règle de conduite. On n'en vint là que par la force des choses et on n'y réussit qu'à force de tâtonnements.

L'histoire de la conquête est connue, l'histoire de l'organisation l'est beaucoup moins. M. Schefer a porté sur ce point son effort et cet effort est fructueux. Les archives du Gouvernement général de l'Algérie lui ont surtout beaucoup donné. Elle lui ont montré que les chefs militaires, si « débrouillards » qu'ils aient pu être, n'auraient pas réussi à faire œuvre durable s'ils n'avaient trouvé à Paris, au gouvernement central, un appui et une direction. On a exagéré l'indécision du gouvernement de Louis-Philippe en cette matière. Le roi lui-même était pour l'occupation de l'Algérie; malgré ses goûts pacifiques, il croyait qu'un peude gloire était indispensable au peuple français, encore vibrant de la légende napoléonienne. Il ne faisait pas de son pacifisme européen un article d'exportation. A plus forte raison, ses fils étaient-ils sensibles aux lauriers. Dès son avènement, le roi avait été hostile à l'évacuation d'Alger, il avait voulu donner de l'éclat à la cérémonie du tranfert aux Invalides des drapeaux pris par Bourmont.

Et, dès ce moment, il est suivi ou accompagné dans cette voie par une des illustrations napoléoniennes, le maréchal Soult, qui fut si souvent ministre sous son règne et qui jouissait, même quand par hasard il ne l'était pas, d'une autorité presque incontestée. La nouveauté du volume de M. Schefer, c'est la révélation du rôle joué dans l'affaire de l'Algérie par le maréchal Soult. Soult était un *self made man*. Il était sorti du rang, car il était simple soldat à la veille de la

Révolution. C'était, au dire de l'Empereur, le premier manœuvrier de l'Europe. Il n'ignore pas sa valeur, il use de son prestige, d'autant plus que ses compagnons de la grande épopée avaient à peu près tous disparu, au moins de la vie active. Il admet les conseils quand il les demande, il les écoute tant que sa décision n'est pas prise, ensuite, il n'accepte plus ni discussion ni délai dans l'obéissance. Et comme il a l'esprit clair et que ses ordres sont précis, il règle en maître ce qu'il estime de son ressort.

Les affaires d'Algérie sont de celles auxquelles il s'intéresse au premier chef. Sous Casimir Périer, qui a aussi ses idées et qui ne badine pas sur ses prérogatives de chef de gouvernement, Soult s'était réservé. Avec ses successeurs qui sont de moindre envergure ou de moindre autorité, Soult prend l'Algérie en main, non seulement quand il s'agit d'opérations militaires, ce qui est dans son rôle de ministre de la guerre, mais aussi quand il s'agit de négociations et de colonisation. Toutes les dépêches passent sous ses yeux, il lit et annote en personne tous les rapports : quand il s'absente, tout reste en suspens même lorsqu'il n'est pas président du Conseil. C'est seulement à la Chambre qu'il rencontre de l'opposition. Soult n'y est pas chez lui, il est médiocre orateur, ne connaît pas le terrain, ce n'est pas là qu'il est le premier manœuvrier de l'Europe. A cet égard, Bugeaud lui est supérieur, Bugeaud est député; Bugeaud, même quand il commande en Algérie, ne perd pas de vue le Palais Bourbon. Sans être, tant s'en faut, un général politicien, « le père Bugeaud », avec ses manières de troupier populaire et de soldat laboureur, ménage les susceptibilités parlementaires.

Entre ces deux hommes, il n'y a pas toujours communion de vues. Soult ne croit pas à la colonisation militaire chère à Bugeaud mais il connaît la valeur de celui-ci, son coup d'œil, son bon sens. Si Bugeaud n'est pas gouverneur général dès le début de 1840, c'est qu'on craint à cette date, sous le ministère Thiers, une guerre sur le Rhin à propos des affaires d'Égypte et que Bugeaud est le général en chef désigné. Après la chute de Thiers, Bugeaud est envoyé en Afrique au mois de décembre. Ce n'est rien enlever à la gloire de Bugeaud que de faire remarquer qu'il n'aurait pu arriver à rien si Soult ne l'avait

compris et soutenu, malgré des désaccords assez fréquents. Bugeaud est comme Soult et comme tous les hommes de volonté, il n'est pas commode. Il n'obéit que quand on l'a convaincu. Soult lui écrit en ami tout autant qu'en ministre et en chef. Il s'excuse presque de n'être pas à l'occasion d'accord avec lui. Il est pour développer l'administration civile, à quoi ne se prête pas volontiers Bugeaud. « Des objections, lui écrit-il, ont été adressées par vous; elles ne m'ont pas paru assez concluantes pour être accueillies et j'ai dû, malgré votre avis contraire, persister dans mes opinions, comme c'était d'ailleurs mon droit » (20 janvier 1843). Ce n'est pas le ton habituel du maréchal, et qui est alors président du Conseil. Une telle collaboration fait honneur à tous les deux et M. Schefer, en la mettant en relief, a précisé un point d'histoire intéressant à connaître.

Cette idée que rien de durable ne s'est fait aux colonies sans un concours franc et intelligent entre le gouverneur qui agit sur place et le gouvernement central qui lui fournit les moyens d'exécution est chère à M. Schefer. Elle ressort aussi des « *Instructions générales* données aux gouverneurs et ordonnateurs des établissements français en Afrique occidentale » qu'il vient de publier sous les auspices de la société de l'histoire des colonies françaises. « Les succès, dit-il, dépendirent constamment de la présence simultanée de ministres sachant comprendre, puis décider, et de gouverneurs capables de bien renseigner, de suggérer des résolutions raisonnables, puis d'exécuter avec intelligence les ordres reçus. Or, cette rencontre ne se fit pas toujours, tant s'en faut, et d'autant moins que si les ministres demeuraient libres de choisir leurs agents, les gouverneurs n'étaient naturellement pour rien dans le choix des ministres à qui ils ne pouvaient jamais non plus rien imposer. » Les coups de main, les traits d'audace, les initiatives les plus heureuses ne fondent rien sans la méthode, la continuité, qui ne peuvent être assurées sur place, car, sur place, on manque forcément de perspective, d'éléments de comparaison entre les diverses tâches qui paraissent s'imposer également, et qu'il faut pourtant « sérier» si l'on veut bâtir du solide.

***

Cette *Histoire de la Commune* (Payot) n'est pas à vrai dire une histoire complète et suivie du mouvement insurrectionnel de 1871. C'est l'histoire de la Commune vue de la fenêtre du ministère de la Justice. L'auteur, M. Georges Laronze, est un magistrat, la préface est de M. Louis Barthou, garde des sceaux, les documents inédits mis en œuvre sont surtout les dossiers des conseils de guerre peu accessibles jusqu'ici. Grâce aux facilités dont a bénéficié M. Laronze, son ouvrage apporte une précieuse contribution à l'intelligence d'une période qui a été longtemps un thème à polémiques plutôt qu'un sujet d'études impartiales. Le recul du temps, la disparition de la génération qui a pris part à la lutte, permettent aujourd'hui de faire œuvre historique.

L'histoire de la Commune a été dès le début farcie de légendes destinées à émouvoir les imaginations populaires. Il en est de macabres. La foule, dans un de ces accès de sentimentalisme qui préludent d'ordinaire aux grands massacres, démolit et brûle les bois de justice (16 avril). Le *Père Duchêne*, le journal ordurier qui avait repris la tradition de la feuille d'Hébert sous la Révolution, raconte qu'on a trouvé, dans le hangar de la rue de la Folie-Regnault où ils étaient remisés, une guillotine « qui était faite pour couper plusieurs têtes à la fois », une guillotine, si l'on peut dire, polycéphale. Il précise même. Cette « sacrée machine » inventée sûrement par Jules Favre et Thiers avait cinq places. Cinq têtes d'un coup, les terroristes n'avaient pas pensé à cela.

Cette légende romantique, malgré ses « horribles détails », n'eut pas beaucoup d'écho. Elle ne sortit guère du *Père Duchêne*. En voici une autre qui fera plus de chemin. Pour voir si les couvents ne recélaient pas des arsenaux déguisés, on y fit des fouilles. « On a arrêté, écrivait la *Montagne*, des moines qui avaient de la poudre dans leurs tabernacles et des balles pour grains de rosaire ». De pareilles révélations avaient de quoi affoler des esprits nourris dans la phobie de Torquemada. On ne trouva dans les caveaux et les sous-sols cléricaux ni balles ni poudre, mais on trouva pis : on trouva des cadavres, on repéra des squelettes. Au monastère des

Dames blanches de la rue Picpus où le bruit public dénonçait la présence de 1 800 fusils, on ne les découvrit pas malgré une triple expédition. Mais dans le jardin des sœurs, les terrassiers finirent par mettre au jour un ossement. Bien plus, dans la cellule du supérieur général au couvent voisin des Pères, on trouva un manuel sur les accouchements et un coffret renfermant de petits os. C'est un trait de lumière : on est sur la piste des mystères effroyables de la vie monastique, tant de fois dénoncés sans preuves matérielles. Ces preuves matérielles, on les tient. En effet, chez les religieuses, on découvre un berceau, des instruments en fer plus que suspects, enfin, dans une chambre isolée, trois religieuses ayant perdu la raison. On se rappelle que George Sand, quand elle était pensionnaire au couvent, cherchait, la nuit, avec ses compagnes, une prisonnière qu'on entendait, de temps immémorial, gémir dans un réduit impénétrable.

Cette fois la presse entière entre en branle. Rochefort vient voir le couvent à la suite de l'arrestation des 84 religieuses le 5 mai. Comme il ne manque pas d'imagination, son article du *Mot d'ordre* ne manque pas de matière. Rochefort avait débuté en faisant du théâtre. Mais il est pâle à côté du *Vengeur* s'apitoyant sur le sort de la sœur Bernardine « enfermée depuis dix ans dans une sorte de cage si petite que, lorsqu'elle laissait tomber son aiguille, elle ne pouvait se baisser pour la ramasser ». Le voilà bien le petit détail précis, qu'on n'invente pas!

La justice informe. D'anciennes élèves racontaient bien que le berceau était un jouet d'enfant long de quarante-cinq centimètres, que les instruments de torture inédits étaient des appareils orthopédiques pour les pensionnaires disgraciées et que les trois religieuses isolées, dans un pavillon qui n'avait rien d'une cage, vivaient ainsi hors de la communauté par suite de leurs accès fréquents. On ne s'arrête pas à de pareilles fadaises. De même, le neveu du Père supérieur était un médecin, qui avait offert à son oncle sa thèse sur l'obstétrique. On ne jugea pas à propos de l'entendre. Quant au coffret contenant de petits os, c'était un reliquaire qu'on ne daigna pas examiner de près. Enfin, le jardin des nonnes confinait à un enclos appelé encore aujourd'hui le « Cimetière des guillotinés » parce qu'on

y avait enterré 1 306 cadavres sous la Terreur. Ces réalités prosaïques ne pouvaient lutter contre l'attrait du roman chez la portière; des milliers de badauds défilèrent à Picpus; une cantinière montra même, pour deux sous, une des folles à la caserne de Reuilly.

Ce fut une épidémie. Une descente de police découvrit de même à l'église Saint-Laurent un souterrain contenant « plus de vingt mètres cubes d'ossements humains ». Dans la crypte, derrière le chœur, des squelettes surgirent. Des racontars horrifiques se répandirent. Le *Journal officiel* du 16 mai leur consacre un article ému. Un squelette de jeune femme enfermé dans une armoire était « encore orné de magnifiques cheveux blonds ». Les commères racontent que la fille d'un marchand de vin avait disparu. Et la preuve scientifique que ces ensevelissements étaient récents, c'est qu'un entomologiste avait découvert dans les caveaux « un insecte qui se nourrit exclusivement de ligaments » que de vieux squelettes ne possèdent plus. Cet insecte opportun, qui ne dit point son nom et qu'on n'a point revu, non plus que l'entomologiste auquel il devait le jour, a convaincu l'honnête et candide Louise Michel. Pour bien authentiquer ce tissu de crimes, un professeur de l'École de médecine, Piorry fut chargé d'un rapport médico-légal. Hélas! Il constata l'ancienneté des squelettes inhumés dans la crypte. « Il ne peut s'agir, dit-il, d'un événement ou d'un crime récent, mais bien de l'ensevelissement de gens qui ont voulu être enterrés dans l'église Saint-Laurent ». Quant à la masse des autres ossements, elle s'expliquait par le fait que l'église Saint-Laurent avait été construite sur l'emplacement d'un cimetière.

De ce rapport, nul ne souffla mot. L'affaire, sans être classée, entra en sommeil judiciaire. Mais la foule vint, comme à Picpus, contempler les cadavres qui furent photographiés et lithographiés sous toutes les formes. Il en fut de même au couvent de l'Assomption d'Auteuil et à Notre-Dame des Victoires. A Auteuil, on ne trouva rien. Le *Tribun du peuple* parle seulement de camisoles de force destinées au « culte des Vénus récalcitrantes. » On ne saurait s'exprimer plus galamment. A Notre-Dame des Victoires, bâtie sur un ancien cimetière, on parla de soixante cadavres. On montra au

peuple quelques reliques, quelques ossements et, comme pièce capitale, la tête en cire de sainte Valérie qui, de loin, figurait la tête d'une jeune fille récemment assassinée. En réalité, ce buste réprésentait, non pas sainte Valérie, mais sainte Aurélie, et contenait ses reliques, offertes à Notre-Dame des Victoires par le pape Grégoire XVI en 1843. Il fut détruit par les fédérés.

Comment se crée une légende? Le travail est pris ici sur le fait. La plupart des « communards » sont restés jusqu'au bout sincèrement convaincus de ces inepties. Seuls peut-être parmi les historiens d'opinion avancée, les frères Margueritte ont osé écrire que toutes ces histoires ont été « dénaturées par les journaux de l'époque » et qu'on avait « exploité la crédulité des imbéciles ». Rochefort, qui n'en était pas un, a réédité longtemps après, dans ses mémoires (*les Aventures de ma vie*), le récit fantaisiste de sa visite domiciliaire à Picpus.

A. ALBERT-PETIT

MOZART A PARIS

En séjournant à Paris sous Louis XV par deux fois, — du 18 novembre 1763 au 10 avril 1764, et puis encore de la fin avril au 9 juillet 1766, — l'enfant Mozart s'était assuré un avantage décisif. Par deux fois, les Parisiens lui avaient conféré la gloire. Aucun autre succès en Angleterre, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Autriche, en Italie, n'aurait pu lui valoir pareille investiture. Et voilà pourquoi son père déclarait ensuite : « C'est de Paris que le nom et la réputation des hommes de grand talent rayonnent à travers le monde[1]. »

Douze ans plus tard, sous Louis XVI, l'accueil fut certes moins chaleureux. Tout le semestre qu'il demeura à Paris, entre le 24 mars et le 24 septembre 1778, Mozart essuya déceptions sur déceptions. Sa *Symphonie en ré*[2] avait beau charmer les amateurs aux *Concerts spirituels* de M. Le Gros, leur approbation toute platonique ne lui suffisait aucunement, alors qu'il aspirait à la commande d'un opéra. Un triomphe de théâtre à Paris l'aurait rendu en un soir l'égal, autant dire le rival, de Gluck et de Piccini. Mais ce livret dont il se sentait parfaitement digne, il l'attendit en vain. Le jeune compositeur réussissait moins vite que le petit virtuose de jadis.

Au surplus, tandis que les Parisiens se divisaient en gluckistes et piccinistes, le musicien allemand, soit orgueil, soit nonchalance, évita de prendre parti. Il se condamnait ainsi à un isolement irrémédiable. Sans doute, la querelle s'enve-

1. Lettre de Léopold Mozart à son fils, 12 février 1778.
2. Catalogue de Kœchel, n° 297.

nimait d'un débat littéraire où un étranger comme lui n'avait pas à intervenir. Mais, dans sa propre patrie, Mozart eût-il été beaucoup plus habile à disserter sur les problèmes d'esthétique? On soupçonnait bien que non. Cette incapacité foncière devait nécessairement le rabaisser aux yeux d'une société raisonneuse. Ses protecteurs attitrés eux-mêmes, Grimm et madame d'Épinay, résistaient mal, semble-t-il, à une prévention aussi défavorable.

De là, maintes avanies qui le mettaient au supplice. « Ici, pour percer, » répétait sentencieusement ce vieux renard de Grimm, « il faut être retors, entreprenant et audacieux; je lui voudrais, pour sa fortune, la moitié moins de talent et le double plus d'entregent. » Faute de cette aptitude manœuvrière, Mozart n'eut pas la joie d'entendre aux *Concerts spirituels* sa jolie *Symphonie concertante* pour hautbois, clarinette, cor et basson. Et quand il fournissait de précieuses contributions vocales et instrumentales au *Miserere* d'Holzbauer ou bien au ballet de Noverre, les *Petits riens*, sa collaboration personnelle passait inaperçue.

Pouvait-il en être autrement? On voit bien les médiocres s'évertuer, s'agiter, poursuivre pendant des mois, souterrainement, leur lent travail de taupes. Mais les esprits les plus hauts répugnent à ce manège. Leur destin est celui des beaux arbres : croître et tendre incessamment vers la lumière. Un Mozart, pour réussir, se borne à prodiguer ses fruits avec ses fleurs.

Des leçons de clavecin ou de piano-forte l'eussent-elles tiré d'affaire? Elles lui auraient sans doute rapporté quelque argent; mais, en l'obligeant de courir la ville, elles l'auraient épuisé de fatigue et détourné de la composition. Une place d'organiste à la chapelle de Versailles? Mais les appointements en étaient maigres. « Et puis, se disait-il, qui est au service du Roi est oublié à Paris[1] ». Pour comble d'infortune, en ce lugubre *Hôtel des quatre fils Aymon*, rue du Gros-Chenêt, où les pensionnaires languissaient dans un étroit logement sans air et sans soleil, il eut la douleur de perdre son excellente mère, la digne madame Mozart. Ainsi son troisième voyage à Paris lui réservait des épreuves accablantes.

1. Lettre de Mozart à son père, 3 juillet 1778.

Quand le dépit, la tristesse, l'inquiétude percent à cette époque dans la correspondance de Mozart, ces sentiments ne sont que trop compréhensibles. Ses violentes diatribes contre les Parisiens, on les conçoit. S'il critique âprement leur goût et leur conduite; s'il leur dénie tout sentiment profond de la musique; s'il rend grâces à ses parents de l'avoir fait naître de bonne souche allemande, on devine ses blessures d'amour-propre, et on l'excuse. Au reste, à mesure que les semaines s'écoulent, son irritation s'apaise; les invectives baissent de ton... Ah! si les Parisiens voulaient bien ne plus le traiter en débutant, comme il accepterait de rester chez eux! ... Mais son père le rappelle. Le voilà obligé de reprendre le chemin de Salzbourg, oiseau échappé que l'on remet en cage.

***

Ces lettres si désobligeantes pour les sujets de Louis XVI avaient déjà été traduites par M. Henri de Curzon[1]. Épuisées depuis longtemps en librairie, elles ne se trouvaient plus que chez les bibliophiles. Par suite des libertés que les premiers éditeurs allemands avaient prises avec les originaux, la version française ne pouvait être sans défaut. Le traducteur était forcé de s'en tenir à une copie plus ou moins suspecte, puisque le Mozarteum de Salzbourg, dépositaire principal, cadenassait farouchement ses archives. Certaines bibliothèques sont ainsi des Bastilles dont les réglements défient tous les assauts.

Cependant, après 1910, l'érudit Ludwig Schiedermair fut enfin admis dans cette forteresse. Une fois au cœur de la place, il commença d'élaborer une édition systématique de la correspondance, aussi bien pour Mozart que pour tous ses proches. Bientôt se forma un vaste répertoire en cinq volumes qui est aujourd'hui l'une des publications capitales de la musicologie allemande[2]. Le recueil de M. Schiedermair nous présente un texte à l'état pur, d'une authenticité indiscutable, établi et contrôlé selon les meilleures méthodes critiques. Et

1. *Lettres de W.-A. Mozart*, Paris, Hachette, 1888, et *Nouvelles lettres des dernières années de la vie de Mozart*, Paris, Fischbacher, 1898.

2. *Briefe W.-A. Mozart's und seiner Familie*, Munich et Leipzig, Georg Muller, 1914.

pour s'en rapprocher scrupuleusement, M. Henri de Curzon, à quarante ans d'intervalle, a repris sa traduction mot à mot. Les « mozartiens » français lui auront une gratitude infinie[1].

La nouvelle adaptation s'accompagne de notes qui témoignent d'un savoir étendu. On y relève néanmoins quelques inadvertances légères. Par exemple, à propos des morceaux achevés par Mozart en 1778 à Paris, M. Henri de Curzon signale deux compositions perdues. L'une serait cette *Symphonie concertante* pour hautbois, clarinette, cor et basson, dont Le Gros fit si peu de cas; l'autre, une deuxième symphonie, commandée après la réussite de la première et très chaleureusement applaudie des Parisiens à l'audition publique du 8 septembre 1778. Que l'éminent commentateur nous permette de le lui rappeler : ces deux ouvrages ne sont nullement perdus. La *Symphonie concertante*, inscrite au catalogue de Kœchel (supplément I, 9) figure parmi les œuvres complètes de Mozart[2]. Quant à la deuxième symphonie parisienne, on s'accorde à l'identifier avec cette ouverture à grand orchestre (Kœchel, Supplément. I, 8) dont M. Julien Tiersot retrouva les parties séparées à la Bibliothèque du Conservatoire. Les spécialistes savent bien que Mozart disait très souvent « ouverture » pour « symphonie ». C'est ainsi qu'il écrivait à son père, au départ de Paris, cette phrase significative : « Pour les deux *ouvertures* et la *symphonie concertante*, Le Gros me les a achetées[3] ».

En même temps que M. de Curzon menait à bien sa réédition si opportune, M. J.-G. Prod'homme recommençait pour Mozart le travail consciencieux qu'il avait accompli l'an dernier à propos de Beethoven. Son *Mozart raconté par ceux qui l'ont vu*[4] rassemble par ordre chronologique divers témoignages précieux, épars jusqu'ici dans les journaux, les correspondances, les mémoires, et généralement inaccessibles au public. Ce livre ajoute donc à l'iconographie de Mozart[5]

1. Paris, Librairie Plon, 1928 (2 volumes).
2. Breitkopf et Haertel, série 24, n° 7*a*.
3. Lettre de Mozart à son père, 3 octobre 1778.
4. Paris, Stock, 1928.
5. Cf. le tome V du recueil Schiedermair.

une riche collection de portraits psychologiques qui nous conduisent des premiers voyages de l'enfant prodige à la création de ses grands opéras, aux angoisses et aux tribulations de la maturité, à la maladie suprême et à la mort. Et ces images si nombreuses, si variées, toujours prises sur le vif, nous rendent plus familière une figure trop souvent déformée par des représentations fantaisistes ou niaisement conventionnelles.

***

L'évocation peut atteindre à une réalité saisissante si l'on s'efforce de restituer, non à l'artiste seul, mais à l'œuvre elle-même, sa véritable physionomie. Les opinions inexactes jusqu'à l'absurdité qui prévalaient au XIXe siècle touchant cette production tenaient au profond oubli où elle était tombée. L'ignorance a la vie dure. Aujourd'hui même, si instruits soient-ils, les musiciens ne soupçonnent guère l'ampleur ni la variété prodigieuses de cette œuvre. Songez donc! Kœchel dénombrait six cent vingt-six numéros (des messes solennelles, de grandes symphonies en quatre parties, des opéras entiers comptent pour un seul numéro), sans parler des compositions perdues, inachevées ou douteuses. Il est immense, en vérité, il passe l'imagination, le trésor qu'a laissé à la postérité ingrate ou nonchalante ce musicien disparu à trente-six ans.

Terre promise et terre inconnue... S'agit-il de l'orchestre? Nos principales associations ressassent éternellement quelques ouvertures célèbres, les trois dernières symphonies, un choix dérisoire de concertos de piano ou de violon. L'amateur domestique, espèce inoffensive, se borne à écorcher les sonates pour piano seul. Mais déjà, les sonates pour violon et piano ont moins de fidèles, parce qu'elles sont trop capricieuses, trop déroutantes. On s'en est aperçu après la guerre. Une firme allemande ayant réuni alors en une édition populaire une demi-douzaine de sonates pour violon qui datent de l'adolescence de Mozart, nos bons mélomanes furent ébahis. Ils ne s'attendaient pas, s'écriaient-ils devant ces *Sonates romantiques*, à une pareille diversité de style... L'an dernier, le

quatuor Rosé de Vienne étant venu jouer à Paris tous les quintettes à cordes, cet événement fut salué comme une révélation. Eh quoi! Mozart n'était décidément pas ce qu'on croyait? Par une curiosité tardive, mais élégante, on souhaita de lui rendre hommage; on courut aux renseignements. Aimer fougueusement Mozart parut le signe d'une âme bien née. La presse s'en étant mêlée, au bout de quelques semaines, chefs d'orchestre, directeurs de théâtre, chroniqueurs musicaux, virtuoses en tous genres, rivalisaient de zèle. Miracle de la mode! L'année 1928 s'écoule sous l'invocation de Mozart. L'heure semble avoir sonné de son quatrième voyage, comme si les Parisiens tenaient à réparer les humiliations qu'ils lui avaient infligées au printemps 1778.

***

Avec une défiance de soi où il entre bien de l'injustice, on a pensé que nous ne pouvions fêter le retour de Mozart sans faire appel à des concours étrangers. L'Opéra d'État de Vienne est donc venu représenter *Don Juan*, les *Noces de Figaro*, l'*Enlèvement au Sérail*, à notre Académie nationale de musique et de danse; après quoi la Société Universelle du Théâtre a organisé de son côté au théâtre des Champs-Élysées tout un cycle Mozart où les trois précédents chefs-d'œuvre s'adjoignaient *Cosi fan tutte* et *la Flûte enchantée*.

Nous avions déjà eu l'occasion de reconnaître les éminentes qualités de M. Franz Schalk, directeur de l'Opéra de Vienne. Ce sens délicat et nuancé de l'équilibre sonore que nous admirions chez lui l'année dernière, quand il vint diriger à l'Opéra trois représentations extraordinaires de *la Flûte enchantée*, nous l'avons retrouvé avec plaisir dans la fort belle troupe d'instrumentistes, de chanteurs et de choristes qui l'accompagnait, ce printemps, à Paris. Nous avons assisté ainsi, entre le 6 et le 17 mai 1928, à une série de représentations dont le souvenir ne risque point de s'effacer. Et néanmoins, pour être sincère, ce n'est pas dans Mozart que les Viennois ont paru avec le plus d'avantage. Leurs interprétations des *Noces de Figaro* et de l'*Enlèvement au Sérail*, exactes et fines, compensaient tout juste la déception que nous avait infligée

leur *Don Juan*. Une indisposition soudaine de madame Nemeth les avait obligés de faire appel au dernier moment à mademoiselle de Méo, qui, par chance, venait d'apprendre le rôle de donna Anna. La jeune novice, intrépide et charmante, s'en était tirée avec honneur, mais le défaut d'ensemble ne s'en faisait pas moins sentir, et l'illusion dramatique faiblissait à mesure que donna Anna répondait en français à ses interlocuteurs allemands. Parmi ceux-ci, d'ailleurs, il n'y avait, ce jour-là, aucune étoile de première grandeur, si l'on en excepte madame Elisabeth Schumann. Cette cantatrice tour à tour mutine ou rêveuse, espiègle ou touchante, est décidément pleine de ressources. Soit comme Zerline, soit dans l'air en rondo du *Re Pastore*, chanté par elle au concert symphonique du 12 mai, elle nous a invariablement captivé. Quoi qu'il en soit, *Don Juan* ne gagne rien à être joué en langue allemande : le dialogue traîne, trébuche, et, devant cette pièce étrangement alourdie, comment ne regretterait-on pas la gaîté, la prestesse du texte italien original? En outre, les Viennois nous affligèrent par des coupures et des restrictions auxquelles on ne se fût pas attendu chez ces artistes consciencieux.

Mais au Théâtre des Champs-Élysées, *Don Giovanni*, joué et chanté en italien, retrouva toute son agilité. Et quel plaisir de revoir, au final du premier acte, les trois petits orchestres que Mozart a placés sur la scène! Dieu merci! on n'avait pas non plus supprimé la conclusion, musicalement si importante, qui suit le châtiment de don Juan et rappelle le véritable caractère de la pièce, *dramma giocoso*. M. Mariano Stabile, baryton milanais, faisait un agréable don Juan, tandis que M. Kipnis, de nationalité russe, sauf erreur, composait un Leporello extrêmement divertissant, inépuisable en bouffonneries. Madame Ritter-Ciampi, toujours digne d'elle-même, fut — n'était-ce point à prévoir? — une noble, une éloquente, une impeccable Elvire. Quant à madame Frida Leider, elle rappelait par sa maîtrise, où la virtuosité n'empiète jamais sur la sensibilité, les enchantements de Lili Lehmann, si belle jadis dans ce rôle de donna Anna.

Malgré le mérite de ces excellents interprètes, le véritable triomphateur du premier soir fut l'orchestre du Conserva-

toire, supérieurement conduit par le directeur général de l'Opéra Municipal de Berlin, le professeur Bruno Walter. On éprouve une admiration respectueuse pour ce chef, dès qu'on pense à l'atmosphère absolument transparente, sans brumes, poussières ni fumées, que requièrent les ouvrages de Mozart. Quelle intelligence que celle qui a su ordonner et fondre harmonieusement en quelques jours des collaborations aussi disparates : instrumentistes et costumiers parisiens, chanteurs recrutés à travers l'Europe, voire en Amérique, peintres tchécoslovaques, choristes russes, décorateurs et metteurs en scène austro-allemands, toute une société des nations. Conduire *Don Giovanni* avec cette grâce expressive, cette souplesse, cette vigueur d'accents, ce brio, ce serait déjà étonnant chez lui, en son théâtre berlinois. Qu'est-ce donc ici, avec de tels moyens? Où tout autre se fût couvert de honte, M. Bruno Walter eut l'honneur de réussir. Grâce à lui, le cycle Mozart s'est ouvert par un succès.

Mais ce miracle pouvait-il se renouveler chaque soir? Dès la première de *Cosi fan tutte*, le niveau tombait fort au dessous des représentations viennoises. M. Bruno Walter avait beau déployer toute sa vigilance, toute sa finesse persuasive. En dépit du magicien, l'amalgame ne parvenait pas à se consommer. Point de contact réel entre l'orchestre et les chanteurs. La mesure elle-même ne paraissait pas toujours sauvegardée. A tort ou à raison, on avait l'impression d'assister à une pièce non sue. Et cependant, des notices péremptoires nous affirmaient que M. Bruno Walter avait exigé et obtenu trois mois d'ensembles musicaux journaliers sous la surveillance de son adjoint, M. Rosenstein!... Les interprètes masculins, en particulier, décelaient, tout en braillant, la plus navrante incertitude. Le souffleur était seul à posséder son rôle. Encore en abusait-il si intolérablement que sa voix remplissait le théâtre, du parterre jusqu'aux cintres. Le public, étourdi par ce Stentor, s'apercevait soudain que les décors, médiocres pour *Don Giovanni*, étaient ici d'une laideur vertigineuse. Les tons des costumes juraient entre eux. Et les projecteurs qui remplaçaient la rampe lumineuse, mal dirigés, produisaient des effets saugrenus. Au lieu d'emboucher les trompettes d'une publicité qui n'est point dans nos usages, n'au-

rait-il pas mieux valu se consacrer avec soin, avec amour, aux études préparatoires?

Les mêmes défaillances auraient pu compromettre *l'Enlèvement au sérail.* Elles furent sauvées, heureusement, par le relief que M. Ludwig Hofmann sut prêter au rôle d'Osmin et par le talent que madame Ritter-Ciampi déploya jusqu'au bout dans les airs de Constance. Au reste, à ce moment, le cycle Mozart avait déjà pris sa revanche avec *la Flûte enchantée.* Et quelle revanche! On n'imagine pas cet éclat et cette fraîcheur... M. Hans Fidesser, Tamino irréprochable, et madame Lotte Schœne, la plus séduisante Pamina, recueillirent de longs applaudissements. Parfois seulement, s'il faut tout dire, la majestueuse lenteur de certaines scènes confinait à l'emphase. Accentué à ce point, le contraste entre les facéties de Papageno et les épreuves rituelles risque de diviser la pièce en deux tronçons d'intérêt inégal. La musique elle-même y perd son unité intime. Ce danger, entrevu l'an dernier sous la direction de M. Schalk, s'est encore précisé aux représentations de M. Bruno Walter. M. Reynaldo Hahn et M. Ruhlmann l'avaient toujours évité. On voudra bien l'admettre : nous avons en France une intuition plus juste des convenances théâtrales.

En somme, qu'il s'agisse des Viennois ou de la troupe internationale des Champs-Élysées, voici, nous semble-t-il, la leçon à dégager de cette double expérience : à Paris, en temps ordinaire, avec des ressources normales, un organisme français pourrait faire aussi bien, ou même beaucoup mieux. L'orchestre de la Société des Concerts a montré ce dont il était capable. On peut tout espérer de madame Ritter-Ciampi dans les rôles de Mozart. Mais quel théâtre choisir? L'Opéra-Comique semble voué à des tâches fort différentes. La scène de l'Opéra, trop vaste, ne favorise pas plus l'opéra-bouffe à l'italienne que le *singspiel* allemand; en revanche, elle convient parfaitement à l'*opera seria,* et M. Jacques Rouché pourra nous offrir, quand il lui plaira, des représentations modèles d'*Idoménée* ou de *Titus.* Les amateurs de la Petite Scène, après avoir ressuscité l'*On ne s'avise jamais de tout* de Monsigny et *les Amants magnifiques* de Molière et Lully, n'étudieront-ils pas un jour cette exquise *Finta Giardiniera*

où Mozart adolescent est déjà paré de toutes ses grâces? Pour *l'Enlèvement au sérail, les Noces de Figaro, Don Juan, Cosi fan Tutte* et *la Flûte enchantée*, il faudrait chercher une salle de dimensions moyennes, un orchestre sensible et précis, des chanteurs résolus à apprendre leur rôle jusqu'au bout, et sur toutes choses, s'il vous plaît, une scène tournante! Sans cette condition primordiale, les changements de décor useront toujours un temps infini, et telle féerie légère, immatérielle, prendra des aspects de construction cyclopéenne.

***

Beaucoup de mélomanes s'imaginent avoir rendu justice à Mozart quand ils ont exalté en lui le musicien du théâtre. Sans doute, l'auteur de *la Flûte enchantée* a manifesté jusqu'à sa mort un attrait passionné pour l'opéra. Mais son originalité suprême était de pouvoir tenir la balance égale entre la symphonie et le drame. Les autres musiciens, fussent-ils Beethoven ou Wagner, ont toujours dû sacrifier une influence à l'autre. Revenir effectivement à Mozart, cela implique, par conséquent, la connaissance simultanée de son œuvre à la fois dramatique et instrumentale. Et c'est pourquoi il aurait fallu organiser à Paris, concurremment avec les représentations des Viennois et de M. Bruno Walter, quelques séances de musique de chambre, aux programmes soigneusement élaborés.

L'absence de cette contre-épreuve se sera fait cruellement sentir durant les fêtes et cérémonies qui marquent l'apogée de la saison musicale. Mais pourquoi les dernières impressions effaceraient-elles les précédentes? Plusieurs mois avant l'arrivée de nos hôtes étrangers, Mozart avait bénéficié à Paris de manifestations qu'il serait souverainement injuste de passer sous silence.

Gardons-nous d'oublier, par exemple, les deux airs de soprano avec accompagnement d'orchestre que nous fit entendre la Société des Concerts : *Bella mia fiamma* (K. 528) et ce rondo tout enjolivé d'arabesques de violon, *Non temer, amato bene* (K. 490), que Mozart s'avisa d'intercaler en 1786 dans le second acte d'*Idoménée*. A vrai dire, ces brèves

cantates ne sont pas des chefs-d'œuvre. Ni l'une ni l'autre n'ont l'éloquence de l'admirable *Misero! o sogno* (K. 431), exécuté, voilà un an, au concert de la *Revue musicale*[1]. N'importe! *Bella mia fiamma* est cette scène chantée que Mozart dut improviser le 3 novembre 1787 à Prague, de par la volonté de madame Duschek, son hôtesse, qui l'avait enfermé dans le pavillon de la Bertramka, seul, avec des plumes, de l'encre et du papier de musique. Mozart, pour se venger, s'était amusé à multiplier les chausses-trappes vocales, après quoi il menaça de détruire son ouvrage, si l'inflexible geôlière ne le déchiffrait sans faute sur-le-champ[2]. Dieu merci! Josepha Duschek rivalisait d'adresse avec les plus célèbres cantatrices, en sorte que le manuscrit fut épargné. Cette anecdote nous dédommage quelque peu d'une conclusion où la même période revient à trois reprises avec une monotonie absolument insolite chez Mozart. Et le rondo pour Idamante, *Non temer, amato bene*, est encore plus languissant. Sur les mêmes paroles, en cette même année[3], Mozart devait écrire à l'intention de sa chère mademoiselle Storace un rondo tout autrement chaleureux (K. 505) où le violon solo est supplanté par le piano. Mais ce premier état, tel quel, présente du moins un intérêt technique : ses broderies sont d'un beau style, et le violon engage avec la voix humaine un dialogue plein de douceur. Nul artiste ne s'entendait mieux à faire valoir des parties isolées sans appauvrir la trame de son orchestre.

Mozart a composé ainsi tant de morceaux analogues, et d'importance si variable, que les affiches des concerts devraient toujours nous en indiquer les premières paroles. Ou mieux encore : puisque les mêmes textes ont reçu de Mozart des musiques différentes, pourquoi ne point les distinguer d'après les numéros d'ordre du catalogue Kœchel, ou bien d'après Wyzewa et M. de Saint-Foix, classificateurs plus méthodiques? De toute façon, il ne suffit pas d'annoncer, comme la Société des

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 août 1927.

2. D'après son fils Karl Mozart, voir M. Prod'homme, *Mozart raconté par ceux qui l'ont vu*, p. 222.

3. La première version de *Non temer, amato bene* est du 10 mars 1786, la seconde du 27 décembre.

Concerts le dimanche 22 janvier 1928, un *Recitativo et Aria* chanté par madame Cesbron-Viseur (lequel?), plus un *Concerto* pour piano et orchestre joué par madame Youra Guller (encore une fois, grands Dieux, lequel?). Pareille insouciance s'accorde mal avec les traditions de l'illustre Société. Ce jour-là, pour comble d'ennui, le programme détaillé se montrait fort avare d'explications. Il nous promettait un *Non temer, amato bene.* Mais comment deviner s'il s'agissait de l'air avec violon obligé ou bien avec piano? Mystère impénétrable. L'exécution seule nous renseigna. D'autre part, ce programme contenait une vague allusion à certain *Concerto* de piano en *ut majeur*; or, comme il existe trois *concertos* de piano en cette tonalité, les auditeurs ne purent l'identifier que par les mesures initiales. Alors seulement ils reconnurent l'ouvrage (K. 467) que Mozart lui-même révéla aux Viennois le 12 mars 1785 : son vieux père, arrivé de Salzbourg, en pleurait d'admiration et de joie.

Le talent un peu frêle de madame Youra Guller évoquait assez mal le souvenir de cette séance fameuse. Devant l'image bien dessinée, mais incolore, qu'elle nous proposait du *concerto en ut majeur*, nous nous demandions si, d'aventure, elle se faisait de Mozart la conception qui avait cours autrefois. En ces temps absurdes, ceux qui, dans le secret de leur cœur, chérissaient le plus tendrement Mozart, se croyaient tenus de respecter une certaine tradition d'impassibilité, au point que Saint-Saens s'astreignait à jouer la musique de piano sans nuances. En vertu d'on ne sait quelle convention mondaine, on avait fini par créer un Mozart frigide, mortellement ennuyeux. Hâtons-nous d'oublier ce mannequin! Jamais, au grand jamais, il n'y eut de perfection inanimée. Si l'on comprend bien ce *concerto*, on saura traduire avec vigueur le début, *allegro maestoso*, fièrement établi en cette tonalité *d'ut majeur*, qui, chez Mozart, est si souvent solennelle, despotique, radieuse ou triomphante. On devinera sans erreur possible la sourde inquiétude des passages de virtuosité où Mozart n'a pas introduit en vain tant d'âpres dissonances. Mais pourquoi n'en paraissait-il rien sous les doigts de madame Youra Guller?

Même déception le 11 mars au Concert Poulet, à l'occasion

du *Concerto en la majeur* pour violon et orchestre (K. 219). Voilà pourtant un des ouvrages les plus savoureux du jeune Mozart. Sa coupe originale, ses cantilènes planant au-dessus des basses murmurantes, les oppositions des rythmes et des couleurs, cet intermède enchâssé dans un menuet, piquante turquerie qui siérait à *l'Enlèvement au Sérail* autant que le chœur des Janissaires, sollicitent vivement les imaginations. Hélas! quel pâle reflet! quelle mollesse! quels tâtonnements soporifiques! Pour rendre à un *concerto* de Mozart tout son arome, toute sa poésie éparse, ne faut-il donc plus compter que sur madame Wanda Landowska?

Le 5 février 1928, au Concert Poulet, cette grande artiste avait mis au service du *Concerto en ré mineur* pour piano et orchestre (K. 466) toute sa suavité, toute sa maîtrise. Elle ne laissait point ici l'angoisse, la tristesse, le désespoir éclater comme chez Beethoven. Mais d'autre part, les lignes, l'ordonnance, la composition harmonieuse, le noble coloris étaient exposés en pleine lumière, selon le vœu de Mozart. Sans mièvrerie aucune, elle faisait sentir l'ascendant surhumain de la douceur. Son autorité, toujours ferme, se tempérait par une souplesse, une liberté, une fantaisie qui ménageaient à l'auditeur les surprises les plus heureuses. On le voit bien : madame Wanda Landowska est aujourd'hui l'héritière des anciens virtuoses. En même temps qu'elle a pratiqué leurs instruments, elle a voulu se conformer à leurs théories, à leurs méthodes. Les bouquins d'un Marpurg ou d'un Quantz lui sont devenus aussi familiers que les traités de Philippe-Emmanuel Bach et de Léopold Mozart. Elle apprenait de ces vieux maîtres l'art des variations dont elle orne, à chaque reprise, ingénieusement mais discrètement, les thèmes de ses *andante*. Lui faut-il une cadence pour quelque point d'orgue, bien vite elle l'improvise, selon l'usage d'autrefois, et celle qu'elle a écrite pour le rondo final du *Concerto en ré mineur* utilise avec infiniment de verve une première rédaction du même rondo, abandonnée par Mozart. Ainsi, par des avenues délicieuses, elle nous conduit peu à peu vers ce gai dénouement en *ré majeur* où les doutes, les regrets, les poignantes nostalgies s'évanouissent aux fanfares des cors et des trompettes.

***

On ne réalise pareil exploit qu'à la condition d'avoir vécu plusieurs années en commerce assidu avec Mozart. Exécuter ainsi le *Concerto en ré mineur* est d'un esprit initié non seulement aux autres *concertos*, mais encore aux aspects essentiels d'une production qu'il est impossible d'embrasser tout entière, à moins d'y consacrer sa vie. Cela suppose une prodigieuse quantité de réminiscences et d'associations d'idées s'éclairant les unes par les autres. Il importe donc, avant toutes choses, de multiplier nos points de vue sur Mozart, et, pour cela, continuons le travail entrepris en 1927. L'audition intégrale des quintettes à cordes aurait dû nous conduire normalement aux quatuors, aux trios, aux divertissements, aux sérénades, aux concertos, aux symphonies. L'année 1928 n'aura point tenu à cet égard toutes ses promesses. Nos forces, avouons-le, se sont gaspillées et dispersées.

Parmi les rares exécutions de musique de chambre, citons le *Quatuor à cordes en si bémol majeur* (K. 458) que le quatuor Krettly a présenté avec goût, tandis que le quatuor Haskil jouait de son côté l'*Ut majeur* (K. 465) et M. Bleuzet le pimpant *Quatuor de hautbois*.

Quel dommage que nos orchestres dédaignent systématiquement les sérénades, à l'exception de la *Petite musique nocturne* (K. 525) dont ils raffolent! On a vu pourtant M. Walther Straram, mieux inspiré vis-à-vis des anciens que des modernes, reprendre avec succès la *Sérénade* pour le mariage d'Elisabeth Haffner (K. 250), où le violon solo de M. Darrieux fit merveilles.

Encore plus négligée fut la musique religieuse. N'insistons pas sur l'*Alleluia* du motet *Exsultate, jubilate* (K. 165) que madame Huni-Mihacsek chanta au deuxième concert du chœur de Saint-Guillaume de Strasbourg. C'est une œuvre d'apparat, dramatique et décorative selon le goût italien, où il n'y a de sacré que les paroles. Pour rentrer gravement à l'église avec Mozart, il a fallu que M. Louis de Vocht vînt donner le 3 juin 1928 à la salle Pleyel, avec la chorale Cæcilia et l'orchestre d'Anvers, une magnifique audition du *Requiem*

et de l'*Ave verum*. Ce soir-là, cet inoubliable soir, personne ne distinguait plus les imperfections d'une ébauche que Mozart, happé par la mort, avait abandonnée à son élève Sussmayer. La majesté et la puissance, au premier plan, créaient l'illusion d'un monument achevé en toutes ses parties, intact, absolument à l'épreuve des siècles. Quant à l'*Ave verum*, il ravissait jusqu'aux régions célestes où nos vœux et nos prières ont pour unique témoin la mélancolie des anges.

Rendons grâces également à sir Thomas Beecham. Le célèbre chef d'orchestre de Londres, dédaignant les chemins battus, a choisi pour nous deux symphonies assez peu connues de Mozart, *ut majeur* (K. 200), dont le final est d'une fantaisie étourdissante, et *ré majeur*, dite de Prague (K. 504), qu'il a conduites avec grâce et exactitude. De même, il a pieusement exhumé ce double *concerto* au mélodieux *andante* qui se nomme *Symphonie concertante pour violon et alto* (K. 364). Avant lui, M. Walther Straram avait ramené notre attention sur la *Symphonie en ut majeur*, dite de Linz (K. 425), comme pour nous rappeler tout ce que Mozart doit à Joseph Haydn en ce domaine. Enfin, à l'égard des symphonies que tout le monde connaît, disons bien haut que jamais chef d'orchestre français ou étranger n'a dirigé la *Symphonie Jupiter* avec autant de vérité et de poésie que M. Gaston Poulet le 5 février 1928. Ce fut une révélation imprévue et d'autant plus éblouissante. Il se peut que M. Gaston Poulet n'ait pas rendu toutes les intentions du menuet, auquel il n'y a pas lieu d'imprimer un mouvement aussi rapide. Mais, dans les trois autres morceaux, quelle juste sensibilité et quelle grandeur! Les moindres détails étaient au point. Et surtout dans le dangereux final, où les médiocres ne manquent jamais de faire naufrage, les phases successives du travail fugué apparaissaient clairement, comme à la lecture de la partition. Il n'y avait qu'à écouter, et l'on voyait. D'après cela, si M. Gaston Poulet se donnait le loisir de vivre quelque temps dans l'intimité de Mozart, comme ont fait les chefs d'orchestre d'Allemagne ou d'Autriche les plus fameux, il atteindrait sans aucun doute à la suprême perfection.

***

Nous avons eu à Paris, dès que nous l'avons bien voulu, d'excellentes représentations wagnériennes. Pourquoi Mozart ne connaîtrait-il pas à son tour une fortune analogue? Rien ne s'y oppose en principe. Nul musicien étranger ne s'apparente mieux au génie français. Alors que nos meilleures interprétations de Wagner tiendront toujours, quoi qu'on fasse, du tour de force, *Don Juan, la Flûte enchantée* ne nous imposeraient pas une contention aussi pénible. Simplement, il faudrait se rendre compte que l'œuvre mozartienne n'est pas une façon de « Bibliothèque rose » à l'usage des enfants; qu'elle a son vocabulaire propre, sa syntaxe, son style, ses arrière-pensées, et que, pour ne pas être hermétique, elle n'en est pas moins subtile et malaisée à traduire. C'est ce qu'a fort bien dit madame Wanda Landowska : « Les œuvres de Mozart, faciles à lire, sont très difficiles à exécuter »... Oui certes, une composition quelconque de Mozart exige autant de sagacité que les compositions de nos modernes les plus ambitieux. Et puis encore, il faudrait bannir de notre mémoire ce vieux préjugé romantique d'après lequel le « doux » Mozart, le « gentil » Mozart, le « chérubin » Mozart n'a jamais connu la passion. Rappelons-nous plutôt que presque toutes ses œuvres ont été conçues entre l'angoisse et l'espérance, *zwischen Angst und Hoffnung*, — selon ses propres termes, — et qu'on y sent palpiter sans trêve, comme dans la touchante cantilène de Belmonte, un cœur tendre et passionné, un cœur d'une immortelle jeunesse. Une fois achevée l'éducation des artistes, celle du public se fera d'elle-même. Et dès lors, au lieu d'aller chercher à Munich, à Salzbourg, à Vienne, des satisfactions lointaines, nous pourrons jouir paisiblement de Mozart à Paris.

CONSTANTIN PHOTIADÈS

PARMI LES LIVRES

M. Jean-Louis Vaudoyer, à qui l'Académie vient d'attribuer son Grand Prix de Littérature, n'est pas seulement un charmant écrivain. Il est représentatif de toute une génération de jeunes hommes, auxquels il faudra bien que l'histoire réserve un paragraphe, car ils ne ressemblent à rien.

Le symbolisme avait été accompagné d'un goût très vif de la culture. Le sens de la beauté, tel qu'on l'entendait vers 1890, ne se concevait pas sans une connaissance délicate des arts. L'extrême raffinement qu'on apportait dans celui d'écrire s'étendait à tout l'esprit. Une âme violente et exténuée s'enivrait d'idéalisme et de volupté. On épuisait les extrêmes réserves de la civilisation.

A ces symbolistes, dont beaucoup ne se réalisaient pas eux-mêmes, imaginez des épigones plus discrets. Baissez d'un degré leurs caractères. L'idéalisme ne sera plus que rêverie, le raffinement que finesse de goût; l'étrangeté deviendra une nuance un peu personnelle, la passion des arts une curiosité distinguée; le tourment d'arracher aux mots leur musique se changera en volupté d'écrire purement; les nuances d'un style irisé deviendront si pâles que le lecteur n'y distinguera plus qu'une extrême propreté. A une génération de poètes effrénés succédera une génération de poètes dandies.

Cette race nouvelle, personne ne la représente avec plus de grâce que M. Vaudoyer. Lisez ses romans. Dans un langage sensible, et dont le son flatte l'oreille, il raconte avec bon goût une aventure expressive. De deux amants qui se retrouvent après un long temps, l'un ne reconnaît pas l'autre

et lui rapporte leurs amours défigurées. Ou encore un jeune homme entend une voix admirable, s'en éprend, et c'est celle d'un monstre. Dans l'inventaire de M. Vaudoyer, on trouverait d'abord un choix de ces cas de conscience tendres et douloureux; la méditation sentimentale avec l'usage du monde, le raffinement du bon goût poussé jusqu'à une complaisance amoureuse pour le mauvais, des paysages de Venise et de Provence, des tableaux de petits maîtres, des meubles italiens, de beaux livres, une roseraie, des miniatures persanes et des vignettes de Tony Johannot.

En somme les symbolistes de 1890 sont des hommes de la Renaissance, qui ont eu pour fils de jeunes bourgeois 1830, curieux d'art subtil plutôt que de sublime, de bonne cuisine plutôt que de soulerie et de voyage plutôt que d'aventures. — Après quoi a paru la race présente, celle de l'après-guerre, qui est violente, désordonnée, brutale dans le réalisme, cynique dans la peinture de soi, chimérique quand elle veut être vraie, et incapable de jouer sans transposer. Aussi ce sera, je pense, une grande génération littéraire. Pour le moment, elle bouscule un peu les maîtres, disons les petits maîtres délicats qui l'ont précédée et qu'elle ignore profondément.

Dans le temps même que l'Académie lui décernait le prix de Littérature, M. Vaudoyer dédiait à M. Paul Bourget son nouveau livre. Sur une couverture aimablement vieillotte on lit ce titre aimablement suranné : *Nouvelles beautés de la Provence*[1].

L'ouvrage est charmant. L'auteur nous livre, dès la seconde page, et en toute simplicité, la règle de ses voyages. C'est le programme de son séjour à Valence. Il tient en quatre points : boire du Saint-Péray; admirer les falaises de Crussol; feuilleter, au musée, les quatre-vingt-seize sanguines d'Hubert Robert; se souvenir de Bonaparte, qui vécut ici, et peut-être aima mademoiselle du Colombier. La nature, l'histoire, les arts et les plaisirs du goût : ce sont des agréments que l'auteur ne sépare point. Il se fait dans son esprit, entre ce qui se voit, ce qui se rêve et ce qui se déguste, des espèces d'échanges. Et qu'est-ce que la poésie, sinon un échange?

1. Chez Grasset.

Dans ces confusions entre les choses qu'il aime, M. Vaudoyer les fait mieux paraître. Écoutez ce joli passage sur les tapisseries de Viviers, le vin et les fleurs sèches :

« La peinture vieillit comme la liqueur et comme le vin : l'huile alourdit ses ors et les impose aux couleurs voluptueusement épaissies. Mais les tapisseries déclinent comme les fleurs et les feuilles; elles se défont de leur substance, émacient leur enveloppe et spiritualisent des couleurs qui semblent presque mourir d'épuisement. »

Tantôt, nous visitons une ville, Viviers désolée et sa haute esplanade, Orange ou Digne. Tantôt un personnage ressuscite dans ce même décor. A Viviers, c'est l'étonnant Mgr de Savine, évêque jureur, qui, pendant la Révolution, donnait à l'évêché des bals patriotiques, où il jouait du violon et où les grands vicaires dansaient. Ce zèle civique ne lui épargne point sept mois de Conciergerie. Redevenu royaliste, il se voua à un faux Louis XVII, le petit Hervagault. La police consulaire le dédaigna, en le qualifiant d'excentrique peu dangereux. On le mit simplement à Charenton, d'où il ne sortit qu'en 1807. Il acheva sa vie dans la pénitence et l'oraison, et mourut chez les trappistes de Boscodon, le 1er janvier 1815, à soixante-dix-sept ans.

A Carpentras, nous rencontrons un délicieux original, né en 1801, mort en 1890, musicien et peintre, et d'ailleurs secrétaire, pendant trente-deux ans, de la Faculté de médecine de Montpellier, Bonaventure Laurens. Il adore Bach, en un temps où le maître de Leipzig est inconnu en France et oublié en Allemagne. Il est l'ami de Mendelssohn et de Schumann, qui lui donne la première pensée de son quintette, au crayon, sur une seule ligne. Il fait imprimer à ses frais des pièces de Couperin. Il retrouve et ressuscite les œuvres de son compatriote Le Carpentrasso, maître de chapelle du pape Léon X. Il dessine avec passion les jolies filles de Provence dans des albums qui sont aujourd'hui à la bibliothèque de Carpentras. Et il écrit : « Quand le coucher du soleil fait cesser mes occupations de bureau, de peinture, d'histoire naturelle, j'ai coutume de prendre mon violoncelle ou mon violon et de me placer devant une fenêtre donnant sur les coteaux et les montagnes des environs. Sous l'aspect un peu sombre de ce

sublime tableau, je me plais à rendre quelque touchante mélodie de Mozart ou de Haydn, pour augmenter dans mon âme les émotions qui naissent de la tranquillité du corps et de l'esprit. »

Ainsi va-t-on de page en page, de tableau en tableau, de rêverie en rêverie. En allant d'Arles aux Saintes-Maries-de-la-mer, sur la lande salée, Sansouire décrite par Mistral, M. Vaudoyer a eu l'idée d'illustrer *Mireille* non point de figures humaines ni de paysages, mais de plantes et de bêtes. Et il a tracé le programme, depuis le frontispice où le raisin de Crau avec toutes ses feuilles jettera sa belle ombre bleue sur la dédicace à Lamartine, jusqu'au chant final, où Mistral a indiqué en sept vers tout le paysage. « De clairs tamaris au moindre vent mobiles; de longues friches de salicornes, et, dans l'onde, parfois, une volée de cygnes qui se purifient; ou bien dans la Sansouire stérile, une manade qui pâture, ou qui passe en nageant le flot du Vaccarès. »

Sur la page aussi où M. Vaudoyer écrit, la poésie fait passer doucement sa belle ombre.

***

Une collection nouvelle a pris pour nom « Le Prisme ». Qu'est-ce qu'un roman, sinon le cristal où le monde se réfracte? Le premier de ces outils à décomposer le jour est un livre de M. Philippe Soupault : *Dernières nuits de Paris.*

On ferait une critique neuve en écrivant l'histoire des thèmes littéraires. D'où est venue aux jeunes écrivains l'idée de peindre une association d'hommes secrètement conduits par une femme? Le premier de ces groupes mystérieux a été inventé par M. Aragon, dans *Anicet.* On en trouve un tout pareil dans *Tour à terre,* de M. Salacrou. Et la troisième de ces bandes mystérieuses apparaît dans le roman de M. Soupault.

M. Soupault a beau avoir rompu avec les surréalistes, et même avoir encouru une espèce d'excommunication, son esprit garde certaines habitudes du leur. *Dernières nuits de Paris* appartient encore à la littérature somnambule. Entre la vie ainsi contée et le rêve, il n'y a guère de différence. C'est le même défilé d'images incohérentes qui semblent toutes

naturelles et même chargées d'un sens profond. C'est le même glissement, les mêmes fragments de scène, les mêmes suites nécessaires d'événements sans logique. Il y a toujours dans un livre une phrase qui pourrait servir d'épigraphe, et qui trahit le dessein de l'auteur. L'aveu de M. Soupault se trouve à la page 151 : « J'avais laissé la place, dit-il, à ces êtres bruyants qui viennent me hanter lorsque je ne m'y oppose pas. Ils étaient ce jour-là au moins trois à faire du bruit... Leur plus grand amusement consistait à dialoguer, l'un posait des questions, les autres y répondaient le plus grotesquement du monde. *J'étais ce théâtre ambulant où ils se jouaient une comédie improvisée, sœur des rêves les plus persistants. Ils me conduisaient je ne savais où, mêlant le temps, les lieux, les sentiments.* »

Tout le livre tient dans ces lignes. De la première à la dernière page, le romancier erre dans Paris nocturne. Qui ne reconnaît l'allure d'un rêve? Une figure de femme, obsédante, l'accompagne, et tout à coup cette femme change de caractère, devient un symbole, devient Paris lui-même. Ces transformations, ces confusions, ces disparitions pleines d'angoisse, ces retours soudains de l'image, ces sens profonds qui ne sont rien, autant de traits qui sont toujours du rêve.

Le roman commence par une bizarre promenade que fait l'auteur avec cette femme. Il l'a rencontrée dans un petit café de la rive gauche. Il est onze heures du soir. Ils suivent le boulevard Saint-Germain, le boulevard Saint-Michel, la rue de Médicis, qui est triste à dix heures du soir. « C'est la rue de la pluie éternelle », écrit M. Soupault. Par une conséquence inévitable, il commence à pleuvoir. Arrivés rue de Vaugirard, là où l'écriteau placé devant le Sénat indique : Ralentir, ou encore : Repentir, ils descendent la rue de Tournon, que prolonge la rue de Seine. Un chien noir se joint à eux; depuis *Faust*, les chiens noirs inquiètent volontiers de leur présence mystérieuse les littérateurs en promenade. Les taxis passent comme sur un film, sans que les appels puissent les arrêter. La femme avoue qu'elle s'appelle Georgette. Aussitôt le chien fait le beau. Ils sont maintenant devant l'Institut. Un landau débouche au grand galop par le tournant dangereux de la rue de Seine. « J'eus à peine le temps d'apercevoir dans

la voiture un personnage très pâle que je pris pour l'ancien préfet de police, Lépine. Le cocher fouetta ses chevaux, tourna deux ou trois fois autour de la statue de Voltaire et s'arrêta net devant l'entrée de la Bibliothèque Mazarine. M. Lépine en descendit. Il était vêtu de noir et portait un chapeau haut de forme. Je le vis disparaître dans la cour de l'Institut. Le cocher sauta de son siège et commença à dételer les chevaux. »

Soudain un cortège débouche du Pont des Arts : une douzaine de terrassiers portent une longue caisse; des jeunes gens à casquettes poussent sur des brouettes des poutres et des planches. Ils disparaissent dans la Cour de l'Institut. Une automobile, les phares allumés, stoppe devant les grilles. « Un grand lévrier sauta de la voiture, suivi d'un homme coiffé d'un melon beige qui ordonna aussitôt : Éteignez les phares. Il cria peu après : Domino? Et celui que je prenais pour M. Lépine répondit à son appel. Tous deux soulevèrent leur couvre-chef, mais, ce qui me surprit, ils ne se serrèrent pas la main. Ils discutèrent quelques minutes et je compris à un geste que l'homme au melon beige disait : Allez. Lépine en effet se hâta de disparaître... »

Georgette semblait à la fois curieuse et inquiète. Un jeune homme s'approcha et demanda : « Rien de nouveau? » Sans réfléchir, M. Soupault répondit : « Non, rien », et le jeune homme reprit : « Ils ne l'auront pas, j'ai battu les trois rues désignées par Volpe et je n'ai rien trouvé ». Un peu de temps passa. Soudain le jeune homme reconnut Georgette. « C'est bien toi? » fit-il. — « Tu as mis le temps à me reconnaître », répondit Georgette avec naturel. M. Soupault eut à peine le temps de s'étonner. Un nouveau cortège arrivait, précédé d'un tambour. « Quatre hommes encadraient une femme en cheveux, pâle, un sourire crispé aux lèvres, un sourire de souffrance. Elle portait dans ses bras une sorte de sac. Ils s'arrêtèrent devant la statue de la République. L'homme au chapeau beige, suivi de M. Lépine, s'avança vers la femme et aussitôt celle-ci se mit à genoux. J'entendis pleurer. Elle levait les mains. Les quatre hommes coiffés de melons la forcèrent à se relever et, précédés du melon beige, la poussèrent dans la cour. Il y eut un cri, puis je vis la femme sortir en

courant. Elle fut bien vite rattrapée. Alors, avec un geste de découragement, elle tendit son sac à l'homme au melon et accompagna ce don d'un mot bref : Salaud... Puis, vaincue, elle se laissa tomber par terre devant les grilles de l'Institut ».

Tout disparaît dans la nuit profonde, et il ne reste que cette femme et M. Soupault, qui va chercher un agent. Quand il revient, la femme n'est plus là. Il se dirige alors vers la gare d'Orsay, qu'il trouve déserte. « Il était trois heures du matin et c'était précisément l'heure de la perplexité. J'entendais du bruit dans un des escaliers et vis aussitôt apparaître un marin portant sur son dos un énorme sac de toile claire de forme cylindrique. Il s'approcha de moi en titubant et, portant sa main libre à son béret, il me demanda : Paris? Il avait une tête énorme, blonde et rouge, un visage d'étrangleur aux lèvres minces, et d'énormes mains brunes ».

Ce marin emboîte le pas à M. Soupault, et les voilà qui remontent les Champs-Élysées. Aux abords obscurs du Petit Palais, M. Soupault pris d'une inspiration subite demande : « Georgette est-elle là? » La voilà aussitôt qui naît de l'ombre. La prostituée, le marin, le chien et le romancier se remettent en marche. Que cherchent-ils dans cette promenade sans but, tourmentée d'une passion sans objet? Pour les arrêter, il faudrait la rencontre de la mort : seul, un cadavre les ferait buter contre l'éternel. Tous les promeneurs nocturnes de Paris cherchent inconsciemment ce cadavre. Mais le jour se leva. Les compagnons de M. Soupault se dissipèrent sans prendre congé, et l'écrivain se trouva seul.

Tel est le premier chapitre. Un disciple de Freud l'expliquerait sans peine. Imaginons que ce soit véritablement un rêve : tout se passe comme si M. Soupault avait fait la gageure de réduire ce rêve à la raison. Tous les autres chapitres s'emploient à ramener ces images bizarres à une donnée suivie. Le triomphe serait de montrer qu'une aventure fort simple, et même banale, ne diffère pas du cauchemar le plus extravagant.

Le romancier apprend par les journaux qu'un marin du *Chacal* a découpé un de ses amis, dont il a laissé les morceaux sous le Pont-Neuf. Une femme, qui était la concubine du marin, a vendu la mèche, cette nuit même, à quelques mètres

de l'endroit où le corps a été trouvé. Voilà déjà une scène qui s'explique. « Par une singulière illusion qui était peut-être une aberration je me persuadais peu à peu que j'avais assisté à l'aveu terrible, à la torture de cette femme dénonciatrice et qu'elle avait, en ma présence, vendu ce marin, son amant. » Quant à l'assassin, c'était assurément le marin de la gare d'Orsay. A se promener toute la nuit avec un compagnon, il risquait moins qu'en se terrant.

La nuit suivante, la manie de vagabonder conduit M. Soupault à l'Aquarium du Trocadéro. Il y surprend un conciliabule de voleurs, entre lesquels il a la surprise de retrouver Georgette et le jeune homme rencontré la nuit précédente, lequel se nomme Jules. Ils parlent du marin, qui sera probablement arrêté.

Quatre jours plus tard, à onze heures et demie du soir, le romancier reçoit un message de son ami Jacques, noctambule comme lui, qui le prie de le rejoindre dans un hôtel misérable de la rue Saint-Honoré. « Je ne suis pas de ceux qui nient les miracles, écrit M. Soupault, et lorsque je m'interroge, je suis prêt à affirmer que c'est sur eux seulement que je puis compter. Ce domaine plat et froid, inculte et sec, celui des choses possibles, ne m'a jamais tenté comme but de promenade. Cette lettre providentielle était un appel caché que lançait Paris... »

Le romancier trouva Jacques à l'extrême du désespoir, hanté par le souvenir d'une femme au visage pâle, déjà vieilli et encore enfantin. Cette femme ne peut être que Georgette. Ils la retrouvent le soir même. Le lendemain M. Soupault interroge Jacques : « Quelconque », répond celui-ci. Mais déjà le conteur est résolu lui aussi à rejoindre Georgette. Une petite prostituée, pareille à tant d'autres? Non pas. « Elle était semblable tantôt à des lueurs, tantôt à leurs sœurs les ombres. Elle fuyait devant le souvenir, devant les paroles, comme glisse un poisson. Elle s'éloignait, mais elle restait présente ou même devenait encombrante et gigantesque. » On répondra à M. Soupault que cette fantasmagorie n'est pas un privilège.

Il commence donc à lui donner la chasse. Georgette était identique à la nuit, au mystère quotidien. Chaque heure la

dépouillait d'un voile, et rendait plus sensible la nudité de l'aurore. Elle avait coutume de tourner autour des maisons qui séparent la rue de Seine de la rue de Buci. De là elle gagnait le Palais Royal, puis le Petit Palais. Le jour, redevenue une ouvrière modeste et sage, elle cousait, tandis que son frère Octave dessinait. Octave est un étrange personnage, dont la manie est de faire des expériences. Nous passerons nombre de pages à le suivre dans la banlieue, ou dans les zones désertes des gares, où il s'amuse à mettre le feu à Paris. C'est Octave qui a conseillé au marin de couper son rival en morceaux. Quant à l'homme qui a découvert le crime, l'homme à l'automobile et au melon beige, c'est un certain Volpe, à la fois voleur et policier. Comme on pouvait s'y attendre, l'auteur fait la connaissance de Volpe. Il passe avec lui une nuit à suivre Octave. Au petit jour, en déjeunant, Volpe définit Georgette. Elle est celle à qui chacun prête ses pensées. « Vous ne pourrez jamais la comprendre, car vous éprouverez toujours le besoin de lui prêter des idées et des intentions. Georgette vit en dehors de ce que nous croyons être elle-même... » Autrement dit, elle offre à chacun le support nécessaire à un fantôme qu'il crée. En quoi elle est femme.

Il ne nous reste à connaître que la femme pour qui le marin a tué et qui a donné le marin à la police. Elle se nomme Marie, et elle tire les cartes. Elle ne joue d'ailleurs aucun rôle. Le souvenir de ce qu'elle a fait la rend mélancolique. « Elle se sentait perdue aux yeux de tous, parce qu'elle avait d'abord voulu résister et qu'elle n'avait pas tenu le coup ». Le marin ne lui en veut pas et finit par quitter Paris avec elle.

Nous voilà au bout du livre. Que signifie tout cela? Vous avez promis que l'auteur s'expliquerait. Et il a vu que le drame de la première nuit s'explique. M. Soupault a assisté par hasard à l'aveu qu'un policier nommé Volpe a arraché à Marie, maîtresse du marin meurtrier. Le policier Volpe est en même temps le chef d'une bande de voleurs, dont font partie Georgette, qui accompagne l'auteur, et le frère de Georgette. Ainsi le rêve, qui semblait extravagant, est devenu une histoire assez banale.

— Soit, répondez-vous. Mais il reste à expliquer tous ces personnages de fantaisie : Volpe, le policier-voleur; Georgette,

l'image de la nuit; le marin étrangleur; Octave l'expérimentateur incendiaire... Vous, critique, qui faites le malin, dites-nous un peu qui sont tous ces gens-là.

— Lecteur, j'aime mieux vous avouer que je ne connais pas leur secret véritable. Mais je peux vous avouer ce que j'ai imaginé d'eux. Pure hypothèse, je l'avoue. Mais, au rythme de leur cœur, l'assassin, la prostituée, le policier, les voleurs et le fou ne sont autres que M. Soupault lui-même, ou que des aspects de M. Soupault. Naturellement, je ne saurais en être sûr. Mais que cette hypothèse est séduisante! Tout s'explique et tout s'ajuste. Le marin étrangleur, ce sont les instincts de violence; Octave, c'est la curiosité scientifique, qui nous ferait mettre le feu à l'univers; Georgette, c'est le principe féminin, si décent pendant le jour, et qui rôde la nuit, en se confondant avec la nature; Volpe, c'est le principe masculin, à la fois ordre et désordre; Marie, c'est la faiblesse et la servitude amoureuse. Tous ces fantômes se retrouvent dans toutes les âmes. Le jeu fini, les personnages rentrent dans la conscience de M. Soupault, et s'y résorbent.

HENRY BIDOU

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Pierre de la Gorce : Charles X (*Plon*).

M. Pierre de la Gorce publie le second volume de son histoire de la Restauration, celui qui est consacré au règne de Charles X. Il est difficile, dans un ouvrage de ce genre, de dire du nouveau sur une période de notre histoire qui est relativement une des mieux connues. C'est seulement dans le détail qu'il serait possible d'arriver à de l'inédit. Or, M. de la Gorce s'efforce au contraire de tracer un tableau d'ensemble. L'intérêt de son livre est précisément dans son caractère général : l'auteur insiste moins sur les événements que sur leurs causes, sur le comment que sur le pourquoi.

A notre époque où l'économique tend, à tort ou à raison, à prendre le pas sur le politique, où certains proclament la suprématie du premier sur le second comme une nécessité et comme un bien, la révolution de 1830 se comprend mal. Il semble qu'un tenant du matérialisme historique n'arriverait pas aisément à expliquer, en restant fidèle à sa théorie, la genèse des Trois Glorieuses. Quand Villèle quitte le Ministère en 1827, douze ans après la seconde restauration, la situation financière du pays est complètement rétablie : les fonds d'État français connaissent des cours rarement atteints depuis. En politique extérieure, la France est sortie de la quarantaine où les auteurs des traités de Vienne avaient prétendu l'enfermer. Dans les années qui suivent, notre pays affirme sa politique avec une vigueur sans fanfaronnade : et c'est la libération de la Grèce, et c'est le débarquement en Algérie. A l'intérieur, la vie de tous les jours est des plus supportables; sans doute, le *standard of life* des populations ouvrières et paysannes est peu élevé; mais elles ne se plaignent pas encore avec trop d'âpreté; et surtout le développement du machinisme ne pose pas encore les redoutables problèmes sociaux qui deviendront aigus peu d'années plus tard. On peut dire que la France est redevenue riche, prospère et glorieuse : il n'en faudrait pas plus, à notre époque, pour rendre inopérante toute menace de guerre civile ou de révolution.

Pour M. de la Gorce, les événements de 1830 s'expliquent par le malentendu fondamental qui existait entre Charles X et la plus grande partie de son peuple. Encore le malentendu n'était-il né

qu'indirectement. Sauf pour quelques extrémistes, la royauté n'était pas en cause; à un moment même, bien court il est vrai, la personnalité du Roi était dressée comme une sorte de machine de guerre contre ses Ministres. En dépit de certaines expressions acerbes qui auraient pu être modifiées si l'amendement Lorgeril avait été mieux défendu, le loyalisme de la majorité des 221 ne semble guère faire de doute. On est bien obligé, avec M. de la Gorce, de reconnaître comme cause principale de la Révolution l'anticléricalisme grandissant et agissant d'une très notable portion de l'opinion. C'est de là que le malentendu devait venir, le roi étant au contraire très dévot et peu disposé à céder sur ce qu'il considérait comme le bien spirituel de son trône et de son peuple. La France n'a jamais aimé que son Roi fît quoi que ce soit qui pût donner à penser qu'il était sous la domination des prêtres; la simple participation du Roi à des cérémonies extérieures du culte a souvent paru intolérable. Dans ces conditions, avec les souvenirs de la grande Révolution tout proches, avec cette arme nouvelle qu'était la presse dans la vie politique, il n'est pas étonnant que la querelle se soit rapidement envenimée; Charles X de son côté se rappelait aussi 1789 et tirait comme leçon, des événements d'alors, que son frère avait été victime de sa propre faiblesse. Mais l'énergie de Charles X n'était pas accompagnée de prévoyance. Et c'est ainsi qu'il tomba. S'il n'y avait pas eu tant de victimes dans les journées de juillet 1830, on serait presque tenté de dire : heureuse époque que celle où les passions désintéressées étaient si violentes! Nous avons aujourd'hui, hélas! d'autres sujets de discussion.

François Charles-Roux : Trois Ambassades françaises à la veille de la Guerre (*Plon*).

Pour une certaine école politique, l'incapacité où se trouve la République d'avoir une politique extérieure est un axiome. Et pourtant, lorsque, avant la guerre, nous songions au conflit qui nous paraissait inévitable, il nous eût été impossible, d'imaginer des conditions plus favorables à la France, lors du déclanchement des opérations, que celles qui se trouvèrent réalisées en 1914. On ne peut guère soutenir que ce fut l'effet du hasard, quand on a lu le livre que M. Charles-Roux consacre à MM. Paul Cambon, Barrère et Jules Cambon, qui vécurent comme ambassadeurs de France les semaines tragiques de juillet 1914, respectivement à Londres, à Rome et à Berlin.

La France était pacifique. Mais, depuis des années, elle sentait une hostilité systématique chez sa voisine de l'Est et il lui fallait

compter avec la possibilité de voir un dénouement militaire terminer des difficultés sans cesse renaissantes. M. Charles-Roux insiste sur un des éléments psychologiques les moins souvent mis en lumière parmi ceux qui concoururent à la formation de l'état d'esprit général d'où devait sortir la guerre. On se rappelle la stupeur d'une grande partie de l'opinion française quand fut connue la teneur de la convention de 1911 qui, en échange de la renonciation de l'Allemagne à ses « droits » au Maroc, assurait à cette puissance un fragment de notre domaine colonial; cet abandon était pénible en soi, même pour qui n'était pas au courant des visées tentaculaires de la politique allemande dans la région congolaise. Mais ce qu'on se rappelle moins en France, c'est l'état des esprits outre-Rhin à la suite de cette convention : mécontentement certain dû à la disproportion qui existait entre les espoirs suscités par une action diplomatique et navale de grande envergure et le résultat obtenu. Déjà perçait parmi nos voisins ce sentiment singulier qui leur faisait estimer que tout leur était dû sans compensation, et qui, deux ans plus tard, devait provoquer en Allemagne, contre le rétablissement du service de trois ans en France, contre-partie et conséquence normale du développement de l'armée allemande, les protestations que l'on sait.

Le mécontentement de 1911 en Allemagne ne fut que la manifestation d'un état d'esprit que nos diplomates avaient su discerner depuis longtemps. Quoi d'étonnant, alors, à ce qu'ils aient, chacun à son poste, travaillé à assurer à la France les appuis ou les abstentions qui seraient nécessaires quand sonnerait l'heure du conflit armé? à ce que tandis que M. Jules Cambon, essuyait avec calme les violentes algarades d'un Kiderlen-Waechter, homme d'État profondément réaliste d'ailleurs, son frère ait cherché à prendre à Londres des précautions nécessaires, en même temps que, à Rome, M. Barrère préparait le gouvernement italien à l'idée d'abandonnerses alliés de la Triplice, si celle-ci se transformait décidément en un pacte offensif? C'est leur travail patient, prudent et efficace, que M. Charles-Roux a mis en valeur de façon synthétique et fait ressortir avec une netteté inattaquable. Dans des pages où l'on retrouve le souffle des grandes heures, l'auteur retrace aussi les derniers moments qui précédèrent le déclenchement de la tourmente : la même dignité et la même énergie que dans les années antérieures conduisirent nos ambassadeurs jusqu'à l'inévitable : la rupture avec l'Allemagne, mais avec deux correctifs favorables, deux gages du succès final, l'entrée en ligne des Anglais à nos côtés, l'abstention sympathique des Italiens. Comment affirmer après cela que la République ne peut avoir de politique étrangère? Il

serait à souhaiter seulement qu'elle montrât plus souvent qu'elle ne fait ce que sont ses possibilités dans ce domaine.

Achille Viallatte : Le Monde économique 1918-1927
(*Marcel Rivière*).

La décade qui vient de s'écouler est marquée par les efforts accomplis par l'humanité pour tâcher, après la catastrophe qui l'a ébranlée, de revenir à un genre de vie voisin de la normale. Les quatre années pendant lesquelles les peuples ont plus détruit que produit, ou plutôt ont tourné leur force de production vers des fins de destruction, ont amené un état de choses singulièrement différent de celui qui existait en 1914. L'activité humaine doit bien toujours se manifester dans un cadre permanent, répondre aux mêmes besoins, triompher des mêmes difficultés; mais la façon dont elle y arrive dépend de circonstances particulières, dont certaines ont une puissance suffisante pour modifier l'apparence des choses.

Rendre compte de l'aspect particulier qu'a présenté le monde économique depuis la guerre, telle est la tâche que s'est imposée M. Viallatte et qu'il a remplie avec une maîtrise incomparable. Il a su mettre en valeur aussi bien les conditions générales qui se font sentir à toute époque que les circonstances spéciales qui ont finalement donné sa forme originale à la dernière décade. Celle-ci est caractérisée par le fait que la guerre a arrêté l'évolution économique dans sa ligne normale et a été la cause de phénomènes nouveaux, dont les uns représentent une simple accélération du mouvement commencé, dont les autres, au contraire, ont apporté quelque chose de vraiment inédit.

M. Viallatte expose d'abord les destructions et la désorganisation qu'a causées la guerre, et dont, après une phase de travail fiévreux, la crise économique de 1920 a marqué le terme. Puis il montre comment, la guerre ayant produit d'importantes migrations humaines, provoqué l'éclosion d'industries nationales nouvelles, un déséquilibre s'est manifesté entre les prix des produits agricoles et ceux des produits manufacturés : c'est un des aspects généraux de la situation actuelle, et l'un des plus inquiétants. Après ces remarques fondamentales, l'auteur examine le travail de réorganisation financière et industrielle; il expose les données de la politique économique, et enfin les nécessités qui déterminent chacune des nations, ainsi que les ambitions qui les font toutes agir.

Un double caractère distingue ce livre de premier ordre. C'est d'abord l'ampleur et la précision de la documentation : nous ne croyons pas qu'aucun fait important ou seulement significatif de

la dernière décade ait été omis; de même les études et articles publiés par les spécialistes ont été soumis à un dépouillement attentif qui a permis d'en retenir l'essentiel. Cette objectivité n'empêche pas l'auteur de tirer la leçon des faits et des documents qu'il rapporte; elle lui permet au contraire de donner à ses jugements, fondés sur une connaissance véritablement encyclopédique des réalités économiques, une portée considérable. Et c'est le second caractère de son œuvre, celui qui permet au profane même de retenir quelque chose de sa lecture, et d'avoir l'impression de pénétrer de plain-pied dans un domaine réputé accessible aux seuls spécialistes. Si bien que l'ouvrage de M. Viallatte apparaît à la fois comme un livre de fond, un instrument de travail désormais indispensable à quiconque s'occupe d'études économiques, et comme une prestigieuse introduction à la connaissance des réalités que ne peut ignorer, de nos jours, même le simple honnête homme. Ajoutons que M. Viallatte, tout en entrant dans le détail technique des opérations qu'il décrit, a su bannir toute recherche inutile de terminologie, tout excès, disons le mot, d'argot spécial : ce qui ajoute à la facilité de compréhension, pour ne pas dire à l'agrément de son ouvrage.

Il n'est pas sans intérêt, en ce moment où la diplomatie américaine mène le jeu avec vigueur en faveur d'un pacte multilatéral tendant à la mise de la guerre hors la loi, de noter, entre autres choses, l'avertissement discret mais net, que M. Viallatte donne aux États-Unis. Du fait de la guerre, ceux-ci sont devenus la nation la plus puissante du monde; certains indices, certains exemples d'intervention financière, donnent à penser qu'une partie de l'opinion publique américaine serait capable de se laisser assez facilement séduire par les conceptions de l'impérialisme économique. M. Viallatte considère cette éventualité comme un danger grave, capable de ruiner les espérances que l'opinion mondiale a placées dans la paix. Nous ajouterons qu'il serait singulier de voir un grand peuple imposer la bannissement du recours aux armes pour pouvoir leur imposer plus facilement une servitude économique. Le jour où ce dessein s'affirmerait ouvertement, il n'y aurait pas de pacte qui tînt : les armées surgiraient de tous les points du monde, plus nombreuses et plus dévastatrices que jamais. La vieille Europe n'est pas seule un danger pour la paix.

François de Tessan : Le Japon mort et vif (*Baudinière*).

L'espèce de mystère qui planait sur le Japon moderne est aujourd'hui en grande partie éclairci. De nombreux récits, plus ou moins pittoresques, émanant de voyageurs plus ou moins clairvoyants,

nous ont livré son secret. Mais l'évolution continue, et, dans le chaos de l'après-guerre, le Japon mérite de retenir spécialement l'attention.

Le grand voyageur qu'était M. de Tessan avant de devenir député (espérons que cette qualité ne nuira pas trop à l'autre) trace du Japon d'aujourd'hui un tableau complet, ou du moins il donne l'essentiel de ce qui est nécessaire pour tâcher de saisir son âme : car, dans toute la mesure où on peut la saisir, l'âme d'un peuple est ce qui importe le plus, c'est le facteur décisif de son évolution. Le développement économique le plus exubérant n'est qu'un motif de félicitations, tant qu'il ne donne pas lieu aux rêveries impérialistes. Les Japonais gardent encore beaucoup de leurs anciens sentiments, de leurs anciennes traditions; et il n'est pas sans intérêt de voir les organisations ouvrières se placer sous la protection des Dieux. En même temps les Japonais ont une conscience très claire de ce que sont leurs besoins à l'heure présente, des problèmes presque angoissants que posent et leur natalité débordante, et la pauvreté relative à leur pays en matières premières. Tenus en bride aux États-Unis, ils sont en train de tirer de la Corée et de Formose tout ce qu'elles peuvent donner; ils se sont installés aussi en Mandchourie, et se trouvent mêlés à l'imbroglio chinois; ils regrettent sans doute l'alliance anglaise, mais ils ont compris que sa disparition leur imposait une sorte de repliement. Cette race, que les tremblements de terre ne peuvent abattre, ne se laisse pas intimider par les hommes; elle attend son heure. Mais aussi elle est capable de sentir la beauté d'un idéal : ses sentiments à l'égard de la S. D. N., comme à l'égard de la France, sont une rassurante compensation des exaltations qui règnent dans les Congrès panasiatiques. Il y a là tout un complexe que M. de Tessan débrouille d'une main experte et avec un art averti des nuances les plus tenues.

Jean d'Esme : A travers l'Empire de Ménélik (*Plon*).

Quoi de plus difficile à écrire qu'un livre de voyage? Souvent telle impression, sur le moment vive et charmante, s'est desséchée dans la mémoire, et malgré tous les efforts du narrateur, elle n'arrive plus à reprendre sa vie et sa couleur. D'autres fois, l'auteur se donne l'air de « découvrir l'Amérique » et entasse des banalités qui font songer aux vieux anas. Dernier danger, enfin : la monotonie, les paysages s'ajoutant aux paysages, sans que rien permette à notre esprit de les distinguer l'un de l'autre, la faute étant à l'auteur qui n'a pas su les faire voir.

Dans son livre sur son voyage *A travers l'empire de Menelik*,

M. Jean d'Esme a su éviter tous les écueils. Il unit la précision d'un savant géographe à l'acuité de vision d'un écrivain. Et il sait toujours conserver dans son esprit et mettre en valeur dans son livre, le détail qui peint, la touche précise et ferme qui suffit à donner à son tableau des valeurs perceptibles à l'œil du lecteur. Ce romancier sait l'art de voir et l'art de raconter. Il s'intéresse aussi à l'histoire, récente ou ancienne, dont il fait entrer dans son récit des épisodes dramatiques ou attachants. D'ailleurs les lecteurs de la *Revue de Paris*, connaissent les qualités d'écrivain de M. Jean d'Esme : ils ont pu les apprécier, soit dans des romans, soit dans divers fragments du récit de son voyage qu'ils retrouveront avec le même plaisir, ou plutôt avec plus de plaisir, en lisant l'ouvrage complet.

J.-M. BOURGET

***

Les Possédés, par **T. K. Oesterreich.**
Traduction René SUDRE (*Payot*).

L'ouvrage du professeur Œsterreich, de l'Université de Tubingue, touche par certains côtés au sujet traité par M. Lévy-Bruhl dans sa *mentalité primitive* : la possession par des esprits purs ou impurs est aussi ancienne que l'humanité; on la trouve chez les peuples primitifs, dans la Bible, au temple de Delphes dans la Grèce antique, chez les sorcières du moyen âge, dans les cercles spirites contemporains. Elle s'apparente pour le psychopathologiste à ces phénomènes de division ou d'altération de la personnalité que l'école de Charcot attribuait à l'hystérie. Ces personnifications, même lorsqu'elles s'accompagnent, dit M. Sudre, de phénomènes métapsychiques, ne font illusion, « qu'aux spectateurs dépourvus d'une forte préparation psychologique ». L'intérêt de cet ouvrage est son exceptionnelle valeur documentaire, qui s'étend non seulement dans l'espace, mais dans le temps : les possédés de Loudun, les sujets de Charcot, les sorciers samoyèdes, le médium Piper sont successivement analysés. Les conclusions de l'auteur sont d'un rationaliste absolu, qui voit les phénomènes de possession et les croyances superstitieuses qui s'y rattachent partout reculer devant la « philosophie des lumières ». L'excellente traduction de l'ouvrage est de M. René Sudre, ancien collaborateur de la *Revue Métapsychique*.

J. POIRIER

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. Marcel THIÉBAUT, Secrétaire général de la Revue de Paris, 114, *avenue des Champs-Élysées. — Paris* (*VIII*e).

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.